

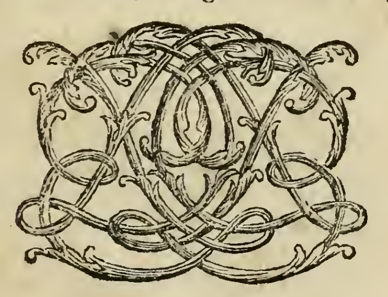
HISTOIRE
DES
REVOLUTIONS
D'ANGLETERRE,

Depuis le commencement
de la Monarchie.

PAR LE PERE D'ORLEANS,
de la Compagnie de JESUS.

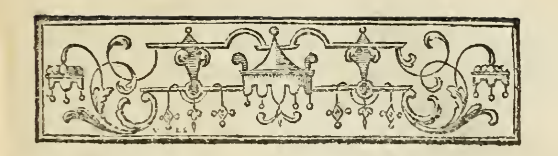
TOME QUATRIEME.

Nouvelle Edition, corrigée & ornée de figures.



A PARIS,
AUX DÉPENS DE LA COMPAGNIE.

M. DCC. XXIV.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.



HISTOIRE DES REVOLUTIONS D'ANGLETERRE.

LIVRE DIXIÉME.

Puissance & prosperité de Cromvel. Elle ne passe pas à sa famille. Cet Usurpateur n'est pas plûtôt mort, que le Roy legitime monte sur le trône.



IL n'y avoit qu'un attentat de la nature de celui de Cromvel, dont l'horreur ne pût être effacée par des actions aussi éclatantes, par une conduite aussi suivie, par une prosperité aussi complete, que celle de ce fameux tyran. Les Heros que fait l'ambition menent rarement une vie exempte d'injustice & de cruauté: si celle de Cromvel n'eût été soüillée que des crimes ordinaires aux Usurpateurs, elle n'auroit pas laissé d'éblouïr ceux qui ne pesent 1649.

pas si exactement les choses au poids du
1649. sanctuaire, & l'histoire n'est point assez dévoüée à la pure vertu, pour refuser place parmi les grands hommes à un génie si superieur aux autres, s'il eût commis quelques crimes de moins.

Malgré les mesures qu'avoit pris Cromvel pour éteindre la Royauté en faisant mourir le Roy, il paroissoit un nouveau Roy qui ne perdoit pas esperance de faire revivre la Royauté. Charles II. avoit de l'esprit, du courage, de l'habileté, & tiroit cet avantage de son exil, de pouvoir solliciter en personne tous les Souverains de l'Europe à l'assister dans une cause, qui leur étoit presque commune avec lui. Quelque divisez qu'ils fussent entr'eux, un évenement si extrrordinaire pouvoit servir à les réünir, ou à suspendre au moins quelque temps les querelles de leurs Etats, pour prendre en main celle de leur dignité.

Avec ces raisons de craindre le dehors, Cromvel en avoit encore de plus fortes d'apprehender tout au dedans. Il ne se pouvoit faire de démembrement d'aucune des trois grandes parties, qui composent la Monarchie Britannique, sans décrier le nouveau gouvernement, & donner un grand avantage au Roy, pour rétablir l'ancien, en se rétablissant lui-même. Cependant on avoit bien des raisons de dou-

ter de la conſervation de l'Ecoſſe, & l'on n'en avoit preſque plus d'eſperer celle de l'Irlande. La treve dont les Parlementaires avoient tant murmuré s'y étoit rompuë, les Catholiques y avoient prévalu, & les Proteſtans Royaliſtes s'étant joints à eux ſous le Marquis d'Ormond, quoique ces deux factions fuſſent mal unies entr'elles, elles n'avoient pas laiſſé de faire de grands progrès ſur le parti du Parlement. L'Angleterre même n'étoit pas dans une ſituation dont on pût trop bien ſe répondre. L'égarement de la nation n'avoit pas été ſi general, que le devoir & la conſcience n'y conſervât des ſerviteurs au Roy. La ſuppreſſion de la Chambre Haute ne pouvoit manquer d'irriter les Grands, qui ſe voyoient par-là dégradez, & égalez au peuple. Les ſectes, les factions diverſes qui avoient excité les troubles étoient encore en mouvement, & celles qui ne trouvoient pas leur compte dans les changemens qui s'étoient faits, n'attendoient que l'occaſion pour en tenter d'autres. L'autorité du Parlement, appuyée d'une armée victorieuſe, pouvoit tout tenir dans la ſoumiſſion : mais outre que ce qu'on appelloit Parlement n'étoit plus qu'un corps monſtrueux, fort éloigné de la majeſté d'une aſſemblée, que compoſoient auparavant tant de grands Seigneurs ; il falloit mettre entre ce Parlement & cette 1649.

armée la ſubordination neceſſaire à les faire
1649. agir de concert, & ce n'étoit pas une choſe
aiſée.

Tel étoit l'état de l'Angleterre lorſque Cromvel s'en rendit maître, & s'y établit, ſous le nom de République, une domination plus abſoluë, plus monarchique, plus ſouveraine, que n'y fut jamais celle d'aucun Roy, non pas même du Conquerant. Pour proceder prudemment dans cette entrepriſe, il commença par affermir ſon autorité parmi les Anglois. Les moyens dont il ſe ſervit pour cela, fut d'inſpirer adroitement au Parlement, & à l'armée, du zele pour avancer ſon deſſein, de les unir pour y concourir, de s'aſſurer de l'un par la crainte de l'autre, de les faire agir avec une conformité, & d'intention, & de conduite, qui les rendît redoutables à ceux, que le devoir ou l'interêt auroit pû ſoulever contre lui. La vigueur avec laquelle ils reprimerent une ſédition, que quelques troupes avoient excitée à Oxford & aux environs, montra qu'il avoit trouvé le reſſort propre à remuer & à faire agir efficacement ces deux corps, & que la machine étoit en état de faire l'effet qu'il en attendoit.

Aſſuré de l'interieur du Royaume, Cromvel fut quelque temps attentif au mouvement qu'avoit fait d'abord la mort Roy chez les étrangers. La nouvelle d'un

tel attentat frappa d'horreur toute l'Europe, & dans ce moment il n'y eut point de Prince qui ne se crût obligé de le punir. L'exil & les sollicitations du fils augmentoient le genereux zele qu'on avoit de venger le pere : chacun lui donna des paroles dont Cromvel craignit les effets. Mais l'Usurpateur fut bientôt rassuré, ces mouvemens de generosité, si vifs dans les particuliers, cedent aisément dans les souverains, non seulement à la necessité, mais à l'occasion de s'aggrandir, ou d'affoiblir une puissance rivale. L'habile scelerat ne fut pas long-temps sans reconnoître, que les deux seules Monarchies, dont il avoit quelque chose à craindre, n'étoient ni en disposition de s'unir contre lui, ni en état de lui nuire si elles étoient separées. Il y avoit une minorité en France, dont l'Espagne vouloit profiter. Dans une telle situation de ces couronnes, Cromvel vit bien qu'avant qu'il fût peu, il seroit recherché de l'un & de l'autre; qu'ainsi loin d'avoir rien à craindre ni du François ni de l'Espagnol, il en seroit un jour l'arbitre, & auroit à choisir lequel des deux il aimeroit mieux avoir pour ami. 1649.

Par-là également à couvert des factions domestiques & des guerres étrangeres, Cromvel pensa à des ennemis qui n'étoient ni tout-à-fait étrangers, ni aussi proprement domestiques : je veux dire aux Ecos-

ſois, qui chanceloient dans l'union con-
1649. tractée avec l'Angleterre, & aux Irlandois, dont la plûpart avoient déja ſecoüé le joug. Pendant qu'on obſervoit ceux-là, & qu'on veilloit ſur leurs démarches ſans rien faire qui les pût irriter, Cromvel ſe preſſa de dompter ceux-ci, & voulut leur faire la guerre en perſonne.

Il ne reſtoit plus guéres en Irlande au parti Parlementaire que Dublin & Londonderry, & actuellement même le Marquis d'Ormond tenoit la capitale aſſiegée. On peut dire que la fortune de Cromvel fût plûtôt que lui en Irlande. Avant qu'il partit d'Angleterre, Dublin avoit été ſecouru par des troupes du Parlement, que Reynold & Venables y avoient menées. Jones Gouverneur de la Ville ayant reçû ce ſecours dans un temps, où les aſſiegeans étoient occupez à fortifier un poſte avancé, avoit fait ſur eux une ſi furieuſe ſortie, qu'une terreur panique les avoit ſaiſis; de ſorte que leur General avoit été contraint de lever le ſiege, après une déroute où il avoit perdu quatre mille hommes tuez ſur la place, & deux mille cinq cens faits priſonniers.

La nouvelle de ce ſuccès ayant été portée à Cromvel, il preſſa pour en profiter l'embarquement de ſon armée, peu nombreuſe, mais composée de vieilles troupes, & bien aguerries. Il partit de Mil-

ford au mois d'Août, & fit voile droit à Dublin, où de quinze mille hommes 1649.
qu'il avoit, il en donna cinq mille à Venables, qui les conduisit par mer à Londonderry, & en retint dix mille pour lui, qu'il mena assieger Drogheda.

Drogheda étoit une place importante, où le Viceroy avoit jetté ce qui lui restoit de meilleurs soldats. Arthus Asthon y commandoit, & s'y croyoit assez bien pourvû de toutes les choses necessaires à faire traîner un siege en longueur, pour ruiner l'armée ennemie, s'attendant que le General attaqueroit pied à pied la place, & se préparant à lui bien disputer le terrain. Asthon raisonnoit bien, mais par malheur Cromvel raisonna comme lui, & comprenant que s'il attaquoit Drogheda dans les formes ordinaires, la durée du siege lui feroit perir beaucoup de soldats, & rendroit inutiles par les maladies ce qui n'en periroit pas par le fer, il resolut d'insulter la place. A peine avoit-on tiré le canon, que voyant en certains endroits des pans de murailles entr'ouverts, il voulut qn'on allât à l'assaut. On fut repoussé jusqu'à deux fois, mais le General & Ireton s'étant eux-mêmes mis à la tête de leurs troupes demi rebutées, leur inspirerent tant de courage, que ni garnison, ni ramparts ne furent capables de les arrêter. Tout ceda à ce nouvel effort. Ainsi

ils emporterent, à la troisiéme attaque;
1649. une place, qui durant trois ans avoit résisté à toutes les forces des Protestans unies ensemble. On y passa au fil de l'épée jusqu'à quatre mille personnes pendant trois jours, que dura le pillage, & que le soldat victorieux eut la licence d'assouvir son avarice & sa cruauté. Les Temples ne servirent point d'azyle aux vaincus. On les égorgea jusques sur les autels. Quelques-uns étant montez sur les voutes, on les en fit descendre, & on ne pardonna qu'à un seul, qui s'étant jetté du haut en bas, sans se faire d'autre mal, que de se casser une jambe, obtint la vie pour la rareté du fait.

La désolation de Drogheda rendit le nom de Cromvel redoutable à toutes les Villes d'alentour. Peu eurent le courage d'attendre qu'elles fussent sommées pour se rendre : ainsi il se vit bientôt maître de toutes les places situées sur cette partie de la côte orientale d'Irlande, qui s'étend depuis Dublin jusqu'à Dundalke. La garnison de cette derniere l'abandonna avant que l'ennemi parût, & ayant emmené avec elle quelques pieces de gros canon, les laissa en chemin pour mieux fuir.

Cromvel ne poussa pas pour lors ses conquêtes plus loin du côté du Nord : il revint sur ses pas vers Dublin, & prit la

route de Wexford, dont le port lui étoit
necessaire pour la subsistance de son armée 1649.
dans les Provinces du Midi. Aussi-tôt
qu'il s'y fut presenté, il fit sommer le Gouverneur.
Celui-ci, qui attendoit des secours, eut l'adresse de l'amuser; mais
Cromvel s'en étant apperçû, le fit si vivement attaquer, que la garnison ne tint
pas, & ayant abandonné les murailles lui laissa libre l'entrée de la Ville. On se rallia,
& on combattit avec valeur dans le marché, mais ce fut inutilement: on ne
remporta point d'autre fruit de cette résistance, que l'honneur de ne pas perir sans
se défendre. Wexford fut traité comme Drogheda, & la séverité y eut le même
effet: la terreur s'étant répanduë dans les Villes, & dans les forteresses de toute
cette côte jusqu'à Dublin, elles épargnerent au General la peine même de les sommer.

L'hyver se faisoit déja sentir, & la saison étoit pluvieuse les troupes de Cromvel
en souffroient beaucoup, & la dissenterie s'y mettoit qui les affoiblissoit tous
les jours. Ces raisons paroissoient à plusieurs devoir obliger le General à interrompre
ses conquêtes, pour ne pas s'exposer à les perdre aussi promptement qu'il
les avoit faites. Il en jugea autrement & en jugea mieux que les autres. La peine
qu'avoit le Marquis d'Ormond à remettre

1649. une armée en campagne, depuis sa déroute devant Dublin, l'ancienne discorde qui s'étoit renouvellée entre lui & les Catholiques, à l'occasion de cette nouvelle disgrace, des intelligences secretes, que Cromvel avoit pratiquées dans la Province de Mommonie, qu'on avoit promis de lui rendre, s'il en pouvoit approcher d'assez près, pour favoriser la trahison, les grands interêts & les grandes affaires qui le rappelloient deçà la mer, lui semblerent des motifs plus forts pour continuer la guerre, que l'hyver pour l'interrompre. Ayant formé cette résolution, il attaqua Ross, & le prit par la foiblesse du Baron Taff, qui avec une garnison de deux mille hommes ne tint que huit jours. Là le General fit jetter un pont de batteaux sur le Barrovv, & y fit passer son armée, pour s'approcher de la Mommonie, en soumettant toûjours le païs. Il eut besoin que les intelligences qu'il avoit dans cette Province lui fussent plus fidelles, qu'elles ne l'avoient été à leur Roy. Il s'étoit laissé emporter au cours de ses prosperitez, & avoit abusé de sa fortune. Le mauvais succès qu'il eut des sieges de Duncanon & de Waterford le fit rentrer dans lui-même, & penser à prendre des quartiers d'hyver. C'étoit y penser trop tard, si la perfidie ne fût venuë à temps au secours. On étoit au mois de Decembre : à peine

Cromvel avoit quatre mille hommes en état de ſervir & de combattre : le Marquis 1649.
d'Ormond en avoit huit mille, avec leſquels il occupoit les routes, qui conduiſent à Dublin. Cromvel au reſte ne pouvoit hyverner ailleurs; toutes les places qu'il avoit priſes étant trop expoſées aux courſes des garniſons du parti contraire, pour y avoir aiſément des vivres, & tout le repos neceſſaire à remettre ſes troupes de leurs travaux. Ce fut dans cette conjoncture que la Mommonie ſe déclara preſque toute entiere pour lui. Youghal, Kenſal, Korke & d'autres poſtes lui furent livrez en même temps, & lui donnerent le moyen de faire rafraîchir ſes ſoldats durant les trois plus rudes mois de l'hyver, qu'ils y paſſerent fort tranquillement. Inchiquin, Seigneur Royaliſte, fit quelques efforts pour reprendre Wexford, mais ce fut en vain : Nelſon lui coupa chemin. Il voulut tomber ſur Arklo, mais Huſſon l'arrêta tout court, & l'obligea de ſe retirer.

Cromvel n'étoit guéres d'humeur à demeurer long-temps en repos, quand il avoit beaucoup à faire. Le mois de Février de l'année mil ſix cens cinquante 1650.
n'étoit pas fini qu'il ſe remit en campagne. Il lui étoit venu des troupes, que ſon activité naturelle, jointe aux nouvelles, qui le preſſoient de retourner en

Angleterre, ne laissa pas oisives. Quel-
1650. ques-uns disent que dès-lors il fut pressé par le Parlement de repasser la mer, & qu'il s'en excusa ; quoi qu'il en soit, il continua à soumettre l'Irlande, & il y réüssit. D'abord il sépara son armée pour embarasser le Marquis d'Ormond, qui n'avoit pas assez de forces pour les séparer. Il laissa le Baron Broghil avec un camp volant dans la Mommonie, Ingolsby aux environs de Limerik, & pendant que Coot & Venables agissoient du côté du Nord, il se rendit avec une partie de ses troupes devant Calan, où il fut joint avec le reste par Ireton & par Reynold, qui avoient pris un autre chemin. Calan ne résista qu'un jour, & paya cherement cette courte résistance ; tout y ayant été passé au fil de l'épée, à la reserve des troupes de Butler, qui se rendirent avant qu'on eût tiré le canon. Toutes les places des environs subirent volontairement le joug. Le General vouloit prendre Gore, & de-là tomber sur Kilkeni, place importante, & servant alors de capitale au parti du Roy. Pour réüssir dans cette entreprise, il envoya ordre à Husson, nouveau Gouverneur de Dublin, de lui amener tout ce qu'il pourroit tirer de troupes des garnisons de Wexford, & des autres postes, qu'il avoit conquis de ce côté-là. Husson le joignit près de Gore, après lui avoir

acquis en chemin Kildare, Belisan & Lechcin. L'armée se trouva de vingt-deux 1650.
mille hommes, à laquelle le Marquis d'Ormond n'ayant osé opposer la sienne, qui étoit moins forte de plus de la moitié, Gore fut promptement emporté, & Kilkeni ne pût résister qu'autant qu'il falloit, pour se ménager une composition honnête. La capitulation fut que la Ville seroit renduë avec les armes & les munitions qui s'y trouveroient, & que les habitans payeroient deux mille livres d'argent à Cromvel, moyennant quoi on leur permettoit de demeurer, ou de se retirer selon qu'il sembleroit bon à chacun; & à la garnison de sortir, vies, armes & bagages sauves, pour être conduite à Athlone.

De Kilkeni, Cromvel revenant vers le midi assiegea Clommel. Il y avoit dans cette place une garnison de près de deux mille hommes, commandée par un Irlandois d'une assez bonne réputation; le poste étoit bien fortifié, & le Viceroy paroissoit en résolution de le secourir. Cromvel ne laissa pas d'y marcher, & après avoir détaché Reynold avec un camp volant pour observer le Marquis, il alla hardiment former son siege. Le plus grand risque de son entreprise ne lui vint pas du Marquis d'Ormond, dont Reynold qui étudioit ses démarches rompit aisément

1650. les mesures. L'Evêque de Roff étoit plus à craindre, qui ayant assemblé promptement & à l'improviste quatre ou cinq mille hommes, s'avançoit pour secourir Clommel. Heureusement pour les assiegeans Broghil se trouva assez fort pour combattre ce Prélat guerrier. Il le défit, & le fit pendre : ce qui épouvanta tellement le Gouverneur de Caringdrede, qu'il rendit son poste au vainqueur. Les punitions que faisoit Cromvel des résistances trop opiniâtres, rendirent celle de Clommel moins longue, qu'elle ne devoit naturellement être. Après qu'on se fut défendu quelques jours avec assez de valeur & de succès, ne paroissant point de secours, la garnison sortit la nuit, & chacun s'échappant où il pût, les habitans se trouverent livrez à la discretion de leurs ennemis. Les bourgeois ne perdirent point la tête dans cette conjoncture fâcheuse. Abandonnez par leurs défenseurs, ils firent leur capitulation eux-mêmes sans rien dire de l'évenement qui les faisoit capituler, & obtinrent des conditions, qui asûrerent leurs vies & leurs biens. Cromvel fit suivre la garnison, & on en atteignit quelques-uns qui furent les victimes des autres : mais il ne fit point de mal aux bourgeois, qu'il laissa sur la foi du traité joüir du fruit de leur industrie.

Pendant que Cromvel faisoit ces con-

quêtes dans une partie de l'Irlande, Coot & Venables lui conqueroient l'autre, & mettoient sous ses loix tout le Nord. Armach, Califergus, Charlemont reconnurent le Parlement, & l'on ne comptoit presque plus dans toute cette grande partie de l'Irlande, que l'on appelle l'Ultonie, de ville ni de forteresse qui n'eût plié. Cromvel se disposoit à soumettre Waterford & Duncanon qu'il avoit manquez, & il avoit sujet de croire qu'avant la campagne finie, Athlone, Limerix, Galovay, les seules places d'importance qui restoient dans le bon parti, suivant la destinée des autres, se rendroient maîtres de toute l'Isle. Il tenoit Waterford bloqué, lors qu'au commencement de May un ordre nouveau, ou plûtôt une nouvelle priere du Parlement, l'obligea de laisser achever sa conquête à Ireton pour repasser en Angleterre, où il jugea cette fois lui-même que sa presence étoit necessaire.

1650.

Les Ecossois avoient moins peché dans le parricide commis en la personne de Charles I. par l'esprit de la nation, assez attachée à ses Souverains, que par la contagion des Anglois, qu'un fantôme de liberté, plus funeste à leur repos que le plus dur esclavage, a de tout temps armé contre leurs Rois. Le torrent de ceux-ci avoit emporté ceux-là, & leur

avoit fait faire des démarches dont ils ne
1650. prévoyoient pas les suites. Les Ecossois à la verité avoient livré le Roy aux Anglois rebelles, mais il y a apparence qu'ils n'avoient pas assez mauvaise opinion d'eux, pour croire qu'ils porteroient si loin le crime. Les sollicitations qu'ils firent envers le Parlement d'Angleterre pour sauver la vie à ce Prince, quand ils virent qu'elle étoit en danger, les troupes qu'ils mirent sur le pied, les efforts qu'ils firent pour le secourir, montrerent dès-lors qu'ils se repentoient d'avoir contribué à sa perte. L'activité de Cromvel les avoit rendu inutiles, & leur avoit ôté, pour un temps les moyens de pouvoir rien entreprendre. Les affaires qu'il avoit euës depuis leur avoient laissé le loisir de prendre de nouvelles mesures. N'ayant pû sauver le Roy, ils voulurent au moins conserver à son fils celle des Couronnes, dont ils se croyoient dépositaires. Quelques cabales particulieres eurent d'autres sentimens, ou partisans du Marquis d'Argile, ou émissaires de Cromvel. Le gros de la nation prit ceux que leur inspiroit la justice, & l'interêt public de l'Etat qui ne pouvoit presque éviter de tomber sous le joug des Anglois, à moins qu'embrassant le parti du Roy, l'Ecosse ne divisât l'Angleterre, & ne mît de son côté ceux qui y conservoient encore de l'amour pour la Royauté.

L'affaire

L'affaire fut longue à négocier & à conduire à la conclusion. Parmi ceux qui vouloient le Roy, tous ne le vouloient pas de la même maniere; les uns le vouloient tel qu'avoient été ceux qui avoient regné avant lui, avec la même autorité & les mêmes prérogatives, disant qu'il seroit de mauvaise grace d'abuser des malheurs de leur Prince, pour prendre des avantages sur lui, qu'il s'en falloit tenir aux anciennes Loix, & aux usages reçûs dans la Monarchie; & que puisqu'on jugeoit à propos de maintenir la Royauté, il ne la falloit pas dégrader. Les Montagnards, la plûpart Catholiques, à la tête desquels étoient les Gordons, & tout le parti de Montrose, qui subsistoit encore, quoiqu'il fut absent, vouloient qu'on en usât ainsi. D'autres vouloient tout le contraire, un Roy, mais un Roy sans pouvoir, n'ayant guéres de prérogative dans l'Etat que celle du rang, Chef sans empire & sans autre emploi que d'approuver les caprices du peuple, & de souscrire aux volontez de toutes les cabales, qui seroient assez puissantes pour les faire passer en loy. Ceux-ci disoient qu'il falloit prendre l'occasion de temperer la puissance Monarchique, d'assûrer la Religion & les Loix contre l'inconstance, & la tyrannie des Princes; que si on la laissoit échapper, en vain on la regretteroit, & on se repentiroit trop tard. 1650.

de n'avoir pas fait quand il en étoit temps ;
1650. ce qu'il n'eſt jamais deux fois temps de faire ; qu'il falloit rétablir le Roy, mais avec des conditions qui fuſſent avantageuſes au peuple, & qui miſſent deſormais leurs biens, leur Religion, & leur liberté à couvert des entrepriſes, & de l'uſurpation de leurs Souverains. Ce ſentiment étoit celui de la ſecte Preſbyterienne, fixe & uniforme dans ſes maximes, telle en Ecoſſe qu'en Angleterre, & telle à l'égard de Charles II. qu'elle avoit été à l'égard de Charles I. Comme cette ſecte faiſoit la faction dominante, qu'elle étoit la plus nombreuſe, & la plus ſuivie parmi les gens de qualité, ſon ſentiment prévalut à celui des autres. Il fut arrêté qu'on inviteroit le Roy à remonter ſur le trône de ſes peres, mais qu'on lui propoſeroit en même temps certaines conditions à ſigner, ſans leſquelles on étoit réſolu de ne point ſouffrir qu'il revint.

Charles étoit dans l'Iſle de Gerſay, qui lui étoit demeurée fidelle, quand le Baron de Liberton l'alla trouver de la part de la nation, pour lui apprendre en même temps qu'on l'avoit fait proclamer Roy, mais qu'on ne pouvoit conſentir qu'il exerçât la Royauté, que ſous les clauſes contenuës dans une lettre qu'il lui donna.

Le commencement de cette lettre étoit plein de complimens de condoleance ſur

la mort tragique du feu Roy, de détestation de ce parricide, de protestations d'obéïssance, d'assurances de fidelité. La fin n'étoit pas du même stile. En se soumettant au Roy, on exigeoit de lui entr'autres choses, qu'il signât le Convenant d'Ecosse, qu'il éloignât de sa personne ceux qui avoient pris les armes en faveur de son pere, qu'il ne fît point revenir Montrose, qu'il ne souffrît dans sa Cour aucun Catholique, enfin qu'il assignât un lieu où de Députez de la nation, munis des pouvoirs necessaires, pûssent conclure avec lui un traité, dont on lui envoyoit le projet. 1650.

Charles avoit un trop bon esprit pour faire le fier à contre-temps. L'état de sa fortune étoit tel, qu'il se tint obligé aux Ecossois de la justice qu'ils lui rendoient, en le rappellant sur un Trône qui lui appartenoit, & dépêcha sur le champ Fleming pour leur en témoigner sa reconnoissance. Peu de temps après, sans parler de l'embarras où le mettoient ces conditions, il renvoya Liberton, & le chargea d'assurer les Etats d'Ecosse, qu'il feroit tout ce qui dépendroit de lui pour correspondre à leur affection; donnant rendez-vous à Breda aux Députez qu'ils témoignoient avoir dessein de lui envoyer pour mettre la derniere main à cet œuvre.

1650. Pendant ces préliminaires d'une négociation aussi importante que délicate, le Roy déliberoit avec son conseil, s'il accepteroit l'offre des Ecossois aux conditions qu'ils lui proposoient. Il en écrivit à la Reine sa mere, & à ceux de ses amis qui ne se trouvoient pas alors auprès de lui, pour en demander leurs avis. On fut fort partagé là-dessus. Plusieurs ne vouloient point du tout qu'il se fiât aux Ecossois. Ils disoient que leur soumission étoit feinte, & un voile specieux de quelque trahison; que l'exemple du feu Roy devoit apprendre à son fils le peu de fond qu'il devoit faire sur une Nation perfide, qui après avoir engagé son pere à éloigner ses meilleurs serviteurs, comme on vouloit qu'il éloignât les siens, l'avoit livré à ses ennemis; que le Parlement d'Ecosse n'offroit au Roy que la superficie de la Royauté, & s'en reservoit le solide; que le Roy devoit prendre garde à ne pas prendre un joug qu'il ne secouëroit pas quand il voudroit, qu'il valoit bien mieux suivre les mesures qu'il avoit prises avec Montrose, pour dompter l'Ecosse rebelle, & y entrer en Roy guerrier à la tête d'une armée capable de le faire craindre, qu'en Roy de theatre, aux acclamations d'un peuple, qui en le loüant le mépriseroit. Ainsi raisonnoient bien des gens. La Reine au

contraire, & avec elle le plus grand nombre, soutenoient qu'il falloit aller en Ecosse à quelque condition qu'on y fut reçû; que dans l'état où étoient les affaires, il falloit risquer pour faire quelque chose; que les effets de la minorité qui se faisoient sentir en France, ne laissant pas lieu d'esperer de grands secours des étrangers, le Roy ne devoit pas refuser l'offre que lui faisoient ses sujets, quelques dures qu'en parussent les conditions, dont il y avoit même apparence qu'ils se relâcheroient avec le temps, la complaisance qu'il avoit pour eux les devant engager à en avoir pour lui; qu'avec rien on ne faisoit rien, & qu'avec un Royaume on en gagnoit un autre; qu'il n'étoit pas nouveau qu'un Roy d'Ecosse, bien suivi & bien secondé, gagnât des victoires sur les Anglois, & que dans la conjoncture presente, il n'en falloit qu'une pour faire changer la face des affaires: qu'une partie de l'Angleterre n'attendoit qu'une telle occasion de se declarer & de se joindre au Roy, pour lui aider à soûmettre l'autre: que plusieurs même étoient encore assez attachez à leur devoir, pour risquer quelque chose en faveur de leur Prince, pour peu qu'ils se vissent en état de balancer la puissance des usurpateurs. 1650.

Ces raisons persuaderent le Roy, qui se pressa d'autant plus de conclure avec

les Ecossois, qu'il apprit qu'on prenoit
1650. des mesures à Londres pour l'envoyer
assieger à Gersay. Aussi-tôt qu'il eut pris son parti, il fit voile en Flandre & se rendit à Breda, où les Députez d'Ecosse le vinrent trouver avec un surcroît de propositions, qui ne furent pas même les dernieres, Mourray en ayant apporté quelque temps après de toutes nouvelles. Quelque chagrin que donnât à Charles un procedé si mal honnête, il suivit son plan, & ayant pris la résolution d'aller en Ecosse, quoi qu'il lui en dût coûter pour y entrer, il reçut bien les Députez, & n'employa que la douceur pour les engager à se relâcher sur les points qui le gênoient le plus.

Comme cette moderation du Roy rendoit la négociation paisible, malgré le peu de complaisance qu'il trouvoit dans les Ecossois, on attendoit de jour en jour d'en voir enfin la conclusion, lorsqu'un évenement imprévû fit croire qu'il n'y en auroit point. Le Roy avoit effectivement rappellé Montrose d'Hongrie: il lui avoit donné commission de lui aller lever des troupes en Ecosse, & d'y en mener d'ailleurs autant qu'il en pourroit assembler. Depuis même que Liberton lui étoit venu demander de la part des Etats du païs, qu'il n'y fit point revenir ce Seigneur, comme il ne s'étoit encore engagé à rien

là-dessus, en donnant avis à Montrose de la négociation qui se lioit, & de l'article où il avoit part, il lui avoit ordonné d'agir comme s'il l'eut ignoré, & d'entrer au plûtôt en Ecosse avec des forces capables de rendre les Ecossois un peu plus traitables, sauf à se faire un merite auprès d'eux de le rapeller s'il y étoit contraint. 1650.

Montrose avoit ponctuellement obéï. Quoiqu'il n'eut point encore d'armée prête, il avoit pris avec lui quelques troupes levées précipitamment vers le Nord, & esperant qu'elles grossiroient dès qu'il paroîtroit en Ecosse, il les avoit premierement débarquées dans les Orcades, & de-là menées à Caitnesse. Le Parlement en avoit été averti, & ayant commandé Leslé pour marcher de ce côté-là avec huit mille hommes, le malheur de Montrose avoit été tel, qu'un parti de trois cens chevaux, détaché de cette armée sous Straughan, l'ayant inopinément rencontré, l'avoit défait, & taillé en pieces la milice mal aguerrie qu'il conduisoit. Il s'étoit sauvé, & ayant changé d'habit, il étoit à couvert d'être pris : mais la faim l'ayant obligé d'avoir recours au Baron Axen, qui avoit autrefois servi sous lui, il en avoit été trahi, livré à Leslé & au Parlement, qui l'avoit condamné à mort, & fait couper son corps en quartier, pour être exposé sur les portes des quatre plus

grandes villes d'Ecosse. Par cet indigne
1650. traitement avoit fini le fameux Jean Greme, si zelé jusqu'au bout pour son Roy, qu'il dit au Chancelier d'Ecosse, après avoir oüi cet arrêt, qui le condamnoit à être coupé en quartiers pour être exposé en divers lieux, qu'il eût voulu avoir assez de chair pour qu'on en pût exposer un morceau dans toutes les villes du monde, comme un monument de la fidelité qu'un sujet doit à son Souverain.

On ne douta point que cet accident ne dût rompre toute négociation entre le Roy & les Ecossois. En effet, il n'y avoit du côté du Roy que la necessité, qui lui pût faire digerer aussi patiemment qu'il fit une pareille injure. Mais les affaires de ce Prince étoient dans un état, à ne lui permettre pas même de trop témoigner, qu'il sentît le mal qu'on lui faisoit, réduit à souhaiter que les Ecossois lui pardonnassent aussi aisément d'avoir fait entrer Montrose chez eux, qu'il leur pardonnoit de l'avoir fait mourir. La crainte qu'eut Charles là-dessus n'étoit pas sans fondement. Dans le premier mouvement de sa douleur, il s'étoit plaint aux Députez du traitement fait à Montrose, & en avoit demandé raison. Il en avoit écrit en Ecosse, où le Parlement s'étant assemblé, il y avoit eu trente-deux voix pour rompre le traité

commencé. La pluralité neanmoins l'avoit emporté encore cette fois en faveur de la 1650.
bonne cause : Mourray eut ordre d'assurer le Roy, que les Ecossois persistoient dans la résolution de le recevoir, qu'il les trouveroit fort soumis, & que si quelque chose lui faisoit peine dans ces commencemens de reconciliation, le temps peu à peu l'adouciroit ; que l'affaire de Montrose ne pouvoit avoir qu'un bon effet pour le rétablissement des siennes, que toute la nation desiroit ; qu'encore qu'on eût trouvé des lettres dans la cassette de ce General, capables d'inspirer d'autres sentimens, on vouloit bien ne s'en point souvenir, pour le prier de ne penser de son côté qu'à hâter son départ, & à venir regner sur des sujets disposez à tout sacrifier pour le venger de ses ennemis.

L'aigreur mutuelle, que l'avanture de Montrose avoit causée entre le Roy & les Ecossois, s'étant ainsi peu à peu adoucie, on reprit la négociation, dans laquelle le Prince d'Orange ayant heureusement travaillé à faire relâcher ceux-ci sur des points où la gloire du Monarque paroissoit être trop blessée, le traité fut enfin conclu : Charles s'embarqua, & arriva en Ecosse au mois de Juin.

Le temps qu'on employa à finir une affaire si épineuse, donna au Parlement

d'Angleterre celui d'en envoyer avertir
1650. Cromvel, & ce fut sur cet avis, que ce General consentit à laisser à un autre le soin d'achever la conquête d'Irlande, pour penser à celle d'Ecosse. Le mauvais procedé des Ecossois lui en donna tout le loisir, & toute l'industrie du Roy ne pût obvier aux fâcheuses suites qu'il craignit de leur maniere d'agir. Jamais la situation des affaires & la disposition des esprits n'avoit menacé l'Ecosse d'une si prochaine ruine. La division que la guerre civile y avoit causée y continuoit, les factions s'y multiplioient, & y devenoient tous les jours plus vives. La Presbyterienne, toûjours dominante, avoit une conduite à l'égard des autres, qui les aigrissoit de plus en plus; & tant s'en faut que la presence du Roy y apportât de la moderation, les Presbyteriens en devinrent d'autant plus insupportables, que le respect qu'avoient pour lui les Montagnards & les Montrosiens, les empêchant d'éclater autrement que par des plaintes, on ne les ménageoit plus. Les choses en vinrent à un point, qu'ils furent exclus de tous les emplois. On ne vouloit pas même les admettre dans les troupes, sous prétexte que l'Ecriture défend d'avoir aucun commerce avec ce qu'on appelloit Malignans, & on traitoit de ce nom odieux tous ceux qui n'étoient pas Puritains.

Le plus fâcheux fut que le Roy se vit traité comme les autres, & que ce qu'il 1650.
éprouva en Ecosse de la tyrannie de ce parti, surpassa ce qu'il en avoit craint en Flandre : il se fût trouvé bien traité, si on n'eût exigé de lui que ce qu'il avoit eu plus de difficulté à promettre. A peine fut-il débarqué, que parmi les entrées solemnelles qu'on lui faisoit dans toutes les Villes, parmi les réjoüissances publiques & les acclamations du peuple, il s'apperçût du peu d'égards que ceux qui gouvernoient avoient pour lui. Les tempêtes l'ayant obligé d'aller débarquer vers le Nord, il fut reçû à Aberdin avec de grands témoignages d'une joye sincere : un present d'argent que lui firent les habitans, en fut un témoignage solide. Cette marque de l'amour du peuple lui fit un veritable plaisir, mais ce plaisir fut bientôt troublé par un dégoût, que lui donnerent à l'occasion de cela même, les maîtres de sa destinée. Ils n'eurent pas plûtôt appris le present, que les bourgeois d'Aberdin avoient fait au Roy, sans leur en parler, qu'ils firent publier une Ordonnance, portant que ceux qui voudroient donner quelque secours d'argent à ce Prince, ne le missent point en d'autres mains, qu'en celles des Officiers publics. En passant à Dundée, il fut regalé avec toute la magnificence possible, mais la cabale eut

l'insolence de lui faire remarquer en passant la partie du corps de Montrose, que le Parlement avoit fait porter en cette Ville pour l'y exposer.

1650.

La condition de Charles ne fut pas plus douce dans la capitale qu'ailleurs. Il y fut proclamé, il y reçût les honneurs qu'on devoit à sa dignité : mais il n'avoit encore été nulle part moins libre, moins consideré, moins consulté dans les affaires, & moins appellé aux conseils. On lui donna d'abord des gardes, non pas tant pour lui faire honneur, que pour l'observer & pour empêcher que personne ne l'approchât, hors les partisans de la faction. On voulut qu'il éloignât le peu d'Anglois qu'on avoit consenti qu'il gardât. A peine put-il conserver le Duc de Buckingham & quelques autres. Les Ministres Presbyteriens l'assiegeoient continuellement, & abusant indiscretement de la liberté qu'il étoit obligé de leur donner auprès de lui, on ne peut dire les bizarres discours dont ils le fatiguoient à toute heure, pour lui donner de l'aversion non seulement de la Religion Catholique, mais même de l'Eglise Anglicane où il avoit été élevé. Comme ce Prince n'étoit pas devot, ils lui disoient à tout moment, que son indevotion venoit d'avoir été élevé dans une Secte où il y avoit des ceremonies & des Evêques ; restes prophanes selon eux des

ſuperſtitions Romaines, dont l'Egliſe Anglicane avoit ſoüillé la ſainteté de la réformation. Ils vouloient qu'il fit penitence, & qu'il ſe crut indigne de regner, juſqu'à ce qu'il eût acquis une parfaite docilité à la pure parole de Dieu, pour être un Roy ſelon ſon cœur. Ils pouſſoient la choſe ſi loin, que non ſeulement ils vouloient qu'il fit penitence de ſes pechez, mais même des pechez d'autrui, ſur-tout des fautes du Roy ſon pere, & de ce que ces heretiques appelloient l'idolâtrie de la Reine ſa mere. Il fallut, pour ne les pas effaroucher, que ce Prince s'aſsît quelquefois au milieu de leurs aſſemblées ſur une eſpece de bas ſiege, qu'ils appelloient la Chaiſe de penitence. 1650.

Charles ſouffroit ces diſcours & cette conduite d'autant plus impatiemment, que pendant que les Miniſtres lui parloient, & traitoient avec lui de choſes qui lui tenoient fort peu au cœur; ceux qui gouvernoient ne lui parloient point des affaires qui l'intereſſoient le plus, & ne vouloient pas même qu'il entrât en connoiſſance de celles de la guerre. Ainſi ce Prince ſe voyoit entre les mains de gens entêtez de maximes extravagantes, & d'une ambition mal entenduë, qui les portoit à exclure de leurs troupes tant d'hommes vaillans & zelez pour l'honneur de la nation, lui-même de la conduite

des armées, qui devoient soûtenir sa que-
1650. relle, sur le point de se voir attaqué par toutes les forces de l'Angleterre.

Car pendant cette confusion des hommes & des choses en Ecosse, Cromvel, qui en étoit averti, se disposoit à en profiter. Il étoit de retour à Londres, où il avoit été reçû avec de grands applaudissemens. S'il ne refusa pas les honneurs que le peuple de la capitale lui voulut rendre en cette rencontre, il fit voir qu'il avoit l'esprit assez solide pour n'y faire pas grand fond. On dit qu'en passant par Tyburne, qui est le lieu où l'on execute ceux qui meritent la mort, un flateur lui ayant dit ces mots, en lui montrant la foule du peuple, qui venoit au-devant de lui : *Voyez quelle multitude de gens viennent pour vous voir triompher*, il lui répondit froidement : *Il en viendroit encore plus pour me voir pendre.* Il ne fut pas si indifferent à l'honneur d'être regardé par les complices de son usurpation, comme le seul homme d'Angleterre, sur qui on pût se reposer du succès des grandes affaires, parce que cette estime publique assuroit sa domination. Il en reçût un nouveau témoignage, par la maniere dont le Parlement lui commit l'entreprise d'Ecosse, en faisant consentir Fairfax à lui ceder entierement le commandement des armées. La chose se fit honnêtement. Foirfax s'excusa d'aller en

Ecosse, sur le besoin qu'il avoit de repos, & sur ce qu'il n'étoit pas convenable, qu'ayant des terres dans ce Royaume, & séance même au Parlement, il y allât porter la guerre. Ainsi Cromvel fut seul chargé de cette expedition importante. Il montra bientôt qu'on avoit bien choisi. On avoit fait prendre les devants à son armée, pendant qu'il donnoit ordre lui-même à faire transporter par mer les provisions necessaires à l'entretenir ; prévoyant bien que les Ecossois auroient fait le dégât par tout, & qu'on ne trouveroit sur leurs frontieres ni vivres pour les hommes, ni fourage pour les chevaux. Ces préparatifs étant faits, il partit en poste, & se rendit à Barvik, où il arriva le vingt-deuxiéme de Juillet. Il y séjourna quelques jours, qu'il employa premierement à faire publier une réponse, au nom du Parlement d'Angleterre, à une plainte que les Ecossois avoient envoyé faire à Londres sur l'armement qu'on y préparoit pour venir attaquer leur païs. Il n'est pas necessaire de dire ce que contenoit ce Factum, on le conjecture aisément. Cromvel y fit ajouter une invitation aux Ecossois de la frontiere, qui avoient quitté leurs maisons, d'y revenir incessamment : les assurant qu'eux & leurs biens y seroient à couvert des insultes, & de l'avidité du soldat. En même temps qu'on répandoit ces écrits, 1650.

le General diſpoſoit ſes troupes, ayant
1650. ſous lui Monk & Lambert, perſonnages fameux dans cette Hiſtoire, qui lui ſervoient de Lieutenans.

L'armée Angloiſe entra en Ecoſſe ſur le commencement du mois d'Août, forte de ſeize à dix-ſept mille hommes, & ſe ſaiſit aſſez aiſément de Muſcleboroug & de Dumbar. La diſcorde des Ecoſſois avoit fait eſperer à Cromvel qu'il avanceroit beaucoup d'abord, & qu'il ne trouveroit pas d'armée en état de lui beaucoup réſiſter. Il y fut trompé: le commun peril devenant preſſant, ſuſpendit tout d'un coup les conteſtations particulieres. La faction Preſbyterienne ſe mit en campagne, & on la laiſſa faire. Son armée ſe trouva bien de vingt mille hommes, commandée par le vieux Leſlé, ayant ſon neveu pour Lieutenant, Holburne & Mongommery pour Majors.

Cromvel, dont l'interêt étoit de chercher de bonne heure à combattre, dans un païs où ſon armée ne trouvoit pas à ſubſiſter, marcha droit à l'armée ennemie, campée entre Edimbourg & Leith, pour être à portée de ſecourir ces places, & couvrir l'interieur de l'Etat. L'habile Anglois fit ce qu'il put pour attirer Leſlé au combat: mais celui-ci ſçavoit ſon métier, & comme ſon interêt étoit de temporiſer, pour ruiner les troupes ennemies,

1650.

qui n'avoient de munitions & de vivres que ce qui leur en venoit d'Angleterre, avec de grands frais & de grandes difficultez, il se tint si bien retranché, que Cromvel n'osa attaquer son camp. L'Anglois n'oublia rien de tout ce que l'art de la guerre peut fournir d'amorces & de ruses, pour mettre l'Ecossois en necessité d'accepter la bataille, tantôt l'attirant vers Dumbar, comme s'il eût voulu assieger Edimbourg, tantôt faisant des mouvemens pour se mettre entre Sterling & lui. Mais l'Ecossois se démêla adroitement de tous ces piéges, & quoique l'armée Angloise le suivît toûjours, il mesura tellement ses démarches, & sçût si avantageusement se poster, que tout le mois d'Août se passa à faire ce manege ennuyeux à un homme aussi vif que Cromvel, sans que celui-ci put trouver l'occasion ni de combattre en rase campagne, ni d'attaquer l'ennemi dans son camp.

Il y a apparence que si les Ecossois eussent été constans à garder cette conduite, Cromvel eût échoüé dans cette entreprise. Mais une gloire mal-entenduë précipita cette nation fiere dans le malheur où elle tomba par la bataille de Dumbar. Les insultes des Anglois les piquerent; ils craignirent que leur prudence ne fut prise pour lâcheté; ils crurent pouvoir vaincre en bataille rangée ceux qu'ils avoient

quelquefois pouſſez avec avantage dans
1650. des décampemens : ainſi ils ſe réſolurent à combattre, & en avertirent même Cromvel.

Ce fut au commencement de Septembre, que ce General ayant eu avis que les Ecoſſois avoient deſſein d'aller ſurprendre Muſcleboroug, & enlever des convois qui lui venoient de Dumbar, prit ſa marche de ce côté-là. Il mena ſes troupes juſques dans cette derniere Ville, où les ayant fait rafraîchir, ils les en fit ſortir en bataille pour combattre les ennemis, qui s'étoient venus poſter près de-là. Ceux-ci ſe mirent auſſi en bataille, mais avec précipitation, n'attendant pas ſi-tôt les Anglois ; & ce fut apparemment cette ſurpriſe, qui fut cauſe que preſque dès le commencement du combat, leur armée fut miſe dans un deſordre dont elle ne revint point. La victoire fut complete pour Cromvel. Trois mille Ecoſſois furent tuez ſur la place, plus de dix mille faits priſonniers. Leith, Edimbourg, & tous les poſtes ſituez ſur le bord méridional du golphe, & du fleuve Forth juſqu'à Sterlin, ſubirent le joug du Vainqueur ; cette derniere forteresſe & le château de la capitale ayant été les ſeules, qui oſaſſent lui réſiſter en ces quartiere-là.

Dans le chagrin que donna au Roy un ſi fâcheux évenement, il ſe conſola par

l'esperance, qu'il en résulteroit un bien pour l'avantage de son parti. L'extravagance Puritaine étoit parvenuë aux derniers excès, & envers lui, & envers ceux qu'ils qualifioient de Malignans. Un jour, dans un de ces combats qui s'étoient donnez au mois d'Août au décampement des armées, une partie des troupes Ecossoises ayant été poussée assez loin, ce Prince qui étoit alors près de-là, & qu'on en avoit averti, étoit accouru, & avoit tant fait par sa presence & par son exemple, qu'il avoit arrêté les fuyards, & rétabli par tout le bon ordre. Charles crût avoir merité quelque remerciement par ce service, & s'attendoit qu'une telle preuve de valeur & de bonne conduite, le fit juger digne de tenir le rang qui lui étoit dû dans l'armée, lorsque les Ministres Presbyteriens, & les Officiers Generaux le firent prier plus instamment que jamais de se retirer, & de ne paroître plus dans les troupes. Il eut beau representer qu'il étoit contre sa gloire de demeurer dans l'oisiveté, pendant qu'on combattoit pour lui; qu'un Roy dans l'état où il étoit n'ayant de ressource à sa mauvaise fortune, que le bon succès de la guerre, la devoit regarder comme sa grande affaire, qu'il ne devoit pas tellement abandonner aux soins d'autrui, qu'il n'y donnât lui-même les siens. Malgré toutes ces remontrances, il

1650.

convint au Roy de ſe retirer, les Officiers
1650. menaçant de l'abandonner s'il perſiſtoit à vouloir demeurer. Ils pouſſerent les choſes encore plus loin. Ils firent de grandes perquiſitions, pour ſçavoir qui avoit averti le Roy du danger où étoit l'armée, & caſſerent près de trois mille hommes, qu'ils ſoupçonnerent de n'être pas aſſez attachez à leur cabale ; les regardant comme des Malignans, avec leſquels les gens de bien ne devoient point avoir de commerce.

Le Roy eſpera que la perte de la bataille de Dumbar feroit ouvrir les yeux aux Miniſtres, & à ceux des Puritains qui gouvernoient, pour connoître leur mauvaiſe conduite, pour en uſer mieux avec lui, & réünir dans un même corps toutes les parties de l'Etat ſous leur Chef légitime & naturel. En effet on crut quelque temps voir dans l'eſprit des Ecoſſois quelque diſpoſition à en venir là : mais cette eſperance s'évanouït bien vîte. A peine les Preſbyteriens vaincus avoient-ils repris leurs eſprits, qu'ils reprirent leurs entêtemens : le Roy fut moins bien traité que jamais, les autres factions plus mépriſées, & la deſunion plus univerſelle. Les Seigneurs des montagnes en furent ſi indignez, qu'ils envoyerent inviter Charles à venir ſe retirer parmi eux. Ce Prince qui ſentoit enfin ſa patience pouſ-

ſée à bout, y conſentit, & s'échappa ſous prétexte d'aller à la chaſſe, n'ayant que trois perſonnes avec lui, avec leſquelles étant allé trouver le Vicomte des Dupes, il demeura caché chez lui, en attendant qu'il fut informé par des perſonnes affidées, qu'il envoya exprès vers le Nord, de la bonne volonté & des forces de ceux qui l'avoient appellé. Cette retraite conſterna ceux en qui l'amour de la patrie & la crainte du joug Anglois n'avoit pas été étouffée par l'entêtement du Puritaniſme. On s'aſſembla, on délibera, un Anglois découvrit à propos où le Roy s'étoit arrêté, quelques mutins dirent qu'il le falloit laiſſer aller; mais les gens ſages prévalurent, jugeant que les mêmes raiſons qui avoient fait appeller ce Prince, le devoient faire rappeller. Ils dépêcherent Mongommery, pour l'aller trouver chez des Dupes, le conjurer de revenir, & lui promettre qu'on changeroit la conduite qui lui avoit déplû, d'une maniere à ne lui donner deſormais nul ſujet de plainte. 1650.

Mongommery fit ſa commiſſion promptement & avec ſuccès. Il fit tant de diligence, qu'il arriva chez des Dupes avant que le Roy en fut parti. Là il ſe jetta à ſes pieds, & lui repreſenta fortement que ſa retraite ruinoit ſes affaires, en ruinant celles de la Nation; qu'en ſe ſéparant du

Parlement, au lieu d'être le lien des par-
1650. tis, il alloit devenir Chef du plus foible, lequel abuſant de l'honneur d'être commandé par ſon Souverain, prendroit une nouvelle audace, & feroit une guerre civile dans un temps où l'on avoit peine à en ſoûtenir une étrangere ; qu'il y perdroit plus que les autres, qu'il s'agiſſoit de conſerver ſon heritage naturel, & la derniere de ſes reſſource ; qu'on voyoit bien qu'il avoit ſujet d'être mécontent, qu'on lui en demandoit pardon ; qu'il revint, & qu'il trouveroit un changement de procedé, qui effaceroit juſqu'au ſouvenir de celui dont il ſe plaignoit. Le Roy eut peine à faire ce pas, qui pouvoit être regardé comme un effet d'une legereté d'eſprit, peu convenable à ſon caractere: mais le grand interêt qu'il avoit à ne ſe pas deſunir du gros de la Nation, & la parole que Mongommery lui donna, de la part du Parlement, de l'entiere ſoumiſſion qu'on auroit pour lui, le détermina au retour.

Il fut reçû avec beaucoup de joïe, & il reconnut en effet qu'on vouloit changer de conduite avec lui. Ce changement ne fut pas neanmoins tout d'un coup ſi univerſel, qu'il ne s'élevât une nouvelle cabale ſous le nom de Rémontrans, qui lui donna de l'exercice, & mit tout ſon parti en peril. Un Colonel nommé Strau-

ghan, qui commandoit quatre mille chevaux, avec un autre nommé Karre, parut être le principal Chef de cette faction. 1650.
Comme le Roy mettoit tous ses soins à réünir la nation, & à faire en sorte qu'on ne distinguât plus le Puritain du Malignant, pour joindre les forces des uns & des autres contre leur ennemi commun, il avoit deja moyenné quelque accord entre les Presbyteriens & les Montagnards. On avoit admis ceux-ci dans le service, & quelques Anglois même avec eux, sous certaines conditions qu'ils avoient bien voulu accepter; lorsque Cromvel, attentif à tout, se servit de la conjoncture, pour faire honte aux Puritains de s'être relâchez de leurs maximes, & d'être en societé avec les ennemis de Dieu, sous un Roy sans religion, qui admettoit à son service jusqu'aux Catholiques Romains. Ces reproches, adroitement tournez dans des écrits que le General Anglois prit soin de faire faire & de répandre, eurent l'effet que je viens de dire. Quelques Ministres, ou fanatiques ou mal intentionnez pour le Roy, prirent d'abord ces sentimens, & les inspirerent ensuite aux autres. Diverses personnes y entrerent, & presque tout le corps de troupes que commandoient Karre & Straughan. Ceux-ci se plaignirent par un écrit, qui fut nommé la Remontrance, qu'on avoit attiré

le malheur de la défaite de Dumbar, &
1650. de la prise d'Edimbourg, en recevant inconsiderément dans la societé des Fidelles le Roy & ses Malignans, sans qu'ils eussent donné de marques d'une solide conversion. Le Parlement fut embarrassé à appaiser cette révolte, & si Karre eût été de l'humeur de son Collegue, cette étincelle de discorde alloit causer un grand incendie. Heureusement on trouva Karre ou éloigné de la rebellion, ou facile à rentrer dans le devoir. Il courut des bruits desavantageux à sa fidelité, mais il y a apparence qu'il s'en justifia, ou que s'il fut ébranlé, on le retint, & on lui pardonna d'avoir chancelé. Quoi qu'il en soit, il fut l'instrument dont on se servit, pour remettre dans la soumission les troupes qu'il commandoit, & si Straughan ne se fût sauvé auprès de Cromvel, qui l'avoit séduit, Karre avoit ordre de l'arrêter, & de le conduire à saint Jonsthon, où étoit le Roy & le Parlement.

Cette sédition appaisée, Charles eut sujet d'être content de la conduite des Ecossois, qui pour lui donner de solides marques de l'attachement qu'ils avoient pour lui, le couronnerent solemnellement
1651. à Scone au mois de Janvier de l'année mil six cens cinquante-un. Ils celebrerent sa naissance peu de jours après, & ce qui fut de plus essentiel, ils abolirent par une ordonnance

ordonnance authentique du Parlement, jusqu'aux noms odieux des factions qui 1651. les avoient jusques-là divisez, pour concourir tous desormais, sans distinction de Puritains, de Malignans, d'Ecossois, d'Anglois au rétablissement du commun Monarque.

C'étoit bien tard se reconnoître. Pendant ce temps-là les Anglois avoient pris des postes importans; & le fort château d'Edimbourg, n'esperant plus d'être secouru après plus de trois mois de siege, s'étoit rendu à composition. L'Etat neanmoins ne laissa pas de tirer deux grands avantages de la réünion de ses forces, dont l'un fut d'arrêter Cromvel pendant l'hyver au-deçà du Forth, l'autre de donner le temps au Roy de former à son tour des desseins, & de lever des troupes pour les executer.

Une grande maladie de Cromvel, causée par le chagrin qu'il eut, que les pluyes lui eussent fait perdre l'occasion de prendre Sterling, ne contribua pas peu au loisir qu'eurent le Roy & le Parlement de faire les préparatifs de la campagne suivante, qu'on jugea devoir être vive, & qui le fut en effet beaucoup.

Cromvel fut plûtôt prêt à agir selon son plan, que le Roy selon le sien: mais le Roy fut pourtant en état d'empêcher que Cromvel n'agît avec un aussi prompt suc-

cès, que ce General se l'étoit promis. L'ar-
1651. mée Royale étoit la plûpart composée de nouveaux soldats, le reste de ceux qui étoient échappez de la défaite de Dumbar, ayant peri dans une occasion, où Lambert avoit battu Karre. Pour aguerrir cette milice, & l'accoutumer peu à peu, Charles alla camper à Torvod, lieu assez proche de Sterling, & sçût si bien s'y retrancher, que Cromvel, qui l'y vint chercher, ne put engager ses troupes au combat. Si chacun eut gardé ses postes aussi habilement que le Roy, l'activité de l'Usurpateur eût eu le temps de se rallentir, & les troupes Ecossoises croissant tous les jours, les Anglois eussent trouvé des digues qui eussent arrêté leurs conquêtes, & peut-être fait changer la fortune. Mais ceux qui gardoient les bords du Forth du côté de la Province de Fife, ne firent pas si bien leur devoir. Ovverton, Colonel Anglois, passa le fleuve à son embouchure, sans y trouver que peu de résistance, & se retrancha sur le rivage avec environ deux mille hommes, qu'il avoit menez avec lui, jusqu'à ce que Lambert l'eût joint avec un pareil nombre de troupes. Là le Chevalier Brovvn & le Major Holburne leur étant venu tomber sur les bras avec environ quatre mille hommes, il y eut entr'eux un furieux combat, & assez longtemps disputé : mais enfin les Anglois

vainquirent, deux mille Ecoſſois furent tuez ſur la place, & douze cens faits priſonniers, parmi leſquels le Chevalier Brovvn mourut bientôt après de ſes bleſſures, ou du chagrin de ſa diſgrace. 1651.

Cette défaite jetta la terreur dans toutes les places voiſines. Inchergarvi, l'Iſle de Brunt, & pluſieurs autres poſtes importans ſe rendirent d'abord aux vainqueurs, ou firent peu de réſiſtance. Cromvel ſçavoit trop bien profiter des conjonctures favorables, pour laiſſer rien perdre du fruit que celle-là lui pouvoit produire. Il n'eût pas plûtôt appris les nouveaux exploits de ſes troupes, que laiſſant là l'armée du Roy, qui n'avoit fait de mouvemens que pour aller camper ſous Sterling, où il étoit encore plus difficile de l'aller attaquer qu'à Torvod, il s'avança juſqu'à ſaint Jonſthon, & quoique le Roy y eût laiſſé deux mille hommes pour le défendre, il ne laiſſa pas de l'aſſieger.

Ce fut pendant que ce General étoit attaché à ce ſiege, que Charles s'ouvrit à ſon conſeil du deſſein qu'il avoit formé d'entrer en Angleterre avec ſon armée : eſperant que la diverſion qu'il feroit de ce côté-là, délivreroit en même temps l'Ecoſſe, & cauſeroit une révolution en Angleterre. Les Ecoſſois conſentirent avec peine à cette entrepriſe hazardeuſe, & qui

en cas de mauvais ſuccès laiſſoit leur païs
1651. en proye aux Vainqueurs, mais enfin le Roy l'emporta. Après qu'il eut donné ſes ordres pour la défenſe de certains poſtes, qu'il ne crût pas pouvoir être pris par le peu d'Anglois, que Cromvel pourroit laiſſer en Ecoſſe pour conſerver ce qu'il y avoit conquis, il partit de Sterling le dixiéme d'Août à la tête de quatorze mille hommes, la plus grande partie cavaliers, que commandoient ſous lui les Ducs d'Hamilton & de Buckingham, les Comtes de Lauderdalle & de Middleton, David Leſlé, Mongommery, Wilmot, Wentvort, & d'autres Seigneurs des deux nations. Il prit la route de Carlile, & comme il marchoit à grandes journées, il fit beaucoup de chemin en peu de temps. Sa diligence neanmoins ne prévint qu'à demi celle de Cromvel. On s'étoit douté du deſſein du Roy, & ſur le bruit qui en avoit couru, ce General, qui ne négligeoit rien, avoit détaché Hariſſon & un aſſez gros camp volant, avec ordre de ſe poſter entre l'Ecoſſe & l'Angleterre, de maniere qu'il fut à portée d'obſerver la route de Charles, & en cas qu'il tournât de ce côté-là, de l'attendre à certains paſſages où il le pourroit arrêter, & donner moyen de l'atteindre à ceux qu'on envoyeroit après lui.

Ceux qui eurent ordre de prévenir, &

ceux qui furent commandez pour ſuivre, s'aquitterent également bien de leur commiſſion. Lambert, qui conduiſoit ceux-ci, fit une marche ſi prompte & ſi vive, qu'il joignit l'arriere-garde du Roy au pont de Varington ſur le Merſey, où Hariſſon s'étoit poſté pour lui diſputer le paſſage. Il y eut là un combat fort bruſque, mais le Roy en eut l'avantage, ayant paſſé ſur le ventre à Hariſſon, & ôté à Lambert l'envie d'aller plus avant. Depuis ce ſuccès, rien ne retarda la marche de l'armée Royale. On laiſſa les Villes qui ne ſe rendirent pas, on s'aſſura de celles qui voulurent bien ſe rendre, & de ce nombre fut Worcheſtre, où le Roy fixa ſa demeure & fit repoſer ſon armée, qui avoit merité ce repos par une marche ſans interruption de plus de cent lieuës de païs. 1651.

Pendant que le ſoldat ſe repoſoit, le Roy & les Officiers Generaux s'occupoient à remuer les reſſorts qui font les révolutions en Angleterre. Le Roy écrivit au Maire de Londres une lettre, portant Amniſtie generale de tout le paſſé pour tous les rebelles, horſmis pour ceux qui avoient fait mourir le feu Roy. Par cette même lettre ce Prince exhortoit paternellement ſon peuple à retourner à ſon devoir. En même temps il fit publier aux environs de Woecheſter une ordonnance, par laquelle il. njoignoit à tous ſes ſujets

1651. qui étoient en âge de porter les armes, de se trouver auprès de lui, pour lui aider à recouvrer l'heritage de ses ancêtres envahi par des parricides

Ni les lettres ni l'ordonnance n'eurent le succès qu'on en attendoit, & ce fut la premiere fois qu'il arriva à l'Angleterre, de demeurer stable dans une si belle occasion de changer. La lettre du Roy fut si mal reçûë à Londres, qu'on la fit brûler par la main du Bourreau, & l'ordonnance eut si peu d'effet, qu'à peine produisit-elle à Charles de quoi remplacer deux mille hommes, qui lui étoient morts de fatigue, ou qui l'avoient deserté en chemin. François Baron de Talbot, fils aîné du Comte de Shrevvsbury, digne par-là d'un nom si celebre, fut de ceux qui le vinrent trouver avec soixante cavaliers. Le Comte de Derby lui en amenoit quinze cens de l'Isle de Man, mais il trouva à Manchester un parti de Parlementaires composé de troupes mieux aguerries que les siennes, qui étoient nouvellement levées : il en fut attaqué, défait, blessé, & à peine pût-il s'échapper par des bois & par des chemins détournez, pour venir offrir au Roy, au défaut de ses troupes, sa bonne volonté & sa personne. Diverses choses concoururent à cette tiedeur du peuple Anglois pour la bonne cause, & le rendirent constant dans le mauvais parti,

malgré ſon inclination à changer : mais rien ne contribua davantage à empêcher 1651.
une révolution qui paroiſſoit être en ſi beau chemin, que l'activité de Cromvel. Il avoit appris à ſaint Jonſtons, qui venoit de ſe rendre à lui, l'entrée du Roy en Angleterre. Cette place eſt aſſez avant dans l'Ecoſſe, cependant en très-peu de jours toute la vaſte étenduë de païs, qui eſt entre cette Ville & Londres, reçût les ordres de ce General. Outre Lambert & Hariſſon; Fleedvod, Deane, Gray de Groſby, Deſboroug, & divers autres officiers formez de ſa main, ſe mirent en campagne, & agirent chacun de leur côté. C'étoit par tout le même eſprit, la même vigueur, la même diligence, la même adreſſe à contenir les peuples, le même art pour inſpirer aux ſoldats du zele pour la mauvaiſe cauſe. Pendant que chacun de ces officiers aſſembloit à Cromvel de grands corps de troupes, lui-même, après en avoir laiſſé un d'environ ſix mille hommes à Monk, pour continuer la guerre d'Ecoſſe, accourut promptement en Angleterre pour raſſurer le Parlement, que l'approche du Roy avoit effrayé, & arrêter les mouvemens du peuple de Londres, toûjours moins favorable à ceux qui gouvernent, qu'à ceux qui diſputent le gouvernement. Tout fut calme aux approches de Cromvel, & Londres témoigna

1651. tant de zele pour maintenir cet Usurpapateur, qu'il en sortit une juste armée, qui l'alla trouver au rendez-vous. La jonction de toutes les forces du parti rebelle se fit au conflans de la Thame & de la Saverne, où Fleedvod & le Major Deane firent passer l'eau à leurs troupes, qu'ils avoient amenées d'Upton, & allerent rencontrer celles que Cromvel amenoit de WARVIK, ne faisant guéres moins tous ensemble de soixante mille combattans.

Quelque grosse que fût cette armée, elle étoit moins redoutable par le nombre, que par le zele dont elle étoit animée pour la cause qu'elle soûtenoit. On accusa celle du Roy d'être plus tiede pour ses interêts. Quelques-uns même firent courir le bruit, que les Ecossois l'avoient trahi. Ils s'en défendirent par des écrits publics, qui prouvoient à la verité qu'ils ne l'avoient pas trahi, mais qui ne prouvoient pas assez bien qu'ils ne l'eussent pas abandonné, & ce blâme tomba particulierement sur la cavalerie.

Cromvel ne perdit point de temps. Il n'eut pas plûtôt reconnu la disposition des troupes Royales campées aux environs de la Ville, qu'il resolut de les combattre. Ce fut le treiziéme jour de Septembre qui avoit été si fatal aux Ecossois l'année précedente par la bataille de Dumbar, que

Cromvel,

Cromvel, plus fort que le Roy des deux tiers, attaqua son camp. Il commença par 1651.
le pont de Povik, qui étoit gardé par Mongommery, homme capable de le bien défendre; mais une blessure qu'il y reçût, & qui le mit hors de combat, ota le courage à ses soldats. Ils lâcherent pied, & ce poste fut emporté en fort peu de temps. Ce mauvais succès fit prendre au Roy la résolution de sortir lui-même, & d'attaquer l'ennemi à son tour. Ce fut au bois de Peryanne, qui est de l'autre côté de la Ville, qu'il alla fondre sur les Parlementaires avec son infanterie qui y fit fort bien son devoir. D'abord il gagna le canon; s'il eut eu plus de cavalerie, ou que celle qu'il avoit eut mieux combattu, il auroit mis l'armée Angloise dans un desordre capable de causer une déroute. Le peu de fermeté de la cavalerie Ecossoise, empêcha que le Roy ne profitât de ces momens qui ne reviennent point, quand on les a une fois manquez. Il fut obligé de se retirer vers la Ville, où ayant rallié les fuyards, il les remena au combat pour empêcher les ennemis d'entrer dans la Ville avec eux. On eût encore pû la sauver, si la cavalerie de Leslé, qui n'avoit que très-peu souffert, n'eût refusé au Roy de retourner. Alors le Comte de Cleveland, Jacques Hamilton, Carlis & d'autres de ceux qui étoient autour du Prin-

ce, & qui s'interessoient le plus à sa
1651. conservation, voyant l'affaire desesperée le prierent de se retirer pendant qu'il étoit encore temps, & pour lui en donner le loisir, formerent un petit escadron, avec lequel ils arrêterent encore quelques momens les vainqueurs à la porte de Sudburi. Charles, persuadé par ses amis, s'étoit retiré à propos. A peine avoit-il disparu, que Fleedvod entrant dans la Ville par un endroit qu'apparemment le desordre avoit fait abandonner, obligea ceux qui combattoient encore de se retirer dans un fort, où ayant refusé de se rendre à la premiere sommation, ils furent forcez & passez au fil de l'épée. Ainsi finit la journée de Worchester, où par une victoire décisive, le tyran de l'Angleterre ne laissa plus au legitime Souverain d'autre esperance de remonter sur son trône, que dans la protection de celui qui n'a besoin que de son bras, pour faire & détruire ce qu'il lui plaît. Trois mille morts sur le champ de bataille, cinq mille prisonniers, le reste dissipé, ne laisserent plus au Roy de parti à prendre que celui de sortir du Royaume, & ce n'étoit pas même une affaire aisée : Cromvel ayant tout mis en œuvre pour empêcher qu'il n'échapât, jusqu'à défendre, sous peine de la vie, de l'assister & de lui donner retraite, & à promettre une grosse somme d'argent à

ceux qui le découvriroient. Les perils que courut ce Prince, les avantures qu'il eut dans cette fuite, font un trop bel effet dans l'Histoire de la Révolution que j'écris pour y être omises. Je les raporte sur les memoires & sur le récit de gens dignes de foi, à qui il les a racontées lui-même. 1651.

Charles étoit sorti de Worchester accompagné de cinquante cavaliers, dont étoient le Duc de Buckingham, les Comtes de Derby & de Lauderdalle, les Barons Talbot & Wilmot. Leslé l'avoit joint avec sa cavalerie, qu'il prétendoit remener en Ecosse: mais soit que le Roy ne crût pas qu'il pût executer ce dessein, soit qu'il fût rebuté des Ecossois, après avoir passé avec eux le pont de Barbon, il s'en sépara, & s'éloigna le plus qu'il pût de Worchester & des ennemis. Tandis qu'il en fut assez proche pour être pris pour un Royaliste, fuïant après la bataille perduë, il conserva son escadron, afin de n'être pas exposé aux insultes des païsans & à la brutalité des soldats qui se seroient écartez pour piller. Quand il fut hors du peril, son embarras fut de chercher une retraite, où il pût prendre en assurance un peu de repos, & des mesures pour sortir du Royaume, s'il n'y pouvoit demeurer sans être connu. Il en parla au Comte de Derby, qui lui dit qu'a-

près sa défaite par Lilburne dans le Comté de Lancastre, & une assez longue fuite,
1651. il s'étoit trouvé dans un lieu où un païsan qui avoit plusieurs freres, tous aussi officieux que lui, l'avoit caché avec tant d'adresse, que personne ne s'en étoit apperçû; que ce lieu s'appelloit Boscobel, peu éloigné d'où l'on étoit, étant à l'entrée du Comté de Schrop; que ce païsan avoit nom Penderel, homme à sa mode discret, avisé, ne manquant pas d'intelligence, d'une probité infléxible, mais au reste Catholique Romain. Cette derniere qualité ne fut pas celle qui contribua le moins à déterminer le Monarque errant, à la retraite de Boscobel. Plus d'un exemple l'avoient convaincu que l'éducation Catholique inspire une fidelité pour les Rois, que l'on ne voit pas dans les Sectes, & les services que les Penderels lui rendirent à Boscobel, lui en furent un nouveau témoignage. Un homme de la troupe du Roy nommé Gifford, qui étoit du païs, s'étant mis devant pour servir de guide, on arriva le soir bien tard à la porte de Witlad, ancien Monastere de Religieuses de Cîteaux, où demeuroit un des Penderels. Boscobel n'en est pas loin, mais il y a apparence que le Roy n'y voulut pas aller descendre, pour ne pas donner connoissance de sa retraite à tant de gens. On arrêta à Witlad, où le

;omte de Derby ayant envoyé chercher 1651.
)n hôte Guillaume Penderel & Richard
on frere, leur mit le Roy entre les mains,
prés leur avoir confié le ſecret de ſa dé-
aite & de ſa fuite, & leur avoir bien fait
romettre qu'ils l'aſſiſteroient de tout leur
ouvoir. Ces précautions priſes, le Roy
ongédia ſon eſcorte qui vouloit aller re-
indre Leſlé, & ne retint que Wilmot,
'il envoya ſur le champ à Londres, où
étoit réſolu de l'aller trouver. Il lui
onna pour guide Jean Penderel, troiſié-
ie frere de celui chez lequel il alloit lo-
er.

Après que Charles eut donné ſes ordres,
s'abandonna entierement à la diſcretion
es Penderels, qui lui couperent les che-
eux, lui noircirent le viſage & les mains,
: le vêtirent d'un vieux habit qui le dé-
uiſoit aſſez bien; enſuite de quoi, ſans
erdre de temps, au lieu de le mener à
oſcobel, ils l'allerent cacher dans un
ois, où ils lui firent une cabane qui fut
ſa demeure durant pluſieurs jours.

Dieu, dont la Providence veille d'une façon particuliere à la conſervation des Rois, avoit bien inſpiré les Penderels de retirer Charles du Monaſtere de Witlade. A peine en étoit-il ſorti, qu'une compagnie de ſoldats y étant entrée, viſita juſqu'aux endroits les plus cachez, & l'on apprit d'eux que Cromvel n'avoit pas eu plûtôt

1651. achevé la grande journée de Worchester qu'il avoit envoyé par tout de semblables troupes pour chercher le Roy. La pluïe empêcha celle qui étoit venuë à Witlad de s'écarter aux environs, & donna le moyen au Roy de prendre plus tranquilement le peu de nourriture & de repos que lui pûrent procurer ses hôtes dans le lieu sauvage où ils l'avoient conduit. Richard Penderel lui alla chercher une oreiller dans sa maison, & prit en passant une femme de ses parentes à qui il se fioit, pour lui apporter du laitage, du beurre & des œufs à manger. Le Roy fut surpris de la voir, & ne sçachant pas si Penderel lui avoit confié son secret, il lui demanda pour s'en éclaircir, comment elle pourroit se résoudre à être fidelle à un homme qui avoit été du parti du Roy? La femme ne s'expliqua pas si elle sçavoit le secret ou non; mais elle répondit au Roy, qu'elle lui seroit fidelle jusqu'à la mort, & dit ces paroles d'un air où le cœur avoit tant de part, que Charles cessa de la craindre, & fit de ce qu'elle lui avoit apporté un repas rustique, que le besoin lui rendit plus délicieux qu'aucun qu'il eut fait de sa vie.

Après que le Roy eut mangé & ensuite dormi quelque temps, il résolut à son réveil de passer au païs de Galles, où il avoit des amis chez qui il pouvoit de-

meurer ſeurement, juſqu'à ce qu'on eut trouvé occaſion de le faire conduire à Londres, où Wilmot le devoit attendre. Dans ce deſſein, il demanda à ſes hôtes s'ils ne connoiſſoient point quelqu'un ſur le rivage de la Saverne, qui le voulut cacher dans ſa maiſon juſqu'à ce qu'il pût paſſer l'eau ; à quoi Richard lui ayant répondu qu'un nommé Wolph qui demeuroit à Madlay, lui rendroit volontiers ce petit ſervice, & que c'étoit un homme dont il lui répondoit, le Roy prit la réſolution de partir dès la nuit ſuivante, & ſe mit en effet en chemin, ſuivant à pied Richard Penderel qui lui voulut ſervir de guide. 1651.

Ils n'avoient guéres que deux lieuës à faire, mais la nuit étoit fort obſcure, & le chemin n'étoit pas aiſé. Une avanture le rendit même encore plus difficile au Roy. Comme ils paſſoient par un moulin, le meûnier entendant ouvrir une barriere qui fermoit le pont ſur lequel on paſſoit le ruiſſeau, ſortit bruſquement du logis, & leur demanda d'un ton menaçant où ils alloient à une heure induë, & comme ils continuoient toûjours à vouloir ouvrir la barriere ſans répondre au meûnier, il courut vers eux, & cria : *arrête*. Alors Penderel laiſſant là le pont, paſſa tout au milieu de l'eau, & le Roy le ſuivit au bruit que faiſoient ſes habits moüillez, ne le pouvant preſque plus

voir. L'obſcurité empêcha que le meû-
1651. nier ne les ſuivît, outre que c'étoit un gros homme qui ne ſe remuoit pas aiſément. Ils arriverent ainſi à Madlay, où Penderel ayant confié le ſecret du Roy à Wolph, ce fidele ſujet n'omit rien pour rendre à ſon Prince tout le ſervice qu'il pouvoit exiger de lui. Après l'avoir caché le mieux qu'il pût, il alla lui-même ſur le bord de l'eau pour voir la diſpoſition des choſes; mais il trouva tout le rivage tellement obſedé de ſoldats, qu'il s'en retourna réſolu de détourner le Roy de tenter un paſſage ſi dangereux. Charles le crut, & s'en revint avec ſon guide à Boſcobel. Il alla droit à la forêt, & demeura dans ſa cabane, pendant que Richard alla voir s'il ne paroiſſoit point de troupes Parlementaires aux environs. Richard trouva en faiſant ſa ronde un homme qui ſurprit agreablement le Roy. C'étoit Carlis, l'un de ces braves gens, qui pour donner le temps à ce Prince de ſortir de Worcheſter, & de ſe ſauver, étoient allez arrêter l'ennemi à la porte de Sudburi, d'où après avoir ſoutenu courageuſement le combat auſſi long-temps qu'ils l'avoient cru neceſſaire pour favoriſer la retraite du Roy, chacun avoit pris ſon parti, les uns de fuïr, les autres de ſe rendre. Carlis étoit de ceux qui avoient fuï. Il étoit des environs de Boſcobel,

& connoissoit les Penderels ; il leur étoit venu demander quelque assistance dans son malheur. Le Roy s'étoit foulé un pied, & y sentoit une douleur violente. Pour y trouver quelque remede, il vint la nuit à la maison des Penderels : mais il n'y fut qu'autant de temps qu'il lui en fallut pour se faire étuver le pied, & manger ; ensuite de quoi il s'en retourna avec Carlis dans la forêt, où Penderel, qui ne croyoit jamais son hôte assez en seureté, le fit monter sur un gros arbre, dans lequel il se trouva une branche assez grosse pour avoir un creux capable de le loger, & encore Carlis avec lui. Il y dormit entre les bras de cet Officier fidele, & n'en descendit que pour occuper la cache d'Huddleston, Prêtre Catholique, que les Penderels tenoient chez eux, & qui rendit aussi au Roy dans cette occasion des services essentiels, dont ce Prince se souvint toute sa vie.

1651.

Il étoit difficile que Charles fût longtemps à Boscobel sans être découvert. Je ne sçai quel bruit s'étoit répandu qu'il étoit dans ces quartiers-là, & un jour un des Penderels étant allé pour quelque affaire dans un village des environs, il y trouva des gens de guerre, dont l'Officier, sçachant d'où il venoit, le questionna fort sur le sujet du Roy, & lui promit une grande recompense, s'il lui pou-

voit donner quelque indice qui lui pût
1651. faire découvrir où ce Prince s'étoit retiré. Penderel ne se démentit point du vertueux sang, dont il étoit né dans cette occasion délicate. Il garda le secret à son Roy : mais Charles jugeant bien par le recit de cette avanture, qu'il n'étoit pas trop seur pour lui de demeurer plus longtemps dans un lieu, où ses ennemis le soupçonnoient, résolut de l'abandonner, & de chercher retraite ailleurs. Celui des Penderels qui étoit parti pour conduire Wilmot à Londres, lui en indiqua une autre à son retour, ayant raporté que les chemins de Londres les plus écartez, & les moins connus, étoient si pleins de gens de guerre, que le Baron n'avoit pû passer; qu'il s'étoit arrêté à Mosley chez un Gentilhomme, nommé Witgrave, où il étoit en seureté, en attendant que les chemins fussent plus libres pour aller plus loin.

A cette nouvelle le Roy, à qui l'empressement qu'il voyoit dans ses ennemis pour le trouver, avoit fait changer le dessein qu'il avoit eu d'aller à Londres, en celui de sortir du Royaume le plus promptement qu'il pourroit, se fit conduire chez Witgrave, où il dit adieu aux Penderels, qui l'avoient escorté jusques-là avec le mari de la Païsanne, qui lui avoit porté à manger le premier jour qu'il fut dans le bois.

Le Roy trouva Wilmot à Mosley, mais le plaisir qu'ils eurent de se rejoindre fut 1651. troublé par un grand peril, qui les menaça de près tous deux. Ils n'avoient pas encore eu le temps de déliberer sur la route, & le parti qu'ils devoient prendre, qu'une compagnie de soldats parut devant la maison de Witgrave, en résolution d'y entrer. La résistance étoit hors de saison. Witgrave fit cacher ses hôtes, & ouvrir en même temps ses portes avec un air si asseuré, qu'il ôta aux soldats l'envie de faire une plus exacte recherche. Ce même jour Charles apprit qu'on en avoit fait une nouvelle dans le Monastere de Witlad, où le Chef de la troupe avoit plusieurs fois porté le pistolet à la gorge de celui des Penderels, qui habitoit cette maison, pour l'obliger à lui déclarer où s'étoit retiré le Roy.

Le peril augmentant ainsi de jour en jour pour le Monarque, il résolut de s'approcher le plus près qu'il pourroit de la mer, pour être à portée de s'embarquer à la premiere commodité. Ayant communiqué ce dessein à Witgrave, & à un voisin de ce Gentilhomme, nommé Laney, homme seur, celui-ci se chargea volontiers de faire conduire le Roy vers Bristol, & pour concerter ce voyage l'emmena chez lui à Bentley. Laney avoit une sœur fort habile fille, qui avec permission du

Roy ayant été admiſe au ſecret, trouva
1651. un expedient pour aller à Briſtol, qui plût à ce Prince, & qui réüſſit. Elle avoit proche de cette Ville, dans un lieu qu'on nomme Norton, une parente ſur le point d'accoucher. Sous prétexte d'aller aſſiſter cette parente, la fille monta en croupe derriere le Roy, qu'elle déguiſa de nouveau, & qui paſſa pour ſon valet. Une femme à cheval derriere un autre homme la ſuivoit par bien-ſéance, & Wilmot les accompagnoit, menant des chiens, & portant un oiſeau comme un chaſſeur de profeſſion.

Durant ce voyage, qui ne fut que de trois jours, le Roy eût diverſes avantures, dont quelques-unes le divertirent, d'autres lui donnerent de l'inquietude. Il n'avoit guéres fait que deux lieuës, lorſque ſon cheval s'étant déferré, il alla lui-même au premier village pour lui faire remettre un fer, ne voulant pas démentir le perſonnage qu'on lui avoit donné à faire. Comme il tenoit le pied du cheval, le Maréchal lui demanda des nouvelles, & ſi le Roy n'étoit pas pris. Charles répondit ſans s'étonner, qu'il n'en avoit pas oüi parler, & qu'il y avoit apparence que ce Prince étoit retourné en Ecoſſe. *Je ne le croi pas*, repliqua le Maréchal, *je m'imagine bien plûtôt qu'il eſt caché en Angleterre: quelque part qu'il ſoit, je voudrois le ſavoir;*

le Parlement a fait publier qu'on donneroit mille livres ſterlin à quiconque le découvriroit. 1651.

Cette ennuyeuſe converſation finit avec l'ouvrage de l'artiſan, lequel étant fait, le faux valet remit en croupe ſa maîtreſſe, & continua ſon chemin juſques proche d'Evetham; où ſur le point de paſſer l'Avon dans un gué à un quart de lieuë du village, quelqu'un de la troupe apperçût des chevaux ſellez, qui paroiſſoient de l'autre côté de l'eau. Le Roy étoit d'avis de paſſer, mais celui qui menoit la compagnie ne le jugea pas à propos. On prit un détour, mais on n'y gagna pas: on n'en eut que plus de ſujet de craindre, le Roy & ſa Compagnie s'étant trouvez à deux ou trois cens pas de-là à la vûë des mêmes ſoldats, qu'ils avoient voulu éviter. On en fut quitte pour la peur. Le Prince paſſa hardiment, & ſon équipage parut ſi naturellement celui d'une famille de campagne, qui faiſoit une viſite dans ſon voiſinage, que ces ſoldats, qui le cherchoient, n'eurent pas le moindre ſoupçon que ce fût lui.

Ce fut parmi ces avantures, & beaucoup d'autres à peu près ſemblables, que Charles arriva à Norton. On l'y regarda comme un valet, mais afin neanmoins qu'il fût bien couché, & qu'on le traitât mieux que les autres, la Dame qui paſſoit

pour sa maîtresse feignit qu'il avoit la fié-
1651. vre tierce, & le fit coucher dans un cabinet où elle lui fit faire un bon lit, & en même temps porter à manger. Cette feinte donna le plaisir à Charles de reconnoître qu'en ce canton-là on avoit l'ame assez Royaliste. Un Medecin l'étant venu voir, & ne le trouvant guéres malade, lui porta la santé du Roy, & l'obligea de lui faire raison. Le lendemain lorsqu'il déjeûnoit, un homme qui venoit, disoit-il, de l'expedition de Worchester, où il assuroit avoir vû le Roy, donna quelque inquiétude à ce Prince, dans la crainte qu'il ne le reconnût : mais Charles eut bientôt découvert que ce qu'il disoit étoit faux, quand l'ayant questionné sur la taille & sur la figure du Roy, qu'il assuroit avoir vû vingt fois, il lui eut répondu brusquement : *Il est quatre doigts plus grand que vous.*

Pendant que Charles se rassuroit contre la crainte que cet homme évaporé lui avoit donnée, un autre plus consideré le reconnut malgré son déguisement. C'étoit un nommé Pope, maître d'hôtel du Gentilhomme, chez qui il étoit, qui ayant servi autrefois sous lui, lorsqu'il n'étoit que Prince de Galles, se remit assez tous ses traits pour ne s'y méprendre pas. Il attendit à s'expliquer à lui touchant le secret qu'il avoit découvert, qu'ils fussent tous

deux ſans témoins. Alors ſe jettant à ſes pieds ; *C'eſt vous-même*, lui dit-il, *Sire ; je ne vous ai pas long-temps méconnu, & ce ſeroit auſſi inutilement que vous me celeriez qui vous êtes, que vous pouvez ſeurement me le dire. Mais penſez que d'autres que moi peuvent avoir ce diſcernement, & hâtez-vous de vous dérober aux recherches de tant de gens, qui ne tâchent à vous découvrir que pour vous perdre. Si je puis vous ſervir à cela, je m'eſtimerai bien-heureux. Eprouvez mon zele, & comptez ſur une exacte fidelité.* Le Roy fut ſurpris & embarraſſé de cette nouvelle avanture. Il voyoit un peril égal à ſe confier à un inconnu, & à marquer de la défiance à un homme qui ſe pouvoit éclaircir. Dans cette perplexité, l'air ſincere de la perſonne qui lui parloit, le détermina à s'ouvrir. L'évenement fit voir qu'il en avoit bien jugé. Pope rendit de grands ſervices au Roy, & ce ne fut pas un de ceux qui contribua le moins à ſon évaſion. Ce fut lui qui lui ſuggera la maiſon de Windham, où ce Prince paſſa dix-neuf jours en aſſez grande ſeureté, en attendant qu'on lui eût trouvé une occaſion pour s'embarquer.

1651.

Ce n'étoit pas une choſe aiſée, dans les précautions qu'on prenoit pour ne point embarquer de gens inconnus ; il étoit même dangereux de ſe préſenter, les maîtres des vaiſſeaux & des barques ſoup-

çonnant tous ceux qu'ils ne connoissoient
1651. pas, d'être le Roy, & craignant les peines portées par les édits du Parlement contre ceux qui ne le découvriroient pas. Il courut un bruit de sa mort, qui auroit assuré sa vie s'il eût duré un peu plus long-temps; il l'apprit par le son des cloches, & par les réjoüissances publiques, qu'on en fit dans les bourgades voisines, du lieu où il étoit caché; mais ce bruit s'évanoüit trop vîte, & ne diminua point la difficulté que trouvoit Charles à s'embarquer.

Ce Prince eut un double bonheur, assez rare dans l'état fâcheux où il étoit au temps dont je parle; l'un que parmi tant de personnes, la plûpart de basse naissance, qui avoient connoissance de son secret, aucune ne le decela, & ne fut tentée de gagner ce que le Parlement promettoit à ceux qui le découvriroient; l'autre que ce grand nombre de confidens le servoient tous avec affection, & n'omirent rien pour le soustraire aux recherches de ses ennemis. Windham se donna pour cela tous les mouvemens, qu'inspire un grand zele à un sujet vertueux pour le service de son Roy. Il y avoit quelque temps qu'un Marchand nommé Esden, avoit fait passer la mer à Mylord Barklay, qui fuyoit la persécution des Parlementaires. Windham ne desespera pas de gagner ce négociant, qui étoit de ses amis, & de l'engager

gager à faire pour Wilmot ce qu'il avoit fait pour Barklay. Dans cette pensée, il le va trouver à Lime, où il faisoit sa demeure, & l'ayant tiré à quartier, il le conjure de vouloir rendre à un homme de qualité du parti vaincu à Worchester, le même service qu'il avoit rendu dans une pareille occasion à un autre. Il lui dit qu'il ne s'agissoit que du passage de deux hommes, Wilmot ne menant avec lui de tout son train qu'un seul valet, qu'ainsi la chose se feroit sans bruit, & n'auroit aucune suite. Esden, qui étoit officieux, n'eut pas de peine à s'engager à rendre à Windham & à Wilmot le service dont il s'agissoit, & mena sur le champ le premier à un village, nommé Charmouth, pour parler au maître de la barque, qui avoit passé Mylord Barklay. Ils le trouverent à point nommé, ils firent marché avec lui, ils prirent jour pour l'embarquement, & assignerent un lieu écarté, où se devoit trouver la barque pour prendre Wilmot & son valet. Le Roy fut ponctuel au rendez-vous, mais la barque ne parut point. On attendit assez long-temps, esperant qu'au moins le Patron auroit soin de faire avertir de ce qui causoit ce retardement. On attendit en vain : personne ne vint, & comme tout étoit à craindre, on se hâta de quitter un lieu qui n'étoit plus seur pour le Roy.

1651.

Il n'y eut ſorte d'accident, qu'on n'imagi-
1651. nât pour deviner la cauſe de ce manquement de parole, ou de ponctualité dans le Patron. Perſonne ne conjectura juſte: auſſi étoit-il difficile de s'imaginer ce qui étoit arrivé. On l'apprit d'Eſden, qui s'en informa, & l'on ſçût que la veille du jour deſtiné à l'embarquement, il y avoit une foire à Lime, où avoit été publiée l'Ordonnance du Parlement contre ceux qui cacheroient le Roy, & qui aideroient à le ſauver; que ſur cela la femme du Patron, ſçachant qu'il devoit paſſer en France des gens qu'il ne lui nommoit pas, s'y étoit fortement oppoſée, & que pour l'en mieux empêcher, elle l'avoit enfermé ſous la clef, lorſqu'il prenoit dans une chambre quelques hardes neceſſaires au voyage.

Cette nouvelle avanture obligea Charles à quitter la maiſon de Windham, ſans trop ſçavoir où ſe retirer. Il marcha du côté de Dorceſter toûjours accompagné de Wilmot; Windham & un de ſes valets nommé Peters leur ſervant de guide. Un fer, qui manqua en chemin au cheval de Mylord Wilmot, penſa faire découvrir le Roy. Ce Seigneur s'étant arrêté à faire ferrer ſon cheval, dans un bourg où ils avoient paſſé la nuit, le Maréchal dont il ſe ſervit, demanda au valet d'écurie d'où venoient ces Gentilhommes-là. Le

valet ayant répondu qu'on diſoit qu'ils venoient d'Exeter, le Maréchal repartit 1651.
qu'ils venoient de plus loin, & que les derniers fers qu'on avoit mis au cheval, qu'il venoit de ferrer, avoient été forgez du côté du Nord. Ce commencement d'entretien ayant fait faire réflexion au valet que les quatre cavaliers n'avoient point voulu que l'on deſſellât leurs chevaux, & qu'eux-mêmes ne s'étoient point couchez, il conclut de-là qu'apparemment c'étoient des gens de qualité de l'armée du Roy défaite à Worcheſter, & que ce pourroit bien être le Roy même. Sur cette conjecture, il va trouver le Miniſtre du Bourg, Parlementaire fort zelé, & lui dit ce qui lui avoit paſſé par la tête. Heureuſement ce Miniſtre étoit occupé à faire de mauvaiſes prieres, qu'il ne voulut pas interrompre : mais le bruit de cette avanture, que le Maréchal raconta de ſon côté, s'étant répandu, le Miniſtre prit feu, & avertit le Magiſtrat. On court aux armes, on fait des recherches, on envoye une compagnie ſur la route des cavaliers ſoupçonnez : le Roy étoit pris infailliblement, ſi au lieu de ſuivre le grand chemin qu'il avoit ſemblé prendre d'abord, il n'eût tourné tout court à gauche. L'hôte, qui étoit ami de Windham, & qui avoit été ſon domeſtique, lui fit ſçavoir toute l'hiſtoire, qui fut un avertiſſement

au Roy de ne rien négliger pour cacher sa
1651. marche, & de tout faire pour trouver au plûtôt occasion de passer la mer. L'un & l'autre devenoit tous les jours plus difficile, par la multitude des troupes dont toute cette côte étoit pleine, destinées pour l'Isle de Gersay. A tout moment le Roy s'en trouvoit environné, & il n'entroit pas dans une hôtellerie, qu'il n'y vît arriver des soldats, des Officiers, des compagnies entieres. On ne peut assez admirer comment il ne fut pas reconnu : un jour il craignit fort de l'être par un valet d'hôtellerie, qui lui aidoit à tirer de l'écurie les chevaux de ceux qui passoient pour ses maîtres. *Je vous ai vû*, s'écria le valet en s'adressant brusquement à lui, *& je ne croi pas me tromper ; je suis bien-aise de vous revoir.* Ces dernieres paroles calmerent un peu la crainte, que les premieres avoient causée dans le cœur du Monarque déguisé. Pour s'assurer davantage de ce que le valet vouloit dire, il lui demanda où il l'avoit vû. *Je vous ai vû*, répondit cet homme, *à Exeter durant la guerre ; j'y ai demeuré deux ans entiers.* Ce discours embarrassa le Roy, qui avoit fait la guerre à Exeter. Il paya de presence d'esprit, & repliqua d'un air dégagé, en se pressant neanmoins de monter à cheval pour suivre ses maîtres, qu'il étoit vrai, qu'il s'en souvenoit, qu'il servoit

un nommé Porter, qu'au reste il prétendoit bien qu'au retour ils renouvelleroient 1651.
connoissance. Ainsi finit un entretien, qui pour n'être pas long, ne laissoit pas d'être fort ennuyeux au Prince. Il s'en démêla heureusement, & marcha vers Salisbery, où Jean Coventry, l'un des enfans de celui qui avoit été Garde du Grand Sceau, le fit cacher chez une veuve ; en attendant que Robert Philippe, devenu son confident en la place de ceux qui l'avoient suivi jusques-là, & qu'on avoit renvoyé chez eux lui cherchoit un vaisseau à Southampton. Il en trouva un, mais par malheur une des compagnies qui alloient à Gersay survint, & s'en empara : ainsi ce fut à recommencer. Gunther lui fit trouver une barque à Shore, assez près de Portmouth dans la Province de Sussex, par le moyen d'un nommé Mansel, riche Marchand de ses amis. Le Roy vint coucher dans un lieu tout proche de cette bourgade, pour partir sans perdre de temps, dès que la barque seroit en état. Mansel y amena Tetershall, ainsi se nommoit le Patron, que Wilmot fit souper avec lui ; car il passoit toûjours pour le maître, & le Prince pour le valet.

Le commencement du repas se passa à parler du voyage qu'on devoit faire le lendemain, & Charles ne croyoit plus avoir de risques à coure que ceux du

1651. trajet, lorſque malheureuſement le Patron l'enviſagea, & le reconnut. *Vous m'avez trompé*, dit-il au Marchand en le tirant à part après le repas, *& vous vous êtes joüé à me perdre. Je connois le Roy, je l'ay vû: c'eſt un homme déguiſé en valet, & celui qui paroît ſon maître n'eſt qu'un confident de ſa fuite. Pouvez-vous ignorer l'édit qui défend de cacher ce Prince, & la récompenſe promiſe à quiconque le découvrira?* Le Marchand fit tout ce qu'il pût pour détromper le Marinier, voulant bien être trompé lui-même: car il ne douta plus dès-lors que ce valet ne fût le Roy, & il n'en devint que plus empreſſé à le faire embarquer promptement. Il conjura donc le Marinier de n'écouter point des ſoupçons qui mettoient en danger un honnête homme, & qui l'alloient jetter lui-même dans l'embarras d'un éclairçiſſement qui interromproit ſon négoce, & dont il ne tireroit de fruit que le chagrin d'avoir trahi un homme qui s'étoit confié à lui. Manſel parloit avec une action qui donna à Wilmot la curioſité de l'entendre, ce Seigneur ſe doutant bien qu'on parloit de lui, il s'approcha, & ayant appris de quoi il étoit queſtion, il ſeconda les raiſons du Marchand par tant d'argent & de promeſſes, que ſans trop détromper le Patron, il le perſuada. Il fut convenu que ce Patron

iroit ſur le champ chez lui, qu'il feroit préparer ſa barque, & qu'on partiroit le lendemain. La choſe ainſi terminée le Patron court en ſa maiſon, & demande d'un air empreſſé ſes hardes & des proviſions à ſa femme. *Vous avez grande hâte*, lui dit-elle, *pourquoi n'attendre pas à demain?* Et comme il la preſſa encore plus: *Allez*, ajoûta-t-elle, *je vois que vous allez paſſer le Roy: Dieu vous conduiſe, & lui auſſi. L'entrepriſe eſt dangereuſe; mais pourvû que vous le ſauviez, je conſens de mandier toute ma vie mon pain & celui de mes enfans.* Animé par ces mots, Tetershall donne les ordres neceſſaires pour que ſa barque fût en état de mettre le lendemain à la voile ſur les cinq heures du matin. Il fut obéï; à l'heure marquée, les matelots amenerent la barque au lieu où la devoit prendre le Roy. Wilmot s'y rendit ſuivi de ce Prince toûjours déguiſé, & de ceux qui avoient contribué à lui procurer cet embarquement: on ſe dit un adieu fort tendre, dans lequel Manſel s'approchant du Roy, lui prit la main, & la baiſant: *J'ai bien voulu*, lui dit-il, *Sire, que votre Majeſté me trompât, je prie Dieu qu'elle arrive à bon port, & qu'elle revienne bientôt regner en paix dans ſes Royaumes.* Le Roy lui répondit en riant, que quand cela ſeroit arrivé, il ſe ſouviendroit du ſervice qu'il lui rendoit de

1651.

si bonne grace : après quoi étant entré dans
1651. la barque avec celui qui passoit pour son maître, on quitta le rivage, & l'on vogua tout le jour si heureusement, qu'on arriva la nuit à Fecamp, d'où Charles se rendit à Paris le trentiéme d'Octobre de l'année mil six cent cinquante-un.

Pendant que le Roy legitime sauvoit sa vie avec tant de peine, l'Usurpateur joüissoit en paix de tous les fruits de sa victoire. Londres l'avoit reçû avec pompe, & tous les Corps l'avoient flatté des noms pompeux de Pere du Peuple & de Liberateur de la Patrie. Plus de cinq mille prisonniers avoient honoré son triomphe, peu de ceux même qui s'étoient sauvez après la bataille perduë ayant échapé au vainqueur, & aux troupes Parlementaires qui obsedoient tous les chemins. Ainsi hors le Duc de Buckingham, Talbot, Leviston & quelques autres qui eurent le même bonheur que le Roy, & passerent de-là la mer, les Seigneurs du parti Royal furent presque tous faits prisonniers. Le Duc d'Hamilton, les Comtes de Derby, de Cleveland, de Lauderdale, Massey, Mongommery, Middleton, Leslé même furent du nombre de ceux-là, le Duc d'Hamilton mourut de ses blessures : le Comte de Derby eut la tête tranchée. Cromvel fit donner par le Parlement une amnistie generale aux autres,

tres, mais ſous des clauſes captieuſes, qui lui laiſſerent la liberté d'excepter de cette indulgence, ceux envers qui ſes interêts ne lui permettroient pas d'en uſer. 1651.

La réünion de toutes les parties de la Monarchie Britannique ſous le gouvernement preſent, dont l'Uſurpateur reçût coup ſur coup les nouvelles après ſa victoire, euſſent rendu cette année la plus belle de ſa vie, s'il n'eût été de ſa deſtinée de croître en proſperité juſqu'à la mort.

Monk, qu'il avoit laiſſé en Ecoſſe, pouſſa ſi vigoureuſement la conquête, qu'à peine Cromvel étoit parti qu'il prit Sterling par compoſition. Dundée fut emportée d'aſſaut, & Aberden ouvrit ſes portes. Nulle autre place n'oſa réſiſter. Pendant ce temps-là Alured défit le Comte de Leven, & d'autres Seigneurs qui tenoient la campagne. Les Marquis d'Argyle & d'Huntley, les Comtes de Glencarne & d'Athol furent les derniers à ſe rendre; mais les uns vaincus par Morgan, les autres par la neceſſité, ſe ſoumirent enfin aux vainqueurs, & avec eux au commun maître.

L'Irlande réſiſta plus long-temps, n'ayant pas expoſé ſes forces comme l'Ecoſſe au ſort des batailles; & ſi elles euſſent été bien unies, ſi les Catholiques qui faiſoient le plus grand nombre, & les Pro-

testans Royalistes avoient pû convenir de
1651. leurs faits, Ireton tout habile qu'il étoit n'en seroit pas venu à bout. Il sçût profiter de leurs divisions, & les attaquant à propos quand leurs discordes les affoiblissoit, il prit sur eux Waterford, Duncanon, Athlone, & enfin Limerik. Ce fut après cette derniere conquête que ce General finit sa vie, digne par un talent égal pour les grandes affaires & pour les grands crimes, du rang qu'il tenoit dans l'estime & dans l'alliance de Cromvel. Après sa mort Coot prit Gallvay, & par-là succomba l'Irlande sous la domination des Tyrans. Fleedvod eut le gouvernement de cette Isle, & fut doublement successeur d'Ireton, duquel il épousa la veuve.

Depuis ce temps-là, ces deux Etats de-
1652. meurerent soûmis, malgré eux, à la nouvelle domination. Il y eut dans l'un & dans l'autre encore depuis quelques mouvemens; mais MONK en Ecosse, Fleedvod en Irlande y apporterent un si bon ordre, qu'on n'y remua point impunément, & à la fin non seulement l'Irlande, mais l'Ecosse même qui avoit tant fait pour n'être point incorporée à la Monarchie d'Angleterre quand de grands Rois la gouvernoient, le fut à une Republique d'Anglois, formée par un particulier.

Les Isles dependantes des trois Royau-

mes imiterent leur ſoûmiſſion. Man, Gerſay, Greneſay, les Orcades reconnurent la nouvelle puiſſance, & ne ſe firent pas trop preſſer. Quelques forts de Gerſay réſiſterent, mais n'eſperant pas de ſecours, ils cederent à la force, & ſe rendirent. 1652.

C'eſt ainſi que Cromvel réünit plus étroitement que jamais toutes les parties de l'Etat, qui s'étant ſéparées à la chute de leur chef, furent raſſemblées par celui qui l'avoit fait tomber pour l'être. Il en avoit déja le pouvoir, l'autorité, les émolumens; mais il lui manquoit encore quelque choſe qu'il y vouloit faire ajoûter. Le nom de General qu'il portoit ne lui donnoit de caractere que pour le commandement de l'armée, il lui falloit un titre qui lui donnât droit ſur l'armée & ſur le Parlement. Sa politique avec les Anglois étoit de s'attirer les honneurs, & non pas de les envahir; car il connoiſſoit leur génie, également ſans meſures à accorder contre la prudence, & à refuſer contre la juſtice ſelon l'impreſſion qu'on leur ſçait donner.

L'artificieux Tyran ſçavoit ſi bien l'art d'allumer à propos ce feu, quand il avoit diſpoſé les choſes favorablement pour ſes deſſeins; que loin d'être obligé d'exciter les peuples, il feignoit de les retenir, & en ſatisfaiſant ſon ambition, il acqueroit

le merite de la modestie. Suivant ce plan,
1652. s'étant apperçu qu'à force de parler en maître, le Parlement se laissoit tenter de l'envie de le devenir, il résolut de le casser, craignant qu'en cette disposition ces Républicains eussent peine à souffrir qu'il prit un titre qui lui donnât de la superiorité sur eux.

Comme il n'y avoit eu d'union entre le Parlement & l'armée, qu'autant que Cromvel avoit sçû l'art d'y en mettre & d'y en conserver, il lui fut aisé de la rompre; & en commettant ces deux Corps, d'employer l'un à détruire l'autre. Il n'eut pour cela qu'à laisser agir une secrette jalousie qu'avoit l'armée contre le Parlement; ceux-là se plaignant que ceux-ci disposoient de tout à leur gré, qu'ils partageoient entre eux les postes avantageux pour s'enrichir, qu'ils faisoient les Rois, & qu'au lieu d'un, l'Angleterre en avoit plusieurs, bien moins assujettis aux Loix que celui dont on s'étoit défait, qu'ils remplissoient le Royaume de sang, sous prétexte de punir ceux qui s'opposoient au gouvernement; mais en effet, pour contenter leurs vengeances particulieres qu'ils cherchoient à se perpetuer dans une fonction qui ne devoit durer qu'un temps, & dont l'honneur devoit être partagé entre tous les bons sujets de l'Etat; qu'il falloit casser ce Parlement-là,

& former une nouvelle Repréſentative par les ſuffrages de tout le peuple, ſelon le plan qu'on s'étoit fait en aboliſſant la Monarchie pour ériger une République.

Ces plaintes que Cromvel avoit appaiſées, tandis qu'il lui avoit convenu de ne 1653.
pas rompre l'intelligence de l'armée & du Parlement, éclaterent dès qu'il lui convint que ces deux corps ſe diviſaſſent, & elles n'eurent pas plûtôt éclaté, qu'elles produiſirent leur effet. Le Parlement répondit avec fierté, qu'il n'appartenoit pas à l'armée de ſe mêler du gouvernement, que c'étoit à elle à executer les ordres qu'elle recevoit de lui, & que ſi elle ne ſe tenoit dans les bornes que lui preſcrivoit ſon devoir, on ne manquoit ni de moyens ni de vigueur pour l'y réduire. Cette hauteur irrita des gens d'une profeſſion peu docile, les eſprits s'échaufferent de part & d'autre. Le Parlement voulut caſſer une partie de l'armée, ſous prétexte que ce grand nombre de troupes étoit trop à charge à l'Etat, & enſuite ſéparer l'autre, n'en laiſſant qu'une moitié à Londres, & diſperſant le reſte en divers lieux pour veiller ſur les Royaliſtes. L'armée proteſta hautement qu'elle ne ſouffriroit ni la diminution ni la ſéparation de ſon corps, & fit publier un manifeſte, dans lequel, après avoir expoſé ſes griefs & ſes prétentions, elle de-

mandoit une prompte réponſe.

1653. Le peuple haïſſoit le Parlement, & le Parlement ſentoit bien, que l'appui du peuple lui manquant, l'armée ſeroit bientôt la maîtreſſe. Dans cette vûë, il fallut plier, & conſentir qu'on déliberât d'une forme de Repréſentative pour ſucceder à cette aſſemblée : mais ce que cette même aſſemblée n'avoit pû gagner par hauteur, elle tâcha de l'obtenir par adreſſe. On étoit convenu que douze Députez de l'armée, & autant du Parlement, travailleroient à former cette repreſentative. En effet ils s'aſſemblerent, mais ceux du Parlement firent traîner tellement la choſe en longueur, en oppoſant les Loix de l'Etat à toutes les formes de gouvernement, qui n'étoient pas de leur goût, qu'après en avoir rejetté pluſieurs, on fut ſur le point de conclure à la pluralité des voix, qu'on laiſſeroit le Parlement dans l'état qu'il étoit alors, en ſubſtituant ſeulement à ceux qui étoient morts, ou qui mourroient, de nouveaux membres pour remplir leurs places.

Cromvel & les troupes, dont ce projet ruinoit également les deſſeins, réſolurent de s'y oppoſer, & ce General, qui juſques-là avoit regardé ces démêlez ſans trop paroître prendre parti, prit hautement celui de l'armée. Sa déclaration fut bientôt ſuivie de la ruine du Parlement.

Un jour que cette Compagnie étoit assemblée à son ordinaire dans le palais de Westminster, il s'y transporta avec quelques-uns des principaux Officiers des troupes, & certain nombre de soldats; & entrant brusquement dans la salle : *Il y a trop long-temps*, dit-il d'un air colere & menaçant, *que vous en imposez au peuple, & que sous prétexte de réformer l'Etat, vous enrichissez vos familles. Vous êtes ici pour procurer le bien public, & vous ne pensez qu'à vos interêts particuliers. On ne vous a mis dans ces places que pour établir une République, & vous en sappez les fondemens, en vous en appropriant toutes choses. Jusqu'à present vous nous avez trompez : mais nous avons ouvert les yeux, & nous ne serons plus vos dupes. Allez, sortez d'ici au plûtôt, & cedez un poste que vous remplissez si mal à de plus honnêtes gens que vous.* Il prononça ces derniers mots avec une action si vive, qu'il jetta la terreur dans toute la Compagnie. On demeura dans un morne silence, & un seul ayant osé dire en s'adressant au General, qu'il n'étoit pas de la justice de confondre comme il faisoit les innocens & les coupables : sans l'écouter Cromvel s'avança, & en prenant successivement trois ou quatre par le manteau : *Vous êtes un fripon*, dit-il à l'un; *vous un yvrogne*, dit-il à l'autre; *vous un débauché, vous un homme sans foi*, dit-il au troisiéme & au 1653.

quatriéme, & les fit tous honteusement
1653. sortir. L'Orateur ne se levant point, Harisson le tira hors de son siege : après quoi Cromvel déclara que le Parlement étoit cassé, fit fermer la porte de la salle, & y fit mettre *chambre à loüer*. Cette moquerie ajoutée à l'insulte rendit méprisables, autant qu'ils étoient odieux, ceux qui composoient cette assemblée, en les exposant aux satyres des Poëtes & des diseurs de bons mots, pendant que le peuple & l'armée les chargeoient de maledictions. Le Conseil d'Etat fut cassé, aussi-bien que le Parlement; & par-là Cromvel demeura pour la seconde fois non seulement l'arbitre, mais le createur du gouvernement. Il pouvoit dès-lors lui donner une forme convenable à ses desseins, & se revêtir lui-même de tel caractere qu'il auroit jugé à propos. L'armée dont il avoit pris le parti, le peuple que ce coup hardi lui rendoit encore plus soumis, étoient prêts à souscrire à tout. Pour aller plus seurement, il ne crût pas devoir aller si vîte. Après s'être rendu agréable, il voulut montrer qu'il étoit necessaire, & mettre les choses dans un état où il feroit plaisir, en acceptant ce qu'on seroit obligé de lui déferer, au lieu de recevoir une grace en demandant ce qu'on ne lui devoit point. Le moyen dont il se servit pour arriver à ce but, fut d'affecter un grand penchant

pour le gouvernement populaire, de paroître éloigné non seulement du Monarchique, mais de l'Aristocratique même, & de proposer une idée de Représentative conforme à cela. Comme la faction de ceux qui vouloient un gouvernement populaire étoit une des plus étenduës, la proposition fut reçûë, avec d'autant plus d'applaudissement, que les Républicains de bonne foi avoient pris jusques-là de de l'ombrage de sa trop grande autorité. La Représentative qu'il imagina dissipa tout d'un coup les soupçons. On donna d'autant plus aveuglément dans ses pensées, qu'il sembla prendre à tâche de se conformer à celles des autres. Ainsi, à sa suggestion, on forma une Compagnie de cent quarante-quatre personnes, de toutes les Sectes, de toutes les Provinces, de toutes les conditions de l'Etat. Cromvel présida à ce choix, que firent les Officiers de l'armée tel que le General voulut. Il n'étoit pas de son projet que l'on choisît d'habiles gens. Hors un petit nombre de ses créatures, qu'il insera dans cette assemblée pour avoir la vûë sur les autres; sous prétexte de chercher les plus gens de bien, il fit élire un ramas de personnes sans nom, sans naissance, sans lettres, sans experience, la plûpart attachées à ces sectes de fanatiques Protestans, dont l'Angleterre est toute pleine, qui agissent par un zele bi-

1653.

zarre, & ſe piquent d'inſpiration.

1653. On regla d'abord que l'autorité de cette aſſemblée dureroit ſix mois. Elle délibera long-temps quel nom elle prendroit, & elle conclut enfin à prendre celui de Parlement d'Angleterre. Cromvel, qui faiſoit tout ſervir à la fin qu'il s'étoit propoſée, fut bien aiſe qu'une Compagnie, qu'il prévoyoit devoir s'attirer le mépris de la nation, prit un nom qu'il avoit deſſein de rendre inſenſiblement mépriſable.

La politique réüſſit de point en point à l'heureux General, ſelon le plan qu'il en avoit fait. Le nouveau Parlement ne fut pas plûtôt dans l'exercice de ſon autorité, qu'il parut en tout ce qu'il fit, & plus encore en ce qu'il vouloit faire, ſi on ne l'en eût empêché, une ſi grande incapacité, une ſi extravagante conduite, que tout le monde éleva la voix pour s'en moquer, ou pour s'en plaindre. On ſe contenta d'abord de parler, mais on cria enfin : & les cris ayant conduit la choſe au point où le General la vouloit, pour faire l'effet qu'il s'en étoit promis, les amis qu'il avoit dans le Parlement y joüerent ſi bien leur rôle, qu'ils perſuaderent à la plûpart de n'employer plus leur autorité, qu'à s'en défaire entre les mains de Cromvel. Les fautes faites par l'aſſemblée, le ridicule où elle tomboit, le déſeſpoir de redreſſer des eſprits extravagans, qui en

étoient membres, & dont la conduite attiroit aux autres le mépris des honnêtes gens, furent les motifs qu'on y eut d'abdiquer un pouvoir qu'on soûtenoit mal: l'habileté du General, son experience, l'estime des peuples, furent les raisons proposées pour le lui mettre entre les mains. 1653.

La continuation du succès des armes Angloises sous sa conduite, dans la guerre qu'on avoit alors contre les Etats Generaux, lui donnoit un nouveau relief. Cette guerre, peu à peu allumée par des mécontentemens mutuels sur le commerce, sur la retraite qu'on donnoit en Hollande au Roy, avoit commencé par un démêlé, qu'eurent dans une rencontre fortuite, l'Amiral Blake & l'Amiral Tromp, pour le salut & le pavillon; l'Hollandois ne prétendant pas être obligé de ceder à l'autre. La bataille qui se donna en cette occasion eut une issuë assez équivoque, chacun s'attribuant la victoire selon le génie de ces nations; & ainsi en arriva-t-il en quatre ou cinq combats semblables qui se donnerent coup sur coup: mais sur la fin la flotte Angloise eut de grands avantages sur l'autre; l'Amiral Hollandois fut tué, & les Etats au temps dont je parle, faisoient solliciter à Londres, & y avoient des Ambassadeurs qui demandoient la paix.

L'honneur de cet heureux succès fut

partagé entre Blake & Cromvel, dont
1653. l'un avoit fait, l'autre conduit la guerre;
& ce nouveau lustre du General n'avança pas peu les intrigues qu'il faisoit faire à ses amis, pour engager le Parlement à se démettre entre ses mains du gouvernement de l'Etat. Les bas Officiers de l'armée, qui avoient conçû l'esperance d'y avoir part chacun en leur rang, parurent d'abord s'opposer à cette deliberation: mais Lambert, qui se voyoit en passe de succeder un jour à Cromvel, sçût si bien tourner leurs esprits, qu'ils laisserent faire le Parlement. Il fut resolu qu'on prieroit le General de se charger du soin de gouverner l'Etat, sans Collegues & sans Adjoints. On délibera sous quel titre, & comme les Anglois sont extrêmes dans leurs complaisances, comme dans leurs contradictions, à l'égard de ceux qui les gouvernent, on alla si avant, que plusieurs vouloient qu'on lui déferât la Royauté.

Quelques-uns disent que le nom de Roy ne fut point indifferent à Cromvel, & que la Couronne eut pour lui les charmes qu'elle a pour les autres hommes. S'il eut cette tentation, la force d'esprit avec laquelle il la surmonta, montre une superiorité de raison, qui l'eût rendu digne de la superiorité politique, que les peuples lui avoient donné sur eux, si eux eus-

ſent pû la donner, & lui l'accepter ſans injuſtice. Car ceux qui diſent qu'il fut tenté d'être Roy, diſent en même temps, qu'il en quitta la penſée quand il eut fait reflexion, que le prétexte de la liberté publique, la haine qu'il avoit inſpirée au peuple pour le gouvernement des Rois, lui avoit acquis le crédit qu'il avoit parmi les Anglois; qu'ainſi en ſe faiſant Roy lui-même, il ruïnoit le fondement de ſa puiſſance, & établiſſoit ſur le ſable un édifice que le premier ſouffle d'adverſité renverſeroit, qu'il alloit démentir par une ſeule action toutes ſes maximes, & toutes ſes promeſſes, & en un moment paroître un autre homme, pour lequel auſſi chacun changeant de ſentimens & de conduite, après l'avoir regardé comme le vangeur de la liberté du peuple, on le regarderoit comme l'Uſurpateur de la puiſſance Royale, laquelle recouvreroit par-là d'autant plûtôt ſes partiſans, que Roy pour Roy, le legitime paroîtroit encore le meilleur; que la puiſſance Royale même ne ſeroit jamais exercée avec moins d'indépendance, que ſous le nom de Roy, contre lequel on étoit en garde, & dont les droits étoient limitez par certaines Loix, qu'un autre titre donneroit le moyen d'éluder. 1653.

Ce fut par les ſecrets reſſorts de cette ſolide politique, que Cromvel vainquit

ou prévint la tentation de devenir Roy.
1653. La modestie, l'amour du bien public, le desir de conserver aux Anglois la prétieuse liberté qu'il avoit contribué à leur acquerir, furent les motifs qui parurent au dehors lui faire rejetter cette proposition. Il se contenta de la qualité de Protecteur de la République, & fut revêtu sous ce nom de la puissance de gouverner seul, de convoquer les Parlemens, & de les casser après certains temps, de faire la paix & la guerre, de nommer & de déposer les Officiers & les Magistrats, de donner les honneurs & les titres, de faire les édits, de distribuer les graces, de signer les arrêts, de remettre les peines, de rompre ou de continuer les alliances faites avec les Princes étrangers, de faire en un mot, tout ce que la puissance suprême donne droit aux Monarques de faire, à quelques limitations près, qu'il consentit qu'on inserât dans l'acte de sa promotion, pour conserver encore quelques traits de régime démocratique au fantôme de République, qu'il montroit au peuple pour l'amuser.

1654. Comme il ne put tromper tout le monde, il ne put éviter aussi qu'il ne se formât souvent contre lui de secretes conspirations, & des partis capables de le perdre, s'il eût eu ou moins de vigilance pour les découvrir, ou moins de vigueur

pour les dissiper. Il avoit des espions par tout, par tout des émissaires zelez, qui ne lui laissoient rien ignorer. Il y avoit peu de familles considerables où il n'eût un pensionnaire. Il avoit corrompu jusqu'au Secretaire du Roy nommé Manning, qui l'informoit ponctuellement de tous les desseins de ce Prince. Ce fut un bonheur qu'on le découvrit, & qu'on se défit à propos de ce domestique infidelle, par le supplice qu'il méritoit : mais avant qu'il fut découvert, Cromvel avoit par son moyen éventé une grande ligue, qui s'étoit formée contre lui de deux ou trois factions redoutables. Les Royalistes & les Républicains s'y étoient unis pour le détruire, & leurs differens interêts ne les avoient pas empêchez d'agir de concert, contre celui qu'ils regardoient comme leur commun ennemi. Le Protecteur fut averti si à propos de leurs démarches, qu'aucun ne remua impunément. Ceux qu'on prit les armes à la main furent condamnez au supplice. Ceux qu'on ne trouva pas armez furent confinez en prison, d'où ceux qu'on n'en tira pas pour envoyer au nouveau monde, passerent de longs jours à attendre ou la mort ou la liberté. Cette ligue fut pour Cromvel une hydre à cent têtes, qu'il eut beau couper durant le cours de plusieurs années, il en revint à tous momens d'autres, qui le

1654.

fatiguerent, qui mêlerent beaucoup de
1654. craintes & de chagrins au plaisir qu'il avoit d'être maître. Mais la passion de regner étoit si dominante en lui, qu'on ne le vît jamais tenté de prendre sur son ambition de quoi acheter son repos. Il ne haïssoit pas la vie; il n'omit rien pour la défendre contre les complots des conjurez: mais il aimoit encore plus sa fortune, & il hazarda de moins vivre pour mourir le timon en main.

Ce fut en vain qu'un Parlement, où s'étoit reveillé l'esprit & l'amour de la République, entreprit de lui contester la continuation du pouvoir dont il se trouvoit revêtu. Il avoit convoqué lui-même cette assemblée en l'an mil six cens cin-
1655. quante-cinq, selon le droit que lui en donnoit le caractere de Protecteur: il croyoit n'y trouver que de la complaisance, & de la soumission à ses volontez, & pour y en trouver davantage, il n'y avoit appellé que ceux qui entrent dans la Chambre des Communes. Il se vit bien loin de son compte, quand après avoir étalé dans une pompeuse harangue, le désordre où étoit l'Etat, avant qu'on lui en eût confié le gouvernement, & la situation florissante où il l'avoit mis par ses soins; au lieu de le remercier selon la coutume, on garda un profond silence, & l'on commença par choisir pour Orateur

teur ce même Lenthal qui l'avoit été dans le Parlement, caſſé l'an mil ſix cens cinquante-deux ſi ignominieuſement par Cromvel. Cette démarche fut ſuivie d'une autre encore plus fâcheuſe au Protecteur, les ſéances ayant commencé par un long examen de l'acte, en vertu duquel il portoit ce titre, & des pouvoirs qu'on y avoit attachez. Ses amis & ſes créatures ſe recrierent contre cet examen, diſant qu'on devoit regarder l'acte comme la baſe du Gouvernement, dont il n'étoit plus permis de déliberer; mais quoi qu'ils pûſſent alleguer, on ne diſcontinua point l'examen, & l'on déclama contre l'acte, comme contre une oppreſſion manifeſte de la liberté publique. Quelqu'un même oſa dire tout haut, que puiſqu'on ſe rapprochoit tant du Gouvernement Monarchique, il valoit bien mieux le laiſſer continuer dans la Maiſon Royale qui en étoit en poſſeſſion, que d'en revêtir un particulier qui n'y pouvoit prétendre aucun droit. 1655.

Le Protecteur apprit bientôt ce procedé & ces diſcours. Il ne s'endormit point ſur l'avis, il ſe tranſporta au Parlement, & harangua avec vigueur; mais ſon diſcours ne perſuadant pas, il réſolut d'avoir recours aux remedes violens qui ne lui étoient pas inconnus. Le lendemain, il fait poſter un corps de troupes aux ave-

nuës du lieu où ſe tenoit l'aſſemblée, &
1655. donna ordre à ceux qui les commandoient de ne laiſſer entrer perſonne, qui n'eut ſigné un papier où étoient ces mots: *Je ſerai fidele au Seigneur Protecteur, & ne permettrai pas qu'on change la forme de la République établie ſous un ſeul.* Quelques-uns eurent peine à ſigner ce qu'ils n'avoient pas envie de faire; d'autres furent moins ſcrupuleux, & ſignerent ce qu'on voulut, dans la réſolution de n'en faire que ce qui leur ſembleroit bon. Par-là ce Parlement fut long-temps partagé en deux factions, dont l'une avoit pour but la confirmation, l'autre la diminution du pouvoir & de l'autorité de Cromvel. Les conteſtations de paroles ne décidant rien de part ni d'autre, celui-ci exerçoit toûjours le pouvoir qu'on lui conteſtoit, laiſſant couler inſenſiblement le temps aſſigné par le nouveau droit à la durée des Parlemens.

Ce fut fort heureuſement pour le Protecteur, que ſes ennemis ne pûrent être prêts à faire éclore en l'eſpace de cinq mois que devoit durer cette aſſemblée, une entrepriſe concertée aſſez habilement pour le faire perir. Ils y avoient intereſſé une grande partie de l'armée. On prenoit des meſures aſſez juſtes. On ſe devoit ſaiſir de lui. On devoit l'accuſer devant le Parlement, & lui faire ſon procès

comme au destructeur de la liberté, que le peuple Anglois avoit acquise par l'extinction de la Monarchie. Les conjurez épioient l'occasion de se déclarer à propos; mais pendant qu'ils l'attendoient on les prévint: un nommé Pride les décela. Les cinq mois étoient passez, Cromvel cassa le Parlement, & les Officiers de l'armée qui étoient entrez dans le complot. La faction fut par-là dissipée, & le Protecteur plus maître que jamais. Le péril qu'il venoit d'échaper lui fit prendre de plus grandes mesures qu'il n'avoit encore fait, pour l'être toûjours. Il fit beaucoup de reglemens, & très-utiles pour la police, pour les mœurs, même pour la religion; car il affectoit, pour les choses qui regardoient le service de Dieu, un soin extraordinaire, qui en imposoit fort au peuple. Il faisoit punir les blasphémateurs avec beaucoup de severité. Il faisoit observer le Dimanche avec une exactitude capable de donner de la confusion aux Catholiques, & de servir de modele aux dévots, paroissant lui-même toûjours plein de sentimens de pieté, & en faisant des leçons aux autres. Le luxe, le jeu, les spectacles furent réformez par des loix severes, & celles qu'il fit pour la Justice ne lui firent pas moins d'honneur. 1655.

Pendant qu'il regloit ainsi les mœurs

publiques, il s'étudioit à gagner le cœur
1655. de chacun en particulier, par tout ce qu'il jugeoit le plus propre à plaire à ceux qu'il vouloit s'attacher. Parmi la diversité monstrueuse des Sectes qui partagent l'Angleterre, depuis que la veritable Religion en est bannie, il se ménageoit tellement, qu'aucune ne se croyoit dépourvûë d'appui auprès de lui. Du caractere dont il étoit, toutes les Religions considerées en elles-mêmes lui étoient indifferentes; par raport à sa politique, les Episcopaux & les Puritains étoient ses ennemis naturels; ceux-là comme Royalistes, ceux-ci comme Républicains. Il persécutoit les premiers ouvertement, puisqu'ils n'étoient pas même tolerez; il ne faisoit la guerre aux derniers que secretement, & sous main. Pendant ce temps-là, il avoit pour amis des Evêques de l'Eglise Anglicane, dont il témoignoit faire grand cas, & permettoit à leurs Sectateurs de s'assembler en particulier pour faire l'Office divin à leur mode. Il en usoit à peu près de même à l'égard de la Religion Catholique, pour laquelle il ne témoignoit de haine que dans les assemblées publiques, pour plaire au peuple, & pour paroître à toutes les Sectes zelé Protestant. Il avoit même moins d'aversion des Catholiques que des Episcopaux, & un historien de cette Secte se plaint,

que jamais les Jesuites n'ont plus gâté les affaires de la Réforme, & gagné plus de personnes à l'Eglise Romaine, que durant son Gouvernement. Il se moquoit comme les autres des Fanatiques, des Trembleurs, & de semblables societez de foux, dont l'esprit d'erreur a rendu l'Angleterre féconde en ces derniers siecles; mais il ne laissoit pas de les choyer, & ne vouloit pas qu'ils se crussent indignes de sa protection. Comme il avoit porté l'hypocrisie jusqu'à contre-faire l'homme inspiré, ces sortes de Sectes qui font passer les égaremens de l'imagination pour des mouvemens d'en-haut, ne le croyoient pas trop éloigné de leurs dogmes ni de leurs maximes, & cette persuasion les attachoit à lui. Sa Secte favorite étoit celle des Indépendants; mais encore plus indépendant qu'eux, afin de mieux gouverner toutes les Sectes, il n'étoit proprement d'aucune. Le zele apparent qu'il témoignoit pour l'union de tous les sujets de la République Britannique, dans une même profession de foi, le faisoit regarder à ceux qu'il trompoit, comme le pere commun de la Réforme établie dans les trois Royaumes. 1655.

Avec un soin à peu près pareil, Cromvel s'appliqua à se faire des créatures dans toutes les conditions de l'Etat. Les promesses & les airs populaires étoient les

plus ordinaires appas dont il se servoit
1655. pour les attirer; car pour de solides bienfaits, renfermé dans lui-même & dans sa famille, il en faisoit à peu de gens. A cela près, il n'y avoit rien qu'il ne mît en œuvre pour plaire, point de complaisance qu'il n'eut, point de manieres & de sortes d'esprits ausquels il ne se sçut conformer. Il étoit dévot avec les dévots, poli avec les grands Seigneurs, chasseur avec les Gentishommes de campagne, quand il se trouvoit avec eux. Il avoit coutume de faire prendre à certains temps des cerfs dans ses parcs, pour les distribuer aux païsans du voisinage avec quelques pieces d'argent. A le voir avec les Officiers & les soldats de l'armée, on eut dit qu'il n'eut jamais vécu qu'avec eux, & qu'il n'eut point sçû d'autre métier, tant il se rendoit familier, & tant il entroit naturellement dans leurs discours, dans leurs interêts, dans leurs divertissemens & dans leurs jeux mêmes.

Pendant que Cromvel gagnoit par ces artifices, ceux qui avoient de la disposition à se laisser tromper, il ne relâchoit rien de ses soins à veiller sur les démarches des autres, & inventoit continuellement de nouveaux moyens de découvrir les desseins qu'on formoit contre lui. Il reçut de grandes lumieres de quatorze Majors generaux, qu'il envoya par les

Provinces, & qu'il revêtit d'un grand pouvoir. Le prétexte qu'il prit pour cela, 1656.
fut d'exiger de ceux qui avoient porté les armes, pour le ſervice du Roy, une nouvelle taxe, qu'il leur impoſa comme s'il eût eu beſoin d'argent. Il envoya ces Majors pour lever cette taxe, mais en même temps il leur ordonna de ſe faire rendre, chacun dans leur détroit, un compte exact de tout ce qui s'y paſſeroit, & de lui en mander le détail. Par-là il fut bientôt inſtruit de tout ce qui ſe paſſoit en Angleterre, où les Majors devinrent ſi redoutables, qu'il les craignit enfin lui-même, & après s'en être ſervi à former à ſa fantaiſie un Parlement qu'on lui demandoit, & qu'il ne pouvoit plus refuſer, il les rappella, & ſupprima leurs charges.

Le Protecteur avoit cette fois pris toutes les précautions neceſſaires pour avoir un Parlement favorable. Auſſi reçût-il de celui-ci, qui fut aſſemblé en l'année mil
ſix cens cinquante-ſept, toute la ſatisfaction qu'il en pouvoit attendre. 1657.
Il y avoit fait appeller trente Ecoſſois & trente Irlandois, pour repreſenter tout le corps de la belle République dont il étoit Chef. Cette aſſemblée ne fut occupée que du ſoin de le flater, & porta la flaterie ſi loin, qu'elle le preſſa de nouveau par de vives raiſons d'accepter la couronne, & de pren-

dre le nom de Roy : mais la raiſon qu'il
1657. avoit euë la premiere fois de le refuſer, ſubſiſtant toûjours, il perſiſta dans ſa premiere réſolution, & ſe contenta qu'on lui continuât la qualité de Protecteur, qu'on rendît hereditaire à ſa famille.

La feinte modeſtie que Cromvel fit paroître dans ce Parlement, en refuſant la Royauté, augmenta le nombre des dupes que ſa diſſimulation trompoit; mais ſa veritable ambition, qui ſe manifeſtoit plus que jamais, aux yeux de tous les gens éclairez, dans le decret qui faiſoit paſſer le titre de Protecteur à ſes enfans, ſouleva de nouveau les Républicains. Lambert, qui avoit perdu l'eſperance de lui ſucceder, les favoriſa ſecretement. Les Royaliſtes, voulant profiter de cette nouvelle diviſion des ennemis du Roy, préparerent un nouveau ſoulevement, durant lequel Charles lui-même devoit paſſer en Angleterre, & ſoûtenir ſes partiſans. Les émiſſaires du Protecteur ne lui laiſſerent pas ignorer ces intrigues : on arrêta tous ceux que l'on ſoupçonna d'en être, & peu de ceux qu'on en put convaincre échapperent la punition. Lambert même fut diſgracié, & ſon emploi donné à Fleedvod, nouvellement revenu d'Irlande, où le Protecteur avoit envoyé prendre ſa place par Henry Cromvel, ſon ſecond fils.

Peu

Peu s'en fallut qu'un accident ne fît en un moment ce que tant de grands partis, & tant de conjurations ſecretes ne pûrent faire en pluſieurs années. Le Duc d'Holſtein avoit fait preſent d'un fort bel attelage à Cromvel, qui par une vivacité peu ſéante à ſon âge, & encore moins à ſa dignité, ayant voulu l'eſſayer lui-même, monta ſur le ſiege de ſon cocher. Il n'y fut pas plûtôt, qu'il fut emporté, ſon poſtillon jetté à bas, & lui enſuite, mais de maniere que ſes habits s'étant attachez ou au timon ou à la rouë, il fut traîné long-temps & fort loin. Comme la défiance, où l'avoient mis les fréquentes conſpirations, qu'on avoit faites contre lui, l'obligeoit à porter toûjours des armes à feu ſous ſes vêtemens, un piſtolet qu'il avoit alors ſe déchargea, & par ſon bruit effaroucha encore les chevaux. Cette nouvelle ſecouſſe aida neanmoins à le détacher, & les rouës ne lui ayant point paſſé ſur le corps, il demeura étendu ſur la place. On le crût mort, mais il en fut quitte pour des bleſſures & des contuſions, qui furent quelque temps à guérir. 1657.

L'heure du Tyran n'étoit pas venuë, & il étoit de ſa deſtinée de ne point ceſſer d'être heureux, qu'il ne ceſsât de vivre. Dieu en vouloit faire un exemple de ces proſperitez trompeuſes, dont il aveugle les méchans : ſa puiſſance crut juſqu'à la

fin, & si la gloire étoit une chose qui pût
1657. convenir à un scelerat élevé par un parricide, il seroit mort le plus glorieux homme de l'Europe. Maître absolu de trois Royaumes, il voyoit tous les Etats voisins demander à l'envi son amitié. La Hollande avoit acheté la paix à des conditions onereuses, le Roy de Portugal l'avoit recherchée, quoiqu'il eût été offensé dans la personne de son Ministre, dont le frere, ayant tué un homme, avoit été executé à Londres sans aucun ménagement. Les Couronnes du Nord avoient fait de même; & ce qui flattoit l'orgueïl de Cromvel plus agréablement que tout cela, les Monarchies de France & d'Espagne ne pouvant entrer toutes deux dans son alliance, avoient sollicité la préference, que la premiere avoit obtenuë.

L'Espagne avoit pris les devants; de toutes les têtes couronnées, le Roy Catholique avoit été le premier, qui avoit reconnu la République d'Angleterre. La France avoit eu au moins l'honneur de se faire d'abord rechercher, & de rejetter même des propositions qui paroissoient avantageuses.

La Regente eut la gloire de cette action, qui se passa de cette sorte. Au temps que Cromvel se préparoit à faire la guerre aux Etats Generaux, le Comte d'Estrades depuis Maréchal, & alors Gouverneur de

Dunkerque, y étoit bloqué par les Espagnols. Il se voyoit à la veille d'un siege, & ne voyoit point de secours, la guerre civile continuant en France, & la Reine, qu'on avoit contrainte d'éloigner le Cardinal Mazarin, ayant besoin de ses forces ailleurs, dans le dessein où elle étoit de faire revenir ce Ministre. Le Protecteur, profitant de la conjoncture, envoya à Dunkerque, & fit proposer au Comte d'Estrades un projet de traité, par lequel il offroit à la Reine d'entretenir à son service, une armée de terre & cinquante vaisseaux, si elle vouloit lui donner cette place qu'elle ne pouvoit plus conserver. Le Comte reçût mal l'Envoyé de Cromvel, & le menaça de le faire jetter dans la mer, si jamais il lui proposoit rien de tel : mais il ne laissa pas de donner avis de sa proposition à la Cour. Elle étoit à Poitiers, où le Cardinal, qui de son exil ne laissoit pas de faire écouter ses conseils, ayant été averti du traité que proposoit le Protecteur, pressa la Reine de l'accepter, comme un moyen seur d'affermir son autorité contre les cabales. La Regente avoit mille raisons de suivre ce conseil, & celle de faciliter le retour de ce Ministre en étoit une bien forte. Elle ne s'y rendit pas neanmoins. Le scrupule de mettre une Ville Catholique entre les mains d'une nation Protestante, & de s'allier avec l'Usurpa-

1657.

1657. teur d'un trône, où devoit être assis un petit-fils d'Henry IV. l'emporta alors dans l'esprit de cette religieuse Princesse sur toute autre consideration. La proposition fut rejettée : mais aussi Dunkerque fut pris, & n'est revenu à la France, qu'après un long-temps & une longue suite de traitez.

Les affaires de notre Cour ayant tourné, par diverses intrigues qui ne sont pas de mon sujet, à rappeller le Cardinal, & à obliger le Prince de Condé, son irréconciliable ennemi, à prendre parti chez les Espagnols ; le Cardinal devenu plus maître depuis son retour qu'auparavant, fit concevoir à la Reine mere le danger, où mettoit l'Etat, le scrupule qu'elle se faisoit de s'allier avec l'Angleterre, pendant que l'Espagne n'omettoit rien pour engager le Protecteur à joindre les forces des deux nations pour prendre Boulogne & Calais. Cardenas avoit commencé cette négociation, & actuellement le Marquis de Ledes étoit à Londres, qui la poursuivoit. Alors la France ferma les yeux aux fortes considerations, qui l'avoient empêchée jusques-là de lier commerce avec Cromvel, pour les ouvrir à ce peril. Les raisons de bienséance cederent à celle d'une necessité si pressante. On envoya en Ambassade le Président de Bourdeaux à Londres, pour offrir l'alliance de France,

que le Protecteur préfera à la fin à celle d'Espagne ; mais qu'il differa d'accepter pour l'acheter moins cher, & plus encore pour donner à l'Europe un spectacle qui flattoit autant son orgueïl, que celui de voir les deux plus grands Rois du monde s'empresser pour avoir son amitié. Son traité avec la France portoit, qu'il lui fourniroit six mille hommes sur terre, & cinquante vaisseaux en mer, pour prendre sur le Roy d'Espagne les places maritimes de Flandre : à condition qu'on lui mettroit Dunkerque entre les mains, quand on l'auroit pris, & ce qui fut de plus fâcheux, qu'on obligeroit le Roy d'Angleterre, & le Duc d'York à sortir du Royaume. Ceux qui justifient la memoire du Cardinal sur ce traité, par d'autres raisons que par celles d'une necessité pressante, disent qu'il y eut un article secret entre ce Ministre & le Protecteur, par lequel l'Anglois s'obligeoit à rendre Dunkerque à la France, moyennant la somme avec laquelle on l'a retiré en effet depuis. Quoi qu'il en soit, on le prit alors, & on le donna aux Anglois.

1657.

Le Vicomte de Turenne, qui commandoit l'armée Françoise & les Anglois alliez, commença par Bourbourg & Mardik, qui occuperent la campagne de l'année mil six cens cinquante-sept. Le mois de Juin de la suivante lui acquit Dunker-

que, & le gain de la bataille des Dunes,
1657. plus glorieuſe à ce grand Capitaine qu'aucune autre journée de ſa vie, par l'honneur qu'il eut d'y vaincre une armée, où le Prince de Condé combattit avec toute ſa valeur, moins heureuſe qu'à l'ordinaire, parce qu'elle étoit ſoumiſe à la conduite d'autrui; Dom Juan d'Auſtriche & le Marquis de Caracene, ayant le commandement principal des forces du Roy Catholique en Flandre. Le Duc d'York y étoit en perſonne. Il avoit ſervi dans nos troupes juſqu'au temps de notre alliance avec la République d'Angleterre, & y avoit acquis une grande reputation. Il avoit changé de parti, par la même neceſſité, qui avoit obligé nos Miniſtres à s'allier avec le Protecteur : le courage qu'il fit paroître à la bataille, dont je parle, redoubla le regret qu'on avoit en France de le voir ſéparé de nous.

La poſſeſſion de Dunkerque cauſa une grande joye aux Anglois, & fit grand honneur à Cromvel, dont les ſuccès ſembloient augmenter à meſure qu'il approchoit de ſa fin. De deux flotes qu'il avoit équipées pour faire la guerre aux Eſpagnols, l'une commandée par Pen & Venables, leur avoit depuis quelque temps enlevé la Jamaïque dans les Indes, l'autre commandée par l'Amiral Blake, avoit tout nouvellement brûlé la flote d'Eſpa-

gne dans le port de Sainte Croix.

Cromvel étoit dans cette ſituation, lorſqu'il fut attaqué d'une fiévre, d'abord lente & enſuite tierce, qui verifia l'Oracle de l'Ecriture, que la joye de l'hypocrite n'eſt qu'un point. Il le fut juſqu'au dernier moment, contre-faiſant le dévot juſqu'à la mort, & ne l'étant pas même en mourant. Car divers Ecrivains racontent, que quoiqu'il ſe ſentît très-mal, quoique ſon Medecin lui dit qu'il étoit en très-grand danger; il hazarda une prophetie, par laquelle, feignant d'avoir des lumieres particulieres d'en-haut, ſur ce qui lui devoit arriver, il aſſura qu'il n'en mourroit pas. Quelques-uns ajoutent qu'il eut aſſez de confiance au Medecin, qui s'étonnoit qu'il parlât ſi affirmativement, ſur une matiere au moins douteuſe, pour lui dire qu'en parlant ainſi, il ne riſquoit rien & pouvoit gagner beaucoup. *Si je meurs*, lui dit-il, *on me décriera comme un viſionnaire ou comme un impoſteur : après ma mort il m'importe peu de quelle maniere on parle de moi : ſi j'en reviens je paſſerai pour un homme inſpiré ; avec cette réputation que ne puis-je point faire parmi ces gens-ci ?* 1657.

On crut que des chagrins domeſtiques avoient contribué à ſa maladie. Une de ſes filles, qu'il aimoit beaucoup, mourut, & ayant eu en mourant de ces vapeurs, qui inſpirent la fureur, lui repro-

cha en face ſes crimes. Fleedvod ſon gen-
1657. dre avoit des liaiſons avec Lambert & les Républicains, qui lui donnoient d'autant plus d'inquiétude, qu'il étoit devenu défiant juſqu'à la foibleſſe. Il y avoit déja du temps, qu'il ne couchoit preſque jamais deux nuits de ſuite dans la même chambre, & que perſonne ne ſçavoit en quel appartement il couchoit. Il n'étoit pas beaucoup plus heureux dans le reſte de ſa famille, que dans ſon gendre. Deſboroug ſon beau-frere panchoit aſſez ouvertement au gouvernement populaire. De deux fils qu'avoit le Protecteur, l'aîné étoit le moins propre à lui ſucceder. Il le vit bien, mais apparemment il attendit trop tard à faire une diſpoſition, qui demandoit du temps, & des préparations. Il étoit preſque en léthargie, quand quelqu'un lui ayant demandé, s'il ne nommoit pas Richard ſon aîné pour Protecteur après ſa mort; il répondit qu'oüi, mais d'un ton, qui marquoit qu'auſſi aiſément il auroit répondu que non.

Ainſi s'avançoit au trépas Cromvel, malgré ſa prophetie, dont le peuple neanmoins avoit ſi peu douté, qu'on avoit déja rendu graces à Dieu de ſa prétenduë convaleſcence. Ce fut l'an mil ſix cens cin-
1658. quante-huit, le treiziéme jour de Septembre, qui lui avoit été ſi heureux, par le gain des deux belles batailles de Dum-

bar & de Worchester, que finit sa prosperité avec sa vie, pleine de tout ce qui peut donner de la celébrité à un méchant homme. On dit que le Cardinal Mazarin le définissoit un fou heureux. Je ne croi pas que ce soit le bien peindre. Des démarches si mesurées, si concertées, toûjours faites si à propos, ne sont point d'un avanturier, qui vient à bout de tout, parce qu'il ne ménage rien, à qui des projets sans prudence réüssissent par hazard, & qui ne s'éleve que parce qu'il s'est mis cent fois en danger de se précipiter. Lorsque Cromvel commença à suivre le mouvement de son ambition, qui fut sa passion dominante, il ne se mit point dans l'esprit de supplanter les Rois d'Angleterre, & de mettre sa famille, qui étoit d'une mince noblesse dans le Comté d'Huntington, sur le trône des Stuarts & des Plantagenetes. Chacun convient que cette chimere ne lui entra point dans l'esprit. Quoi qu'on dise qu'étant enfant, son pere l'avoit fait punir, pour avoir raconté qu'un fantôme lui avoit dit qu'il seroit Roy; Cromvel ne croyoit point aux fantômes, & n'étoit point d'un caractere d'esprit à se conduire, quand il fut grand, par les imaginations de son enfance. Il eut toute sa vie en tête de faire fortune, & d'en tenter toutes les voyes. Ce fut l'unique plan qu'il se forma, quand il entra dans cette

1658.

1658. carriere : heureux si celle qu'ouvre la vertu se fut présentée la premiere à lui ; il y a apparence qu'il l'eût suivie aussi aisément, que celle du crime, s'il y eût vû des routes aussi seures pour s'élever & pour réüssir, indifferent à prendre l'une ou l'autre, & ayant des qualitez propres à s'avancer dans toutes les deux. Son malheur voulut, que les troubles lui présentassent de grandes occasions, de briller parmi ceux qui en étoient les auteurs ; il jugea que c'étoit un moyen de se faire connoître, & de se rendre necessaire dans un parti, qui s'emparoit insensiblement de l'autorité. Quand il y fut connu il y voulut regner : mais souple autant qu'il étoit ambitieux, il y regna en paroissant soumis, montrant toûjours au public de grands noms, revêtus du dehors des Charges dont il faisoit les fonctions. Allant toûjours ainsi par degrez, & faisant ses plans, à mesure que les évenemens lui en donnoient occasion, il parvint par un parricide, par de grandes victoires, par tous les raffinemens d'une délicate politique à la souveraine puissance, qu'il conserva par des voyes pareilles, & en possession de laquelle il mourut. Un tel homme est moins à mon sens un heureux fou, qu'un habile scelerat.

Richard Cromvel n'ayant ni les bonnes, ni les mauvaises qualitez de son pere,

ne put ſoutenir un édifice qui étoit l'ouvrage des unes & des autres. C'étoit un aſſez bon homme, ennemi de la violence, né avec peu d'eſprit, & n'ayant cultivé ce qu'il en avoit, ni par l'éducation, ni par l'experience. Le Protecteur le tenoit à la campagne, où le jeune homme s'occupoit à chaſſer, ſans ſe mêler des affaires publiques, & ſans même en avoir envie: timide, incapable d'entreprendre, & encore moins d'executer tout ce qui demandoit de la force, & de la réſolution. On avoit bien connu ſon peu de génie avant qu'il fût élevé au Protectorat, & on prétend que ſi ſon pere, qui le connoiſſoit encore mieux que les autres, n'eût point été ſurpris de la mort, Henry ſon cadet, qui étoit encore en Irlande, auroit occupé cette place, qu'il auroit beaucoup mieux remplie. 1658.

L'élevation de Richard n'ayant fait que rendre ſon incapacité plus publique, chacun prenant ſes meſures pour en profiter, l'Etat ſe trouva diviſé en quatre factions, celle du Protecteur, & de ceux qui prétendoient le maintenir : celle de Lambert, qui vouloit occuper ſa place ; celle des Républicains, qui par le même principe, qu'ils avoient détruit la Royauté vouloient détruire le Protectorat, pour établir en Angleterre un gouvernement populaire ; celle du Roy & de ſes ſervi-

teurs, qui travailloient à le remettre ſur
1658. le trône de ſes ancêtres.

Comme Lambert & les Royaliſtes n'étoient point encore en état d'agir ouvertement pour eux, ils crurent qu'ils devoient commencer par ſoutenir les Républicains, qui remuoient contre le Protecteur, & leur aider à vuider la place, d'où chacun de ſon côté ſe flatoit de les exclure enſuite eux-mêmes. L'orage qui menaçoit Richard ſe forma chez Fleedvod ſon beau-frere, à qui Cromvel ayant donné quelque eſperance du Protectorat, avoit laiſſé le cœur ulceré contre celui qui le poſſedoit. Les Républicains le ſçavoient, & pour ruiner par elle-même une famille dont l'élevation mettoit obſtacle à leurs deſſeins, ils s'appliquerent durant quelque temps à aigrir le chagrin de Fleedvod, à le plaindre, à lui faire eſperer une reſſource dans le zele qu'ils avoient pour ſes interêts ; uſant à peu près envers lui du même artifice dont Lambert avoit deſſein d'uſer envers eux, c'eſt-à-dire en lui faiſant eſperer d'être Chef du gouvernement, pour mieux établir par ſon moyen un gouvernement ſans Chef. Fleedvod étoit une eſpece de dévot formé de la main de Cromvel, mais moins habile que lui, & plus propre à être trompé, qu'à tromper les autres. Il y parut dans l'affaire dont je parle. Vane, Haſſelerigg, Harriſſon, &

ſes autres fauteurs de la République, desquels Lambert ſe portoit pour chef, 1659.
perſuaderent à Fleedvod qu'il devoit s'attirer le gouvernement, & l'engagerent à préſenter au nom des ſoldats de l'armée une requête au Protecteur, par laquelle ils lui demandoient de ne pouvoir être ni caſſez, ni jugez que par le conſeil de guerre, & qu'on les laiſsât dorénavant maîtres de ſe choiſir un General.

Richard reçût ces propoſitions d'abord avec beaucoup de colere, & fit craindre durant quelque temps plus de fermeté qu'on n'en attendoit; mais l'embarras où il parut être quand ſon feu, qui venoit d'ailleurs que de ſon temperament, ſe fut rallenti, découvrit bientôt ſa foibleſſe & le peu de diſpoſition qu'il avoit à tenir long-temps contre des gens qui ne ſe rebuteroient pas. On le pouſſa donc, & on le réduiſit à convoquer le Parlement, dont il eſpera que l'autorité ſoutenant la ſienne, reprimeroit l'armée. Ce fut inutilement: l'armée ſuivit opiniâtrément ſes premieres briſées, & preſſa le Parlement même, qu'on lui accordât ſes demandes.

Ce Parlement étoit composé de deux Chambres comme le précedent, & mêlé de trois ſortes de gens, qui toutes trois, par divers motifs, contribuërent à la fermeté dont on uſa contre l'armée. Les uns ſoutenoient de bonne foi le Protec-

teur, & opinoient, afin de maintenir son
1659. autorité, à rejetter la requête des troupes. Les autres étoient des Républicains, qui pour aigrir les troupes étoient de même avis qu'elles. Les troisiémes étoient des Royalistes, déterminez à donner dans tout ce qui pourroit broüiller les factions rebelles. Ainsi le Parlement tenant ferme à rejetter la requête des soldats, & ceux-ci redoublant leurs instances, on jugea bien que l'affaire alloit se pousser à l'extrémité. Guillaume Hovard qui avoit été à Cromvel, & qui étoit encore à son fils, parla fortement à Richard pour lui persuader quelque coup de vigueur, semblable à ceux par lesquels son pere avoit conservé jusqu'à la mort la souveraine autorité. *Vous êtes fils de Cromvel*, lui dit-il, *montrez que vous en êtes digne. Il faut ici un coup de main, & le soutenir d'une bonne tête; ne perdez point la tête en cette occasion, & ma main vous répond du reste. Fleedvod, Lambert, Desboroug, Vane sont les acteurs de tout ceci : je vous en deferai, appuyez-moi, & prêtez seulement votre nom au zele qui m'anime pour votre gloire.* Ce discours étonna Richard. Il repliqua tout effrayé, qu'il n'aimoit point le sang, qu'il n'immoleroit jamais tant de victimes à son ambition ; qu'en un mot, il ne pourroit consentir à ce que lui proposoit Hovard. *Cette pitié*, repartit Hovard, qui ne se rendit pas encore, *n'est pas de saison*

dans la conjoncture des choses. Sans aimer le ſang on verſe celui de qui ſe prépare à verſer le nôtre, & ſi la conſcience empêche qu'un Souverain ne ſacrifie à ſon ambition l'innocent, elle ne ſe recrie point contre le ſacrifice qu'il fait, à ſa ſeureté, du coupable. Défaites-vous d'une foibleſſe meſſéante au ſucceſſeur de Cromvel ; mais hâtez-vous, les momens ſont chers : ſouvenez-vous que vos ennemis employent actuellement à agir, le temps que nous perdons à déliberer. L'ardeur d'Hovard ne paſſa point dans le cœur du timide Cromvel : il témoigna qu'il s'en tenoit obligé ; mais il ne changea point de reſolution. *Ne m'en parlez plus*, repliqua-t-il, *mon parti eſt pris là-deſſus. Les conſeils violens ne me conviennent pas, & tout ce que vous me pouvez perſuader par celui que vous me donnez, eſt qu'il vient d'un fond d'amitié, dont j'ai de la reconnoiſſance.* A ces mots Hovard ſe retire, & abandonnant à ſon ſort un homme qui s'abandonnoit lui-même, il embraſſa le parti Royaliſte, & ne fut pas inutile à la bonne cauſe. J'ai lû dans de bons memoires qu'il étoit dès-lors attaché au ſervice du Roy, & qu'il ne donnoit ce conſeil que pour mettre ſes ennemis aux mains les uns contre les autres. Cela n'eſt pas ſans vrai-ſemblance ; mais le torrent des Hiſtoriens y eſt contraire. Quoi qu'il en ſoit des intentions d'Hovard, le Pro-

1659.

tecteur éprouva bientôt la verité de ses
1659. paroles par une remontrance insolente, que les Officiers de l'armée lui mirent en main, pour la presenter au Parlement de la part des troupes.

Cet écrit commençoit par une plainte, du peu de soin que l'on avoit de reprimer les Royalistes, qui renouvelloient, disoit-on, leurs intrigues de tous côtez; il finissoit par proposer en termes mysterieux, mais intelligibles, comme un remede efficace à ce prétendu mal, le gouvernement populaire. Ceux du Parlement qui faisoient leur personnage de bonne foi, s'offenserent de cette remontrance; ceux qui aimoient le Protecteur, voyant bien à quoi elle tendoit, la firent passer pour séditieuse; ceux qui trahissoient en même temps le Protecteur & le Parlement, pour appuyer le parti de la République en parurent plus irritez que les autres, afin d'engager la Compagnie à faire quelque decret qui mutinât les troupes. Ainsi d'une commune voix, non seulement on n'approuva point l'écrit, mais on défendit même aux Officiers & aux soldats de s'assembler, jusqu'à ce que le Parlement eut décidé touchant les affaires publiques; ce qu'il jugeroit le plus convenable à l'Etat.

Cette défense eut tout l'effet qu'en attendoient les Républicains. L'armée en

fût

fût si offensée, qu'elle envoya solliciter les milices de Londres de se joindre à elle; ce qu'ayant obtenu, on alla en tumulte assieger Withal, où demeuroit le Protecteur. Fleedvod & Desboroug furent députez pour lui aller porter les prieres & les menaces des mutins. Les prieres tendoient à casser le Parlement, & les menaces n'avoient rien de moins fort, que le feu & le fer s'il le refusoit. Le cœur de Richard n'étoit pas fait pour tenir contre un danger si pressant. Après s'être défendu quelque temps avec un trouble qui répondoit à ceux qui le sollicitoient du succès de leur entreprise, il fit ce qu'ils voulurent, & cassa le Parlement. 1659.

Aussi-tôt qu'il eut fait ce pas, on le regarda comme un homme perdu, & quoi qu'on le laissât quelques jours sans faire mine de le vouloir pousser plus loin, ceux qui voyoient clair, voyoient bien que ce calme annonçoit la tempête; qu'on prenoit des mesures, qu'on n'avoit encore pû prendre pour regler le Gouvernement, & qu'aussi-tôt qu'on seroit convenu de quelque chose sur ce point, on déposséderoit Cromvel. Les Royalistes se servirent de cette conjoncture pour le presser de se donner au Roy, lui & le reste de sa faction. Ils crurent d'autant moins impossible de lui faire prendre ce

parti dans le penchant de sa fortune ;
1659. qu'on disoit qu'il s'étoit autrefois jetté aux pieds du Protecteur son pere pour obtenir la vie de Charles I. & que c'étoit cette action qui lui en avoient attiré la colere & le mépris. Richard balança, mais il ne convenoit pas au sang de Cromvel de former une résolution vertueuse. Richard aima mieux demeurer incertain de sa destinée, que de rien risquer pour la rendre meilleure, craignant d'avancer le péril en le voulant prévenir. Ses amis neanmoins lui ayant ouvert les yeux, lui firent voir ce péril si proche, qu'il délibera de s'enfuïr. Fleedvod, à qui il s'en ouvrit, l'assura qu'on n'en vouloit point à sa vie, & qu'on lui feroit un parti en lui ôtant le gouvernement, dont un homme moderé comme lui auroit sujet d'être content. Ces paroles arrêterent Richard, qui demeura depuis dans son palais sans action, comme une statuë qui en faisoit un mauvais ornement. Pendant ce temps-là, le Conseil de guerre cassoit dans l'armée les Officiers de la faction du Protecteur, comme Goff, Ingolsbey, Falcombridge, & rétablissoit ceux que son pere avoit autrefois cassez. Ainsi Lambert reprit le nom & la charge de Major General en apparence, sous Fleedvod à qui le Generalat fut donné ; mais en effet donnant le mouvement à tout, comme avoit

fait Cromvel ſous Fairfax. On ne s'en tint pas là : ces nouveaux maîtres voulurent avoir un Parlement à leur dévotion, & ne croyant pas en pouvoir trouver un dont ils diſpoſaſſent plus abſolument, que du reſte mépriſable de celui qui avoit fait mourir le feu Roy, ſi ignominieuſement caſſé par Cromvel, ils le rétablirent & voulurent que Lenthal continuât d'y faire ſon ancienne fonction d'Orateur. Ces démarches faites, ils imaginerent une forme de Gouvernement en attendant qu'on fut convenu de celle d'une République telle que quelques-uns la vouloient, & que tous faiſoient ſemblant de la vouloir. Tout ce mouvement ſe termina, comme chacun s'y attendoit, à la dépoſition du Protecteur, & à l'abolition du Protectorat. On n'eut pas la peine de dépoſer le Protecteur. A la premiere ſollicitation qu'on lui fit, il envoya ſa démiſſion, moyennant quoi on paya ſes dettes, & on lui aſſigna ſur l'Epargne un revenu ſuffiſant pour vivre en homme d'une condition diſtinguée dans la ſphere des conditions particulieres. Son frere Henry étoit encore en Irlande, où il avoit une bonne armée, dont en lui ôta le commandement avec le gouvernement de l'Iſle. Il fit quelque difficulté de ceder; mais il ſoûtint mal ſes premieres démarches, & quitta enfin avec peu de gloi-

1659.

re une place qu'il avoit tenuë avec beau-
1659. coup de réputation.

La puissance Républicaine ayant ainsi détruit la Protectorale, de ceux qui avoient concouru avec les Républicains à détruire le Protectorat, il resta encore deux factions, autant contraires à la République, qu'elles étoient opposées entr'elles; celle de Lambert, & celle du Roy. Ainsi à ce nouveau changement de théatre, trois partis occuperent la scene; celui de la République résidant dans le Parlement, celui de Lambert qui avoit sa principale force dans l'armée, celui du Roy, qui n'ayant point de Chef dans le païs, au moins qui parut, consistoit en gens dispersez dans tous les Corps, dans toutes les Villes, & presque dans toutes les maisons, jusqu'à ce que le General MONK s'étant mis à la tête de ceux qui n'attendoient que l'occasion de se declarer pour le Souverain, eut le bonheur de rétablir le Roy & la Royauté.

Quelques-uns veulent que ce fameux Restaurateur du trône Anglois n'eut conçû ce glorieux dessein, que quand celui qu'il avoit avoit pris d'abord de se rendre maître lui-même, lui eut paru impraticable. Les sentimens de la Nation sont fort partagez là-dessus: Après avoir examiné ce qu'on en dit de part & d'autre, je suis pour MONK, & trop de raisons me con-

vainquent de sa droiture dans l'affaire dont il s'agit, pour en laisser douter mes lecteurs. Le caractere de son esprit est un des fondemens qu'on a eus de faire cette injustice à sa vertu, celui de ses mœurs y devoit servir de contrepoids, & devoit faire porter de lui un jugement tout opposé; mais il est dans le monde un genre d'hommes, qui sur deux raisons égales de juger bien ou mal d'autrui, ne balancent jamais, & en jugent toûjours mal. Il est vrai que l'esprit de Monk n'avoit point paru jusques-là propre à conduire de loin une affaire par les longues intrigues, les détours, les dissimulations profondes, les liaisons ménagées avec art d'une politique aussi rafinée que fut celle dont il usa dans le rétablissement du Roy; mais aussi les mœurs de ce guerrier n'avoient jamais donné occasion de croire qu'il eut l'ambition d'être Protecteur. L'ambition étoit une des passions des moins vives qu'il eut, & il paroît qu'il les avoit toutes assez moderées. Monk étoit né dans la Province de Devonshire avec l'esprit & les inclinations d'un bon Gentilhomme, cadet de sa maison, avec peu de bien, mais avec de la valeur, de la franchise, de l'envie de vivre en homme d'honneur, dans la profession des armes, qu'il embrassa dès qu'il les pût porter, & qu'il regarda plûtôt comme une occupation

1659.

convenable à ce qu'il étoit, que comme
1659. un chemin pour arriver à quelque chose
qu'il desirât être. Son application à ce qu'il faisoit le rendit capable de tout faire dans la sphere de son métier. Aussi en eut-il tous les emplois, depuis la charge de Colonel jusqu'à celle de General; depuis le gouvernement de place jusqu'à celui d'un Royaume conquis. Son penchant & l'amour du devoir l'avoit engagé d'abord au service du Roy: la necessité dans la suite lui en fit prendre un mitoyen, & la reconnoissance un mauvais. Il avoit été pris dans un combat, & mis dans la tour de Londres. Le Parlement lui ayant offert de l'emploi contre le Roy, il n'en avoit point voulu; mais enfin lui ayant proposé d'aller en Irlande, faire la guerre aux Catholiques au nom du Roy & du Parlement, quoi qu'ils se la fissent entr'eux, il y alla, & y demeura jusqu'à la mort de Charles I. Alors tout le parti Royal s'étant dissipé, & n'en paroissant plus de vestiges, Cromvel rendit à Monk un bon office, en le protegeant dans le Parlement qui lui vouloit faire son procès pour avoir conclu contre un decret de cette assemblée, une tréve de quelques mois avec les Catholiques d'Irlande. Ce fut par la reconnoissance de ce bienfait, que Monk suivit Cromvel en Ecosse, & ce fut-là où Lambert & lui étant collegues, devinrent rivaux.

Lambert brilloit beaucoup plus que Monk; il avoit la même valeur, la même ſcience de la guerre, mais plus de feu, plus d'ambition, plus d'élevation & de talent pour tenir une premiere place; perſonne ne reſſembloit mieux à Cromvel, & n'étoit plus propre à le remplacer. Il avoit laiſſé voir trop tôt non ſeulement qu'il en étoit capable, mais même qu'il y aſpiroit. Cromvel étoit trop politique pour laiſſer élever ſans contradiction un homme qui lui pouvoit ſucceder, & qui en avoit envie: il lui avoit préferé Monk dans le gouvernement de l'Ecoſſe, contre ce qu'il lui en avoit fait eſperer: il l'avoit depuis dépoüillé de ſon emploi, & croyoit l'avoir mis aſſez bas pour l'empêcher de lever les yeux juſqu'à ſa famille pour la ſupplanter. Malgré ces précautions, Lambert eut diſputé le gouvernement à l'heritier de Cromvel, s'il eut trouvé dans le Parlement, comme il en trouva dans l'armée, des gens diſpoſez à être deux fois dupes des mêmes artifices. Il étoit déja maître des troupes, après s'être fait rétablir avec honneur dans ſon emploi. Fleedvod, qu'il avoit fait nommer General, étoit ſon Fairfax; & le prétexte de République qui avoit ſervi à Cromvel pour engager ceux qui en vouloient une à favoriſer ſon uſurpation, commençoit à faire ſon effet. Le Parle- 1659.

ment lui témoignoit de la confiance, &
1659. dans une émotion excitée contre cette assemblée odieuse, elle lui donna la commission d'aller combattre pour ses interêts.

Voici quelle en fut l'occasion. Les Presbyteriens furent indignez de voir encore une fois sur leurs têtes cette poignée de scelerats qui ne faisant que la plus petite & la moins considerable partie de ce qu'on nomme Parlement, étoit appellée par mépris *le Rump*, c'est-à-dire, *le croupion*. Le mécontentement fut si general, qu'il se fit contre eux un complot capable de ruiner l'Usurpateur & ses partisans, si l'on eut mieux conduit l'affaire. Le Chevalier Booth fut le chef de cette tumultuaire entreprise, dans laquelle bien des gens disent que s'il eut été bien le maître, on en eut vû plus de succès. Car non seulemenr les zelez de la Secte étoient entrez dans ce projet, mais la plûpart des serviteurs du Roy avoient embrassé chaudement une occasion si favorable de lui ôter le plus grand obstacle qu'il eut à monter sur le Trône en détruisant la parricide cabale qui l'en avoit exclus. Ainsi en même temps que Booth parut du côté de Chester, commandant une juste armée avec Thomas Middleton ; d'autres se faisoient voir ailleurs, & les Provinces en étoient remplies. Ce fut contre ces deux

deux capitaines venus de Chester vers Nortvik, que le Parlement envoya Lambert avec environ sept mille hommes. 1659.
On dit que Booth vouloit attendre que ses troupes fussent agueries, disciplinées, plus faites au feu, pour donner bataille à Lambert; mais que d'autres plus impatiens l'engagerent malgré lui à combattre. On combattit près de Nortvik même, où l'on reconnut que le brave Booth en sçavoit plus que son conseil, & que ce n'étoit pas sans raison qu'il avoit craint de commettre des troupes nouvellement assemblées contre de vieilles bandes. Il fut défait & pris prisonnier, & avec lui tomba son parti, que les Parlementaires dissiperent avec la même facilité qu'il s'étoit formé.

Pendant que ceux-ci agissoient, Monk méditoit encore, & concertoit les moyens d'agir à coup seur. Son attachement pour Cromvel avoit passé jusqu'à la famille de cet Usurpateur : il avoit reconnu Richard. Monk avoit une maniere d'esprit à laisser les choses établies dans la situation où il les trouvoit, à suivre le fil de l'eau, & à ne se mêler des affaires qu'autant qu'il y étoit interessé par honneur ou par interêt, timide, lent à entreprendre, & ne s'entêtant jamais assez d'une entreprise pour en croire le succès infaillible, n'ayant ni l'ardeur ni la pré-

ſomption ordinaire aux gens du mêtier.
1659. Il y a apparence que durant le temps que le Gouvernement Protectoral avoit été univerſellement reconnu, MONK avoit ſuivi ſon temperament avec d'autant moins de ſcrupule, qu'il devoit ſon élevation au Protecteur. De ſçavoir quand préciſément il écouta ſon devoir en faveur de ſon Roy, & forma le deſſein de le rétablir ; c'eſt ce que je n'ai pû découvrir, même dans les Hiſtoriens dont j'ai ſuivi l'opinion. Je ſuis contre ceux qui ont prétendu que ce General ne penſa à rétablir la Royauté, que quand il eut deſeſperé de parvenir au Protectorat. Il eſt à croire qu'il eut toûjours dans le cœur un deſir ſincere de contribuer à une ſi juſte entrepriſe. En s'éloignant même du ſervice du Roy, il avoit témoigné eſperer d'être un jour en état de le mieux ſervir. On lui avoit ſouvent prédit, qu'il ſe trouveroit en pouvoir de remettre le Souverain ſur le Trône, & quoi qu'il ne fit pas ſemblant d'ajoûter foi à ces prédictions, il les écoutoit volontiers. Le refus qu'il fit d'abjurer le Roy, par un ſerment de l'invention des ennemis de la Royauté, montre, malgré les prétextes qu'il prit pour cacher la vraye cauſe de ſon refus, qu'il eut toûjours de bons ſentimens pour la Monarchie & pour le Monarque. Mais quelques bons ſentimens

qu'il eut, il les cacha aussi long-temps qu'il crut, ou inutile au Prince, ou ruineux à lui-même de les découvrir. Il n'y eut pas de peine; il parloit peu, il écoutoit tout de sens froid; & n'ayant qu'un petit nombre de confidens, il ne s'ouvroit à eux qu'au besoin. Ainsi s'il ne pût empêcher que quelquefois les démarches d'autrui ne fissent soupçonner son dessein, comme il arriva dans l'affaire de Booth, les siennes dissiperent toûjours ces soupçons, & il fit tant, que le public ne sçût son projet que par l'execution. Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que dans toutes les apparences, le Roy même ne le sçût que par les conjectures que lui donnerent sujet d'en faire les réponses honnêtes de Monk, à ceux qui le sollicitoient de sa part. Je sçai qu'on trouve en divers mémoires, que le General envoya d'abord lui faire offre de ses services; mais ceux qui ont raporté ce fait n'ont pas pensé que s'il étoit vrai, il ne seroit pas contesté, que Monk l'auroit éclairci lui-même, pour répondre à ceux qui disoient que le rétablissement du Roy n'avoit été que son pis aller, & un dessein pris après coup. L'Historien de ce General n'auroit pas eu besoin d'apporter d'autres raisons pour le justifier là-dessus, s'il eut eu celle-là à dire, de laquelle il lui eut été si facile d'être informé,

1659.

1659. ayant été long-temps Ministre & domestique de celui dont il faisoit l'apologie.

Quoi qu'il en soit de cette circonstance, qui ne fait rien à mon sujet, il est seur que le General ne s'ouvrit du dessein qu'il conçut de rétablir le Roy sur le Trône, qu'à ceux qu'il y crut necessaires, & à mesure qu'ils le devinrent; persuadé que cette affaire dépendoit non seulement du secret, mais qu'on n'y réüssiroit jamais, qu'en imitant ceux qui sur les rivieres conduisent les barques avec l'aviron, c'est-à-dire, en tournant le dos du côté qu'on vouloit aller.

Il n'attendoit que l'occasion de commencer un semblable manége, lorsqu'un grand démêlé de Lambert avec le vieux Parlement, lui en fournit une des plus favorables qu'il eut jamais pû souhaiter. Lambert & le vieux Parlement avoient des vûës trop differentes pour agir long-temps de concert. Ceux du Parlement vouloient gouverner l'Etat en forme de République, pour avoir tous part au gouvernement, & se maintenir les uns les autres dans l'autorité usurpée. Lambert aspiroit à gouverner seul, & marchoit par des routes secretes sur les vestiges de Cromvel. Comme il profitoit de tout pour avancer son dessein, il se persuada que la victoire qu'il venoit de remporter sur Booth, étoit une occasion favorable de

pousser loin son entreprise, & se mit en devoir d'en profiter. Cette action lui avoit attaché avec un dévoüement particulier les troupes qu'il y avoit menées. Les autres l'en respectoient davantage. Ainsi son crédit étoit augmenté de plus de moitié dans l'armée. Pour l'établir encore davantage, il entreprit de faire faire une nouvelle création d'Officiers, & engagea adroitement l'armée à la demander au Parlement. Le Parlement aussi jaloux de conserver son autorité, que Lambert étoit attentif à la diminuer & à s'en rendre maître, ne douta point que la demande de l'armée ne fut un artifice de Lambert pour s'y faire des créatures. Dans cette pensée, non seulement on refusa la promotion proposée, mais sous prétexte d'épargner les frais que faisoit l'Etat pour l'entretien des troupes, on cassa divers Officiers. Fleedvod & Lambert en furent du nombre. Fleedvod fut le moins maltraité, le Parlement l'ayant nommé pour être un des sept Commissaires, ausquels cette assemblée donna le commandement de l'armée, en qualité de Lieutenans Generaux avec une égale autorité.

1659.

On ne peut dire combien l'armée fut offensée de ce decret; mais il est aisé de penser combien ce mécontentement fit plaisir à l'ambitieux Lambert, & combien il s'empressa pour se le rendre utile: on

en peut juger par l'effet. Dès le lende-
1659. main l'armée parut sous les armes aux environs de Westminster, & ayant occupé les cours & les avenuës de la salle où se tenoit le Parlement, empêcha que l'on n'y entrât, & fit par-là cesser les séances. Lambert & les Officiers de l'armée s'étant rendus maîtres du terrain, & ne comptant plus pour rien le Parlement qu'ils regardoient comme cassé, firent divers changemens à leur gré, & conformes à leurs interêts. Par-là Fleedvod, Lambert, Desboroug furent rétablis dans leurs charges, & ceux que l'on crut partisans du Parlement, furent réformez. Ainsi le Conseil de guerre usurpant la souveraine autorité, commença à déliberer d'une forme de gouvernement qui pût enfin être durable, & mettre fin aux agitations, dont la malheureuse Angleterre étoit boulversée depuis si long-temps. Comme le Conseil d'Etat subsistoit, les Officiers de l'armée trouverent bon qu'on leur fit part de cette affaire, & qu'on en conferât avec eux. Ceux-ci aimant encore mieux partager une autorité qu'ils devoient avoir toute entiere dans l'intervalle du Parlement, que de la disputer toute entiere pour n'en conserver rien du tout, convinrent avec les Officiers, que de chacun de ces deux Corps on députeroit cinq personnes qui travailleroient de concert à trouver une

forme de régime, à laquelle on s'en pût tenir. Soit que ces Députez se défiassent de leurs forces, soit qu'ils ne voulussent pas prendre sur eux les suites d'une telle affaire, soit pour quelque autre raison qui m'est inconnuë, ils ne firent rien autre chose que de composer un Senat, comme l'ont appellé quelques-uns, ou comme les Anglois le nommoient plus communément, un Comité d'environ vingt-huit personnes, dont Fleedvod, Lambert, Desboroug, & Vane furent comme les chefs. Ce Cômité étoit chargé du courant des affaires présentes, durant l'espace de six semaines que devoit durer son autorité, & qu'il devoit sur-tout employer à trouver ce plan fixe de gouvernement, que tant d'autres avoient jusques-là si inutilement cherché, après quoi, s'il ne se trouvoit pas, il étoit arrêté que l'armée prendroit la direction de l'Etat. 1659.

Pendant que le Comité s'occupoit à former divers plans de régime, aucun desquels ne convenant aux differens interêts des Membres qui composoient cette assemblée, Lambert voyoit avec plaisir que l'armée alloit devenir maîtresse, & qu'étant maître de l'armée, il seroit bientôt selon ses desseins l'arbitre du gouvernement : lorsqu'on apprit que le vieux Parlement intriguoit sous main pour y rentrer, & prétendoit que n'ayant cessé que

par la violence qu'on lui avoit faite, il
1659. étoit en droit d'aller reprendre ses séances à Westminster. La Ville même, qui craignoit l'impétueuse domination des troupes, demandoit un Parlement libre, & le Comité fut troublé de divers mouvemens populaires, qu'il eut de la peine à réprimer. Il y a neanmoins apparence que ni les intrigues du Parlement, ni les émotions de la Ville n'eussent pas eu un grand effet, contre des gens qui disposoient à leur gré d'une armée victorieuse, si MONK, qui n'avoit jusques-là rien témoigné de ses desseins, n'eût pris une si belle occasion d'en feindre un qu'il n'avoit pas, pour faire réüssir celui qu'il avoit, c'est-à-dire de faire semblant d'appuyer le Parlement contre l'armée, pour soumettre l'un & l'autre au Roy, qu'il entreprit de rétablir.

MONK avoit employé le temps, qui s'étoit écoulé depuis la décadence de Richard Cromvel, & l'abolition du Protectorat, jusqu'au démêlé de l'armée avec le vieux Parlement, à faire des préparatifs pour son veritable dessein. Il avoit amassé de l'argent; & son trésor étoit fort plein. Il avoit mis l'Ecosse en état, non seulement de n'échapper pas à la domination Angloise, pendant qu'il seroit occupé ailleurs, & de ne pas troubler ses projets; mais de lui servir de ressource,

& de retraite en cas de diſgrace. Il y avoit de bonnes places, & y laiſſoit des garniſons ſuffiſantes pour les garder. De plus la Nation l'aimoit, & la Nobleſſe en particulier paroiſſoit par tout diſpoſée à entrer dans ſes interêts. Il avoit préparé ſes troupes à executer une grande entrepriſe, & à ſoutenir une guerre, s'il le falloit, avec ſuccès. Il avoit formé, endurci, & diſcipliné ſon armée, conformément à l'uſage qu'il en vouloit faire : il avoit mieux aimé la diminuer, que d'y laiſſer des gens ſuſpectes, & dont il ne pût pas diſpoſer. Ce fut une des choſes dont il eut le plus de de peine à venir à bout, que de purger ainſi ſes troupes d'Officiers & de ſoldats indociles, qui avoient leurs vûës & leurs attachemens ailleurs. Il fallut recommencer pluſieurs fois à réformer & à changer : encore ne put-il ſi bien faire, que lorſqu'il y penſoit le moins des Compagnies entieres ne le déſertaſſent. Son application & ſa vigilance prévint le préjudice, que ces accidens euſſent pû apporter à ſes affaires, & il arriva à la fin, que de tous ceux qui commandoient, il fut le ſeul conſtamment ſuivi. Il s'étoit ſaiſi de Barvik & de Carliſle, poſtes importans dans les confins des deux Royaumes, à qui veut porter la guerre de l'un dans l'autre. Il avoit établi des intelligences fideiles & ſecretes dans tous les lieux, où il ſe pou- 1659.

voit passer quelque chose dont il eût be-
1659. soin d'être averti : il employoit les nuits à déchiffrer les lettres qu'il en recevoit, & à y faire réponse. Il s'étoit tellement comporté à l'égard du Roy & de ceux qui l'avoient sollicité de sa part, que sans leur rien promettre il leur avoit laissé tout esperer, sans leur découvrir assez son dessein pour en parler affirmativement, & pour le divulguer à contre-temps, il le leur avoit laissé assez entrevoir, pour les engager à y conformer leur conduite, & à se tenir prêts pour en profiter.

Ainsi en avoit-il usé à l'égard du Chevalier Greenvill, celui qui fut depuis Comte de Bath, lequel l'étoit allé trouver en Ecosse avec des lettres du Roy : il l'avoit renvoyé content, & ce Seigneur avoit conçû de si bonnes esperances de ce qu'il lui avoit dit, quoi qu'il ne lui eût rien dit de positif, qu'il agit depuis pour la cause commune comme s'il eût agi de concert avec lui. Le General avoit parlé avec plus d'ouverture à d'autres, selon qu'il avoit crû en avoir besoin, pour disposer sous main les esprits à suivre, quand il seroit temps, le mouvement qu'il alloit donner aux affaires, & les acheminer au rétablissement du Roy. Mais ces confidens étoient gens à lui, de la fidelité desquels une longue experience lui répon-

doit: au lieu qu'une experience contraire lui ayant appris, que parmi ceux qui composoient la Cour de ce Prince, il s'en trouvoit qui le trahissoient; il avoit sagement jugé, que le plus seur étoit de le laisser agir de son côté avec ses courtisans, tandis que lui & ses amis agiroient du leur pour la bonne cause. Afin même de mieux tromper ceux qu'il importoit qu'il trompât, il avoit commencé à user d'une plus grande severité qu'à l'ordinaire, envers ceux qui se déclaroient indiscretement pour le Roy. Quoi qu'il eût toûjours refusé d'abjurer la Maison Royale, jamais neanmoins il n'avoit fait mine de desapprouver cette proposition, dans les projets de gouvernement que formoient les Républicains; qu'il falloit une République sans Roy & sans Maison de Pairs, sans personne particuliere en qui résidât le souverain pouvoir. Ainsi ce prudent General avoit disposé secretement les choses à l'execution d'un dessein, qu'il ne pouvoit encore déclarer, sans courir risque de réünir toutes les factions contre lui, & d'être opprimé par la multitude de ceux, qui par crainte, ou par interêt, ou par engagement de cabale, faisoient profession publique de s'opposer au rétablissement de la Monarchie. Il ne lui manquoit pour agir, qu'un prétexte que la rupture du Parlement avec l'armée lui fournit, sur la

1659.

fin de l'année mil six cens cinquante-neuf.
1659. Il commença au mois d'Octobre à inspirer à ses troupes du zele pour un gouvernement civil, contre le gouvernement militaire, que l'armée de Londres, ou plûtôt Lambert, vouloit s'attirer sous ce nom. Il representa fortement qu'un gouvernement militaire ne convenoit point à un grand Etat, qu'il étoit trop impetueux, trop incertain, trop dépendant du caprice & des coups de main : outre qu'il étoit inoüi, sans exemple, contre toutes les loix, & tous les usages non seulement d'Angleterre, mais de toutes les Nations du monde. Il exagera ensuite l'insulte faite par Lambert & ses partisans au premier Tribunal du Royaume, & en parla comme d'une injure commune à tout le peuple Anglois. Pour piquer même de jalousie l'armée d'Ecosse contre celle d'Angleterre, il montra en les comparant, qu'il n'y avoit point de raison qui pût obliger celle-là à se soumettre à celle-ci, & protesta qu'il risqueroit tout pour épargner à tant de braves gens, qui avoient fait la guerre sous lui, la honte d'un tel avilissement.

En même temps que le General parloit ainsi ou par lui-même, ou par ses amis dans son armée, il écrivoit de tous côtez pour gagner des gens : il dépêcha par tout des couriers, & envoya même des Agens

dans les lieux, où il les crut néceſſaires. Ainſi il en eut en Irlande, & dans l'armée 1659.
navale que commandoit Lavvſon: car pour celle de Montaigu, il s'en tenoit ſeur pour le Roy. Il en eut dans Londres pour s'attacher la Ville, qui ne s'accordoit pas à la verité trop bien avec le Parlement, mais qui étoit tout-à-fait contraire à l'armée. Il en eut dans cette armée, même auprès des Officiers Républicains, qui s'étant apperçûs des projets & de l'ambition de Lambert, commençoient à s'en ſéparer, & à quitter le Comité. Il en eut auprès de Fairfax & de pluſieurs autres Seigneurs, qui s'étant retirez des cohuës tumultuaires de la capitale, mécontens de ce qui s'y paſſoit à l'égard du gouvernement, ſembloient n'attendre, dans leurs maiſons, que l'occaſion de prendre parti contre ces factions tyranniques.

Par les nouvelles que reçût Monk de la plûpart des ſes Envoyez, il comprit qu'il auroit des troupes auxiliaires, quand il ſeroit en état de vaincre avec les ſiennes. Ainſi il tourna tous ſes ſoins à ſe mettre au plûtôt en campagne, à la tête d'une bonne armée, & bien reſoluë à le ſuivre. Il trouva de ce côté-là de plus grandes difficultez, qu'il ne s'étoit attendu d'en trouver, outre les deſertions qui diminuerent ſes troupes, & la réforme qu'il en fit pour en ôter les gens ſuſpects, ceux

même qui s'attacherent à lui, desirerent
1659. qu'il envoyât faire des propositions de paix à leurs freres de l'armée d'Angleterre, c'est ainsi qu'ils les appelloient selon le stile Presbyterien. Cette négociation déplaisoit extrêmement au General, qui ne vouloit point cette paix avec ses freres d'Angleterre, si peu convenable à ses desseins. Il avoit déja renvoyé plusieurs de leurs Députez, sans leur donner aucune esperance de l'accommodement, qu'ils étoient venus proposer. Falcombridge s'en étoit retourné, avec le chagrin de n'avoir rien fait. Caryll & Barker, fameux Ministres, n'y avoient pas mieux réüssi. Morgan, après avoir satisfait au devoir de sa Légation en honnête homme & de bonne foi, étoit demeuré à l'armée de MONK, & y avoit pris de l'emploi. Garges, beau-frere du General & le meilleur de ses amis, avoit fait le même manége, à cela près qu'il étoit retourné à Londres, où il esperoit servir mieux son allié, qu'en restant avec lui.

Après s'être tant défendu de s'accorder, MONK ne pensoit plus qu'à combattre : car le Comité envoyoit Lambert, avec une partie de l'armée au-devant de lui, pour lui faire la guerre, s'il ne vouloit accepter la paix que ce General étoit chargé de lui offrir. Lambert étoit déja à Nevcastle, où ses troupes ayant prévenu

celles de Monk, s'étoient saisies de cette place. Dans la résolution où étoient ces deux anciens concurrens d'en venir aux mains, on peut juger que les propositions d'accommodement qu'on les obligeoit de faire, les embarrassoient également. Monk neanmoins crût s'être tiré d'embarras, par les instructions secretes, qu'il donna à ceux qu'il députa à Londres, pour complaire à ses Officiers. Ces instructions étoient de tirer le traité en longueur, & d'y faire naître des difficultez qui empêchassent de rien conclure. Ce fut dans l'esperance que cet artifice auroit le succès qu'il en attendoit, que ce General se hâta de prendre les dernieres mesures pour la seureté de l'Ecosse, & de faire assembler ses troupes pour entrer en Angleterre. Les Ecossois, dont il convoqua les principaux à Edimbourg, continuerent à se montrer faciles & affectionnez à ce qu'il vouloit. Quelques-uns témoignerent craindre, qu'il ne les laissât exposez à la tyrannie de Lambert, en cas de quelque desavantage, les troupes Angloises qui restoient en Ecosse ne suffisant pas pour les en garantir, & l'Ecosse n'en ayant plus que celles qu'il menoit avec lui. Monk dissipa aisément ces craintes en leur faisant voir, que regardant leur païs & leur amitié, comme la plus seure ressource qu'il se promît en cas de malheur, il laissoit leurs places

1659.

1659. en état d'arrêter les plus fortes armées, & de donner le temps néceſſaire à des troupes battuës pour ſe rétablir. Il leur promit même que dans peu il augmenteroit celles qu'il leur laiſſoit, d'un nombre conſiderable d'autres qu'on lui préparoit, & qu'il trouveroit en chemin; leur faiſant entendre que juſques dans l'armée de Lambert, il pouvoit compter des amis.

L'hyver & le temps pluvieux, qui avoit gâté les chemins, empêcherent que l'armée de Monk ne fût auſſi-tôt aſſemblée que le General l'avoit projetté. Il ne put partir qu'en Novembre, & ce fut le dix-huitiéme de ce mois, que commençant à ſe mettre en marche, il prit le chemin de Barvik. Il marchoit avec une joye qui paroiſſoit ſur ſon viſage & dans toutes ſes actions, ne doutant point que pendant un traité qui ne devoit point ſe conclure, ayant affaire à un homme vif, préſomptueux, brave, plein de tous les deſſeins qu'inſpire une grande ambition, il n'eût le temps de gagner avec l'épée, ce qu'il ne pouvoit attendre d'une négociation. Il marchoit, dis-je, avec cette eſperance, lorſqu'étant arrivé à Haddington ſur la route d'Edimbourg à Barvik, des Officiers de l'armée d'Angleterre, envoyez de la part de Fleedvod, lui vinrent annoncer la nouvelle d'un traité d'accommodement,

modement, conclu entre ses Députez & le Comité. En même temps le General apprît par les lettres de ses Députez mêmes, qu'ils avoient été engagez à conclure ce traité d'une maniere à ne s'en pouvoir défendre. Beaucoup de mauvaises raisons composoient leur apologie ; desquelles il y a apparence que la plus véritable fut celle qu'ils n'alléguerent pas, leur foiblesse, ou leur infidelité. 1659.

Cette nouvelle consterna Monk, & le mit dans une humeur sombre, dont tout le monde fut touché. Comme il ne s'en expliquoit pas, & que chacun en cherchoit la cause, on lût avec empressement le Traité, qui portoit en substance ; I. Qu'on oublieroit tout le passé. II. Qu'on mettroit en liberté diverses personnes, que Monk avoit fait arrêter, ou pour avoir voulu occuper les places frontieres des deux Royaumes, ce qui étoit arrivé à Cobbet ; ou pour avoir été envoyées dans son armée pour la débaucher, ce qui s'étendoit à beaucoup de gens. III. Que les droits du Roy & de la famille Royale seroient entierement abrogez. IV. Que les trois Royaumes qui composent la Monarchie Britannique, seroient desormais gouvernez en forme de République libre, sans Roy, sans Maisons de Pairs, sans dépendance d'aucune personne singuliere. V. Que deux Officiers de chaque Regi-

ment des armées des trois Nations, avec
1659. dix de la Marine, s'assembleroient pour déliberer sur la forme de gouvernement que le Comité leur presenteroit, & sur les pouvoirs des Députez du peuple dans les Parlemens. VI. Qu'il se feroit à Nevcastle une assemblée de quatorze personnes des armées de MONK & de Lambert, au choix de ces deux Generaux, pour regler les interêts des Officiers qu'on avoit cassez, interdits, ou réformez dans ces derniers temps. VII. Que les deux Armées se retireroient chacune dans leurs quartiers, pour y être à la main de ceux, qui suivant le reglement qu'on alloit établir, seroient obligez de veiller à la conservation de l'Etat.

Ces articles ayant été lûs, furent trouvez si captieux, si propres à donner occasion aux Officiers de l'armée d'Angleterre de continuer leur tyrannie, & d'opprimer celle de MONK, qu'on s'écria tout d'une voix, que l'on avoit ou intimidé, ou trompé les trois Députez, que la plus perilleuse guerre étoit préferable à une si honteuse paix, qu'il falloit continuer la marche que l'on venoit de commencer, sans avoir égard à un Traité fait la force à la main d'un côté, & la crainte dans le cœur de l'autre.

Le General prit grand plaisir à voir l'effet, que faisoit dans ses troupes le

mauvais Traité qui s'étoit fait à Londres, & en conçût de grandes esperances pour le succès de ses desseins. Il dissimula neanmoins & ses esperances & sa joye, pour allumer encore davantage l'indignation de ses Officiers, par le chagrin qu'il témoignoit, & par l'embarras où il paroissoit être : affectant un morne silence, & retournant à Edimbourg, comme s'il eût eu en pensée de déferer à ce Traité. Cet artifice lui réüssit autant qu'il le pouvoit desirer. On l'aimoit ; la mélancolie profonde, où on le croyoit plongé toucha sensiblement ses amis ; la resolution qu'on s'imagina qu'il prenoit de recevoir le Traité, inquieta ceux qui craignoient de tomber sous le joug de l'armée d'Angleterre : tous le presserent de reclamer, de demander des explications, & de continuer cependant sa marche. Il avoit écouté sans s'ouvrir, jusqu'à ce qu'étant arrivé à Edimbourg, & se promenant dans une salle environné de ses Officiers, qu'il laissoit parler sans rien dire, ayant la contenance d'un homme qui rouloit des pensées fort tristes, un de ses amis entra brusquement & avec un air empressé. D'abord que le General l'apperçût, *Hé bien*, lui dit-il, *que vous semble de l'accommodement qu'on a fait ? Je ne l'ai pas lû*, répondit cet homme, *mais j'en ai entendu parler, & sur ce que j'en ai oüi dire, je viens vous*

1659.

faire une priere. MONK parut étonné à ces
1659. mots, & dit à son ami : *Vous me surprenez : qu'auriez-vous à me demander dans la conjoncture où nous nous trouvons ? Un passeport,* repartit celui-ci, *pour m'embarquer sur un vaisseau prêt à faire voile en Hollande.* Le General encore plus troublé : *Quoi ! vous me voudriez quitter,* lui repliqua-t-il, *& dans l'état où sont mes affaires ? C'est justement parce que vos affaires sont dans ce mauvais état,* reprit l'Officier, *que je vous veux quitter. Après un tel accommodement, je ne voi pas par quel moyen vous pouvez vous empêcher de perir : pour moi je ne suis pas d'humeur à m'abandonner de sang froid à la discretion de mes ennemis.* MONK jugeant l'occasion favorable, si même il ne l'avoit pas concertée ; pour se découvrir, sans se trop commettre : *M'imputez-vous le blâme,* repartit-il d'un ton plus élevé qu'auparavant, *d'un accommodement si honteux ? Pour m'en justifier, j'ai à vous dire, que si l'armée s'attache à moi, je m'attacherai à elle.* Ces mots dit d'un air resolu firent un tel effet dans l'assemblée, que chacun s'écria qu'il vouloit vivre & mourir avec le General. On ne vit jamais plus d'ardeur pour suivre un Capitaine dans ses entreprises, qu'on en vit en cette rencontre : jamais on n'entendit plus de protestations d'un eternel attachement : en un mot ces sentimens passerent dans toute l'armée, &

jusqu'aux moindres soldats y parurent disposez à suivre aveuglément la fortune & les ordres de leur Chef. 1659.

Pour user avec prudence de cette bonne disposition, Monk assembla le Conseil de guerre, où il fut jugé à propos que sans rejetter le Traité, pour ne pas donner sujet de dire qu'on se fût opposé à la paix, on differât de le ratifier, sous prétexte de demander l'explication de quelques articles qui y paroissoient obscurs; que cependant l'armée se remît en marche, qu'elle entrât en Angleterre, qu'elle s'approchât de Londres, si Lambert ne la contraignoit de s'arrêter pour la combattre : dequoi on auroit tout le loisir, pour peu qu'on usât d'industrie pour faire tirer en longueur le renoüement, les préliminaires, les disputes de la négociation, dont on auroit soin de n'exposer pas, comme on avoit fait la premiere fois, les Négociateurs à traiter en des lieux, où leurs adversaires fussent les maîtres. Le General suivit cet avis d'autant plus volontiers, qu'il apprenoit de toutes parts par les lettres qu'il recevoit d'Irlande, de Londres, de la Flote, de Fairfax & d'autres Seigneurs qui étoient en armes vers York, qu'on s'étoit rechauffé pour lui, que son parti prévaloit par tout, que celui de Lambert & de l'armée d'Angleterre passoit pour une tyrannie, qui alloit

renouveller celle de Cromvel, & faire
1659. revivre le Protectorat, si on ne s'y opposoit fortement.

Les choses étant ainsi arrêtées, pour en venir à l'execution, Monk écrivit au Comité, & en particulier à Fleedvod, pour leur dire qu'il avoit reçû le Traité, qu'il ne demandoit autre chose qu'une bonne & solide paix, mais que dans ce même Traité qu'il avoit reçû, il y avoit certains articles mal propres à la bien établir, s'ils n'étoient plus nettement expliquez; qu'il demandoit cette explication au nom de toute son armée, & que pour cela on choisît un lieu où les Négociateurs fussent libres; que cependant, pour ne point perdre de temps, il se remettoit en marche avec son armée, afin d'être à portée d'appuyer le parti des Loix, de la liberté & de la tranquillité publique. En même temps que le General écrivit ces lettres au Comité, il en écrivit d'autres au Maire & au Conseil commun de Londres, pour les avertir qu'aussi-tôt qu'il avoit reçû la nouvelle de la violence faite au Parlement par l'armée, il avoit écrit aux Officiers de la Ville, & leur avoit fait sçavoir les résolutions que cette entreprise lui avoit fait prendre, pour délivrer l'Angleterre d'une telle tyrannie; que ces lettres avoient été interceptées, mais que celle-ci y suppléeroit; en leur apprenant

ſa perſéverance dans un ſi utile deſſein, 1659.
& la réſolution où il étoit de s'approcher d'eux pour l'executer; qu'il demandoit leur aſſiſtance; qu'il les prioit de hâter les ſecours qu'il ſe promettoit de leur zele, & de s'aſſurer du ſien pour la conſervation de leur repos, de leur liberté, de leur Religion.

Ces lettres furent ſuivies de Manifeſtes & de divers autres Ecrits, compoſez avec artifice pour inſtruire & pour perſuader le public des intentions, que le Genéral diſoit avoir pour le maintien du Parlement, de la République, & de la liberté de l'Angleterre contre la tyrannie de l'armée de Londres. Cependant il ſe remit en marche; & après avoir fait la revûë de ſon armée à Haddington, viſité Dumbar, & d'autres places importantes ſur cette côte, il vint à Barvik, & de-là à Coldſtreme ſur la Tvvede, du côté de l'Ecoſſe, que cette riviere ſepare en cet endroit de l'Angleterre.

Lambert, qui étoit toûjours à Nevcaſtle, voyoit approcher avec joye un rival qu'il vouloit combattre; lorſqu'ils apprirent l'un & l'autre, que le Comité conſentoit à rentrer en négociation pour expliquer le traité de Londres. La marche de Monk, les intrigues du vieux Parlement pour reprendre le timon des affaires, depuis que Monk s'étoit declaré van-

geur de l'injure qu'on leur avoit faite, la
1659. division même de l'armée d'Angleterre avoit épouvanté Fleedvod & ceux de cette faction, qui ne voyant plus de salut pour eux qu'à appaiser le General, avoient resolu de le satisfaire, s'imaginant apparemment qu'il n'étoit question pour cela, que de quelque adoucissement dans les articles du Traité, qui n'y changeroit rien d'essentiel. Lambert se flata de son côté que soit que, par la ratification du Traité, l'armée d'Angleterre demeurât maîtresse du gouvernement, soit que le Traité se rompant il en fallut venir à un combat, c'étoient deux chemins au lieu d'un pour parvenir où il prétendoit. Ainsi il laissa négocier les Députez du Comité avec ceux que nomma Monx.

Alnevix, place située à peu près à égale distance des deux armées, fut choisie pour les Conferences, & les Generaux convinrent ensemble que jusqu'à la confirmation ou à la rupture du Traité, les troupes ne feroient aucun mouvement pour avancer les unes du côté des autres. Lambert eut peine à garder cette condition, & ne fut pas long-temps sans prendre des prétextes pour la violer. A peine en étoit-on convenu, qu'il envoya un camp volant pour se saisir du château de Wax, dans le Comté de Northumberland sur le rivage de la Tvvede, vis-à-vis de Coldstreme où étoit

étoit MONK. Quelques-uns disent qu'il avoit dessein de l'engager par-là au combat, d'autres prétendent qu'il le vouloit attirer dans une embuscade: on lit même en quelques Auteurs qu'ils en vinrent tous deux aux mains, & que l'avantage demeura au General de l'armée d'Ecosse. Comme il n'est nulle mention de ces faits dans la vie, ou plûtôt dans l'éloge, que le Ministre de MONK a écrit pour honorer la memoire de son maître, avec lequel cet Ecrivain nous asseure avoir fait ce voyage; je m'en tiens à ce qu'il raconte, que MONK sçût réprimer les fougues de son adversaire, sans en venir au combat: je trouve dans d'autres Memoires qu'il l'évita même avec soin, prévoyant bien par les bonnes nouvelles qui lui venoient continuellement d'Irlande, de Londres, & d'autres endroits, qu'il le détruiroit sans le combattre. 1659.

Ce fut en effet ainsi qu'il en arriva. Pendant six semaines que MONK demeura dans son camp de Coldstreme, & que les Négociateurs d'Alnevik, ou plus habiles ou plus fideles que n'avoient été ceux de Londres, agissoient toûjours pour ne rien faire; on reçût dans les deux armées, coup sur coup, quatre ou cinq nouvelles, qui déciderent toutes choses en faveur de MONK & de ses Coldstremiens: ainsi nommoit-on l'armée d'Ecosse, à cause du long

1659. séjour qu'elle avoit fait à Coldstreme. La premiere de ces nouvelles fut que l'Irlande s'étoit déclarée pour lui, que les Comtes d'Orery & de Muntrath, Theophile Jones, les Warrens, toute la famille & la faction d'Ormond, quoique ce Seigneur fût alors absent, avoient prévalu sur tous ceux qui vouloient engager la Nation à embrasser le parti contraire, & en avoient fait arrêter plusieurs, afin qu'ils ne fussent plus en état de remuer pour l'armée d'Angleterre. Les premiers mouvemens de joye, qu'avoit causé dans celle d Ecosse un évenement si heureux, duroient encore, lorsqu'on appritque Lausvvn avec sa flote, Hasselerigg, Walton, & Morlay s'étoient emparez de Porthmouth, où ils s'étoient declarez pour Monk; que Fleedvod & le Comité y ayant envoyé des troupes détachées de celles qui restoient à Londres, ces mêmes troupes s'étoient données à Hasselerigg & à son parti; qu'ensuite le vieux Parlement, qui depuis que Monk & son armée s'étoient declarez en sa faveur, intriguoit pour se rassembler & reprendre la direction des affaires, avoit envoyé demander à Fleedvod les clefs des chambres de Westminster, & y ayant repris ses séances, avoit recommencé à exercer sa jurisdiction, par nommer de nouveaux Commissaires pour le commandement de ce qui restoit de l'armée d'Angleterre à Londres.

Tant d'évenemens si heureux donnerent à Monk un nouveau courage de poursuivre son entreprise, & cette derniere circonstance le tira de tout l'embarras que lui pouvoit causer le Traité qui se continuoit à Alnevik. Il ne l'eut pas plûtôt apprise, qu'il envoya dire à Lambert que le changement arrivé dans le commandement de l'armée d'Angleterre ne lui permettoit pas de passer outre, & de continuer une négociation qui cessoit d'être autorisée par la cessation du pouvoir de ceux au nom desquels on négocioit; qu'au reste, puisque le Parlement étoit rentré dans l'exercice de ses fonctions, il faisoit profession de le reconnoître, comme il s'en étoit declaré par ses Manifestes; qu'il quittoit l'Ecosse pour le soûtenir contre les Usurpateurs de l'autorité que les Loix du païs donnoient à un Tribunal si utile, & de tout temps si attaché à conserver les libertez & les privileges de la Nation, qu'ainsi il rappelloit d'Alnevik les Députez qu'il y avoit envoyez, & se disposoit à marcher incessamment du côté de Londres, pour maintenir par sa presence & par les forces que la République lui avoit mis entre les mains, le gouvernement civil, qui étoit celui de la droite raison & des Loix, contre le militaire, qui ne pouvoit passer que pour une anarchie tyranique. 1659.

Lambert reçût ce désagréable message
1659. avec le chagrin qu'on peut penser. Quoi qu'il fut fort dissimulé, il ne put s'empêcher de dire, en se frapant la poitrine de colere : *Monk n'en use pas bien avec moi.* Lambert parloit peu & pensoit beaucoup. En disant ce peu de paroles, il formoit de grands desseins de vengeance, & on ne peut douter qu'en ce même moment il ne prit la résolution de marcher au-devant de Monk, & de réparer par la force ce que l'intrigue & la politique avoient fait de bréches à sa fortune. Il avoit une belle armée, bien plus nombreuse que celle de son concurrent, & quoi qu'il eut beaucoup de troupes nouvelles, moins agueries & moins endurcies aux fatigues, que celles de l'armée d'Ecosse, il en avoit assez d'anciennes pour soûtenir celles-ci & leur donner exemple. Il étoit en état de combattre, & avoit sujet d'esperer de vaincre, lorsqu'il s'apperçût que ses troupes étoient la plûpart gagnées pour Monk, qui en effet ayant appris que Lambert tâchoit de lui débaucher ses soldats, avoit fait répandre à propos des sommes d'argent parmi les siens, qui les avoient disposez à l'abandonner. En même temps le malheureux General apprit que toutes les Provinces des environs de Nevvcastle où il étoit, offroient leurs forces à son adver-

ſtire; que Fairfax, le Duc de Buckingham, & d'autres Seigneurs étoient en armes du côté d'York pour le même parti; & pour comble de malheur, que ceux mêmes qui avoient juſques-là ſoutenu le ſien dans l'armée & dans la ville de Londres, s'en retiroient, ou paroiſſoient chanceler. A ces nouvelles, que Salmon l'un de ſes amis lui apporta, Lambert croyant trouver à Londres des reſſources qu'il ne voyoit point ailleurs, ſortit ſans bruit de Nevvcaſtle, & après avoir demeuré quelques jours aux environs d'York ſans ſe faire connoître, prit la poſte, & ſe rendit dans la Capitale. Là, au lieu de trouver ſeulement ſa faction chancelante & ſes partiſans en deſordre, comme il s'y étoit bien attendu, il trouva ſon parti ſi ruiné, & ſes amis ſi diſſipez, qu'auſſi-tot qu'il fut arrivé, il fut mis dans la Tour par ordre du Parlement, ſans que perſonne s'y opposât, & que tout hardi qu'il étoit, il ſe mit en devoir de ſe défendre. 1659.

Pendant que Lambert couroit à ſa perte, Monk entroit en Angleterre pour en profiter, & prenoit le chemin de Londres. Ce fut le premier jour de Janvier de l'année mil ſix cens ſoixante, que ce Guerrier quittant Coldſtreme paſſa la Tvvede, & vint à Wellar. Il y étoit à peine arrivé, qu'il reçut une lettre du Parlement, & des nouvelles qu'il ſçavoit 1660.

déja. Les nouvelles étoient que cette
1660. Compagnie s'étoit raſſemblée, qu'elle avoit repris ſes ſéances & la direction des affaires, qu'elle avoit ôté à Lambert & à ceux de ſa faction, le commandement de l'armée, & que le même courier qui portoit cet avis aux troupes de Coldſtreme, portoit un ordre à celles de Nevvcaſtle, de prendre des quartiers d'hyver en des lieux qu'on leur aſſignoit. La lettre du Parlement contenoit des remerciemens au General, ſur ce qu'il avoit pris le parti du Gouvernement civil contre le militaire; mais ceux qui faiſoient des réflexions trouverent que ces remerciemens étoient froids, & jugerent que cette aſſemblée craignoit plus Monk, qu'elle ne l'aimoit.

En effet, quelque politique qu'eut mis en œuvre ce General, pour paroître Républicain, ces parricides, à qui leur crime faiſoit craindre de voir regner le fils d'un pere qu'ils avoient fait mourir, ne pouvoient ſe guérir de la peur qu'ils avoient, que l'armée d'Ecoſſe n'entreprit de le rétablir ; ainſi il ne faut point douter que s'ils euſſent pû ſe promettre d'être maîtres de celle d'Angleterre, ils ne ſe fuſſent declarez d'auſſi bonne foi contre Monk, que Monk s'étoit declaré pour eux avec peu de ſincerité. Mais outre que le peu qui reſtoit de cette armée autour

de Londres, étoit tellement gouverné par leurs ordres, qu'ils ne pouvoient s'assûrer de sa soumission, la Ville leur étoit entierement contraire, & formoit un parti capable de faire quelque chose de plus que de contre-balancer le leur. 1660.

Depuis que Monk avoit conçû le dessein de rétablir le Roy, les partisans de l'un & de l'autre avoient tant fait par leur industrie, qu'ils avoient rendu Royaliste la plus grande partie du peuple & des Officiers de la Capitale. Ils y travailloient diversement. Les émissaires de Monk prenoient un soin particulier de cacher la correspondance qu'ils entretenoient avec lui, & n'agissoient point en son nom, pour ne le pas mettre en danger d'être convaincu par le Parlement, d'intelligence avec le Prince, & donner occasion par-là aux Républicains, à l'armée, à la faction de Lambert de se réünir pour le troubler, ce qui seroit infailliblement arrivé si on se fut declaré à contre-temps. Les entreprises où l'on n'avance qu'à mesure qu'on sçait se couvrir, cacher sa marche, prendre des circuits, sont toûjours lentes, mais elles sont seures. Ce fut par cette méthode que réüssirent les intrigues des partisans de Monk dans Londres, pour rendre cette Ville favorable au retablissement du Roy. Il leur fallut du temps, de la patience, de

la dissimulation, de l'application ; mais
1660. aussi ils vinrent à bout de former pour le service de leur Prince, parmi les Officiers, les bourgeois, les apprentifs, la populace de cette grande Capitale, une faction assez puissante pour s'opposer au Parlement, & disposer par-là le succès de l'entreprise du General, pour le rétablissement du Monarque. Ce qu'il y eut de bizarre en cela, fut que la plus grande partie de ceux qu'on engageoit dans ce parti, ne sçachant pas que Monk eut part aux sollicitations qu'on leur faisoit, & apprenant d'ailleurs la rigueur qu'il exerçoit contre les Royalistes, prenoient de lui les mêmes ombrages qu'en avoient les Républicains, & ayant à peu près les mêmes sentimens, gardoient à son égard la même conduite.

Ainsi Monk fut appellé au secours par deux partis, dont l'un & l'autre le soupçonnoient de lui être contraire ; & que cependant la necessité l'obligeoit de recourir à lui. Car leurs démêlez s'aigrissoient d'une maniere à en faire craindre des suites funestes à celui des deux qui auroit succombé. Le Corps de Ville avoit commencé par demander un Parlement libre, & s'expliquant quelque temps après sur ce terme indéterminé, il avoit requis que les membres retranchez du Parlement de mil six cens quarante-huit, y

fussent incessamment rappellez : sur quoi vingt-cinq des plus hardis de ces membres exclus, s'étant presentez pour être reçus dans la Chambre, ils avoient été rejettez. Le Parlement n'avoit garde de les admettre, puisqu'ils n'avoient été chassez que parce qu'ils étoient favorables au Roy ; mais comme par cette même raison, la Ville s'opiniâtroit à vouloir qu'ils fussent admis, la contestation s'échauffa de telle sorte, que ces deux factions apprehendant tout l'une de l'autre, firent chacun de leur côté tous leurs efforts pour s'assurer de Monk. Toutes deux l'envoyerent prier de hâter sa marche, jusques-là assez lente, le General ayant voulu s'instruire à fond & à loisir de tout ce qui se passoit dans Londres, avant que de s'y engager. Les Députez du Parlement, qui furent Scot & Robinson, faisant semblant de supposer que la declaration de Monk en faveur de cette Assemblée fut sans art & de bonne foi, quoi qu'ils craignissent le contraire, le presserent de venir achever son ouvrage, & d'employer ses forces à maintenir le premier Tribunal du Royaume dans l'autorité que lui donnoient les Loix, & que ce General lui-même, malgré tant de moyens qu'il avoit de s'y soustraire, avoit reconnuë. Les Envoyez de la Ville ne refusoient pas de se soumettre à un Corps superieur, & reconnois-

1660.

1660. soient pour tel le Parlement; mais ils vouloient un Parlement libre, complet, conforme aux anciennes Loix & aux usages du païs, & soutenoient que l'Assemblée qui depuis si long-temps usurpoit ce nom, ne pouvoit être reconnuë pour le vrai Parlement d'Angleterre, jusqu'à ce qu'elle eut rappellé les Membres qui la composoient au temps de sa convocation.

Il ne pouvoit rien arriver de plus favorable au dessein de Monk que cette heureuse contestation, dont le principal motif qu'il n'ignoroit pas, l'assuroit de la Capitale, qui en Angleterre, où il y a peu d'autres Villes considérables, est d'encore plus grand poids qu'ailleurs, pour attirer le reste du Royaume dans le parti où elle se jette. Un homme moins maître de soi, auroit découvert ses sentimens à des gens qui le prévenoient par des démarches si empressées; & quelques-uns même ont pris sujet du silence, que le General continua à garder en cette occasion, de soupçonner, ou de rendre suspectes ses bonnes intentions pour le Roy. Ceux-là n'ont pas fait réflexion que jusqu'à ce que Monk fut dans Londres, les mêmes raisons qu'il avoit euës de dissimuler subsistoient encore, & n'avoient rien perdu de leur force; le Parlement, la flote de Lawson, les troupes de la vieille armée qui s'étoient données à Hasselrigg,

celles qui étoient reſtées à Londres, en un mot la plûpart de ceux, ou qui craignoient le rétabliſſement du Roy, ou qui vouloient une République, étant à portée de ſe réünir, & en état, ſinon d'empêcher, au moins de retarder, d'expoſer à de grandes riſques une affaire que l'on ne pouvoit terminer ni trop ſeurement, ni trop tôt. Dans ces vûës, Monk parla tellement aux Députez des deux factions, qu'il ne ſe laiſſa point pénétrer. Il promit à l'un & à l'autre d'avoir égard à leurs interêts; & comme le ſien demandoit qu'il s'étudiât encore plus à amuſer ceux qui pouvoient nuire, qu'à gagner ceux qui lui étoient déja tout diſpoſez à le ſervir en public, & dans la concurrence, il donnoit toûjours l'avantage aux Députez du Parlement, & n'expliquoit les ſentimens qu'il diſoit avoir pour cette Compagnie, que par le mot de ſoumiſſion. 1660.

Ce fut en continuant d'obſerver une ſi délicate conduite, qu'au commencement de Février le General entra dans Londres à la tête de ſon armée, & alla loger à Withal, pendant qu'on diſtribua ſes troupes dans les lieux dont les Magiſtrats étoient convenus avec lui. Il n'eut pas été long-temps dans la Ville, qu'ayant étudié le terrain, il reconnut que la diſſimulation dont il avoit uſé juſques-là, lui étoit plus neceſſaire que jamais, &

qu'il ne s'en pouvoit relâcher ſans riſquer
1660. le ſuccès de ſon entrepriſe. Il avoit de grandes raiſons d'en juger ainſi. 1°. Le parti du Roy ne faiſoit point encore un corps aſſez uni, & aſſez démêlé du cahos confus de diverſes factions qui diviſoient la Nation : les familles les plus Royaliſtes n'étant guéres ſans quelque Républicain, qui tenoit les autres en bride, & les empêchoit de ſe declarer. 2°. L'armée de Londres étoit generalement parlant opposée aux interêts du Roy par les ſiens propres, c'eſt-à-dire, par l'interêt de ſa ſeureté, ayant ſujet d'apprehender que le fils ne vengeât le pere par l'interêt de ſa fortune, pour conſerver ce qu'elle avoit acquis, la plûpart des Officiers qui la commandoient ayant profité des biens confiſquez ſur la Famille Royale, qui n'y pouvoit rentrer ſans les en dépoüiller. Outre tout cela, le ſage General voyoit qu'il n'avoit qu'à donner le temps au Parlement & à la Ville de pouſſer à bout leurs aigreurs, pour avoir un moyen infaillible de détruire d'un même coup les plus grands ennemis du Roy, & mettre ſes amis en état de ſe pouvoir declarer pour lui. Ce fut ſur ces raiſons que MONK continua à cacher ſes deſſeins, depuis même qu'il fut arrivé à Londres. L'évenement montre qui de lui ou de ceux qui l'ont accuſé de lenteur ont jugé le plus ſainement des choſes.

Une des meilleures qualitez de cet esprit solide, étoit de se mettre peu en peine de ce qu'on pouvoit dire, quand il faisoit ce qu'il croyoit devoir faire. Agissant sur cette maxime, il suivit sa premiere methode; se declarant pour la République, & agissant pour le Roy; excluant dans toutes ses declarations le Gouvernement Monarchique, & ayant des émissaires par tout pour avancer le rétablissement du Monarque. Il poussa cette politique avec tant d'art & d'habileté, que lors même qu'il executoit ce qu inventoient les Républicains, pour détruire les Royalistes, il ne diminuoit rien de l'esperance que donnoient ses amis aux Royalistes, qu'il détruiroit les Républicains. 1660.

La maniere dont il éluda la proposition qu'on lui fit d'abjurer la Maison Royale par un serment dont j'ai déja dit qu'il avoit toûjours eu horreur, ne fut pas un des moindres effets de sa prudence & de sa bonne conduite. A peine fut-il à Withal, qu'on lui presenta ce serment impie, & qu'on le pressa de le faire; mais le General, toûjours present à soi, répondit sans s'embarrasser, que plusieurs même des plus zelez pour le maintien de la République, ayant rejetté ce serment, il étoit trop ennemi des partialitez pour le rejetter ou pour l'admettre, avant que l'on fut convenu de quelque

1660. uniformité ſur ce point, qu'ils s'aſſemblaſſent, qu'ils conferaſſent, qu'ils arrêtaſſent quelque choſe dont tout le monde tombât d'accord : qu'il ſeroit toûjours le premier à ſe ſoûmettre aux Ordonnances qui établiroient la concorde & la tranquilité dans l'Etat. Les Royaliſtes prirent ce refus dans les conjonctures preſentes, pour une aſſurance infaillible que MONK étoit du bon parti : les Républicains en prirent d'autant moins d'ombrage, que ce General étant allé au Parlement; parmi les choſes qu'il y propoſa pour le bien public dans une aſſez longue harangue qu'il y fit, il n'oublia pas d'inſerer, comme on faiſoit en ce temps-là, preſque dans tous les diſcours qui concernoient le gouvernement, l'excluſion de la Royauté, du Protectorat, & generalement de toute autorité ſuprême qui ne réſide que dans un ſeul.

Une autre adreſſe dont il uſa à propos dans cette harangue, avança beaucoup le deſſein qu'il avoit d'engager le Parlement à pouſſer à bout la Ville, afin que la Ville lui ſervit enſuite à détruire le Parlement. La Ville étoit ſi mutinée contre cette aſſemblée de tyrans qui uſurpoient une autorité uniquement fondée ſur leurs crimes, qu'elle avoit pris réſolution de ne payer aucun impôt pour les neceſſitez publiques, que le Parlement, à qui

elle ne contestoit pas le pouvoir de les ordonner, ne fut tel qu'il devoit être, c'est-à-dire libre & complet. Le Parlement cherchoit les moyens de se faire obéïr, & de dompter ceux qu'il croyoit lui devoir être soumis. Le discours que fit MONK à cette Assemblée, lorsqu'il y alla la premiere fois, ayant été prononcé dans cette conjoncture, ce General affecta d'y faire glisser, qu'ayant été sollicité sur sa route par les requêtes de divers Corps, tantôt de procurer à la Nation un Parlement libre, tantôt d'obliger celui qui étoit assemblé de rappeller les membres exclus en l'année mil six cens quarante-huit, il avoit toûjours répondu qu'on ne pouvoit avoir un Parlement plus libre que celui qu'on avoit alors, à la décision duquel il se falloit remettre touchant l'affaire des Membres exclus.

1660.

Le Parlement se laissa ébloüir par ces marques de déference, & se hâtant de profiter de la bonne disposition où paroissoit MONK, d'executer aveuglément tout ce que lui ordonneroit l'Assemblée, lui donna des ordres conformes aux diverses fins qu'elle s'en proposoit. Car leur but n'étoit pas seulement de dompter & de soumettre la Ville, en obligeant MONK à la mal-traiter; par une politique pareille à celle dont il usoit contre eux, ils le

vouloient rendre odieux au peuple, ou
1660. pour le perdre, ou pour l'engager à attacher sa fortune à la leur. Il évita mieux le piege qu'ils lui tendoient, qu'ils n'éviterent celui qu'il leur avoit tendu. Ils lui donnerent des ordres severes pour le châtiment de la Ville, qui mirent le comble à la haine publique, depuis si longtemps allumée contre eux: il les executa ponctuellement, mais d'une maniere si adroite, que personne ne lui en sçut mauvais gré. Ces ordres portoient qu'on oteroit à la Ville ses poteaux, ses chaînes, ses portes, & que l'on mettroit en prison plusieurs de ses principaux Bourgeois. MONK fit tout cela; mais d'un air où il paroissoit à ceux qui ne sçavoient pas le mystere, que ce n'étoit qu'à contre-cœur, & qui donnoit aux gens mieux instruits une nouvelle assurance des promesses qu'on leur faisoit en secret.

Les grands Officiers de l'armée de MONK avoient refusé d'executer des ordres si violens, les subalternes y avoient obéï: le procedé des uns & des autres fit un également bon effet, le refus de ceux-là leur ayant gagné l'affection de tous les Bourgeois, l'obéïssance de ceux-ci ayant été accompagnée de tant de marques de répugnance, que personne ne s'en tint offensé. Le General lui-même laissoit échaper de temps en temps certaines pa-

roles

roles qui donnoient à entendre qu'il n'executoit les ordres des ennemis de la Ville, que pour le servir en ami. *Il faut obéir*, disoit-il souvent, *mais tout ceci tournera à bien.* 1660.

Le sens de ces mots énigmatiques commença à se développer, lorsque le General ayant fait representer au Parlement, qu'il ne jugeoit pas à propos de brûler les portes de Londres, & qu'on en avoit assez fait, reçût un second ordre de faire tout ce qu'on lui avoit commandé. Il obéït, mais l'indignation des Officiers & des habitans s'étant de nouveau rallumée contre ces nouveaux tyrans, Morley Lieutenant de la Tour, vint trouver Monk, & quoi qu'il fut un des principaux membres du Parlement, se plaignit à ce General des violences que cette Compagnie exerçoit contre la Capitale. *Il est vrai*, lui répondit Monk, *que ces Messieurs vont un peu vite. Ce procedé est dangereux, & je vois, ce me semble, le peuple assez près de ce desespoir, que ceux qui gouvernent doivent toûjours craindre, lors même qu'ils ont la force en main. Pour moi je ne fais qu'obéir.* Morley transporté de son zele, & se découvrant sans reserve à Monk: *Il est temps que vous commandiez*, repliqua-t-il en l'interrompant, *ou plutôt le temps est venu d'executer les bons desseins que vous avez pour reprimer l'insolence de ceux qui com-*

mandent mal. Commencez : je vous rends
1660. *maitre de la Tour. Mon frere le Chevalier Fagg & moi avons chacun un Regiment, l'un & l'autre actuellement dans Londres. Nous sommes à vous, nous vous suivons ; vous pouvez compter sur nos services.*

Cette conversation finit par une liaison entre ces deux hommes, qui fut à proprement parler le premier coup qui abattit le Parlement, & releva la Monarchie. A peine MONK eut-il quitté Morley, que les principaux Officiers de son armée le vinrent trouver, & l'abordant d'un air indigné, commencerent le discours qu'ils lui firent par des invectives sanglantes contre la tyrannie qu'un petit nombre de gens qui s'étoient donné sans raison le nom de Parlement d'Angleterre, exerçoient sur la Nation. La conclusion de cette invective fut qu'il falloit, non les reprimer, mais les déposseder tout-à-fait de l'autorité qu'ils avoient si injustement usurpée ; qu'il falloit avoir un Parlement libre & convoqué selon les Loix, afin de convenir tous ensemble d'une forme de gouvernement fixe, que les inquiets ni les ambitieux ne pûssent plus faire changer; que le General étoit engagé en conscience & en honneur, après tant de protestations qu'il avoit faites de ne chercher que le bien & le repos public, de prendre en main cette cause com-

mune aux trois Nations qui composoient le corps de la Monarchie Britannique ; 1660.
qu'au reste il étoit temps qu'il la prît, & qu'il fît voir qu'il étoit venu pour d'autres desseins, que pour être le Ministre des violences d'un tas de tyrans qu'on avoit en horreur.

Ces remontrances trouverent dans Monk toute la disposition nécessaire pour avoir un prompt effet. Il étoit aussi indigné que ses Officiers contre le Parlement, quoi qu'il montrât plus de moderation ; il voyoit, comme ils le disoient, que tout conspiroit à la ruine de cette Assemblée qu'il vouloit détruire, & à la convocation d'un autre, qu'il étoit maître de composer de telles gens qu'il lui plairoit : démarches essentielles au rétablissement du Roy, & presque les seules qui restassent à faire. La Noblesse, la ville de Londres, la plus grande partie des Provinces le desirant avec passion, & l'armée d'Ecosse étant disposée à obéïr aveuglément aux ordres de son General. Il restoit encore des Républicains avec quelques troupes sous Hasselerigg, qui les avoit ramenées de Porthmouth. Le factieux Vane agissoit avec son ardeur ordinaire contre les interêts du Roy, & avoit encore quelques Regimens de la vieille armée attachez à lui : mais outre que ces deux hommes avoient des vûës extrêmement differentes, le General

1660. sçavoit assez que leurs forces unies n'étoient pas capables d'être opposées à tant de grands Corps, qui faisoient profession de suivre l'impression qu'il leur donneroit. Déterminé par ces considerations, le General tomba d'accord avec les Officiers, que sans attendre davantage, dès le lendemain deux d'entr'eux porteroient au Parlement une lettre qu'il leur laissa à concerter, par laquelle on demanderoit de sa part & au nom de l'Armée, que ce même Parlement finit, & qu'on en convoquât un autre, libre & complet selon les Loix.

Ce fut le matin du jour suivant, que cette lettre ayant été signée par le General & par les Officiers fut envoyée au Parlement : Licod & Clovvbery, qui en furent les porteurs, eurent charge de dire à la Chambre, que MONK en alloit attendre la réponse chez le Chevalier Allen, Maire de Londres.

La visite & la lettre du General furent reçûës bien differemment. Le Maire fit à MONK tous les honneurs, & tout le bon accüeil possible, & arrêta avec lui qu'il rétabliroit le Conseil de Ville, que le Parlement avoit cassé ; qu'ils s'assembleroient tous à Guild-Hall, & qu'ils y prendroient les résolutions convenables à l'état des affaires. Autant que la visite du General répandit de joye dans la Ville, autant sa

lettre jetta-t-elle de consternation dans le Parlement. Cette Assemblée neanmoins, composée de gens fort rompus aux affaires, ne se perdit point tellement en cette occasion, qu'elle n'usât d'une politique fort rafinée & fort délicate. Car d'un côté connoissant bien que MONK alloit devenir le maître, elle n'omit rien de tout ce qu'elle put lui faire dire en particulier, pour l'appaiser, pour le gagner, pour lui faire esperer un dévoüement entier de tout le Corps à ses volontez, sans en excepter autre chose que le rétablissement du Roy, & le gouvernement Monarchique. D'ailleurs, jugeant bien qu'il n'y avoit plus que la seule jalousie du commandement, qui pût affoiblir la puissance d'un homme si accredité; elle fit un decret, par lequel elle nomma, pour commander les armes de la Nation, cinq Commissaires dont il étoit un, afin qu'il n'eût pas droit de se plaindre, & que les autres se trouvassent en mesures de mettre des bornes à son pouvoir. 1660.

Ceux qui font l'injustice à MONK de dire qu'il n'eut point d'abord dessein de rétablir le Roy, disent que ce fut ce decret & le dépit qu'il en conçût, qui lui fit prendre cette résolution. Je ne m'arrêterai point ici à détruire cette conjecture, aussi maligne qu'elle est peu probable, comme tout ce que j'ai dit le fait voir,

Le Miniſtre Gumble prétend au contraire
1660. qu'en ce même temps-là, de puiſſans partis offrirent à MONK de ſe joindre à lui, pour lui mettre en main le pouvoir ſuprême, tel que l'avoit exercé Cromvel, & que ce General en avoit rejetté la propoſition. Je me défie moins de ce fait que de l'autre : mais je n'y fais pas un auſſi grand fond, que s'il étoit raconté par quelqu'un, moins ſuſpect d'exageration, qu'un domeſtique content de ſon maître. Quoi qu'il en ſoit, ce fut alors que MONK commença à diſpoſer les choſes pour le retour du Roy, d'une maniere à faire augurer qu'il n'étoit plus guéres éloigné, & qu'on n'y trouveroit deſormais que des obſtacles aiſez à vaincre. On en jugea ſurtout ainſi après la Conference de Guil-dHall, où l'affaire fut concertée, & dans laquelle le General, ſans parler nettement, s'expliqua aſſez, pour faire connoître que ſur ce point il étoit dans les mêmes ſentimens & dans les mêmes deſſeins que la Ville. Les cris de joye que pouſſa le peuple, qui environnoit la maiſon pendant qu'on y étoit aſſemblé, & qui étoit perſuadé qu'on y prenoit les dernieres meſures pour conſommer cette affaire ; les feux qu'on alluma toute la nuit dans les ruës & dans les places publiques, les imprécations qu'on faiſoit de tous côtez contre le Parlement, la liberté que prirent au contraire les Bour-

geois dans les assemblées de boire à la santé du Roy, confirmerent chacun dans cette opinion. Mais personne n'eut plus lieu de douter, qu'on ne fût à la veille de voir cette révolution surprenante, quand on vit la rëunion, que Monk, à qui rien ne résistoit plus, fit des Membres exclus en l'année mil six cens quarante-huit des assemblées du Parlement, avec ceux qui les avoient chassez. Cette rëuniou fit deux bons effets que le General s'en étoit promis; l'un que ces Membres exclus prévalant aux autres, le firent nommer Generalissime de toutes les troupes de terre actuellement sur pied dans les trois Royaumes, le commandement des forces maritimes ayant été donné à Montaigu, celui qui fut fait Comte de Sandvich, declaré Royaliste depuis long-temps. L'autre bon effet de cette rëunion fut la prompte dissolution du Parlement, que les Membres séans tâchoient de faire tirer en longueur. La charge de Generalissime donna le moyen à Monk de faire dans les troupes un reste de réforme utile, pour mettre l'armée d'Angleterre tout-à-fait hors d'état de lui nuire, & la sienne dans une disposition encore plus seure pour le bien servir: la dissolution du Parlement lui donna le temps d'en former un nouveau, entierement favorable au Roy, & duquel la convocation fut publiée pour le mois de May.

1660.

1660. Monk ne donnoit pas tellement toute son attention aux choses qui étoient les plus proches de lui, qu'il n'étendît ses soins à celles qui en étoient le plus éloignées. En même temps que dans la Ville, il disposoit le Parlement & les Armées à concourir au rétablissement du Roy, il s'assuroit dans les Provinces, des places, des milices, sur-tout de la Noblesse. Les Provinces occidentales ne lui firent pas de peine, mais il en eut dans celles du Nord à gagner Overton, qui étoit maître de Hull. Il en vint neanmoins à bout par le moyen des Colonels Alured & Fairfax, & du Major Smith, qui firent si bien par leurs remontrances, qu'ils engagerent ce Républicain opiniâtre à se soûmettre au General, à lui abandonner sa place, & à se rendre auprès de lui.

Pendant que Monk agissoit ainsi, le Roy considerant ses démarches, ne doutoit point qu'elles n'aboutissent à une heureuse révolution. Il étoit de retour en Flandre, après avoir fait un voyage au lieu où se traitoit la paix entre les Rois de France & d'Espagne. Cette paix s'étoit faite sans que Charles en eut tiré d'autre avantage, que quelques paroles qu'on n'étoit pas en état de rendre si-tôt effectives. Dom Loüis de Haro l'avoit bien reçû, & avoit témoigné le vouloir servir, le Cardinal Mazarin s'étoit excusé de le voir, pour le servir,

servir, disoit-il, plus efficacement: l'un & l'autre en avoient intention, mais après une si longue guerre, il falloit du temps aux Rois leurs maîtres, pour préparer au Monarque Anglois les secours nécessaires à le rétablir. Dans cette situation, Charles ne voyoit point de secours plus seur que celui de Monk. Trop de démarches le convainquoient que ce General travailloit pour lui, pour ne concevoir pas de grandes esperances de tout ce qu'il apprenoit tous les jours de ses préparatifs & de ses démarches; mais il eut bien voulu, comme beaucoup d'autres, qu'il se fut un peu plus hâté, & qu'il eût enfin fait la derniere. 1660.

Ce fut dans l'impatience qu'il en eut, qu'après avoir long-temps attendu le dénouement de cette affaire, il résolut de le hâter, & envoya au General le fidele Chevalier Greenvill, pour le prier de mettre la derniere main à un œuvre si digne de lui. La lettre qu'il lui écrivit étoit pleine de témoignages d'estime, d'amitié, de confiance qu'il avoit pour un homme, dont tout Roy qu'il étoit il esperoit plus, qu'il ne lui pouvoit rendre. Les offres que le Chevalier fit de sa part en faveur de ceux qui auroient pû craindre le rétablissement d'un Roy mal-traité, exilé, proscrit, étoient d'une nature à calmer les esprits les plus défians, & à contenter mê-

me les plus intereſſez : ainſi le General eut,
1660. par avance, le plaiſir de voir que ce qu'il faiſoit tourneroit au contentement, & à l'avantage de tout le monde.

Echauffé par ce nouveau motif, Monk s'expliquant enfin à Greenvill, lui dit qu'il pouvoit aſſurer le Roy, qu'il étoit dans ſes interêts, qu'il mourroit dans la peine, ou qu'il le rétabliroit ſur le trône : & que il ne l'avoit pas encore fait, les affreuſes difficultez qu'il avoit trouvées dans cette entrepriſe avoient cauſé ce retardement ; qu'on en verroit bientôt le bout, mais que l'affaire dont il s'agiſſoit étoit d'une ſi grande délicateſſe, qu'on n'y pouvoit apporter trop de précaution. Il ajoûta qu'il prioit le Prince de trouver bon qu'il ne lui écrivit pas encore, & qu'il lui demandât même pour quelque temps le ſecret ſur ce qu'il lui mandoit. Enſuite, venant à ce qu'il croyoit que Charles dût faire, pour rendre à ſes peuples ſon rétabliſſement agréable, il chargea Greenvill de lui dire, qu'il lui conſeilloit de commencer par faire publier, à ſon avenement dans le Royaume, la liberté de conſcience, l'amniſtie pour tout le paſſé, la confirmation des ventes publiques ; & pour lui marquer que l'affaire n'étoit pas éloignée de ſa fin, il l'avertit de ſe retirer inceſſamment des terres d'Eſpagne, où cette Couronne, accoutumée à profiter de

tout pour ses interêts, pourroit exiger,
pour le laisser sortir, des conditions contraires aux siens. 1660.

Il est aisé d'imaginer combien Greenvill, à son retour en Flandre, donna de joye au Roy. MONK n'en avoit pas moins de son côté, d'être à la veille de réüssir dans la plus glorieuse entreprise, qu'eût vû l'Europe depuis long-temps; lorsqu'un évenement imprévû troubla la douceur de ses esperances.

Lambert, dont la captivité n'avoit point éteint l'ambition, apprenoit dans la Tour de Londres les succès de son concurrent, avec un chagrin qui lui rendoit ce triste séjour encore plus facheux. La jalousie se réveillant dans cet esprit fier & intraitable à mesure qu'il voyoit croître l'autorité du General MONK, il ne put le voir sur le point d'être maître, ou de rétablir celui qui l'étoit naturellement, sans faire un effort extraordinaire, pour les traverser tous deux encore une fois. Ce nouveau feu le rendit ingenieux à inventer de nouveaux moyens de rompre ses fers, & d'échaper de sa prison. MONK fut tout étonné, qu'il apprit qu'on l'avoit vû dans la Ville avec ses amis, qu'il avoit sollicité l'armée, & que n'ayant pas réüssi à la corrompre, il s'étoit retiré vers le Nord, où ayant débauché quelques Compagnies des garnisons de ces quartiers-là, il se voyoit

1660. déjà à la tête d'un corps de troupes, qui croissoit tous les jours.

La promptitude de Monk fut remarquable, dans un homme accablé d'affaires, & naturellement lent. Il étoit prêt à se mettre en campagne avec son armée, pour suivre Lambert & pour le combattre; lorsqu'il apprit que ce fugitif n'étoit plus en état de nuire. Le General avoit eû la précaution de faire prendre les devants aux brigades d'Ingolsby & de Streter, commandées par ces Colonels; qui firent tant de diligence, qu'ils se trouverent en presence de Lambert un peu au-delà de Daventry, pendant que Philippe Hovard, depuis Comte de Carlisle, se postoit avec un autre corps dans un lieu propre à empêcher que d'autres rebelles ne joignissent leur Chef. Ces deux petites armées s'observerent long-temps depuis qu'elles furent à la vûë l'une de l'autre, avant que d'en venir aux mains. Lambert paroissoit hesiter, & l'on jugea par des espions qu'il fit avancer, sous prétexte de traiter, qu'il n'étoit pas assez instruit des forces de ses ennemis. Ingolsby reconnut la ruse, & ne permit à personne des siens de se détacher pour parler. Il parla lui-même sans se faire connoître, & ces pour-parlers n'ayant rien produit, il fit avancer brusquement ses troupes, & chargea si à propos les rebelles, qu'il les défit, & reprit

Lambert qu'il ramena en triomphe à Londres, où Monk, qui s'en alloit partir, le fit remettre dans la Tour, bien-aise qu'on lui eut épargné la peine d'une expedition, qui eût retardé la conclusion de la grande affaire qu'il alloit finir. Cet évenement en assura le succès. Le Parlement s'étant assemblé dans cette conjoncture, il n'y fut question que de la maniere dont on recevroit le Roy. Il est remarquable que la plûpart de ceux qui lui avoient été les plus contraires, parurent les plus zelez pour le bien recevoir, & s'il n'eût tenu qu'à ceux qui jusques-là s'étoient montrez le plus opposez au gouvernement Monarchique, Charles II. eût eu la gloire de rétablir en Angleterre la Roïauté dans ses plus anciens droits. On dit que le Chancelier Hyde, par un effet de cet esprit Anglois toûjours mal-à-propos jaloux des libertez de la Nation, ne laissa pas voir à ce Prince tout l'avantage qu'il pouvoit tirer de cette bonne disposition des esprits. Quelques-uns disent même que Monk ne se trouva pas exempt de cette contagion inveterée, & qu'il agit aussi-bien qu'Hyde, pour renfermer la puissance Royale dans les bornes où l'ont resserrée ce qu'on appelle abusivement les libertez de la Nation. A cela près, on n'omit rien de tout ce qui pouvoit marquer un grand zele pour le rétablissement du Monarque, & on ne lui laissa rien 1660.

1660 à desirer de tous les agrémens qui pouvoient accompagner son heureux retour.

Le Parlement s'étant assemblé en deux Chambres selon l'ancien droit, Greenvill, qui étoit retourné à Londres, pour faire la fonction qu'il y fit, se presenta à Westminster avec des lettres du Roy pour la Compagnie. Elles contenoient en substance, que le Roy avoit mieux aimé attendre son rétablissement du zele de ses bons sujets, que du secours des Puissances étrangeres, qu'on lui offroit de plusieurs endroits; que l'experience avoit fait voir quel succès on devoit attendre pour la tranquillité publique, des entreprises que l'esprit de révolte inspire aux broüillons contre la puissance legitime; que quoi que le ciel eût permis, que ceux qui l'avoient attaquée en Angleterre, eussent eu sur elle tous les avantages que la plus vive ambition peut souhaiter, la Providence les avoit confondus, & envelopez encore plus avant que les autres dans la confusion où ils avoient jetté l'Etat; qu'il ne tenoit plus qu'à l'Assemblée de remettre les choses dans leur situation naturelle, & d'avoir la gloire d'être les Médiateurs entre le Souverain & le peuple; qu'il leur envoyoit une déclaration, dont il esperoit qu'ils seroient contens, & à laquelle il étoit prêt d'ajoûter tout ce qu'ils jugeroient à propos pour la seureté des

intereſſez. Cette lettre fut écoutée avec reſpect, & on y répondit par avance avec un applaudiſſement confus, qui redoubla quand on eut lû la Déclaration que voici. 1660.

Charles, *par la grace de Dieu Roy d'Angleterre, Défenſeur de la Foi, à tous nos bien-aimez Sujets, de quelque condition qu'ils ſoient, ſalut. Quoi que tout ce que nous vous pouvons dire, pour contribuer à guérir les playes, qui affligent depuis ſi long-temps le Royaume, ſoit inutile, ſi vous n'étes pas ſenſibles à ſes maux; nous avons jugé à propos, après un ſi profond ſilence, de vous écrire, pour vous declarer avec combien de paſſion, nous deſirons d'y apporter remede. Car comme nous eſperons toûjours de rentrer en poſſeſſion du droit, que nous donne la Loi de Dieu, & l'ordre de la nature, nous ne ceſſons de faire des voeux à la divine Providence, afin qu'ayant pitié de nous & de nos Sujets, après tant de troubles, elle nous réüniſſe ſans effuſion de ſang, & rétabliſſe le Roy dans ſon heritage, ſans troubler le repos du peuple. Nous ne demandons que notre bien, voulant que réciproquement nos Sujets joüiſſent de ce qui leur appartient. Nous ne deſirons rien tant qu'une exacte obſervation de la juſtice, & nous ſommes prêts d'y ajoûter tout ce que raiſonnablement on peut deſirer de notre indulgence. Or afin que la crainte du châtiment*

n'engage pas ceux qui se sentent coupables, à
1660. *perseverer dans le crime, & à empêcher qu'on ne rende la tranquillité à l'Etat, en s'opposant au rétablissement du Roy, des Pairs, de la Monarchie, & des Peuples qui la composent, chacun dans ses droits legitimes, anciens, & fondamentaux; nous declarons par ces presentes, que nous accordons un libre & general pardon, lequel nous serons prêt, quand nous en serons requis, de sceller du grand sceau d'Angleterre, à tous nos Sujets de quelque qualité qu'ils soient, qui dans quarante jours après la publication de ceci, s'en tiendront à notre presente grace, & en feront leur declaration par un acte public, promettant d'être à l'avenir de bons & fideles Sujets; de laquelle grace nous n'exceptons personne, que ceux que notre Parlement jugera à propos d'en excepter. Hors ceux-là tous les autres, quelques coupables qu'ils soient, se doivent reposer sur notre parole comme sur la parole d'un Roy, que nous donnons solennellement par la presente Declaration; entendant qu'aucun crime, de ceux qu'ils auront commis contre nous, ou contre le feu Roy notre pere avant cette même declaration, ne s'éleve en jugement contr'eux, & ne soit mis en question à leur préjudice à l'égard de leurs vies, biens, liberté, non pas même, autant qu'il est en nous, à l'égard de leur reputation, par aucun reproche ni terme qui les distingue de nos autres Sujets. Car notre vou-*

loir & plaisir Royal est, que dorénavant parmi nos Sujets soient mises en oubli toutes marques de discorde, de separation, de differens partis; desirant avec passion qu'ils lient ensemble une amitié & une correspondance parfaite, pour l'établissement de nos droits & des leurs dans un libre Parlement, les conseils duquel nous prétendons suivre sur notre parole Royale. 1660.

Et parce que les passions des hommes & l'iniquité des temps ont produit dans les esprits diverses opinions touchant la Religion, & que de-là sont nez des partis & des animositez mutuelles: pour contribuer à les adoucir, par le commerce & la facilité de converser les uns avec les autres, nous donnons la liberté aux tendres consciences, & declarons que dorénavant personne ne sera inquieté sur les opinions differentes en matiere de Religion, pourvû que l'on n'abuse point de cette indulgence pour troubler l'Etat: & nous sommes prêts d'approuver tel acte, qu'il semblera bon au Parlement de nous presenter, après une mûre déliberation, pour confirmer & établir plus solidement cet article.

De plus, comme il est arrivé dans les révolutions frequentes qui affligent depuis quelques années ce Royaume, qu'il s'est fait plusieurs dons & acquêts de biens, que les possesseurs pourroient être contraints à restituer selon les Loix: nous declarons que notre bon plaisir est, que tous les differens & tous les

1660. *procès qu'on pourroit intenter ſur ce point, ſoient terminez dans le Parlement, ce tribunal étant le plus propre à procurer aux intereſſez la juſte ſatisfaction qu'ils pourront prétendre.*

Enfin nous declarons que nous ſommes diſpoſez à donner notre conſentement à tous Actes du Parlement, touchant les articles ici exprimez, de même qu'à ce qui concerne les arrieres-dûs des Officiers & des ſoldats de l'armée du Generel Monk, que nous promettons de recevoir à notre ſervice avec la même paye & ſous les mêmes conditions dont ils jouiſſent maintenant. Donné ſous notre ſein manuel, & ſceau privé, en notre Cour à Breda, ce quatriéme d'Avril mil ſix cens ſoixante, l'an douziéme de notre Regne.

Cette declaration ayant mis dans les eſprits la derniere diſpoſition à recevoir le Roy avec joye, on dépêcha Clarges beau-frere de MONK, pour aller aſſurer ce Prince de l'impatience où l'on étoit de le revoir ſur le trône de ſes peres. Non ſeulement le Parlement, mais le Corps de Ville & l'armée lui écrivirent pour lui témoigner par avance leur ſoumiſſion. Grand nombre de Députez ſuivirent les lettres: Fairfax en fut du nombre, & avec lui beaucoup d'autres des partiſans les plus celebres de Cromvel, qui dans la conjoncture preſente, témoignoient plus d'em-

preſſement pour le rétabliſſement du Roy, que ſes plus anciens ſerviteurs. Ils le trouverent à la Haye, où ce Prince s'étoit rendu pour la commodité de l'embarquement. Ils en furent reçûs d'un air à leur perſuader que le ſervice preſent effaçoit la memoire des injures paſſées. Enſuite on convint de diverſes choſes, ſur leſquelles de part & d'autre on alla au-devant des difficultez par de mutuelles complaiſances. Le Roy excepta de ſon amniſtie quelques-uns de ceux qui avoient eu le plus de part au parricide du feu Roy ſon pere : perſonne ne témoigna de peine à y conſentir, & ces méchans hommes reçurent à divers temps le châtiment d'un ſi grand crime. 1660.

Après ces reſtes de ſouvenir triſtes, on ne penſa qu'à celebrer avec toutes ſortes de réjoüiſſances l'entrée de Charles dans ſes Royaumes. On commença dès la Haye, où les Etats, les Princes voiſins, les Repreſentans étrangers firent leurs complimens au Roy; tout le monde lui témoignant un empreſſement, que perſonne n'avoit que depuis qu'il étoit heureux.

On le proclamoit cependant à Londres avec des cris de joye, dont toute l'Angleterre retentiſſoit. On n'étoit occupé que des ſoins de l'entrée qu'on lui préparoit, & chacun y vouloit avoir part.

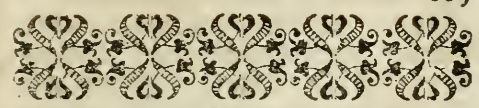
1660. Un grand nombre des plus grands Seigneurs s'avancerent jusqu'au bord de la mer, pour le recevoir au débarquement: le General MONK étoit à la tête, recevant par tout où il passoit mille benedictions des peuples qui le regardoient comme le restaurateur de la tranquillité publique, après tant de troubles. Un autre spectacle attira les yeux le quatrième de Juin à la rade de Douvres. Montaigu qui commandoit la flote, étoit allé prendre le Roy à Schevelin, & en étoit parti le premier du mois, ayant ce Prince sur son bord avec les Ducs d'YORK & de Glocestre, & leur suite dans ses autres vaisseaux. Le trajet fut heureux. En deux fois vingt-quatre heures la flote arriva, & rendit à l'Angleterre son ancien lustre avec son Roy. MONK le reçût à genoux; mais Charles le relevant, l'embrassa, & depuis ce jour ne cessà, après l'avoir fait Duc d'Albemarle, de le combler de biens & d'honneurs: reconnoissance que ce celebre homme sembla meriter d'autant mieux, que son zele pour son Roy lui avoit donné un feu qui n'étoit pas de son temperament; car cette affaire finie, il retourna insensiblement à son naturel. Deux hommes ne sont pas plus differens l'un de l'autre, que le Duc d'Albemarle du General MONK. Le General politique, agissant, entrant dans tout, eut l'œil à tout.

Le Duc menant une vie unie, ſans intrigue & ſans action, parut peſant, & fut devenu obſcur, ſi l'éclat dont l'avoit couvert l'entrepriſe que j'ay racontée, eut pû être ou affoibli par le temps, ou effacé par l'oubli. 1660.

Londres reçût Charles avec une magnificence à laquelle on ne pouvoit rien ajoûter. Le Parlement ne lui fit peine ſur rien, & ſe montra ſi diſpoſé à conſentir à tout ce qu'il voulut, que des gens ſages encore aujourd'hui aſſurent, que ſi le Monarque eut ſçû ſe ſervir de la conjoncture, il auroit fait ſans contradiction une affaire déciſive pour ſon repos & pour celui de ſes ſucceſſeurs. Une perſonne digne de foi, m'a dit ſçavoir du Comte de Bath, qu'Alexandre Poppham, homme d'intrigue & de beaucoup d'habileté, offrit au Roy d'engager le Parlement, par le moyen d'une cabale qu'il y avoit, à aſſigner à ce Prince, par un decret que l'on feroit paſſer en Loi, deux millions deux cens mille livres ſterlin de ſubſide perpetuel, ce qui avec le revenu de l'exciſe, & de divers autres droits, l'auroit rendu un très-riche Roy; que Charles avoit agréablement écouté cette propoſition, mais qu'en ayant conſulté Hyde, ce Miniſtre lui avoit répondu que le plus ſeur bien qu'il pût acquerir étoit l[e] cœur de ſes ſujets, qu'il s'en falloit repoſer ſur

eux, & qu'il y trouveroit des ressources
1660. qui ne lui manqueroient pas au besoin. Si le Chancelier parloit comme il pensoit, la suite de cette Histoire fera voir, que les habiles gens ne pensent pas toûjours juste. Le Roy le crut, & sa moderation augmentant la complaisance du
1661. Parlement, la révolution s'acheva par le rétablissement des Evêques, de l'Eglise & de la Liturgie Anglicane, sans que personne s'y opposât. Ainsi tout revint en
1662. son premier état. Le Roy épousa quelque temps après Catherine Infante de Portugal. Il eût regné paisiblement, si les Protestans eussent pû souffrir que ce Prince qui mourut Catholique, traita avec quelque indulgence ceux de ses sujets qui l'étoient, & ne l'eussent pas voulu obliger à desheriter son successeur, parce qu'il suivoit une Religion que lui-même eut bien voulu suivre. Ce nouveau levain de révolutions regarde la vie de Jacques II. par où je vais finir cette Histoire.

Fin du Livre diziéme.



HISTOIRE DES REVOLUTIONS D'ANGLETERRE.

LIVRE ONZIÉME.

Changemens arrivez dans la vie, & sous le Regne de Jacques II.

C'Est une faute dans laquelle on tombe presque malgré qu'on en ait, en écrivant l'histoire d'Angleterre, que de commencer la plûpart des évenemens qu'on écrit, par dire que quoi qu'on ait raconté d'extraordinaire dans les précedens, en matiere de Révolution, celui où l'on va entrer les surpasse. On trouvera dans cet Ouvrage ce défaut, que je reconnois, & dont je ne me corrige pas, parce que ce préambule ne convient à la vie d'aucun Roy d'Angleterre, 1663.

ſi bien qu'à celle de Jacques II. par la-
1664. quelle je vais finir cette Hiſtoire des mouvemens de la Monarchie Britannique. L'état où ſont encore aujourd'hui les affaires de ce Prince, m'avoient fait prendre la reſolution de ſuſpendre ce dernier volume, juſqu'à ce qu'elles fuſſent dans une ſituation plus fixe ; mais tant de perſonnes, auſquelles je dois déferer, m'ont preſſé de donner au public ce reſte de l'hiſtoire Angloiſe, qu'aucun Auteur n'a encore donnée bien complete dans notre Langue, que je n'ai pû leur réſiſter. J'y ai même condeſcendu avec d'autant moins de répugnance, que j'ai reconnu plus d'injuſtice dans les écrits qui ont paru touchant cette révolution, la plûpart compoſez par des Sectaires, ou perſecuteurs furieux d'un Roy Catholique, ou flatteurs outrez du Prince Proteſtant, dont ils ſe ſont ſervis pour lui nuire. J'eſpere éviter l'écüeil où ils ſont tombez, & qu'on ne me reprochera pas que pour loüer baſſement l'un, j'invective peu reſpectueuſement contre l'autre.

Le Duc d'YORK, que nous appellons Jacques II. depuis qu'il eſt Roy, avoit employé ſa jeuneſſe dans un continuel exercice des armes. Depuis l'âge de neuf ans qu'il ſe trouva avec ſon pere à la bataille d'Edgehil, juſqu'à l'âge de vingt-ſept qu'il rentra avec ſon frere en Angle-

terre,

terre, il avoit toûjours fait le métier. C'étoit son inclination dominante. On en 1664.
étoit si persuadé, qu'un homme de qualité de ce païs-ci, ayant fait un voyage à Londres quelque temps aprés le rétablissement du feu Roy, dit en parlant du Duc d'York, parmi de judicieuses remarques qu'il fit sur ce qu'il avoit vû, que quoi que l'interêt de ce Prince le dût attacher à la Cour, il aimoit mieux être à l'armée, & que le plus grand interêt politique lui étoit moins considerable, qu'une occasion de signaler son courage. Il y a là de la loüange & du blâme : je ne sçai si le Duc meritoit le blâme, mais toute l'Europe étoit persuadée qu'il meritoit la loüange ; & celles que M. le Prince & M. de Turenne, ces grands maîtres de l'art, ont données à sa valeur, en feront des monumens éternels.

On en eut de nouvelles preuves dans la guerre que le Roy son frere declara aux Etats Generaux, en l'année mil six cens 1665.
soixante-cinq, & la bataille navale que le Duc gagna contre eux, montra qu'il n'étoit pas moins bon General, qu'il avoit paru en toutes rencontres bon Capitaine & bon soldat. Vingt-deux vaisseaux ennemis y furent ou pris, ou brûlez, ou coulez à fond par les Anglois. Obdam Amiral de Hollande y perit avec le sien. La flote étoit entierement détruite, si un

1665. Gentilhomme de la Chambre du Duc, nommé Bonkard, n'eut empêché qu'on n'executât ſes ordres pendant la nuit qui ſuivit le jour de la victoire. Le Prince s'étoit jetté ſur un lit pour prendre quelques momens de repos, après avoir commandé qu'on fit force de voiles, & qu'on ſuivit de plus près qu'on pourroit les reſtes de l'armée qu'il venoit de vaincre. Le Gentilhomme qui n'étoit pas de ceux qui aiment la gloire plus que la vie, repreſenta au Commandant qu'il expoſoit trop l'heritier de la Couronne, & feignit d'avoir un contre-ordre de lui pour faire relâcher les voiles, ce qui fut fait mal-à-propos. Il fut diſgracié, & peu s'en fallut que le Parlement ne lui fit ſon procès: il fut chaſſé, & l'Aſſemblée témoigna au vainqueur au nom de toute la Nation, une reconnoiſſance authentique du ſervice qu'il avoit rendu à l'Etat, en lui aſſignant par un Decret qui ſe conſerve encore aujourd'hui dans les regiſtres publics, une gratification de près d'un million & demi.

Cette victoire ayant donné un nouveau relief au Duc d'YORK, il ſe trouva dans la ſituation la plus heureuſe & la plus agréable, où un Prince de ſon rang pût être. Il avoit une réputation generalement établie, non ſeulement en Angleterre où on le regardoit comme l'appui de l'Etat; mais dans toute l'Europe où il paſſoit pour un des Princes de ſon temps,

qui soûtenoit mieux par son merite personnel la grandeur de sa naissance. Il possedoit la plûpart des Charges qui donnent les grandes fonctions & les grands revenus. Il étoit grand Amiral d'Angleterre, Gouverneur des Cinq Ports, & en particulier de Porsmouth. Comme il avoit des enfans, & que le Roy n'en avoit point, beaucoup de personnes s'attachoient à lui comme à l'heritier de la Couronne, laquelle devoit passer sur sa tête & demeurer dans sa famille; & ce qu'il y avoit en cela de plus heureux, le Roy n'en avoit point de jalousie. Charles, convaincu de l'attachement de son frere pour sa personne, regardoit la Cour de ce Prince comme la plus fidelle partie de la sienne, & ne croyoit pas avoir de meilleurs amis que ceux du Duc d'York. Je sçais que quelques politiques en jugerent autrement alors, mais je sçais qu'ils en jugerent mal, & qu'ils tomberent dans l'erreur de ceux qui pour paroître penetrer dans les mysteres d'Etat plus avant que les autres, disent ce qu'ils en imaginent, & non pas ce qui en est. La verité est que le Roy n'eut jamais d'ombrage du Duc, & que le Duc garda dès l'enfance une conduite si soumise avec le Roy, qu'il lui ôta tout sujet d'en avoir: chose rare en deux freres de ce rang dans les conjonctures où ils se trouverent, & dans une Cour aussi rem-

1666.

plie d'esprits remuans & factieux, que
1667. l'est depuis long-temps celle d'Angleterre. Par-là on conçoit aisément que le Duc d'YORK étoit recherché également de toutes les cabales; & que de quelque côté qu'il penchât, il faisoit pencher la balance. Au reste comme on étoit prévenu qu'il étoit naturellement intrépide, & homme à ne pas trop ménager ceux qui auroient eu la hardiesse de se declarer ses ennemis, on apprehendoit de l'offenser, & personne ne s'exposoit à s'attirer sa colere, bien moins sa haine.

Tel étoit l'état du Duc d'YORK, & telle étoit à son égard la disposition des esprits; lors qu'un soupçon qui se répandit qu'il étoit Catholique dans le cœur, quoi qu'à l'interieur il parut encore Protestant, commençant à faire changer pour lui la disposition des esprits, donna les premieres atteintes à la prosperité de son état.

Ce soupçon étoit bien fondé. Le Duc en effet étoit Catholique, & sa conversion merite que l'Histoire en conserve la memoire. Bien des gens ont crû que le zele, l'exemple & les exhortations de la Reine sa mere, à qui il déferoit beaucoup, lui avoient inspiré ce changement; que la longue fréquentation qu'il avoit euë avec les Catholiques en France, en Flandre & en d'autres lieux, avoit fortifié ces pensées, qui avoient enfin produit

leur effet. On s'eſt trompé en cela comme en beaucoup d'autres choſes, dans leſquelles l'ignorance du vrai a fait recourir au vrai-ſemblable. Il arriva au Duc d'York, ce que l'Hiſtoire Sainte raporte être arrivé à un ancien, de trouver dans le fiel d'un monſtre qui l'avoit voulu devorer, de quoi ſe guérir de l'aveuglement. Car ce fut en liſant l'Hiſtoire de la Réformation prétenduë, écrite par un auteur Proteſtant, que ce Prince reconnut l'erreur où l'avoit engagé ſa naiſſance. Ce fut à Bruxelles au ſortir de France, qu'ayant aſſez de temps pour lire, il tomba ſur l'Hiſtoire d'Heylin. Il la lût avec attention, & au travers des divers prétextes, dont les Proteſtans s'efforcent de colorer le ſchiſme de leur païs, il reconnut évidemment que cette ſeparation ſi contraire à la maxime d'unité, qui eſt le fondement de l'Egliſe, étoit en effet l'ouvrage des paſſions humaines; que l'incontinence d'Henry VIII. l'ambition du Duc de Sommerſet, la politique de la Reine Eliſabeth, l'avarice de ceux qui d'abord s'étoient emparez des biens Eccleſiaſtiques, avoient été les principes de ce changement; que l'eſprit de Dieu n'y avoit point de part. Il ſçavoit que Dieu s'étoit ſervi de Prophetes d'une vie ſainte, pour être les chefs de ſon peuple, toutes les fois qu'il s'étoit agi de leur intimer ſes vo-

1678.

lontez touchant la Réligion ; que dans le
1668. changement de loi, des Apôtres revêtus de la vertu d'en-haut, & plus ſemblables aux Anges qu'aux autres hommes, avoient annoncé l'Évangile ; que dans les relâchemens arrivez dans l'un & dans l'autre Teſtament, ce n'étoient point des hommes charnels, des ames vindicatives, des eſprits ambitieux, qui avoient prêché la réforme, mais des hommes pleins de l'eſprit de Moïſe, ou de celui de Jeſus-Chriſt, ſeuls canaux dignes de recevoir les eaux qui coulent de ſes vives ſources, pour ne les point rendre ſuſpectes de s'être corrompuës en venant à nous. Des refléxions ſi raiſonnables ouvrirent les yeux au Duc d'Yorx ; dès-lors il fut Catholique dans l'ame ; & ce fut dans cette diſpoſition d'eſprit, qu'au temps du rétabliſſement il repaſſa en Angleterre.

De grandes raiſons l'obligerent d'abord
1669. à cacher ce changement au public : il en fit confidence au Roy ſon frere, qui l'en loüa, mais qui deſira qu'il ſe contraignît pour le tenir ſecret. La contrainte dura quelque temps : elle ne put durer toûjours. Inſenſiblement le Duc ſe relâchant, & s'obſervant moins qu'il n'avoit fait, donna lieu aux autres de l'obſerver, & fit juger que ſa Religion n'étoit pas celle du païs. L'Archevêque de Cantorbery & deux de ſes confreres lui en firent des ré-

montrances; il eut la patience de les écouter, & ne refusa pas même de conferer avec eux ; mais ces Conferences ne servirent qu'à le confirmer dans la foi, loin de l'ébranler & de le séduire. 1669.

Après de pareilles démarches, on ne pouvoit plus prétendre au secret, touchant la réligion de ce Prince, tout ce que ses amis pouvoient faire étoit de sauver la notorieté publique ; encore la mort de sa premiere femme, fille du Grand Chancelier Hyde, laquelle mourut Catholique, fut-elle regardée comme un aveu authentique de la Religion du mari. On publia que la complaisance que cette Princesse avoit euë pour lui, avoit operé cette conversion. Ce fut faussement. La Duchesse d'York, par un évenement remarquable, fut convertie, en lisant le même Livre qui avoit converti le Duc. Mais quelque faux que fut ce bruit, les Protestans le voulurent croire, & se confirmerent par-là dans la pensée où ils étoient, que ce Prince n'étoit plus des leurs. En effet, il ne tarda guéres après la mort de la Princesse à abjurer l'erreur, ce qu'il n'avoit point encore fait, & à reprendre la foi de saint Edoüard, dont il devoit porter la couronne. Dès-lors on le vit déchoir sensiblement dans l'esprit des Sectaires, & comme ils commencerent à l'aimer moins, ils ne l'estimerent plus tant. Les

amis du Duc s'appercevant de ce chan-
1669. gement, le prierent de se gêner; le Roy son frere l'en pressa de nouveau, & chacun lui representa, que quoi qu'il ne fût plus temps pour lui de feindre ce qu'il n'étoit pas, il n'étoit point encore expedient qu'il avoüât ce qu'il étoit. Il défera à ces conseils, & la violence qu'il continua à se faire lui coûta même d'autant moins, qu'un projet extraordinaire lui fit esperer la liberté après laquelle il soupiroit.

1670. Ce fut l'an mil six cens soixante & dix, que la cour d'Angleterre, s'appercevant que l'esprit Républicain se glissoit de nouveau dans le Parlement, entreprit de remedier à ce mal, qui en présageoit beaucoup d'autres. Les Auteurs de cette entreprise furent cinq Seigneurs, qu'on nomma la Cabale, par l'union qui parut entre eux, & parce que dans les premieres lettres de leur noms on trouva le mot de cabale. L'un étoit favori du Roy, & les quatre autres ses Ministres, tous quatre revêtus des premieres charges, & d'un grand poids dans le Conseil. Ces cinq hommes, considerez chacun en leur particulier, n'étoient pas des gens sans défauts, mais pris tous ensemble ils faisoient un corps auquel il manquoit peu de ces choses qui font réüssir les grands desseins. Le Duc de Buckingham favori du Roy étoit fort capable

capable d'être Miniſtre, ſi ſon application eût répondu à ſes talens ; ſi ſon eſprit, qui étoit excellent, n'eût point été diſtrait des affaires par ſon libertinage, qui étoit extrême, & par un amour de ſon plaiſir, qui rendoit frivole un des hommes du monde le plus né pour les choſes ſolides. Le Duc de Lauderdal Ecoſſois, & Secretaire d'Etat pour les affaires d'Ecoſſe, étoit un homme fort délié & d'une politique fort fine. Mylord Clifford Grand Tréſorier, ne manquoit que d'un théatre, où la raiſon & la vertu eût été de plus grand uſage, qu'elle n'étoit en ſon païs dans le ſiecle où il étoit né, pour être ſuperieur aux autres. Le Comte d'Arlington Secretaire d'Etat pour l'Angleterre étoit le génie le plus borné des cinq, mais ſon experience y ſuppléoit, & lui avoit ſurtout acquis une grande connoiſſance des affaires étrangeres. Antoine Ashley Cooper Comte de Shaftſbury, & Grand Chancelier du Royaume, cet acteur ſi celebre dans les dernieres ſcenes que nous a données l'Angleterre, étoit le plus propre de tous à conduire une grande entrepriſe ; auſſi étoit-il l'ame de celle-ci. Eſprit vaſte, éclairé, audacieux, intriguant, également ferme dans un bon & dans un mauvais parti, pendant que ceux à qui il s'attachoit ne lui donnoient point ſujet de changer : conſtant ami, mais ennemi in-

1670.

1670. placable, & d'autant plus dangereux, que ne ménageant rien avec la réligion & la conſcience, il étoit moins embarraſſé à trouver les moyens de nuire; n'étant effrayé ni de la grandeur ni de la multitude des crimes, quand il les croyoit néceſſaires, ou pour ſe conſerver, ou pour perdre ceux qui s'étoient attiré ſa haine.

Ces Seigneurs, attachez à leurs maître par leurs Charges & par ſes bienfaits, n'avoient pû voir ſans indignation les démarches, qu'avoit fait faire au Parlement depuis quelques années contre l'autorité Royale l'eſprit Républicain qui s'y réveilloit. Entre autres choſes la triple alliance, que la cabale Républicaine avoit fait faire au Roy malgré lui, leur avoit paru une entrepriſe audacieuſe contre la Royauté, dont il falloit prévenir les ſuites. Pleins de ces juſtes ſentimens, ils perſuaderent au Roy d'être maître, autant que la Couronne & les Loix du païs lui en donnoient droit, de reſſerrer le Parlement dans les bornes qui lui ſont preſcrites par les uſages autoriſez, & d'empêcher que d'un mêlange de République & de Monarchie fait par violence, & par uſurpation des ſujets ſur le Souverain, il ne reſultât une Anarchie monſtrueuſe, qui exposât de nouveau l'Angleterre à retomber dans l'affreux cahos, dont elle étoit à peine ſortie.

Pour executer ce dessein, il falloit au Roy une guerre, qui lui fût un prétexte d'avoir des troupes : il en avoit un d'attaquer les Hollandois, d'autant plus favorable, que l'honneur & l'interêt de la nation Angloise s'y trouvoient également interessez. Car les anciennes contestations touchant le Pavillon se renouvelloient, & les Négocians Anglois des Indes n'avoient pas cessé de se plaindre, que les Hollandois les traitoient mal. Ce fut-là, dis-je, le prétexte ; mais la vraye cause qui fit choisir cette guerre plûtôt qu'un autre, fut la liaison des Républicains d'Angleterre, & de ceux d'Hollande ; ceux-ci ne cessant d'inspirer à ceux-là l'amour de la liberté dont ils se glorifient, de les dégouter du gouvernement Monarchique, de les porter à secoüer le joug de la nomination legitime, toûjours disposez à prêter la main aux factions qui l'attaquoient. Ils avoient même depuis un temps offensé personnellement le Roy, par des satyres injurieuses, ausquelles on applaudissoit en Hollande, loin d'en rechercher les auteurs, de les réprimer & de les punir. 1670.

Heureusement pour abattre cet appui de la cabale Républicaine, le Roy Très-Chrétien se plaignoit aussi des Hollandois, & en avoit de grandes raisons, sans compter celles qui regardoient la personne

1670. de ce Monarque, avec qui ils ne gardoient pas plus de mesures, qu'avec le Roy d'Angleterre, il en avoit qui interessoient son Etat. Il avoit fait la guerre à l'Espagne pour l'heritage de la Reine sa femme, après la mort de Philippe IV. dont cette Princesse étoit fille. Ses armes avoient eu de grands succès; il avoit pris Doüay, Tournay, Lille, & toute la Franche-Comté. Les Hollandois s'étoient allarmez de ces prosperitez d'un Roy, jeune, puissant, aimant la gloire, & devenant par ces conquêtes de plus en plus trop leur voisin. Ces sujets de craindre ce Prince avoient prévalu dans l'esprit des Hollandois, sur la reconnoissance qu'ils lui devoient, puisqu'il venoit tout recemment de se joindre à eux contre l'Angleterre; ils avoient ligué contre lui non seulement cette même Angleterre, mais la Suéde & le Dannemark, & cherchoient toutes les occasions de lui déplaire & de le fâcher.

Ces mécontentemens d'un Roy, sur qui toute l'Europe avoit les yeux, & qui se trouvoit en état de ne pas beaucoup se contraindre à cacher ses ressentimens, n'étoient pas inconnus à Londres, & ils étoient trop favorables aux projets que l'on y formoit, pour que l'on n'en profitât pas. Ce fut dans cette vûë que le temps de la triple alliance étant expiré, au lieu de la renouveller, comme les Hollandois le vou-

loient, les Miniſtres d'Angleterre entrerent en négociation avec ceux de France, 1670.
pour faire entre les deux Couronnes une alliance convenable aux deſſeins qu'ils ſe propoſoient : M. Colbert de Croiſſy la traita en Angleterre, le Duc de Buckingham en France; feuë Madame y mit la derniere main, dans le voyage myſterieux qu'elle alla faire de-là la mer.

Le détail de ce Traité n'eſt pas de mon ſujet, à un article près, qui regarde la Religion, & qui a eu trop d'influence dans la vie du Duc d'York, pour l'omettre. Les Preſbyteriens avoient fait de la peine au Roy durant la premiere guerre d'Hollande, irritez de ce qu'on attaquoit des gens de même croyance qu'eux, & en qui ils mettoient leur appui : pour éviter un ſemblable embarras dans la guerre qu'on alloit faire, & pour adoucir ces eſprits broüillons, Shaftſbury propoſa de rétablir la liberté de conſcience, donnée par la declaration de Breda, & depuis ôtée par le Parlement.

Pour éclaircir ce point il faut ſçavoir, qu'un peu après le rétabliſſement du Roy, le Parlement de Monk ayant été congedié, parce qu'il n'avoit pas été aſſemblé par l'autorité legitime, & que Charles ne le le pouvoit reconnoître pour veritable Parlement, ce Prince en avoit convoqué un autre. Il y eut dans cette Aſſemblée de

grandes conteſtations touchant la liberté
1670. de conſcience, entre les Proteſtans & les Catholiques, l'Egliſe Anglicane & les Preſbyteriens. Le parti Catholique y étoit ſoûtenu par le Comte de Briſtol, homme de grand crédit, & Chef d'une faction puiſſante; le parti Proteſtant par le Chancelier Hyde, Chef d'une faction oppoſée, & homme auſſi de fort grand poids, qui s'étant mis à la tête de l'Egliſe Anglicane dominante dans ce Parlement, ſe declara non ſeulement contre les Catholiques, mais contre les Preſbyteriens, & tout ce que l'Egliſe Anglicane comprend ſous le nom de Non-conformiſtes. Le Roy, mauvais Chrétien dans ſes mœurs, mais Catholique dans le cœur, fit tout ce qu'on pouvoit attendre de ſon temperament facile, pour maintenir la liberté commune, afin que l'Egliſe Romaine en joüit; mais l'Anglicane l'emporta, & le Chancelier Hyde parla avec tant de chaleur ſur ce ſujet, que Charles fut obligé de ceder plûtôt à ſon importunité qu'à ſes raiſons.

Ce fut le rétabliſſement de cette liberté ôtée, que Shaftſbury jugea néceſſaire à l'entrepriſe qu'on méditoit. Il s'en ouvrit à ſes Collegues, qui furent de ſon ſentiment, non ſeulement par la raiſon qu'il leur en apporta, de calmer les Preſbyteriens qu'ils craignoient; mais par une autre encore, dans laquelle il entra ſans pei-

ne avec eux, de favoriser les Catholiques,
qu'ils aimoient pour la plûpart, & qu'ils 1670.
estimoient tous. Clifford & Arlington l'étoient en secret, l'un & l'autre sont morts dans l'Eglise, & le Duc de Buckingham n'eût pas eu besoin d'être converti sur sa croyance, s'il l'eût pû être sur son libertinage. Shaftsbury même n'en fut pas éloigné, pendant que son interêt & sa passion ne lui fit point prendre d'autre parti, que celui où le portoit son penchant. Mais indépendemment de la Religion, ces Politiques, qui en ce temps-là ne la regardoient guéres autrement que par raport à la Monarchie, étoient persuadez, malgré ce qu'en débitent depuis si long-temps les Sectaires, que les maximes de l'Eglise Romaine sont les plus propres à tenir les Peuples dans la soumission dûë aux Rois, & l'experience leur avoit appris, que leur maître n'avoit point trouvé dans l'une & dans l'autre fortune de serviteurs plus dévoüez, que les Catholiques Romains. Raisonnant sur ce principe, ils trouvoient injuste que des sujets si fideles n'eussent pas la liberté d'exercer leur Religion, & plus encore que des decrets faits contr'eux depuis l'incendie de Londres, dont les Protestans les avoient accusez sans autre raison que leur haine, les flétrissent, & les génassent plus que les autres Non-conformistes. Il est aisé de

comprendre que Charles donna ſans peine
1671. dans des ſentimens, qui malgré les démarches que la politique lui faiſoit ſouvent faire, furent juſqu'à la mort les ſiens, & encore plus que le Duc d'YORK les appuya de tout ſon pouvoir. Il ne fut queſtion que du plus & du moins. Comme les deux Rois agiſſoient avec beaucoup de concert, cette affaire entra dans leur négociation. On fit diverſes propoſitions, les unes plus avantageuſes aux Catholiques, les autres moins: la France appuya les plus moderées, comme les plus ſeures & les plus de ſaiſon, & l'on convint que le Roy d'Angleterre donneroit en general à tous ſes ſujets la liberté de conſcience.

La declaration de la guerre ſuivit de près la proclamation du decret de la liberté. Ni l'une ni l'autre ne déplût au peuple, qu'on avoit eu ſoin d'y préparer par des Manifeſtes adroits, dans leſquels on lui faiſoit voir l'avantage, que la Nation trouvoit dans le repos public, que produiroit la liberté, & dans l'affoibliſſement d'un Etat qui ruinoit par tout ſon commerce.

Ainſi le peuple Anglois vit tranquille-
1672. ment commencer la belle campagne de l'année mil ſix cens ſoixante & douze. Le Duc d'YORK, qui commandoit l'armée navale du Roy ſon frere, ayant joint le

Comte d'Eſtrées, aujourd'hui Maréchal de France, & dès ce temps-là Vice-Amiral, combattit Ruyter à Soultſbay. Les Hollandois ne convinrent pas de tout l'avantage que les Anglois prétendirent avoir eu dans cette bataille. En effet la premiere journée eut un ſuccès fort incertain; mais la ſuivante, quoique Ruyter eût crû ſurprendre le Duc à l'anchre, ce Prince le reçût ſi bien, qu'il le pourſuivit juſqu'aux bancs de ſable, & que ſi un broüillard qui s'éleva ne l'eût dérobé à ſa vûë, il l'auroit entierement défait: l'Amiral Hollandois ayant eu plus de quinze vaiſſeaux dématez, deſagréez, mis hors de combat dès la premiere fois qu'on combattit. 1671.

Si l'avantage des armées navales ſouffrit quelque conteſtation, celui des armées de terre fut ſi grand, qu'il mit la République Hollandoiſe ſur le penchant de ſa ruine. Les armes de France, qu'un Roy guerrier avoit voulu conduire en perſonne, conquirent en moins de deux mois Orſoy, Burich, Rhimbergue, Veſel, Reez, Emmerik, le Fort de Skenk, Grave, Naerden; les belles villes de Doeſbourg, d'Arnhem, de Nimegue, de Zutphen, d'Utrecht. A cette derniere conquête les deux Rois virent les Hollandois à leurs pieds demandant la paix, que ces Princes ne conſentirent à leur accorder,

qu'à des conditions, qui mettoient ces
1672. Républicains dans l'état où ils les vouloient, mais ausquelles tout le malheur de ce peuple, presque conquis ne le put resoudre à se soûmettre.

On jugea que le desespoir avoit plus de part, que le courage dans les résolutions que prirent les vaincus en cette occasion. Ils inonderent eux-mêmes leurs campagnes, & ruinerent de leurs propres mains ce qu'il leur restoit de meilleurs païs, pour l'ôter à leurs ennemis. Mais il y a grande apparence, qu'ils n'eussent fait autre chose par-là que de multiplier leurs pertes, si tous les Anglois eussent conspiré aux avantages de leur Roy, comme tous les François conspiroient à la gloire du leur; & il ne faut pas douter, que la campagne suivante on n'eût vû tomber par la chûte de la Hollande, ce rempart des Républicains d'Angleterre, si Charles eût pû comme Loüis, se répondre de tous ses sujets. Par malheur le premier eut trop tôt besoin du secours de son Parlement, & l'on avoit toûjours bien jugé que la cabale Républicaine, qui s'insinuoit dans cette Assemblée, empêcheroit qu'on n'en reçût. On avoit encore plus de raison d'en juger ainsi depuis le succès de la Campagne, qui avoit renouvellé la jalousie du peuple Anglois contre la France, les soupçons des Protestans contre les Catholi-

ques, le chagrin des Républicains contre le Roy, qui concourroit avec les François à ſapper l'appui de leur faction. On avoit crû pouvoir mépriſer ces murmures ; qui auroient été impuiſſans, ſi on avoit eu tout l'argent néceſſaire à faire la guerre indépendamment du Parlement : mais on avoit pris de fauſſes meſures. Outre qu'on s'étoit d'abord trompé en ſupputant les frais de la guerre, on avoit compté ſur des fonds incertains, & qui avoient en effet manqué. Les Miniſtres avoient flatté Charles, qu'on ſurprendroit la flotte Hollandoiſe qui revenoit chargée de Smyrne, & qu'il y trouveroit des tréſors immenſes; mais la méſintelligence de ceux qui commandoient l'armée d'Angleterre, fit manquer à leur Roy ce coup, injuſte d'ailleurs, puiſque la guerre n'étoit pas encore declarée. On voulut recourir aux emprunts : mais ce Prince avoit perdu ſon crédit par une eſpece de banqueroute que ſes Miniſtres lui avoient fait faire, en faiſant fermer l'Echiquier, qui eſt le lieu où ſe payent les rentes des ſommes qu'empruntent le Roy. 1672.

Le Duc d'York avoit prevû d'abord ces inconveniens. La connoiſſance qu'il avoit de la mer l'avoit engagé à repreſenter, qu'on n'avoit pas aſſez d'argent pour faire ce qu'on prétendoit. Il n'avoit pû approuver ni la ſurpriſe de la flote, ni la ban-

queroute faite aux Rentiers, & avoit pré-
1672. dit les ſuites fâcheuſes de cette irrégularité. Le Roy reconnut, mais trop tard, que ce Prince avoit eu raiſon. Après la campagne dont je viens de parler, il manqua d'argent pour la ſuivante, & ayant eu recours aux Banquiers; ces ſources, où il avoit coutume de puiſer dans ſes beſoins preſſans, ſe trouverent taries en celui-ci, & il fut réduit malgré lui de recourir à ſon Parlement, & d'en demander l'aſſiſtance.

Ce fut ſur la fin de l'année que ce Parlement s'aſſembla, beaucoup plûtôt qu'il n'eût fallu pour que le Roy y pût être maître, les Hollandois ſe préparant à la faveur d'une forte ligue où entroit la Maiſon d'Autriche, à ſoûtenir de nouveau la guerre. Auſſi Charles n'eût-il pas plûtôt propoſé le beſoin où il étoit, qu'au lieu d'argent il ne reçût que des plaintes touchant ſa conduite, ſur-tout à l'égard de la Religion. La mauvaiſe humeur des Parlementaires alla juſqu'à deſapprouver le ſecond mariage du Duc d'YORK avec Marie d'Eſt, aujourd'hui Reine. Ils preſenterent Requête pour empêcher qu'il ne ſe fit, & il fallut prendre ſon temps pour faire entrer la nouvelle Ducheſſe à Londres. Cette affaire ne fut pas celle qui aigrit le plus l'Aſſemblée : la liberté de conſcience, l'alliance de France, la guerre,

d'Hollande y tenoient encore plus au cœur. 1672.
Les Républicains neanmoins n'oſant encore pouſſer le Roy ſur tant de ſujets à la fois, s'arrêterent ſur le premier, comme le plus propre à intereſſer & le Parlement & le peuple. Ils raiſonnerent juſte. Le peuple s'émût & le Parlement entreprit l'affaire avec cette ardeur qui autoriſe les emportemens, quand on la ſçait faire paſſer pour zele. On declara au Roy qu'il n'auroit point d'argent, qu'il n'eût révoqué la liberté de conſcience.

Depuis que Charles étoit rentré en poſſeſſion de la Couronne, il ne s'étoit guéres vû dans un plus fâcheux embarras. La liberté de conſcience lui faiſoit peine à révoquer, mais il avoit beſoin d'argent. Le plus deſagréable pour lui étoit, qu'il voyoit ſes amis & toute ſa Cour partagée; les uns lui conſeillant de ceder à la preſſante néceſſité, où il ſe trouvoit d'avoir de l'argent, & d'uſer d'un peu de complaiſance envers ceux qui lui en pouvoient donner; les autres le détournant au contraire de ſe relâcher ſur un point néceſſaire, à mettre ſon autorité dans l'état où elle devoit être, pour lui donner moyen d'agir en Roy. Du nombre des premieres étoient non ſeulement le Duc d'Ormond, & divers autres Proteſtans par zele pour leur Religion; mais le Comte d'Arlington même, eſprit timide & naturellement

pliant, que ſoûtenoient ceux qui raiſon-
1672. nant ſur d'autres principes, que ſur le génie des Anglois, croyoient que le plus ſeur étoit de céder pour un temps à leur fougue, pour les ramener plus ſeurement au devoir, quand on auroit dompté les Hollandois. Le Duc d'YORK & les Miniſtres étoient dans le ſentiment oppoſé, non ſeulement par ceux qu'ils avoient pour la Religion Catholique, conſiderée en elle-même & par raport à la Monarchie ; mais parce qu'ils jugeoient important que le Roy fût ferme dans ſes réſolutions, contre les entrepriſes d'un Tribunal, qui s'accoutumoit trop à les contrarier. Ils avoient encore devant les yeux les démarches, que le Parlement de l'année mil ſix cens quarante avoit fait faire à Charles I. auſſi-tôt qu'il ſe fut relâché ſur les premieres propoſitions. Ils diſoient qu'ils ne voyoient rien de moins à craindre dans l'affaire preſente, que le Roy n'auroit pas plûtôt revoqué la liberté de conſcience, qu'on lui demanderoit autre choſe ; que ces demandes n'auroient point de fin, & qu'elles viendroient un jour à un point, où le Roy ne les pouvant plus accorder ſans ſe dégrader lui-même, les affaires ſe trouveroient dans le même état, qu'elles étoient alors ; c'eſt-à-dire qu'après mille condeſcendances contraires à ſes interêts, il ſe verroit toûjours obligé de rompre avec ſon

Parlement, & ne remporteroit d'autre fruit de sa complaisance passée, que d'avoir rendu pour l'avenir ce Corps moins timide à le contredire. Ceux qui parloient ainsi ajoûtoient, que quelques jours de fermeté mettroient le Parlement à la raison, le Roy y ayant des partisans qui commençoient à faire chanceler les mutins, qu'on avoit des troupes sur pied suffisamment pour appuyer les uns, & pour faire craindre les autres, Shaftsbury répondoit du succès. 1672.

Ces raisons déduites de part & d'autre avec beaucoup de vivacité, tenoient l'esprit du Roy en balance. On a soupçonné que les femmes étoient entrées dans cette affaire, & avoient déterminé Charles à suivre le sentiment de ceux qui lui conseilloient de révoquer la liberté de conscience : quoi qu'il en soit, il la révoqua, & cassa de ses propres mains le grand Sceau d'Angleterre, dont elle étoit scellée. Il n'eut pas plûtôt fait ce pas, qu'il arriva ce qu'avoient prédit ceux qui l'en avoient voulu dissuader. Le Parlement ne garda plus de mesures dans les demandes qu'il lui fit, & sembla avoir pris l'esprit de celui qui avoit poussé Charles I. à de si grandes extrémitez. L'issüe ne fut pas si funeste pour le fils qu'elle avoit été pour le pere, mais peu s'en fallut, & à cela près, il y eut peu de difference entre ce

qu'on entreprit contre eux. Ni l'un ni
1672. l'autre Parlement, à les considerer en gros, ne forma les desseins horribles contre la vie de leurs Souverains, que des cabales particulieres firent éclater dans la suite; mais l'un & l'autre eut son Cromvel, dont le second étoit d'autant plus à craindre qu'il alloit à sa fin par des voyes plus courtes & plus décisives que le premier.

L'homme seditieux dont je parle, étoit le Comte de Shaftsbury. Il faut lui faire la justice de dire, qu'ayant été Republicain sous le Regne de Charles I. il étoit rentré de bonne foi dans son devoir sous Charles II. Peu de gens avoient rendu à ce Prince d'aussi importans services que lui, & nul n'avoit montré tant de zele pour rétablir la Monarchie & le Monarque dans leurs droits, ausquels les troubles du dernier regne avoient rendu le Parlement plus hardi à donner atteinte. Le projet dont je viens de parler est un témoignage du zele sincere de ce Ministre pour son maître: le dépit de le voir avorter par ce qu'il appelloit foiblesse dans le Roy lui fit changer brusquement de parti, & de sujet dévoüé qu'il étoit, le métamorphosa tout d'un coup en factieux déterminé, & enfin en Chef des conjurez. Deux choses le porterent à cette extrémité. L'une fut qu'il desespera de rien faire de solide pour un Prince qu'il crut

manquer

manquer de la fermeté necessaire à soûtenir une grande entreprise. Il se plaignoit déja que Charles l'avoit abandonné dans une affaire où il lui avoit promis de l'appuyer, & où il s'agissoit comme ici de l'interêt du Diadême. Depuis longtemps les élections des Membres de la Chambre basse, qu'on substituoit à ceux qui mouroient, se faisoient, de sorte que les séditieux en étoient presque toûjours les maîtres, parce que la Chambre s'étoit attribué l'autorité de les faire choisir. C'étoit un abus introduit durant les troubles du dernier Regne, qu'on avoit laissé continuer depuis le rétablissement, par la foiblesse ou l'ignorance de ceux qui avoient précedé Shaftsbury dans la charge de Grand Chancelier. L'ancien droit étoit, que quand quelqu'un de ces Membres venoit à mourir, le Chancelier faisoit élire par une commission scellée du grand Sceau celui qu'on devoit substituer. Par-là, quoique la Commission ne portât rien qui donnât atteinte à la liberté de l'élection, le Roy étoit neanmoins plus maître au moins de prendre des mesures, pour empêcher que le choix ne tombât sur des gens qui lui fussent contraires. Shaftsbury avoit entrepris de faire revivre ce droit, & en avoit rétabli l'usage dans l'intervalle du Parlement; après avoir fait promettre au Roy de tenir ferme con-

1672.

tre les remontrances qu'il avoit prévû que
1672. les Communes lui feroient indubitablement là-dessus. Elles n'avoient garde de manquer d'en faire, & elles en avoient fait de si fortes, que Charles y avoit déferé. Ainsi malgré les promesses de ce Prince, le Chancelier avoit eu le chagrin de voir casser ses élections, & l'ancien abus rétabli. Dès-lors il prédit que l'affaire de la liberté échouëroit, & declara assez hautement que s'il en arrivoit ainsi, il deviendroit Parlementaire, & ne ménageroit pas la Cour. Il ne tint que trop bien parole: il avoit encore sur le cœur la facilité qu'avoit euë son maître à se relâcher sur les élections, quand la révocation de la liberté de conscience étant survenuë poussa sa patience à bout, & lui fit dire sans ménagement, qu'un homme qui se manquoit à soi-même meritoit bien qu'on le manquât: fausse maxime quand il s'agit du Souverain ou de la Patrie, ausquels il n'est jamais permis de manquer. Peut-être, tout mutin qu'étoit Shaftsbury, n'eût-il pas poussé si loin sa colere, s'il n'en n'eût point eu d'autre motif que le seul interêt du Roy. Un homme qui peche contre son interêt, fait plûtôt pitié qu'il n'excite la haine: mais le relâchement du Roy sur le fait de la liberté, interessoit personnellement ses Ministres, parce que ce Prince desavoüant par-là le conseil

qu'ils lui avoient donné, leur laissoit le Parlement sur les bras, & comme le Comte avoit paru avoir plus de part qu'aucun autre en tout ce qu'avoit entrepris la Cour, il avoit sujet de craindre que le Parlement ne le choisit pour faire un exemple. Ce fut la seconde chose qui porta cet homme à de si grandes extrémitez. Il voulut, pour ainsi dire, expier le zele qu'il avoit témoigné pour la Religion Catholique & pour la Monarchie, par celui qu'il témoigneroit pour la Religion Protestante & pour le Parlement. 1672.

Un pas dans le crime en fait faire un autre, & une passion excitée en réveille toûjours plusieurs. La colere fit naître dans Shaftsbury l'ambition de devenir l'auteur d'une révolution dans l'Etat, de changer le gouvernement & de tenter encore une fois la monstrueuse métamorphose de la Monarchie en République.

Pour executer ce dessein avec moins de contradiction, il ne crut pas devoir commencer par attaquer directement ni le Roy ni la Royauté. Le Roy étoit un Prince établi, & dans la personne duquel il ne paroissoit pas de prétexte qu'on pût faire servir au peuple de raison pour l'abandonner. Pour la Royauté, il y avoit trop peu de temps qu'on étoit sorti des troubles où les Tyrans avoient mis l'Etat, pour proposer de chasser encore une fois

les Rois; ceux même qu'on nommoit Ré-
1672. publicains n'en voulant la plûpart qu'à l'autorité, non à la forme du gouvernement Monarchique. Shaftſbury ne pouvant aller où il prétendoit par le droit chemin, prit un détour qu'il eſtima le devoir conduire au même terme: ne pouvant dépoſſeder le Roy, il prit le deſſein de faire desheriter celui qui lui devoit ſucceder, perſuadé que le meilleur expedient de détruire la Royauté, étoit de troubler l'ordre de la ſucceſſion. La Religion du Duc d'YORK lui parut un moyen infaillible d'exclure ce Prince de la Couronne, & il ne douta point qu'en échauffant là-deſſus les Proteſtans zelez, en aigriſſant le Parlement, en rendant le Duc odieux au peuple, il ne vint à bout de ſon entrepriſe. Dès-lors le Duc d'YORK devint l'objet de toute la malignité de ce méchant homme: peu s'en fallut qu'il n'en fut la victime. L'audace, la ruſe, les intrigues qu'on employa contre lui furent telles, qu'on ne peut attribuer qu'à un grand courage la maniere haute dont il ſoûtint cette perſecution, & à beaucoup de prudence le bonheur qu'il eut de la vaincre.

L'attaque fut ſubite & imprévûë. Jamais grand changement ne fut plus prompt que celui de Shaftſbury en cette occaſion. Le Roy n'eut pas plûtôt paru pencher à

la révocation de la liberté de conſcience, que ce Miniſtre en fut averti. Il ne perdit point de temps, l'affaire ne fut arrêtée qu'à onze heures du ſoir, & il ſe trouva dès le lendemain dans la chambre des Pairs dont il étoit membre, à la tête des plus zelez contre la Catholicité, contre la guerre de Hollande, contre l'alliance de France. Cette premiere ſaillie ſurprit le Parlement comme la Cour, & cauſa par tout beaucoup d'émotion. Le trouble s'augmenta, quand le Comte eut découvert les ſecrets motifs qui avoient engagé le Roy à donner la liberté de conſcience & à s'allier avec la France pour faire la guerre aux Hollandois. C'eſt un crime à un Roy d'Angleterre de penſer à rompre les chaînes dont le lie ſon Parlement, & à réduire cette Aſſemblée au moins dans les bornes des loix, où elle rappelle ſi ſouvent le Souverain pour peu qu'il s'en écarte. On avoit ſoupçonné Charles d'avoir ce deſſein: on n'en douta plus, quand Shaftſbury eut parlé, & dès-lors on ſe mit en garde contre tout ce qui pouvoit avancer le ſuccès de cette entrepriſe. 1672.

Le Comte avoit mis les eſprits en trop bonne diſpoſition de favoriſer ſes deſſeins, pour ne pas profiter du temps, & commencer à donner atteinte au Prince qu'il vouloit détruire. Le coup fut adroit: il ne parut point qu'on en voulut au Duc

d'YORK, mais en general aux Catholi-
1672. ques, contre les entreprises desquels Shaftsbury inventa un nouveau serment, dont le Parlement fit dresser un acte que l'approbation du Roy, quoique donnée avec contrainte, & contre son gré, ne laissa pas de faire passer en loi. Il y avoit déja deux sermens établis contre les Catholiques, pour les connoître & pour les persecuter quand on le jugeroit à propos. L'un étoit le serment d'Allegeance, par lequel on condamne comme une herefie, l'opinion de ceux qui admettent une puissance superieure au Roy, de quelque nature qu'elle soit; l'autre étoit le serment de Suprematie, par lequel on reconnoît le Roy Chef de l'Eglise dans ses Etats: celui dont je parle fut nommé le Test, comme qui diroit le témoignage de la Religion dont on est. Ce serment fut alors borné à abjurer la presence réelle de Jesus-Christ dans l'Euchariftie; mais dès ce moment une loi penale, portée contre ceux qui ne prêtoient pas le serment de Suprematie, & qui les excluoit des Charges, fut étenduë jusqu'aux Pairs qui ne prêtoient point le second serment, & qu'on obligea au troisiéme. Ce fut à ce prix que Charles obtint treize cens cinquante mille livres sterlin, que lui donna son Parlement pour la continuation de la guerre.

Shaftsbury avoit bien prévû que le Duc

d'York se trouveroit embarrassé de ce nouveau serment, qu'il ne feroit point, & contre lequel il n'auroit pas eu le loisir, ni peut-être même la liberté, de se précautionner. Aussi l'effet du Test fut-il, que le Duc ne commanda point l'armée navale la campagne suivante, qui fut celle de mil six cens soixante & treize. Le Prince 1673.
Robert, qui s'étoit joint à Shaftsbury pour faire faire le Test, afin d'être Amiral d'Angleterre, en fit la fonction en effet, & combattit les Hollandois, avec lesquels ni le Parlement ni la cabale de Shaftsbury n'avoient pas jugé qu'il fût temps d'obliger le Roy à faire la paix. Le succès de cette bataille fut douteux, & chacun s'en attribua le gain, sans pouvoir dire ce qu'il y avoit gagné ; si ce n'est qu'on dise que cette sorte de guerre coûtant beaucoup & ne décidant de rien, fournit au Parlement d'Angleterre une raison plausible, pour engager le Roy à faire une paix particuliere avec la Hollande : comme il la fit effectivement le dix-neuviéme de Février l'an mil six cens soixante & quatorze, sans tour- 1674.
ner tête neanmoins contre ses premiers Alliez, quelque effort que fit le Parlement pour l'y engager.

Il y a apparence qu'il n'eût pas été au pouvoir de Charles d'être constant dans l'alliance de France, si le Roy Très-Chrétien n'eût forcé ses ennemis à recevoir la

paix, par la continuation des ſuccès que
1674. Dieu lui donnoit dans la guerre. Les conquêtes qu'il avoit faites l'an mil ſix cens ſoixante & douze ſur les terres des Hollandois lui avoient attiré ſur les bras toutes les forces de la Maiſon d'Autriche : l'Empire & l'Eſpagne s'étoient liguez avec ces Républicains contre lui. Une telle ligue parut aux Anglois une occaſion d'attaquer la France trop favorable pour la manquer. La conſpiration fut ſi generale, que Charles ſe vit obligé d'armer, de rappeller toutes les troupes, qu'il avoit envoyées en France au ſervice de cette Couronne, d'en faire paſſer d'autres en Flandre pour joindre à celles des Alliez; amuſant autant qu'il pouvoit ſon Parlement par ces préparatifs d'une guerre qu'il fuyoit de faire, mais à laquelle on prévoyoit qu'il ſeroit à la fin contraint, ſi la paix generale, qu'on négotioit, & qui ne ſe concluoit point, ne le tiroit de cet embarras. Ce fut à force de victoires & de conquêtes toûjours nouvelles, que le Roy de France força les Puiſſances liguées d'accepter la paix, qu'il leur offroit depuis long-temps ſans qu'ils euſſent pû s'y reſoudre. Au bruit de la ligue il avoit quitté beaucoup de places trop éloignées, pour être conſervées aiſément contre un tel nombre d'ennemis: mais il s'étoit dédommagé de ces conquêtes abandonnées par la

la priſe de tant d'autres Villes, plus grandes, plus fortes, plus à ſa bienſéance, que 1674.
quoique ſeul contre tant de Confederez, il ſe vit en état de donner la loi, de faire rechercher la paix, & d'en preſcrire les conditions. Maeſtricht, Dinant, Limbourg, Valenciennes, Cambray, Saint-Omer, Ypres, Gand, & grand nombre d'autres villes de Flandre, la Franche-Comté pour la ſeconde fois, parce qu'elle avoit été la premiere ſacrifiée au repos public, accrurent l'Empire du Roy conquerant, en même temps que la gloire de ſes armes recevoit un nouvel éclat du gain des batailles de Senef par Monſieur le Prince, de Caſſel par Monſieur, de Zintzem & d'Incizem par Monſieur de Turenne. Tant d'avantages forcerent enfin les ennemis de ce Monarque à donner les mains à la paix, concluë à Nimegue le
dixiéme d'Août, l'an mil ſix cens ſoixante 1678.
& dix-huit; par laquelle le Vainqueur cedant quelques-unes des Villes conquiſes, acquit la poſſeſſion paiſible de Valenciennes, de Saint-Omer, de Cambray, d'Ypres, & d'autres places priſes en Flandre ſur les Eſpagnols, & de toute la Franche-Comté, autre dépoüille de cette Monarchie, que de mauvais amis engagent depuis aſſez long-temps en des guerres, dont elle ſeule fait tous les frais.

Pendant que le Roy Très-Chrétien em-

ployoit si heureusement le temps en Flan-
1678. dre à executer ses desseins, Shaftsbury en perdoit en Angleterre, où les siens furent déconcertez par un assez long démêlé qu'il eut avec le Parlement.

Ce Comte avoit une cabale de gens qui s'étoient attachez à lui, à qui il s'ouvroit plus ou moins de ses projets, selon le dégré de confiance qu'il avoit en eux. Le Duc de Buckingham, le Marquis de Winchester, le Comte de Salisbery, Mylord Wharton en étoient les principaux. Soit par leur imprudence, soit par la mauvaise opinion que les gens de bien avoient d'eux, on s'étoit apperçû de leurs desseins. Le Comte de Damby fait Grand Trésorier par la démission de Clifford, & devenu premier Ministre, le Duc d'Ormond, les Evêques avoient proposé un nouveau serment, pour obliger ceux qui entreroient dans le Parlement, à jurer de ne pas permettre qu'on changeât le gouvernement ni de l'Eglise ni de l'Etat. Le serment n'avoit passé, mais une partie si considerable du Parlement étant opposée aux intentions de Schaftsbury; celui-ci s'avisa, sur de vieux decrets d'Edoüard III. & de Richard II. qui ordonnoient que tous les ans le Parlement s'assembleroit, de prétendre que le Parlement present ayant été prorogé quinze mois, étoit dès-là même dissous: de quoi l'Assemblée

s'étant offensée, Shaftsbury, & ses partisans furent envoyez à la Tour. Ils demeurerent long-temps en prison, & n'en sortirent que quelques mois avant la conclusion de la paix. Depuis ce temps-là le Duc de Buckingham parut un peu rebuté de l'intrigue. L'amour du plaisir, sa passion dominante, rallentit insensiblement son zele pour la faction. Il ne rentra pas dans les interêts du Roy, mais il fit peu pour la cabale opposé, & comme il avoit l'esprit railleur, il prit le parti de se divertir de tout ce que l'ambition mal conduite, & la mauvaise politique faisoit faire de fautes aux étourdis. Shaftsbury, à qui d'autres passions inspiroient d'autres sentimens, fut plus uniforme & plus constant dans le mal. Sa disgrace avoit déconcerté sa faction; mais son adresse l'avoit maintenuë, & si sa prison avoit retardé l'execution de ses desseins, elle ne lui avoit point fait perdre l'envie de les executer. 1678.

La paix de l'Europe, qui sembloit en avoir appaisé tous les troubles, donna à cet esprit agité de nouvelles occasions d'augmenter ceux qu'il avoit excité dans son païs. Cette paix étoit trop glorieuse à la France, pour ne pas chagriner les Anglois; & le Roy, qui l'avoit laissé faire, leur paroissoit trop d'intelligence avec celui qui en avoit profité, pour n'avoir pas

part à leur chagrin. Shaftſbury ſçavoit
1670. trop bien l'art de ſe ſervir des conjonctures, pour en manquer une ſi belle de pouſſer à bout ſes deſſeins. Il avoit déja commencé de mettre en humeur le peuple de Londres. Le Parlement, qui avoit tenu depuis Janvier juſqu'en Avril, & qui ayant commencé en May avoit continué juſqu'à la paix, lui avoit donné une occaſion de s'y faire des Partiſans, particulierement dans la Chambre baſſe. Il employa ſi bien ce temps, & celui de la prorogation, qui dura depuis la fin d'Août juſqu'à la fin d'Octobre, qu'il devint plus maître des Communes, & par elles de tout le Parlement, que jamais Cromvel ne l'avoit été, le zele qu'il feignit d'avoir pour la Religion Proteſtante, en impoſant à tous les Sectaires, qui lui donnerent comme par reconnoiſſance le nom de Comte Proteſtant. Quelques Partiſans qu'il eût acquis, ſa priſon l'avoit rendu plus circonſpect que jamais à s'expliquer de ſon projet, même à ceux qui s'attachoient à lui : il n'y en avoit que fort peu qui ſçûſſent tout ce qu'il prétendoit faire, & qui fuſſent de tout le complot, à peu près de la même maniere qu'il en étoit arrivé ſous Cromvel : le reſte étoient des gens, qu'il trompoit, mais qu'il trompoit en diverſes façons. Aux uns, il ne laiſſoit voir qu'en general le deſſein qu'il

feignoit d'avoir, de conserver la Religion
du païs contre les entreprises des Catho- 1678.
liques, & la liberté de la Nation contre
celle du Roy & de ses Ministres. Aux autres il ne se cachoit pas des mesures qu'il commençoit à prendre pour empêcher que le Duc d'York ne succedât au Roy son frere, parce qu'il étoit Catholique : mais il les rassuroit en même temps contre la crainte qu'ils pouvoient avoir, d'un changement pareil à celui qui avoit tant causé de confusion sous Cromvel ; en leur proposant un Protestant pour succeder à la Couronne, laquelle par un nouvel artifice, il faisoit esperer à deux, afin que la contestation de plusieurs fût en son temps une raison de ne la donner à personne. On dit que le Prince d'Orange fut le premier qu'il en flatta. S'il le prévint, ou s'il en fut prévenu, je n'en sçais pas assez pour le dire. Quelques-uns ont crû que ce Prince pensoit aux choses d'assez loin, pour avoir eu celle-là en vûë quand il épousa la Princesse Marie, fille aînée du Duc d'York, & que dès qu'il s'étoit apperçû de l'orage qui s'élevoit contre cet heritier du Roy d'Angleterre, il avoit pensé à se faire un droit de profiter de son naufrage. Le Duc d'York s'en étoit douté, & avoit fait ce qu'il avoit pû pour empêcher ce mariage, que le Roy son frere, trompé par Damby & par le Che-

valier Temple, avoit conclu ſans lui en
1678. parler. L'évenement n'a que trop fait voir
que le Duc voyoit plus clair que les autres : mais n'étant pas le maître, il ne put profiter de ſes vûës pour ſe conſerver, pendant que le pernicieux Shaftſbury employoit toutes les ſiennes à le perdre. Car ſoit que ce Comte eût le premier fait penſer le Prince d'Orange à la Couronne, ſoit que ce Prince y eût penſé avant que le Comte l'en ſollicitât, il paſſe pour conſtant qu'ils eurent d'étroites liaiſons là-deſſus, & qu'un Huguenot nommé du Moulin fut le négociateur de cette intrigue. On ajoûte que le Duc de Monthmouth, qui ſe trouva alors en Flandre, s'étoit engagé au Prince Hollandois de le ſervir dans ce deſſein. Si cela eſt, il lui tint mal parole. A peine le Duc de Monthmouth fut repaſſé en Angleterre, qu'il ſe laiſſa flatter à ſon tour de l'eſperance d'être Roy, que l'artificieux Shaftſbury lui donna, en lui ſuggerant des moyens de ſe faire declarer legitime.

Le Comte attendoit pour faire joüer les premiers reſſorts de tant d'intrigues, que le Parlement ſe raſſemblât; mais il en trouva l'occaſion plûtôt. Quelques-uns diſent qu'il la fit naître, & que la fauſſe conſpiration, dont Oats fut le délateur dès le commencement de Septembre pour perdre les Catholiques Romains, fut in-

ventée par Shaftſbury, qui ne les vouloit perdre que pour envelopper le Duc d'York & la Maiſon Royale dans leur ruine. Il n'eſt guéres croyable, qu'un homme d'eſprit ait pû être l'auteur d'une fable auſſi mal imaginée que fut celle-là, ni qu'il ait eu aſſez mauvaiſe opinion de ſa Nation, pour croire les uns ſi ſimples que d'y ajoûter foi, les autres ſi méchans que de la faire ſervir de prétexte à la perſécution, qui fit périr tant d'innocens. Mais ſi le Comte de Shaftſbury ne fut pas l'auteur de cette chimere, il en ſçût faire un grand uſage, quand il vit que toute groſſiere qu'elle étoit, elle réüſſiſſoit, & cauſoit une grande émotion dans les eſprits. Il n'en fut jamais une moins vrai-ſemblable, & qui eût de plus évidentes marques de fauſſeté que celles-là. Toute l'Europe l'a reconnu, & en eſt aujourd'hui ſi perſuadée, qu'inutilement je refuterois ce que perſonne ne croit plus. Une pareille accuſation eſt l'apologie des accuſez; & quand ceux qui l'ont intentée n'euſſent pas été convaincus de contradictions manifeſtes, comme en font foi des témoignages contre leſques on ne s'inſcrit point en faux, elle ſeroit tombée par le caractere de ſes auteurs, gens obſcurs, infâmes, flétris, indignes de trouver croyance, que parmi des eſprits capables d'être d'intelligence avec eux; elle ſe ſeroit détruite d'elle-même par le 1678.

ſeul plan de l'entrepriſe, la plus bizarre,
1678. & dans toutes ſes circonſtances la plus folle qui fut jamais. Pour être inſtruit plus en détail de cette affaire, il faut conſulter les apologies qui furent faites en ce temps-là pour les Catholiques Anglois. Celle qui répond au libelle intitulé, *la Politique du Clergé de France*, eſt d'un Auteur qu'on ne ſoupçonnera pas de trop aimer pluſieurs de ceux, que la force de la verité l'engage à défendre. On y verra que Titus Oats, flétri il y avoit long temps, pour avoir été mis en priſon comme calomniateur inſigne, après diverſes avantures s'étant fait Catholique, ou l'ayant feint, ſe retira dans un Seminaire des Jeſuites de ſa Nation aux Païs-Bas; d'où étant ſorti mécontent, il retourna dans ſon païs, & reprenant avec ſon ancienne Religion ſes premieres inclinations au mal, accuſa tous les Catholiques d'Angleterre d'avoir fait une conſpiration contre leur Roy, & contre tous les Proteſtans du Royaume, qu'ils avoient, diſoit-il, deſſein d'exterminer en même temps. Le Pape, les Rois de France & d'Eſpagne, le Duc d'York, la Reine même, & certain nombre de Seigneurs des plus qualifiez de l'Etat, furent impliquez dans cette entrepriſe: mais le General des Jeſuites en étoit reconnu pour Chef. Ce Chef au reſte étoit ſi ſeur du ſuccès de ſon noir projet, qu'il avoit en-

voyé par avance aux principaux des Conjurez des Lettres Patentes signées de sa main, pour posseder les premieres Charges de la Cour, de l'Armée, & des Tribunaux d'Angleterre. Il en avoit envoyé une au Baron d'Arondel de Grand Chancelier, une seconde au Comte de Povis de Grand Trésorier du Royaume : Mylord Bellasis & Mylord Peters avoient le commandement des armées, & le Chevalier Godolphin étoit fait Garde du Sceau Privé; d'autres avoient d'autres emplois. Le meurtre du Roy & des Protestans ne devoit guéres coûter qu'une heure, tant les mesures étoient bien prises ; & s'il en fût resté quelques-uns plus prompts à se cacher & à fuïr, ils devoient être cherchez, suivis, exterminez jusqu'au dernier par une armée de deux cens mille hommes, partie levée dans le païs, partie envoyée de deçà la mer, payée par le Pape, & animée par une indulgence pleniere à concourir à tant d'attentats.

1678.

Ailleurs on enfermeroit comme des fous, pour me servir ici des termes de l'Apologiste que j'ai cité, des témoins qui viendroient déposer de si ridicules chimeres : en Angleterre on les crût, ou ce qui est pis on feignit de les croire ; & sur cela que ne fit-on point ? Le Parlement s'étant rassemblé l'an mil six cens soixante dixhuit, l'affaire y fut vivement poussée, &

prise si serieusement, que depuis ce jour,
1678. les prisons furent pleines de Catholiques, accusez d'avoir conspiré contre la vie d'un Roy, pour lequel ils avoient si souvent exposé la leur. Les Comtes de Povis & de Castelmaine, le Vicomte de Stafford, les Barons Peters, Arundel, de Warder, Mylord Bellasis, Colman Secretaire de la Duchesse d'YORK, VAKMAN Medecin de la Reine, un Avocat nommé Langhorn, des Jesuites, des Benedictins, des Prêtres seculiers, d'autres laïques, furent en divers temps arrêtez. On n'épargna pas le sexe: la Comtesse de Povis eut part aux chaînes de son mari. On ne tarda pas long-temps à verser du sang. Colman fut le premier qu'on fit mourir, sans l'avoir pû convaincre d'autre crime que d'un grand zele pour sa Religion, qui ne servoit qu'à rendre plus vif celui qu'il avoit pour son Roy. C'est ce que l'on devoit inferer des Lettres de cet homme à quelques Etrangers, qui furent produites dans son procès, ainsi que remarque l'Apologiste, qui pouvoit ajoûter que ce double zele pour la Religion & pour le Roy, rendit Colman doublement criminel aux yeux du Parlement d'Angleterre.

Shaftsbury n'eut pas plûtôt vû les premiers mouvemens qu'excita le bruit de la fausse conjuration, qu'il jugea l'occa-

ſion favorable de pouſſer loin le Duc d'York. Le Parlement étoit diſpoſé à faire des decrets contre les Catholiques: le Comte crut qu'avec adreſſe il en pourroit faire faire de tels, qu'ils excluroient enfin ce Prince de la ſucceſſion à la Couronne. Il commença par faire augmenter le ſerment du Teſt de beaucoup d'articles contre la Meſſe, contre le Purgatoire, contre l'invocation des Saints qui devoient augmenter l'horreur qu'avoient déja les Catholiques de prêter ce ſerment impie. Non content d'amplifier le ſerment, il fit étendre les Loix penales contre ceux qui ne le prêteroient pas, & fit ordonner qu'ils ſeroient exclus non ſeulement des Charges, mais du Parlement, de la Cour même, où perſonne d'eux n'auroit plus liberté de venir, que ſix Conſeillers du Conſeil Privé n'euſſent jugé que la neceſſité de leurs affaires le demandoit, auquel cas même ils n'y viendroient que trois fois l'année tout au plus; & n'y pourroient à chaque fois demeurer plus long-temps que dix jours. L'intention du Comte étoit que cet Acte fut general; mais le Duc d'York qui vit bien que la choſe le regardoit, s'y oppoſa avec tant de vigueur, qu'après de grandes conteſtations il l'emporta, & s'en fit excepter. Ainſi il ne fut point exclus du Parlement ni de la Cour, par ce Decret qu'on nom- 1678.

1678. ma le Grand Teſt, comme il l'étoit des Charges par le Petit.

Cette exception mutina le Comte, & lui cauſa beaucoup de dépit. Il dit tout haut qu'il ne ſe ſoucioit plus du Teſt; mais ſon chagrin ne lui fit pas perdre courage. Ayant manqué ce premier coup, il en préparoit un ſecond, où levant tout-à-fait le maſque, il engageoit les Partiſans qu'il avoit dans la Chambre baſſe à former un projet d'excluſion, pour declarer le Duc d'YORK incapable de la Couronne, lorſque le Roy l'ayant appris caſſa enfin ce Parlement, qui fut nommé le long Parlement pour avoir duré dix-huit ans.

On en convoqua un autre pour le mois
1679. de Mars de l'année mil ſix cens ſoixante & dix-neuf, qu'on eſpera pouvoir former de Membres plus favorables à la Cour; mais Shaftſbury prit ſi bien ſes meſures, qu'il le remplit de Preſbyteriens, avec leſquels il avoit lié une étroite correſpondance, comme avec les ennemis naturels de l'autorité Royale, & les plus acharnez des Proteſtans à extirper les Catholiques.

Dès les premieres élections, on prévit bien ce qu'on devoit attendre de ce grand nombre d'eſprits envenimez, qui devoient entrer dans le Parlement, & on n'oublia rien pour empêcher que leur aigreur ne paſſât aux autres. Parmi les précautions

qu'on fit prendre pour cela au Roy, le Comte de Camby lui ſuggera d'éloigner 1679.
le Duc d'York, pour ôter au Parlement le prétexte de ſe plaindre, qu'on n'eût pas pris toutes les meſures neceſſaires pour aſſurer la réformation contre le zele de ce Prince. Damby vouloit plaire au Parlement, parce qu'il lui avoit déplû. Il avoit reçu de l'argent pour congedier des troupes qu'il tenoit ſur pied. Il avoit été pour l'alliance de France ; il n'en falloit pas davantage pour lui attirer ce Tribunal. Il avoit crû pouvoir l'amuſer, en excitant le perfide Oats à mettre les Catholiques ſur la ſcene, mais l'artifice n'avoit pas réüſſi. L'ancien Parlement avoit commencé des procedures contre Damby, dont ce Miniſtre avoit ſujet de craindre les ſuites dans le nouveau : & ce fut pour bien prévenir cette Aſſemblée en ſa faveur, qu'il conſeilla l'éloignement du Duc d'York au Roy ſon frere. Le Duc étoit trop ſoûmis aux volontez du Roy, pour refuſer d'obéïr ; mais il étoit trop bien informé des nouvelles intrigues de Shaftſbury, pour ne pas prendre en obéïſſant toutes les précautions neceſſaires à n'abandonner pas ſa fortune à la diſcretion de ſes ennemis. Il apprenoit qu'on recherchoit tout ce qui pouvoit faire paſſer le Duc de Monthmouth pour legitime, & qu'on ne deſeſperoit pas de le fai-

se declarer tel par le Parlement. Il n'ignoroit pas qu'on se préparoit à pousser l'affaire de l'exclusion, & n'étoit pas sans crainte qu'on ne fit passer sa retraite plûtôt pour la fuite d'un homme coupable, que pour l'obéïssance d'un sujet soumis. Instruit de ces choses, il ne crut pas pouvoir prudemment sortir d'Angleterre, que le Roy ne lui eût promis, premierement de declarer qu'il n'avoit jamais épousé la mere du Duc de Monthmouth, secondement de ne point consentir à l'exclusion qu'on méditoit, enfin de lui donner par écrit un ordre exprès de l'éloigner. Dans les bonnes dispositions où étoit le Roy pour son frere, il ne lui fut pas difficile de lui accorder ces trois points : ainsi le Duc passa la mer, & se retira à Bruxelles.

1679. Le Parlement qui s'assembla peu de jours après ce départ, ne fut que mediocrement touché de cette complaisance de Charles. La dureté avec laquelle on y proceda contre Damby dès le commencement des séances, fit conjecturer à ce Prince le peu d'égards qu'on y auroit pour lui. Il n'omit rien pour sauver son Ministre : il s'abaissa jusqu'à solliciter les Communes en sa faveur, & lui donna cependant une abolition generale de tout ce qu'il auroit pû faire dans sa Charge de Grand Tresorier contre l'usage, ou contre les Loix. Il fit inutilement l'un & l'autre,

on n'écouta point ses sollicitations, & on lui contesta le droit de la grace qu'il avoit accordée: Damby fut envoyé à la Tour, où durant une longue prison sa fortune parut ruinée, & sa tête fut en danger. 1679.

Charles avoit naturellement l'esprit souple: il avoit besoin d'argent pour secourir Tanger, qui étoit menacé par les Mores; il en manquoit pour d'autres choses moins necessaires, mais qui peut-être ne lui tenoient pas moins au cœur: il crut qu'à force de condescendance il en obtiendroit de son Parlement; ainsi il n'omit rien pour le gagner, & ne borna ses complaisances qu'à l'article de la succession, à laquelle il étoit resolu de ne point souffrir qu'on donnât atteinte.

Il commença par se montrer persuadé de la conjuration qu'il n'avoit point cruë, & qu'alors même il croyoit encore moins que jamais. On ne peut s'empêcher de dire qu'il poussa la chose trop loin, & qu'il feignit une crédulité qu'on fit servir à de grandes injustices. Les Catholiques en souffrirent beaucoup. On ne garda plus envers eux non seulement de modération, mais même de ces dehors d'équité, dont on a soin d'envelopper les jugemens les plus corrompus. Je ne sçai par quel ressort secret le medecin Wakman fut absous, mais on se dédommagea bien de ce peu de sang Catholique

qu'on avoit épargné dans cet homme, par
1679. celui de tant d'autres qu'on versa en abondance & sans pitié. Parmi ceux que l'on fit mourir, Langhorn, deux Benedictins, six Jesuites, sans compter beaucoup d'autres personnes qui périrent de miseres dans les prisons, eurent l'honneur d'être ajoûtez aux heureuses victimes que les Protestans d'Angleterre immolent depuis si long-temps à leur haine contre l'Eglise Romaine.

Le Roy souffroit avec impatience ce qu'il n'eut pû empêcher que par une fermeté qui n'étoit pas de son temperament, & dont il ne croyoit pas même qu'il fut seur d'user dans la conjoncture. Le torrent l'emportoit: il se livroit malgré lui à ses ennemis, qui lui firent réformer son Conseil, pour y mettre la plus grande partie de la cabale séditieuse qui ne pensoit qu'à le détrôner. Il avoit dépoüillé Shaftsbury de la Charge de Chancelier, qu'il avoit donnée au Chevalier Finch: pour dédommager ce rebelle, il le fit President du Conseil. On peut juger par-là du reste. Aussi la faction de ce Comte en conçut-elle de grandes esperances, particulierement depuis que le Roy eut fait assurer le Parlement qu'il agiroit en toutes choses par les avis de ses nouveaux Conseillers, & que dans les affaires importantes il consulteroit les deux Chambres,

Charles

Charles fit plus : toûjours résolu à ne point souffrir qu'on donnât atteinte à l'ordre de la succession, il entra dans le temperament que lui suggera une faction nouvelle, plus opposée à Shaftsbury que favorable au Duc d'YORK. L'ambition du Marquis d'Halifax, l'envie qu'il avoit de gouverner, le chagrin de voir Shaftsbury dominer dans le Parlement & présider au Conseil du Roy, peut-être un peu de bonne intention pour la tranquillité publique, l'avoit porté, à ce que quelques-uns croyent, à proposer cette voye d'accommodement. De quelque part que vint l'expedient, le Roy donna encore à son Parlement ce témoignage du desir qu'il avoit de le contenter. Ce fut le dixiéme d'Août, que ce Prince s'étant rendu à la Chambre des Pairs, & ayant appellé les Communes, leur fit dire par son Chancelier, que ne pouvant souffrir qu'on troublât l'ordre immuable de la succession, sous quelque prétexte que ce fut, il étoit prêt à consentir qu'on apportât toutes les précautions qui seroient jugées necessaires, pour faire ensorte que s'il arrivoit qu'il eut un successeur Catholique, la Religion Protestante n'en eut rien à craindre, & la Catholique rien à esperer; qu'il étoit d'avis qu'on fit un Decret, par lequel il seroit porté que son successeur s'il étoit Catholique, ne nommât ni aux

1679.

Benefices, ni aux places du Conſeil Privé,
1679. ni aux Charges de Judicature dans les principaux Tribunaux, non plus qu'à celles de l'Amirauté, & aux gouvernemens des Provinces; que ſi lorſqu'il viendroit à mourir le Parlement étoit aſſemblé, ſon ſucceſſeur Catholique ne le pût caſſer qu'après un temps qui ſeroit reglé; s'il n'étoit pas aſſemblé, que le dernier qui auroit tenu ſe raſſemblât ſans avoir beſoin de convocation; qu'enfin ils penſaſſent eux-mêmes s'il y avoit encore des moyens plus ſeurs, plus aiſez, plus efficaces de mettre à couvert la Religion Anglicane des entrepriſes d'un Roy Catholique, qu'il étoit prêt d'y donner les mains.

Ces démarches d'un grand Roy pour contenter ſes ſujets meritoient bien, qu'au moins les ſujets s'abſtinſſent d'en faire qui chagrinaſſent leur Roy: mais c'eſt rarement l'effet de la condeſcendance des Rois d'Angleterre pour leur Parlement, que les complaiſances réciproques. Les airs farouches d'Henry VIII. y trouvoient une obéïſſance aveugle, & juſques ici la bonté des Stuarts n'y a trouvé que de la contradiction. Quelques avantageuſes que fuſſent aux Proteſtans les efforts de Charles, ſi on lui en fit des remerciemens, on n'en eut point de reconnoiſſançe. Peu de jours ſe paſſerent, qu'on entendit lire ſans ménagement dans la

Chambre basse, cet Acte si long-temps medité par Shaftsbury & ses partisans, en vertu duquel le Duc d'York étoit declaré incapable de succeder à la Couronne. L'Histoire ne doit pas laisser perdre la memoire de certains excès, plus propres à servir de motif à la posterité pour les fuïr, que d'exemple pour les commettre. Voici le contenu de cet Acte. 1679.

On y supposoit d'abord que la Providence avoit délivré l'Angleterre & l'Irlande de la servitude & des superstitions du Papisme, qui par des opinions dangereuses avoit entierement renversé les fondemens de la Religion Chrétienne, & qui en dispensant les sujets de la fidelité qu'ils doivent à leurs Rois, privoit les Rois de l'autorité que Dieu leur donne sur leurs sujets. Outre cela on mettoit en fait, que malgré les Loix de ces Royaumes, qui condamnoient ce même Papisme pour des maximes pernicieuses & des entreprises impies sur la vie des Souverains, les émissaires du Pontife Romain avoient depuis quelques années, par leurs artifices & par leurs intrigues, par le conseil & par l'assistance de plusieurs Princes & Prélats étrangers, tramé une conspiration pour assassiner le Roy, pour changer le Gouvernement, pour extirper la réformation, & pour massacrer tous les Protestans. On alléguoit ensuite, que pour

mieux executer ce dessein, & donner plus
1679. de hardiesse aux parricides qui l'avoient entrepris, les Catholiques avoient séduit Jacques Duc d'YORK heritier présomptif de ces Couronnes, qu'ils avoient attiré à leur communion, & induit à entrer en diverses négociations avec le Pape & avec ses Ministres pour avancer la Religion Romaine; pendant que pour l'appuyer davantage, & pousser à bout leur projet, ils imploroient, au peril de l'Etat, l'assistance du Roy de France. On établissoit enfin pour constant, que la conversion du Duc d'YORK avoit donné lieu à la conspiration qu'on avoit découverte. Sur ces motifs, le Parlement n'ayant jamais eu, disoit-il, de si fortes & de si pressantes raisons d'user extraordinairement de son droit, prononçoit qu'il étoit passé en Loi par autorité du Roy, de l'avis des Seigneurs & des Communes. I. Que Jacques Duc d'YORK, d'Albanie & d'Ulcester étoit inhabile à recevoir & à posseder les couronnes d'Angleterre & d'Irlande & leurs annexes, & à joüir d'aucuns titres, droits, prérogatives & revenus qui dépendoient ou dépendroient à l'avenir de ces mêmes Couronnes. II. Qu'en cas que le Roy vint ou à mourir sans enfans, ou à se démettre de ses Etats, ces mêmes Etats appartiendroient à la personne à qui échoiroit la succession qu'on ôtoit au Duc, de

même que s'il étoit mort. III. Que tous actes de puissance & d'autorité souveraine, que ce Prince pourroit faire alors, étoient declarez non seulement nuls, mais crimes de haute trahison, & punissables comme tels IV. Que s'il arrivoit que quelqu'un, en quelque temps que ce fût, tâchât de faire rentrer ce Prince dans l'un des deux Royaumes & leurs dépendances, ou entretint commerce avec lui pour l'en faire declarer heritier, ou pour l'en faire proclamer Roy, il devoit être tenu pour coupable de haute trahison au premier chef, & ennemi perpetuel de l'Etat. V. Que si le Duc lui-même rentroit jamais dans aucunes terres dépendantes de la Monarchie, vû les desordres qui en suivroient, il étoit lui-même declaré criminel, & sur cela chacun étoit requis & autorisé de s'en saisir, de l'emprisonner, & en cas de résistance, de lui, de sa suite, de ses adherans, de les soûmettre à force d'armes. 1679.

Tel étoit le monstrueux Acte qui excluoit le Duc d'York de la Couronne. Le Roy fut étonné, quand il apprit que les Communes avoient poussé l'emportement jusqu'à ce point. Il usa de toute sa politique pour les occuper à d'autres choses, en leur representant vivement les besoins pressans de l'Etat: mais ce fut inutilement, la fureur augmentoit à mesure qu'il

s'efforçoit de la réprimer. On lût l'Acte
1679. pour la seconde fois, & on l'alloit lire pour la troisiéme, après quoi on étoit resolu de le porter à la Chambre des Pairs, si le Roy n'eut prorogé le Parlement. La
1680. prorogation fut poussée jusqu'au mois de Février de l'année mil six cens quatre-vingt, & à la veille de ce terme, ce même Parlement fût cassé pour faire place à un nouveau.

L'intervalle de ces deux Assemblées fut assez long pour faire esperer en certains momens, que las de tant d'agitations inutiles les esprits enfin se calmeroient. On l'espera en vain : le calme qui parut étoit l'effet de la présomption des ennemis du Duc d'York, lesquels entrant dans le Conseil pendant qu'il étoit éloigné de la Cour, se croyoient maîtres du terrain, & prenoient, pour achever l'ouvrage de son exclusion, des mesures dont le succès ne leur paroissoit plus douteux.

Un retour imprévû de ce Prince les déconcerta neanmoins, & les suites qu'il eut encore plus. Il étoit accouru au bruit d'une maladie qu'eut le Roy, & s'étoit rendu auprès de lui avant qu'on eut appris qu'il y dût venir. Le Roy en fut surpris lui-même; & sembla craindre en le voyant, de perdre la fausse tranquilité dont on se flattoit depuis quelque temps. La tendresse du Duc, & l'assurance qu'il

donna de s'en retourner, raſſura Charles, & l'affermit dans le deſſein où il étoit de maintenir l'ordre de la ſucceſſion contre tout l'effort des Sectaires; en effet peu de temps après il donna d'éclatantes marques qu'il étoit dans ces ſentimens. Il laiſſa retourner le Duc, mais ayant appris que le Duc de Monthmouth étoit entré dans les cabales, il l'éloigna à ſon tour, & lui ordonna de paſſer en Hollande: enſuite de quoi ayant fait refléxion que la demeure du Duc d'York dans un païs étranger, tenoit quelque choſe de l'exil, il le rappella, & l'envoya en Ecoſſe, ſous couleur d'y regler des affaires, dont la plus eſſentielle étoit de lui attacher cette Nation, & de la mettre dans ſes interêts. Sur cela le Duc de Monthmouth étant revenu à la Cour ſans y avoir été rappellé, le Roy jugeant que ce Seigneur vouloit entrer en concurrence avec le legitime heritier, lui fit dire de s'en retourner. Le Duc ayant refuſé d'obéïr, ſous prétexte qu'étant accuſé, il avoit droit de demander ou qu'on punît ſon crime, ou qu'on éclaircît ſon innocence: le Roy le diſgracia, lui ôta ſes Charges, & pour combler la mortification rappella le Duc d'York à la Cour. 1680.

A ce coup, les cabales oppoſées entrerent dans une nouvelle fureur, Mylord Ruſſel, le Comte d'Eſſex, Mylord Povel, Mylord Cavendish demanderent à ſortir du Conſeil, & cederent leurs pla-

ces à d'autres. Peu de temps après le Com-
1680. te de Radnot y prit celle de President qu'avoit Shaftſbury. Les partiſans du Duc de Monthmouth remirent ſur le tapis la queſtion du mariage de ſa mere; on fit courir divers papiers qu'on prétendoit être des preuves que le Roy l'avoit épouſée, & l'on répandit des libelles pour le perſuader au public. Shaftſbury ſe rendit délateur d'une nouvelle conſpiration des Catholiques en Irlande, en conſequence de laquelle on arrêta entr'autres Plunket Archevêque d'Armach, & le Comte de Tyron. Peu de temps après Shaftſbury preſenta à divers Tribunaux une requête ſignée d'un nombre conſiderable de Mylords, où expoſant que le Duc d'York étoit Catholique Romain, il prioit qu'on fit réflexion au peril où mettoit l'Etat & la Religion Proteſtante, l'eſperance que les Catholiques avoient conçûë de le voir regner. A tout moment on preſentoit d'autres requêtes ſéditieuſes au Roy pour le preſſer d'aſſembler le Parlement, ſous prétexte des dangers dont l'Etat étoit menacé par les Catholiques.

Les ennemis du Duc d'York ne lui ont pas conteſté la gloire d'avoir vû élever ces orages avec une intrépidité digne d'un grand Prince ; & ceux qui avoient part à ſa confidence, témoignent encore aujourd'hui, combien ces perſecutions

perfectionnoient

perfectionnoient dès-lors en lui le Prince Catholique & Chrétien. Par ce qu'il croyoit devoir à ſon ſang, il ſoûtint avec un courage qui étonna ſes ennemis les droits qu'il avoit à la Couronne; par ce qu'il devoit à la Religion, il les mépriſa aſſez pour les riſquer, en cas que ſes ennemis vinſſent à prévaloir. 1680.

Le Roy appuya aſſez bien la fermeté du Duc ſon frere, par celle qu'il eut à le retenir à la Cour malgré le chagrin qu'en avoient les Proteſtans & les factieux; par les nouvelles declarations qu'il fit dans ſon Conſeil Privé, & qu'il eut ſoin de faire enregiſtrer dans tous les Tribunaux de Juſtice, de n'avoir jamais épouſé la mere du Duc de Monthmouth; par les longues prorogations qu'il fit du Parlement convoqué, nonobſtant les frequentes requêtes qu'on lui preſentoit pour l'aſſembler. S'il eut pû ne l'aſſembler point, il eut été plûtôt le maître; mais le ſiege de Tanger par les Mores, qui avoit été l'occaſion des derniers Parlemens, après une tréve de quelques mois, recommençoit avec danger que cette Ville ne tombât ſous la domination des Barbares: le Roy preſſé d'avoir de l'argent pour la ſecourir, réſolut enfin de tenir le Parlement tant de fois prorogé.

Le Duc d'York ſe préparoit à ſoûtenir dans cette Aſſemblée les juſtes droits de

sa naissance avec une vigueur nouvelle,
1680. lorsque le Marquis d'Halifax, & le Comte de Sunderland le vinrent prier de la part du Roy de s'absenter encore quelque temps, & de retourner en Ecosse durant les séances du Parlement. Cette priere surprit le Duc, qui la regardant comme un effet des artifices de ses ennemis, pour oser davantage en son absence, ainsi qu'il étoit déja arrivé, témoigna de la répugnance pour ce nouvel éloignement. Il s'en expliqua au Roy; mais Charles & ses Ministres lui representerent si fortement l'utilité de cette démarche pour le bien public, & lui promirent si solemnellement de ne point consentir à son exclusion, qu'il partit encore une fois pour Edimbourg avec sa famille.

Ce fut une diversité remarquable, que celle de l'état où se trouva ce Prince en même temps dans les deux Royaumes. En Ecosse, il étoit aimé, respecté des Grands, applaudi du peuple; sa presence mettoit l'ordre par tout, & son autorité étoit si grande, qu'aucun Roy n'en avoit eù davantage. Il y avoit eu des troubles causez par quelques Presbyteriens fanatiques: le Duc de Monthmouth y avoit été envoyé, & avoit dissipé les rebelles; mais ils avoient depuis quelque temps excité de nouveaux troubles, dont on craignoit les suites: la vigilance du Duc

d'York empêcha qu'ils n'en eussent, & à la reserve de quelques vagabonds qui ne pouvoient pas faire un parti, tout fut paisible dans le Royaume durant le séjour qu'il y fit: les Ecossois en eurent tant de reconnoissance, qu'ils écrivirent au Roy une lettre, où après lui avoir rendu graces de l'avoir envoyé en Ecosse, s'expliquant sur la succession, ils condamnoient l'entreprise séditieuse de la cabale d'Angleterre. 1680.

Ainsi la Providence mêloit la vie de ce Prince d'évenemens divers, pour l'accoûtumer à recevoir la bonne & la mauvaise fortune, dans les vûës que Dieu a sur lui, sinon pour la conversion de ses peuples, à laquelle leurs pechez mettent encore obstacle, au moins pour son propre salut. Pendant qu'on lui donnoit tous les jours de nouvelles marques d'estime en Ecosse, on le persecutoit en Angleterre avec plus de fureur que jamais. Aucun des Parlemens précedens n'avoit encore montré tant d'aigreur & de mauvaise volonté contre lui, que celui dont les séances commencerent le trente-uniéme d'Octobre de l'année mil six cens quatre-vingt: Shaftsbury y avança ses projets d'une maniere à en faire tout craindre : le Duc de Monthmouth y poussa les siens ; les partisans du Prince d'Orange n'y oublierent pas ses interêts, & la cabale Protestante,

où les Presbyteriens dominoient, fit tant
1680. de choses pour exclure de la Couronne
le Prince Catholique qui en étoit héritier, que chacun crut qu'elle l'emporteroit.

Le Roy fit l'ouverture du nouveau Parlement comme il avoit fait celle du précedent, par exhorter, pour prévenir favorablement les Sectaires, à continuer de découvrir le secret d'une conspiration qu'il ne croyoit point, à faire executer les decrets portez contre les Catholiques, à trouver les moyens d'assurer la Religion Protestante contre leurs entreprises; mais en même temps à penser au moyen de conserver Tanger, à lui donner l'argent nécessaire pour un si pressant besoin de l'Etat, & pour d'autres qu'il leur expliqua.

Le Parlement déféra plus que le Roy ne le prétendoit au premier point de sa harangue : la persécution contre les Catholiques recommença avec chaleur, & ce fut en cette occasion, que Guillaume Hovard Vicomte de Stafford signa la verité de sa foi, d'un rang illustre, & souvent mêlé avec celui de ses Rois. Ce Seigneur montra par sa constance, que les Protestans l'avoient mal choisi pour en faire un exemple de foiblesse.

Ces éclats contre les Catholiques étoient toûjours les préparatifs de quelque nouvel

effort de la faction, pour exclure de la Couronne celui qui en devoit heriter, qu'ils publioient être au moins l'occasion des chimeriques conspirations, qu'inventoit leur malignité. Ainsi quelque pressez que parussent les besoins de la Monarchie, & quelque soin que prît le Roy de les répeter au Parlement, la Chambre basse répondit toûjours, qu'avant toutes choses il falloit penser à assurer la Religion, la personne du Prince, les Loix de l'Etat contre les attentats des Papistes; qu'on ne donneroit point d'argent ni pour Tanger ni pour la flote qu'on ne fût convenu d'un moyen de délivrer les bons Protestans, & les bons Anglois de leurs justes craintes; qu'au reste il n'y en avoit qu'un qui pût mettre la Nation à couvert des maux dont elle étoit ménacée, qui étoit de priver le Duc d'York du droit de succeder à la Couronne, & d'ôter aux Catholiques Romains l'esperance de le voir regner; que sans cela, quoi qu'on inventât, quelque précaution que l'on prit, on ne pouvoit répondre de rien, ni pour la conservation de la Religion, ni pour la tranquillité du Royaume. 1680.

On n'en demeura pas aux paroles: on remit sur le tapis l'acte d'exclusion: on le lût trois fois dans la Maison basse, où il passa à la pluralité des voix: on l'envoya à la Maison haute, où de soixante-six Pairs,

trente l'admirent, & trente-six le rejetterent : ainsi il ne passa point à ce Tribunal.
1680 Mylord Russel fils du Comte de Betford, qui en avoit été le porteur avec Capel & Montaigu, s'échauffa sur ce refus jusqu'à dire, que si son pere avoit été du sentiment de ceux qui avoient refusé leur consentement à ce decret, il auroit été le premier à l'accuser de haute trahison. Parole bien convenable au zele qu'inspire la Réformation Protestante : nous en verrons bientôt les effets.

Le refus de la Maison haute ne rebuta point la Cabale. Comme l'on étoit persuadé que parmi les Pairs qui rejettoient l'acte, la plûpart n'en usoient ainsi que pour ne pas déplaire au Roy : on s'attacha à surmonter la résistance du Roy même par tout ce que l'on crût capable de le gagner, ou de le contraindre. On employa pour le gagner, des femmes, elles-mêmes gagnées par de grosses sommes d'argent : double ressort qu'on crut infaillible pour l'effet que l'on prétendoit. Une d'entre elles se jetta aux pieds du Roy pour obtenir qu'il consentit à l'exclusion du Duc son frere. C'étoit mettre l'amour fraternel à une dangereuse épreuve, dans le cœur d'un Prince aussi foible que l'étoit Charles sur cet article : il résista neanmoins, & montra par-là, que rien n'étoit desormais capable d'ébranler sa

résolution. Pour le contraindre à faire ce qu'on ne pouvoit lui persuader, on voulut d'abord l'obliger à éloigner de son Conseil les Marquis d'Halifax & de Worchester, les Comtes de Clarendon & de Feversham, Lorent Hyde depuis Comte de Rochester, comme des Conseillers pernicieux, qui contribuoient à l'affermir dans des sentimens opposez au bien du peuple. Ensuite, pour le mettre en nécessité de continuer le Parlement, & l'en rendre tout-à-fait dépendant, on tâcha de lui fermer toutes les sources d'où il lui pouvoit venir de l'argent, declarant coupables d'avoir mis obstacle aux séances du Parlement, quiconque avanceroit au Roy aucune somme sur ses revenus fixes, ou qui prendroit quelque partie de ces mêmes revenus en payement. 1680.

Mais ces violens decrets ne furent pas les plus dangereuses machines, dont on usa pour faire changer de résolution au Monarque : Shaftsbury en inventa une d'autant plus propre à produire cet effet, qu'elle étoit l'ouvrage d'une politique plus couverte & plus rafinée. Il n'avoit pas oublié qu'autrefois, pour mettre les Sectaires Non-conformistes dans les interêts des Catholiques, il avoit été d'avis qu'on donnât une liberté de conscience qui leur fût commune à tous : ici se servant du même artifice, pour interesser

tous les Proteſtans à détruire les Catho-
1680. liques, & parvenir par-là à exclure le Duc d'YORK de la ſucceſſion, il fit un projet d'union de tous les Sectaires Non-conformiſtes avec l'Egliſe Anglicane; & pour en venir à l'execution, il engagea la Chambre baſſe à demander d'abord au Roy ſon conſentement pour l'abolition de toutes les Loix portées contr'eux ſous le regne d'Elizabeth. Charles vit bien où la choſe alloit, & jugeant comme il le devoit du motif de cette Requête, il prit ſon parti, premierement de proroger le Parlement, & puis enfin de le caſſer.

La Cabale fit ce qu'elle put pour détourner ce coup fâcheux, qui déconcertoit ſes meſures; mais ce fut inutilement. Le Roy ayant declaré dans le Conſeil la réſolution qu'il avoit priſe de caſſer le Parlement, le Comte de Saliſbery parla fortement pour l'en détourner. Charles ne lui répondit rien, ſinon qu'il ne demandoit pas des avis, mais qu'il declaroit ſes volontez; ſur quoi ce Comte lui ayant demandé permiſſion de ſe retirer du Conſeil, le Roy y conſentit ſans peine, & peu de jours après retrancha encore du nombre de ſes Conſeillers les Comtes d'Eſſex & de Sunderland, le Chevalier Temple & quelques autres, qui s'étoient le plus declarés pour l'excluſion du Duc

d'York. Sunderland eut en même temps un ordre particulier de se défaire de la charge de Secretaire d'Etat.

Le chagrin des factieux redoubla, lorsque le vingt-huitiéme de Janvier de l'an mil six cens quatre-vingt-un, le Roy cassant le Parlement en indiqua un autre à Oxford, pour le trente-uniéme de Mars. Le Comte d'Essex lui alla presenter à Withal une Requête signée de seize Mylords, pour le prier de ne point changer le lieu ordinaire des Parlemens : mais le Roy tint ferme, & lui répondit qu'il en avoit consulté plus de trente, qui étoient d'un contraire avis. 1681.

Oxford avoit paru à Charles un lieu propre à être le maître, & à se faire craindre à la faction : mais il n'avoit pas prévû que la même chose paroîtroit aux factieux comme à lui ; & qu'ils prendroient des précautions pour se défendre d'être plus soumis qu'ils ne l'étoient à Westminster. Ils firent plus : ils prirent des mesures pour l'arrêter, & le contraindre à signer tout ce qu'ils voudroient. Heureusement il en fut averti, & fit secretement avancer des troupes aux environs d'Oxford, pour s'en servir en cas de besoin. Soit qu'ils l'ignorassent, soit qu'ils esperassent être assez bien accompagnez pour résister aux forces du Roy, ils poursuivirent avec ardeur l'entreprise qu'ils avoient faite, & leurs Chefs

arriverent à Oxford avec de si nombreu-
1681. ses escortes de gens armez & résolus, qu'ils y parurent avec plus d'audace qu'ils n'avoient jamais fait à Londres. Shaftsbury & Salisbery y entrerent avec une suite, qui avoit l'air d'une brigade prête pour une expedition : le Duc de Monthmouth en avoit une de cent Cavaliers, tous fort lestes, & faisant un fort bel escadron : les autres étoient accompagnez à proportion de la figure qu'ils faisoient dans l'Etat & dans le Parti. Ils étoient convenus qu'en certain temps, ils prendroient, pour se distinguer, des rubans bleus à leurs chapeaux, ou à la garde de leurs épées, sur lesquels on avoit inscrit ces mots: *Ni esclavage ni Papisme*, résolus neanmoins d'agir d'abord par les formalitez, & de tenter encore une fois la persuasion avant que d'en venir à la force. La Chambre basse étoit composée de la même nature de gens que celle du dernier Parlement, & la plûpart étoient les mêmes. Les Presbyteriens y dominoient toûjours, & Shaftsbury y étoit le maître. On s'en aperçût bientôt. Le Parlement ayant commencé en la maniere accoutumée, les harangues étant faites, les Orateurs choisis, on remit sur le tapis les matieres séditieuses, sur-tout celle de l'exclusion; & Charles vit bien à l'air dont on s'y prit, que la hardiesse des factieux, loin de diminuer, étoit montée au plus

haut point où elle pût aller. Sur cela prenant son parti, sans le communiquer à personne qu'à un petit nombre de ses confidens, il forma la résolution de mettre fin à tant d'intrigues, qui tous les jours devenoient plus dangereuses; en mettant fin à des Parlemens, lesquels au lieu de l'assister, ruinoient son autorité & ses affaires. Il n'y avoit pas encore huit jours que celui-ci étoit commencé, lorsque Charles s'étant revêtu de ses habits royaux y parut, sans qu'aucun de la faction eût pû dire ce qu'il y alloit faire. *Ces premieres séances*, leur dit-il, en peu de mots, & d'un air grave qui convenoit à ce qu'il avoit à dire, *ne me permettent pas d'attendre une meilleure issuë de ce Parlement, que de tant d'autres que j'ai convoquez sans en avoir tiré d'autre fruit, que de connoître les mauvaises intentions de ceux qui veulent troubler le Royaume: afin qu'ils n'autorisent pas leur révolte du nom de Parlement, j'ai jugé à propos de casser encore celui-ci.* A peine avoit-il prononcé ces paroles, que sortant de l'Assemblée, & peu après de la Ville, il alla coucher à Windsor, & le lendemain se rendit à Londres, avant que les factieux, étonnez d'un coup qui les mit hors de mesures, eussent eu le temps de se reconnoître.

1681.

Cette action de hauteur si habilement conduite fut le salut de la Monarchie,

Charles ouvrant à la fin les yeux jugea
1681. qu'il falloit faire un effort, pour pourvoir durant quelque temps aux plus pressez besoins du Royaume par d'autres voyes, que par les subsides qui dépendent des Parlemens, afin de n'être pas obligé d'en convoquer si-tôt un nouveau, dont il ne seroit pas plus maître qu'il l'avoit été des précedens, & où il seroit peut-être exposé encore à de plus grands dangers; qu'il ne pouvoit attendre autre chose de ces Assemblées, toûjours formées par les intrigues des factieux, & composées de gens vendus pour favoriser leurs desseins; qu'il leur falloit ôter la possession, où ils s'étoient mis de dispenser à leur gré des élections, changer les Magistrats dont elles dépendoient, & réformer de grands abus, qui sous prétexte d'y conserver la liberté du peuple, les faisoient servir d'instrument pour ruiner l'autorité du Roy; qu'aussi-tôt qu'on ne verroit plus de Parlement pour appuyer les entreprises séditieuses, les factions deviendroient timides, & se dissiperoient peu à peu, quand ce ne seroit que par la fatigue qu'il y avoit à les soûtenir; qu'en tout cas, ne pouvant plus lui nuire que par ces coups dont la Providence peut seule garentir les Rois, il n'avoit plus à craindre que les perils communs à tous les hommes, & dont les Princes sont toûjours plus à couvert que

les autres ; qu'au moins le Peuple auroit
le loisir de se guérir de la peur mal fondée, 1681.
qu'on lui faisoit du pouvoir arbitraire,
d'un gouvernement contraire aux Loix,
d'un changement violant de la Religion
du païs, des chimeriques entreprises qu'on
attribuoit aux Catholiques pour avancer
le regne du Duc d'York, & qui n'avoient
de fondement que le zele hypocrite de
ceux qui sous prétexte de Religion vouloient renverser la Monarchie, en troublant l'ordre de la succession qui en est le
premier fondement ; qu'ainsi les esprits se
calmant à mesure qu'ils se détromperoient,
la raison, l'amour du repos, le bien public, l'interêt des familles rappelleroient
chacun au devoir, à la subordination, au
bon ordre ; qu'alors les Parlemens, assemblez dans les regles & selon les Loix, seroient utiles au peuple & au Prince : non
arbitres imperieux comme ils avoient prétendus de l'être, mais comme ils l'étoient
en effet, médiateurs respectueux entre le
Roy & ses sujets.

Ainsi raisonna Charles, & l'évenement 1682.
fit voir qu'il raisonnoit juste. A peine se
fut-on apperçû qu'il étoit en résolution 1683.
de se passer du Parlement, qu'il devint
maître ; & l'on peut dire que les quatre 1684.
dernieres années de sa vie furent proprement celles de son regne. Il commença
à s'en expliquer par une declaration adroite, où rendant raison au public des mo-

tifs qui l'avoient porté à casser les derniers Parlemens, dont la conduite irréguliere ne tendoit qu'à broüiller l'Etat, en même temps qu'il témoignoit en vouloir assembler souvent, il insinuoit, sans s'expliquer, qu'il n'en assembleroit pas si-tot. On l'entendit bien, & chacun jugeant qu'il alloit être maître, il n'y eut point de Communauté, point de Provinces, point de Corps, qui n'affectât de lui rendre graces du soin qu'il prenoit du repos public : il n'y eut pas jusqu'aux bâteliers de la Tamise, qui ne lui presentassent une adresse, comme l'on parle en Angleterre, signée de deux mille d'entr'eux, pour témoigner leur reconnoissance. Patience Ward Maire de Londres, le Sherif Cornich factieux celebres lui firent encore quelque peine, le Corps de Ville étant gouverné par ces Magistrats corrompus : mais Charles en vint bientôt à bout, & leur temps étant expiré, il fit mettre en leur place des gens qui lui furent entierement soumis. Il fit la même chose à l'égard des Tribunaux de Justice, où les Juges d'iniquité, qui avoient condamné tant d'innocens pour plaire à leurs calomniateurs, furent changez, & plusieurs punis. Il poussa la chose plus loin. Le desordre des derniers Parlemens ayant été originairement causé par l'abus que faisoient les Villes, de leurs

privileges mal entendus, dont elles se servoient pour choisir les Membres de la Maison basse au gré des cabales qui les gouvernoient; Charles leur fit signifier ce que les Anglois appellent le *Quo-Warrento*. C'est une Loi qui donne au Roy droit d'examiner ces abus, & de priver les Villes qui en ont commis, des Chartres où sont contenus ces privileges dont elles usent mal. Les Villes ont droit de leur côté de se défendre & de plaider leur cause : celle de Londres dura long-temps, mais elle fut enfin jugée favorablement pour le Roy : les Chartres de cette capitale furent confisquées, & Charles lui en donna de nouvelles, par lesquelles il se rendit maître du choix du Maire & des Aldermans, & le devint par-là des élections qui se font pour le Parlement. Beaucoup d'autres Villes eurent le même sort; quelques-unes sans contester remirent leurs Chartres entre les mains du Roy, & en reçurent de nouvelles, telles qu'il lui plut de leur accorder.

Il entreprit quelque chose de plus fort. Depuis long-temps les Presbyteriens étoient l'appui de toutes les cabales, quand ils n'en étoient pas les auteurs. Charles entreprit de les réduire, & pour y employer des moyens qu'on ne pût blâmer de violence, il fit revivre les Loix de la Reine Elizabeth contre les Non-conformistes, & prit soin qu'elles fussent

executées exactement contre ceux-là. Il y trouva quelque résistance. De temps en temps on apprenoit qu'ils avoient fait des Assemblées malgré les Loix & les Magistrats, mais on y veilla de si près, & le Roy fut si bien servi, qu'on dissipa ces Conventicules sans que le repos public en fût troublé.

Charles avançant toûjours à mesure que son autorité s'établissoit, il en vint jusqu'à faire des troupes. Il n'en eut pas un fort grand nombre, mais il prît soin de faire si bien discipliner celles qu'il eut, qu'elles étoient capables de se faire craindre. Une des choses qui contribua le plus à y établir l'ordre, fut de les réduire en Regimens : la plûpart, sur-tout en Irlande, étant divisées en Compagnies indépendantes & sans liaison. La démolition de Tanger, qu'il abandonna après un Traité, pour épargner à l'Angleterre des frais dont elle ne tiroit pas grand profit, augmenta sa petite armée de la garnison de cette place.

Ce qu'il fit le plus lentement, & en quoi il sembla retenir quelque chose de son ancienne conduite, fut de rendre justice aux Catholiques, si injustement opprimez dans les derniers Parlemens. Il en coûta encore du sang. L'Archevêque Plunket fut executé, sur les calomnies des ennemis de sa Religion. Mais aussi ce fut

le

le dernier. Charles laissa encore faire les Juges en cette occasion sans s'en mêler, & la persécution finit-là. Aussi peut-on dire que ceux dont les Protestans s'étoient servis pour la susciter aux Catholiques, se détruisirent les uns les autres sans que personne s'en mêlât. Ces témoins, achetez par la cabale pour perdre tant d'honnêtes gens, se convainquirent les uns les autres de tant de mensonges, de tant de parjures, de tant de calomnies atroces, qu'on les crut malgré qu'on en eût, & que les Juges, quoique Protestans, furent obligez d'en faire justice. Fils-Harris, Colledge, & semblables monstres, finirent leur vie par la main du Bourreau. Oats, quoique le plus méchant de tous, trouva encore assez d'appui pour en être quitte pour la prison, mais Dieu lui reservoit un supplice qu'un autre homme eût plus craint que la mort, ayant été condamné, sous le regne suivant, à être quatre fois l'année attaché au pilori, & montré au peuple, comme un exemple singulier du malheur où conduit un homme une longue habitude dans le mal. La punition de ces scelerats fut un acheminement à la délivrance des Seigneurs Catholiques, que le Parlement avoit fait mettre dans la Tour. On n'y procéda neanmoins qu'avec beaucoup de circonspection, les Juges ayant eu de la peine à prendre con-

noiſſance d'une affaire dont le Parlement avoit connu. Le Comte de Caſtelmeine, juſtifié & mis en priſon juſqu'à deux fois, toûjours neanmoins repris ſur la dépoſition de quelque nouveau faux témoin, avoit enfin pris le parti de ſortir tout-à-fait du Royaume, après avoir trouvé le moyen d'échapper ſecretement de la Tour: les autres furent élargis avec le Comte de Damby, mais peu avant la fin du regne: Charles affectant toûjours de paroître zelé pour la Religion du païs.

Ce ne fut pas ſeulement ſur des ames baſſes, que tomba la honte des crimes dont les cabales de ce temps ont deshonoré l'Angleterre. Celui qui en fut le principal auteur commença à en être recherché, ſur le témoignage même de ceux qu'il avoit employez pour les commettre. Le Comte de Shaftſbury fut chargé dans leurs dépoſitions, d'avoir ſuborné des témoins, pour dépoſer contre le Vicomte de Staffort, pour accuſer le Duc d'YORK & la Reine d'avoir eu part à la conſpiration prétenduë des Catholiques contre le Roy; & ces dépoſitions portoient que ce Seigneur avoit lui-même en effet conſpiré contre ce Prince, pour ſe ſaiſir de ſa perſonne, & l'obliger à conſentir à tout ce que ſa faction vouloit. Sur ces dépoſitions, moins ſeures pour prouver ſon crime que ſa conduite, on le mit dans la Tour, & avec lui Mylord Hovard d'ESCRICK ſon

complice. Une intrigue de Proteſtans de leur parti les en fit ſortir, par le moyen de ce qu'on appelle en Angleterre les Jurez, qui ayant été tous nommez par un Sherif de la cabale, renvoyerent ces deux hommes abſous. Le Roy eut en cette occaſion, outre le déplaiſir de voir échapper l'ennemi capital de la Maiſon Royale au châtiment qu'il meritoit, celui d'entendre les cris de joye dont le peuple fit retentir Londres, à la délivrance d'un homme, dont le nom de Comte Proteſtant, qu'il portoit, leur rendoit la perſonne recommandable. Ce chagrin neanmoins fut adouci par deux avantages qu'en tira le Roy; l'un fut d'avancer l'effet du *Quo-Warrento*, le mauvais jugement des Jurez étant un effet de l'abus que la Ville faiſoit de ſes privileges, & du pouvoir que s'attribuoient les Sherifs de nommer les Jurez; l'autre fut que le projet ſéditieux propoſé à la Chambre baſſe, dans un des derniers Parlemens, d'une aſſociation generale de tout les Proteſtans du Royaume, pour favoriſer les deſſeins de la cabale de Shaftſbury, s'étant trouvé parmi des papiers ſaiſis dans la maiſon de ce Comte, lorſqu'il avoit été arrêté, toute l'Angleterre deſavoüa cette factieuſe aſſociation, & tous les Corps preſenterent au Roy de nouvelles adreſſes pour témoigner l'horreur qu'ils en avoient.

Pendant que le Roy rétablissoit l'autorité Royale en Angleterre, le Duc d'York la maintenoit en Ecosse avec une vigueur & une sagesse, qui déconcertoit ses ennemis. Il y dompta les fanatiques : un nommé Cargil en ayant assemblé un assez grand nombre, pour être armez, & faire un Corps avec quelques autres, qui se faisoient appeller les Chantres d'Israël, le Duc fit marcher contre eux des troupes qui les poursuivirent, & les défirent dans les montagnes où ils s'étoient retirez : leur Chef fut pris, & périt par le supplice que meritoit sa rebellion. Le Prince fit un voyage à Londres, qui pensa coûter cher à l'Etat : car le Roy l'ayant renvoyé pour assembler le Parlement, & pour le tenir en sa place, peu s'en fallut que dans ce retour il ne périt avec le vaisseau qui le portoit, & qui fit naufrage. Le Chevalier Hyde, l'un de ses beaux-freres, & beaucoup d'autres y furent noyez. On fit le procès au Capitaine, à l'opiniâtreté duquel on attribua cet accident, & il fut condamné à l'exil.

Ce peril redoubla la tendresse des Ecossois pour le Duc d'York, & on ne peut dire combien de marques ils lui en donnerent au débarquement. Sa conduite dans le Parlement qui se tint peu de temps après, lui attacha de nouveau les cœurs. Il y soûtint l'autorité Royale,

avec toute la dignité convenable à celui qui en devoit heriter, & l'on peut dire qu'aucun Roy d'Ecosse ne l'avoit guéres portée plus haut; mais il ménagea si bien les esprits, qu'il ne trouva d'opposition qu'autant qu'il en étoit necessaire pour mieux affermir ce qu'il établissoit. Mylord Belhaven representa quelque chose touchant les moyens que le Duc proposa pour assurer la Religion du païs, que ce Seigneur ne trouvoit pas assez forts: on l'arrêta, & si un prompt repentir n'eut fait juger sa faute digne d'indulgence, on lui auroit fait son procès. Le Comte d'Argile commença dès-lors la révolte qui lui attira tant de malheurs, par la difficulté qu'il fit de signer le Test des Ecossois, auquel les Presbyteriens fanatiques, partisans de ce séditieux, ne s'étoient pas voulu soumettre: le Parlement le fit arrêter, & après qu'il se fut sauvé, ne laissa pas de le condamner par coutumace à perdre la tête. Quelque autre espece de Protestans ayant peine à prêter ce serment, parce qu'il contenoit une ancienne profession de foi du Roy Jacques, qui ne convenoit pas à la leur, le Duc termina ce differend par une explication du Test dont tout le monde fut content. Les decrets de ce Parlement furent avantageux au Roy & aux sujets. On lui accorda un subside

conſiderable ſa vie durant, & pour cinq ans après à ſon ſucceſſeur. On declara que la ſucceſſion appartenoit au Duc d'YORK, & ne pouvoit être attribuée à aucun autre, ſous aucun prétexte. On fit des reglemens pour le commerce & pour le repos des familles, dont les ſuites ont fait voir l'utilité. Le Parlement s'étant ſéparé, le Prince ayant appris qu'on voyoit paroître encore de temps en temps quelques troupes de fanatiques, leur fit donner la chaſſe, & les diſſipa; après quoi ayant viſité Sterlin, Dumbarton, & quelques autres places, il fut rappellé par le Roy, qui jugeoit ſa preſence utile au bien de leurs communes affaires.

Le Duc d'YORK trouva les choſes bien changées. Il fut reçû par tout non ſeulement avec reſpect, mais avec de grands témoignages de joye. On fit des adreſſes au Roy pour déteſter l'entrepriſe de l'excluſion, & les deux Univerſitez declarerent authentiquement, que la Religion de ce Prince n'étoit point une raiſon legitime de troubler l'ordre de la ſucceſſion.

Tout ſembloit promettre un calme conſtant à des Princes qui travailloient ſi heureuſement à le donner aux peuples. Pluſieurs mêmes de leurs ennemis s'étoient détachez de la cabale : quelques-uns des plus à craindre étoient morts, le Comte

de Salisbery en Angleterre, le Comte de Manchester en France, & le chef de la faction, le fameux Comte de Shaftsbury étant passé en Hollande, y avoit fini ses jours. Le Roy & le Duc se croyoient en paix, & joüissoient avec plaisir du fruit de leur bonne conduite, lors qu'ils reconnurent que la plus sage conduite ne garentit pas même les Rois des perils communs à tous les hommes, si Dieu n'y veille & ne s'en mêle.

Shaftsbury n'avoit pas fini ses crimes en finissant ses jours; sa faction les continua après sa mort, & y en ajoûta de nouveaux. Depuis le Parlement d'Oxford, où elle avoit fait dessein d'arrêter le Roy & de le contraindre à signer l'exheredation de son frere, elle avoit toûjours persisté dans cette résolution criminelle, & avoit cherché avec soin l'occasion de l'executer. Un jour qu'on celebroit à Londres une espece de fête publique, qu'on y celebre tous les ans en memoire de la Reine Elizabeth, Shaftsbury proposa au Duc de Monthmouth, qu'il avoit engagé dans ses attentats, en continuant à le flatter de l'esperance de la Royauté, de se servir de la conjoncture, & d'aller attaquer Withal. La facilité qu'il y trouvoit, étoit qu'ils se feroient suivre du peuple; que la réjoüissance assembloit & mettoit dans le mouvement. La nature même de la

fête ſembloit propre à le mettre en humeur, pour peu qu'on eut ſoin de lui faire entendre, qu'on alloit faire une entrepriſe neceſſaire pour conſerver la Religion d'Elizabeth, dont ils honoroient la memoire. Quelque brave que fut le Duc, la propoſition lui parut temeraire. Il repreſenta au Comte, que le Roy étoit en état de ſe bien défendre, qu'il avoit des gardes & des gens de qualité autour de lui, qu'on ne viendroit point à bout de forcer avec une populace armée en tumulte; que ce coup manqué il n'y auroit plus de retour, & qu'en fait d'attentats pareils, les tenter dans l'incertitude étoit courir à une ruine aſſurée. L'audacieux Shaftſbury ne ſe rendit point à de ſi plauſibles raiſons: il repartit au Duc, que le ſuccès de l'irruption qu'il lui propoſoit, n'étoit point auſſi incertain qu'il le ſuppoſoit; qu'on leur tuëroit bien du monde; mais qu'ils en auroient aſſez pour laſſer ceux qui les tuëroient, & qu'enfin ils feroient les maîtres. Le Duc avoit des eſperances qui le preſerverent alors de la tentation d'un tel deſeſpoir. Il réſiſta opiniâtrement, & l'entrepriſe fut differée à une plus favorable occaſion. Shaftſbury prit encore patience; mais voyant que la choſe traînoit, & que la faction ſe fortifioit par le nombre, menaçoit ruine du côté du ſecret, il preſſa une derniere fois,

&

& marqua un jour pour l'execution. On délibera ; mais on conclud encore au délai, & ce fut ſur cela que le Comte ſe retira en Hollande, où il mourut trois mois après.

Les conjurez ne perdirent point courage pour avoir perdu leur Chef, & leurs projets croiſſant à meſure que leur nombre ſe multiplioit, bientôt leur audace ne s'en tint plus au deſſein d'arrêter le Roy : ils ne ſe propoſerent rien moins que de révolter l'Angleterre & l'Ecoſſe, de changer le Gouvernement, de tremper leurs mains parricides dans le ſang de leur Souverain, & de ſon legitime heritier. Tel fut le plan de la trop réelle & trop veritable conſpiration de ces calomniateurs des Catholiques. Un Evêque Proteſtant en a fait l'hiſtoire ſur des actes auſſi authentiques, que les Memoires ſur leſquels quelques-uns de nos réfugiez ont écrit la fable inventée par Oats, ſont faux & indignes de la foi publique.

Jamais conjuration ne fut formée de tant de differentes ſortes de conjurez : quoique les Preſbyteriens y dominaſſent, il y entra des gens de preſque toutes les Sectes : il y entra des Anglois & des Ecoſſois, des perſonnes de qualité, des bourgeois & des artiſans, des Républicains & des gens attachez à la Monarchie, qui en

détrônant la Maiſon Royale, vouloient conſerver le Trône & la Royauté. Auſſi a-t-on de grandes preuves qu'ils n'eurent pas tous le même deſſein, & qu'ils ne porterent pas le crime auſſi loin les uns que les autres. On a ſujet d'en juger ainſi par le teſtament de mort de pluſieurs d'entr'eux. Le Duc de Monthmouth nia toûjours qu'il eut eu part au complot de ceux qui attenterent à la vie du Roy. Un écrit que Charles fit publier pour informer le public de l'affaire, indique cette difference, & nous apprend qu'après la retraite du Comte Shaftſbury en Hollande, ſes complices, le Duc de Monthmouth, le Comte d'Eſſex, Mylord Ruſſel, Mylord Grey de Wark, Mylord Hovard d'Eſcrick, Algernon Sidney, Jean Hamden, & d'autres Anglois continuèrent conjointement avec le Comte d'Argile, Mylord Melvil, Montgomery, Ferguſon le nœud de toutes les cabales, & les fanatiques Ecoſſois, dans le deſſein qu'ils avoient pris de concert avec leur Chef, d'exciter dans les deux Royaumes une révolte univerſelle, & avoient diſperſé pour cela leurs émiſſaires en divers lieux; qu'en même temps une autre troupe de ſcelerats plus déterminez, la plûpart anciens Cromveliſtes, pouſſant le crime encore plus loin, avoient réſolu de ſe poſter dans une maiſon de Richard Rumbold

nommée la Rye, sur le chemin de Nevmarket, où le Roy & le Duc d'York devoient passer en revenant à Londres, & là d'assassiner ces deux Princes; que toutes choses étoient disposées à commettre ce parricide, au jour que le Roy & le Duc avoient marqué pour leur retour, lorsque le feu s'étant mis par hazard au Palais de Nevvmarket, obligea la Cour à revenir à Londres plûtôt qu'on ne s'y étoit attendu; que par cet évenement imprévû, les conjurez manquerent leur coup; que ne s'étant pas rebutez, ils en chercherent de nouvelles occasions, mais que pendant qu'ils les cherchoient, Keeling, l'un d'entr'eux les declara, & que parlà, non seulement les complices du parricide, mais les partisans de la révolte ayant été découverts, plusieurs s'étoient sauvez; mais que d'autres ayant été pris, examinez, convaincus de leurs crimes, l'avoient expié par le dernier supplice; que Russel & Sidney furent de ces derniers, que le Comte d'Essex se tua luimême de desespoir dans sa prison; que le Roy pardonna à quelques-uns, dont le Duc de Monthmouth fut du nombre; mais que cet esprit inconstant & toûjours aisé à seduire, s'étant rendu indigne de cette grace, par une conduite qui marquoit que son repentir n'étoit pas sincere, fut obligé de suivre en Hollande

ſes complices qui s'y étoient retirez.
1681. Telle fut l'iſſuë d'une conſpiration, dont la découverte fut un effet de la Pro-
1682. vidence ſur Charles II. & ſur le Duc d'York ſon frere : les Catholiques y au-
1683. roient trouvé de quoi inſulter à leurs en-nemis, ſi les Catholiques n'étoient inſ-
1684. truits dans une école, où on leur apprend à gémir ſur les pechez, plûtôt qu'à inſulter aux pecheurs. Ce fut le dernier peril que courut ce Roy, des frequentes conſpirations que firent contre lui ſes ſujets. Il mourut peu de temps après dans le ſein de l'Egliſe Catholique, où ſa facilité naturelle, & la crainte de troubler ſes plaiſirs l'avoient empêché de vivre : Prince d'ailleurs de beaucoup d'eſprit, d'une conduite délicate, humain, aimable, parlant ſi bien, qu'on lui donne la loüange de n'avoir jamais rien mal dit : on auroit pû y ajoûter celle de n'avoir jamais rien mal fait, ſi ſes paſſions lui euſſent toûjours laiſſé la liberté de ſuivre ſes lumieres. Il mourut le ſeiziéme de
1685. Février, l'an mil ſix cens quatre-vingt-cinq, avec la gloire d'avoir remedié, autant qu'il étoit en lui de le faire, au trouble que ſa facilité avoit cauſé dans ſa ſucceſſion, par ſa fermeté à la conſerver au Duc d'York ſon heritier legitime, qui après tant de contradictions s'en trouva poſſeſſeur paiſible au moment qu'il en herita.

Peu de Princes ont monté ſur le Trône avec plus d'applaudiſſement, & une joye plus ſenſible de ſes peuples, que ce dernier Roy de la Grande Bretagne, ſecond de ce nom en Angleterre, & ſeptiéme en Ecoſſe, où il eſt le treiziéme des Stuarts. A peine avoit-on fermé les yeux à ſon prédéceſſeur, qu'il fut proclamé, & qu'on vit chacun s'empreſſer à lui rendre ſes premiers hommages. A Londres, à Edimbourg, à Dublin, capitales de ſes trois Royaumes, on fit des réjoüiſſances publiques, que toutes les autres Villes imiterent, & dans leſquelles l'inclination parut avoir plus de part que le devoir. 1685.

Les premieres démarches du nouveau Roy augmenterent l'attachement des ſujets, & la maniere dont il parla à ſon Conſeil les charma tous. *Avant que de commencer*, leur dit-il, *à vous parler d'aucune affaire, j'ai jugé à propos de vous faire ma declaration, & de vous dire; que puiſqu'il a plû au Seigneur de me faire ſucceder à un frere qui m'a ſi tendrement aimé, & à un ſi bon & ſi clement Roy, je tâcherai de l'imiter, particulierement dans l'affection ſincere qu'il avoit pour ſon peuple. On m'a dépeint dans le monde comme un homme entêté du pouvoir arbitraire : ce n'eſt pas la ſeule injuſtice qu'on m'a faite ; ma conduite détruira cette calomnie. Je ferai mon poſſible pour*

1685. *conſerver le Gouvernement de l'Egliſe & de l'Etat de la maniere dont il eſt établi par les Loix. Je ſai que l'Egliſe Anglicane eſt favorable à la Monarchie, & que ceux qui en ſont les membres ont fait voir en diverſes rencontres, qu'ils étoient de fidels ſujets: j'aurai un ſoin particulier de la défendre & de la maintenir. Je ſai auſſi que les Loix de ce Royaume ſuffiſent pour rendre un Roy auſſi grand que je puis ſouhaiter de l'être: comme je prétens conſerver les prérogatives de ma Couronne, auſſi n'entreprendrai-je jamais d'ôter aux autres ce qui leur appartient. J'ai ſouvent hazardé ma vie pour la défenſe de la Nation: je ſuis encore prêt de m'expoſer pour lui conſerver ſes juſtes droits.*

Cette courte harangue plut extrêmement. Il y parut quelque choſe de naturel, de grand & de flateur tout enſemble, qui fit un effet ſenſible dans tous les eſprits, & donna de l'empreſſement à tous les Corps de la Monarchie, pour rendre la ceremonie du Couronnement magnifique. Elle ſe fit le jour de ſaint Georges avec les ceremonies ordinaires, mais avec un redoublement de joye & d'acclamations publiques, qu'on avoit peu vû juſques-là.

La convocation des deux Parlemens d'Angleterre & d'Ecoſſe en même temps, fut un comble de contentement pour l'une & l'autre Nation, qu'elles témoigne-

rent par des complaiſances que peu de Rois avoient éprouvées. Celui d'Ecoſſe, où préſida en qualité de grand Commiſſaire le Duc de Queenſbury, annexa à perpetuité à la Couronne le revenu de l'Exciſe, qui n'avoit été accordé au feu Roy que ſa vie durant, & donna à Jacques un ſubſide de deux cens ſeize mille livres ſterlin. Celui d'Angleterre fit encore plus. Outre les revenus fixes du Roy, que le Parlement ratifia, tels que les avoit eus ſon frere, on lui aſſigna ſans diſputer un ſubſide plus que ſuffiſant pour les neceſſitez preſentes, & cela de ſi bonne grace, ſi promptement, ſi unanimement, que ce Prince les aſſura que la maniere le touchoit plus que la choſe même. On propoſa de noter ceux qui dans les derniers Parlemens avoient opiné à ſon excluſion: mais un de ſes Secretaires d'Etat declara qu'il avoit pardonné tout ce qu'on avoit fait contre lui, lorſqu'il étoit Duc d'York, & cette generoſité lui attira de nouveaux éloges. Comme les Seigneurs Catholiques, & le Comte de Damby, ſortis de priſon les dernieres années du Regne précedent, n'en étoient ſortis que ſous caution, le Parlement les declara abſous, & rétablit en même temps la memoire du Mylord Stafford, & ſa famille dans tous ſes biens. Quelques-uns propoſerent de demander au Roy, que 1685.

1685. les Ordonnances fussent executées contre tous les Non-conformistes sans exception : mais cette proposition fut rejettée, & l'on convint qu'on s'en remettroit à la parole donnée par le Monarque, & de nouveau réïterée à l'ouverture du Parlement, de proteger l'Eglise Anglicane comme elle est établie par les Loix.

L'Assemblée étoit en trop bonne disposition de plaire au Roy, pour ne lui en pas donner de particulieres marques, à la nouvelle qu'on reçût de la révolte du Comte d'Argile, & de l'invasion du Duc de Monthmouth. On les declara l'un & l'autre coupables de haute trahison, & on les proscrivit tous deux selon la coûtume du païs. Comme l'affaire demandoit toute l'application du Prince, il ajourna son Parlement au quatorziéme d'Août, esperant qu'il auroit dans cet intervalle assez de temps pour la terminer.

Le feu Roy Charles avoit bien prévû que l'humeur du Duc de Monthmouth causeroit à l'Etat de nouveaux troubles, sur-tout depuis qu'il avoit appris, que s'étant retiré en Hollande, le Prince d'Orange & les Etats avoient de grands égards pour lui. Charles s'en étoit plaint; mais il y avoit peu gagné. Le Prince d'Orange continua à faire au Duc de grands honneurs, & ordonna même à ses troupes de le saluer dans les revûës, lorsqu'il

s'y trouveroit present. Le Roy l'avoit fait défendre à celles qu'il avoit au service 1685.
des Etats par Chudley son Ministre à la Haye : ce que le Prince trouva si mauvais, qu'il s'emporta contre Chudley, qui avoit signifié cet ordre aux Officiers sans l'en avertir, & le menaça en haussant la main. Le Ministre s'en plaignit à son Maître, & le Roy en fut si offensé, qu'il lui défendit de voir le Prince. Les choses en étoient en ces termes, lorsque Jacques ayant succedé au Roy son frere à la Couronne, entreprit de faire enlever secretement le Duc de Monthmouth, dont ce Prince prévoyoit bien que tôt ou tard l'inquiétude lui causeroit de l'embarras. Le secret ne pût être si grand, que le Prince d'Orange n'en eut connoissance, & il ne l'eut pas plûtôt appris, qu'il fit dire à Monthmouth par Benthem son favori & son confident, qu'il se retirât à Bruxelles, & lui fit donner de l'argent. Un des premiers soins du nouveau Roy à son avenement à la Couronne, avoit été de témoigner au Prince d'Orange son gendre, le sincere desir qu'il avoit de vivre avec lui plûtôt en pere qu'en allié & en Roy voisin. Par-là la bonne intelligence sembla se devoir établir entre ce Prince & la Cour d'Angleterre ; mais le commerce qu'entretint Benthem avec le Duc de Monthmouth, duquel Skelton

venu depuis peu prendre la place de
1685. Chudley, trouva des preuves en des papiers ſaiſis dans la maiſon du dernier, rendit dès-lors à ce Miniſtre cette intelligence ſuſpecte. La ſuite fit voir qu'il avoit raiſon.

Le Duc de Monthmouth avoit trouvé en Hollande tout ce qui étoit de plus capable d'aigrir le chagrin dans lequel il étoit ſorti d'Angleterre, & de réveiller l'ambition qu'il avoit de ſe faire Roy. Tous ceux qui avoient échapé aux pourſuites de la Juſtice après la conſpiration découverte, ſe trouvoient raſſemblez autour de lui, & l'on peut aiſément penſer que cette troupe de proſcrits ne le portoit pas au devoir. Le Comte d'Argile, Mylord Grey, Ferguſon, Rumbold & grand nombre d'autres lui inſpiroient continuellement l'eſprit dont ils étoient animez. Ils l'embarraſſerent d'abord par la diverſité de leurs ſentimens. Argile, Rumbold & quelques autres vouloient qu'il changeât le gouvernement Monarchique en Republicain : Grey, Ferguſon & leur cabale vouloient qu'il ſe fit Roy lui-même, & nourriſſoient ſon ambition de tout ce que l'eſperance de regner a de plus flateur & de plus doux. Il y avoit longtemps que le Duc avoit pris ſon parti là-deſſus: la Royauté étoit ſa chimere; mais il la diſſimula à ceux qui n'y étoient pas

favorables, & sçut si bien tromper Argile, qu'il lui persuada qu'il étoit aussi Républicain que lui; ainsi étant convenus de leurs faits, ce Comte lui promit ses soins pour faire révolter l'Ecosse, où il avoit de grandes terres, une grande famille & beaucoup d'amis. La Hollande étoit un païs tout propre à faire l'armement nécessaire à une entreprise de la nature de celle-là, soit par la disposition où étoient depuis long-temps les Hollandois à l'égard du Roy d'Angleterre, soit par celle où le Prince d'Orange, à qui l'on a cru que Monthmouth continuoit à promettre le Trône, paroissoit être d'en vouloir profiter. Le prétexte de religion sembloit un ressort infaillible pour remuer en Angleterre les Protestans zelez & les séditieux, aussi-tôt qu'on y paroîtroit avec quelques troupes de dehors. 1685.

On ne sçait pas précisément en quel état étoit ce projet, ni en quel temps on avoit dessein d'en venir à l'execution, lorsque le Duc alla à Bruxelles; mais il est sûr que son absence y apporta peu de retardement. Malgré les soins que prit Skelton de presser les Etats Generaux, suivant les ordres du Roy son Maître, de faire sortir de leur païs les Anglois rebelles qui y cabaloient, il y en demeura assez pour préparer un embarquement que le

Duc de Monthmouth trouva prêt, lorſ-
1685. que le Marquis de Grana l'ayant obligé de quitter Bruxelles à la ſollicitation du Roy d'Angleterre, le Duc revint ſecretement en Hollande, & s'y tint caché. Quelque ſoin que les révoltez euſſent pris de celer ces apprêts, Skelton, homme alerte & zelé, les découvrit, & en fit plainte. On le trompa : on fit garder les endroits des ports qu'il avoit marquez, mais on donna avis ſous main aux interreſſez de paſſer par d'autres : ainſi les rebelles ſortirent ſans empêchement des ports Hollandois, le Comte d'Argile au mois de May avec trois bâtimens pour l'Ecoſſe, le Duc de Monthmouth au mois de Juin avec la même ſuite pour l'Angleterre.

Le Comte étant parti le premier aborda le premier auſſi, & donna par ſa prompte défaite un augure d'un ſuccès entier des armes du Roy contre les rebelles. Cette irruption fut moins une guerre qu'une eſpece de brigandage. Argile ayant tenté la deſcente au ſeptentrion de l'Ecoſſe ; & n'y ayant pas réüſſi, par les ſoins de l'Evêque des Orcades ; il alla débarquer à l'occident, & campa d'abord à Dunſtafne, château de la Province de Lorne qui lui avoit appartenu. Il n'omit rien à ſon arrivée pour attirer à ſon parti tous les mécontens du Royaume, qu'il croyoit être en plus grand nombre qu'ils ne ſe

trouverent en effet. Il fit répandre des Manifestes, où protestant qu'il n'avoit armé que pour la Religion & pour les Loix contre un Usurpateur injuste, c'est ainsi qu'il nommoit le Roy, il invitoit les bons Protestans & les Ecossois jaloux de leur liberté à se joindre à lui contre un Prince, qu'il disoit être monté sur le trone pour ruiner la réformation, pour introduire le Papisme, pour établir le pouvoir arbitraire. Ensuite il écrivit des lettres à ceux qu'il crut de ses amis, pour les appeller à son secours. Il détacha deux de ses fils pour faire des courses dans le voisinage, & obliger les uns par menaces, les autres par promesses à se joindre à lui. Il eut beau faire : à peine pût-il mettre ensemble plus de trois mille hommes, avec lesquels étant allé planter son camp dans l'Isle de Boot, il s'y vit bientôt presque assiegé par le Comte de Dumbarton General de l'armée du Roy, & divers autres Corps commandez par le Duc de Gordon, le Marquis d'Athol, le Comte d'Aran & d'autres Seigneurs, qui accoururent de toutes parts pour éteindre l'incendie dans sa naissance.

1670.

Argile, contraint de quitter un poste qu'il ne pouvoit défendre, passa de-là dans un quartier de la Province qui porte son nom, où ayant fortifié à la hâte un château qu'on nomme Ellengrey, il y mit

ſes munitions & ſes armes qu'il retira de
1685. ſes vaiſſeaux, ayant mis ces mêmes vaiſſeaux à l'anchre ſous le canon d'un Fort, qu'il fit faire près de la place. Ce fut-là que commença ſa déroute : car étant ſorti du Château avec ſes troupes pour faire des courſes, un de ſes partis fut défait par le Marquis d'Athol, qui lui tua quatre cens hommes, & le Capitaine Hamilton, qui cherchoit ſes vaiſſeaux avec ceux du Roy, s'en ſaiſit ſans trouver de réſiſtance. Alors Dumbarton avançant à grandes journées vers les ennemis, qui tâchoient de ſe couvrir des rivieres, les ſurprit au paſſage de la Clyde dans le village de Killerne, marchant du côté de Lenox. Dumbarton arrivant le ſoir voulut attendre au lendemain à attaquer l'armée rebelle, mais elle ne lui en donna pas le loiſir : elle paſſa la riviere durant la nuit, avec tant de déſordre, que l'épouvente s'y étant miſe, elle ſe diſſipa incontinent après le paſſage. A peine le Comte d'Argile en pût-il aſſembler aſſez pour ſe faire une médiocre eſcorte, encore fut-elle bientôt diſperſée : Dumbarton ayant paſſé l'eau, & ayant diviſé ſon armée pour ſuivre de tous côtez les fuyards. Le Chef des rebelles avoit pris des guides pour le conduire en Gallovay, mais ſes guides l'ayant égaré, & engagé dans un marais, où la plûpart de ceux qui le ſuivoient encore abandonne-

rent leurs chevaux, chacun se retira où il put. Argile retournoit seul vers la Clyde, lorsque deux valets résolus d'un Officier de l'armée Royale, l'ayant rencontré sans le connoître, lui crierent qu'il se rendit. Il tira sur eux, & les manqua : ils tirerent plus juste que lui, & le blesserent d'un coup de pistolet : alors le Comte prenant les deux siens, quitta son cheval qui tomboit de lassitude, & gagnant la riviere, y entra. Un païsan, qui accompagnoit les premiers aggresseurs du Comte, le suivit le pistolet à la main : le Comte voulut tirer un des siens, mais l'amorce n'ayant pas pris feu, il fut blessé par le païsan d'un coup dangereux à la tête. En perdant connoissance il se fit connoître, ayant laissé échapper ces mots en tombant : *Ah malheureux Argile.* On s'empressa à le retirer, & à le faire revenir à soi : ensuite dequoi ayant été mis entre les mains des Officiers, il fut conduit à Edimbourg, où il eut la tête tranchée. Ainsi finit ses malheureux jours Archibald Camp-bel Comte d'Argile : il ne les pouvoit finir autrement, ayant dans le sang l'esprit de révolte, qu'il avoit herité de son pere, partisan de Cromvel, & déterminé Républicain jusqu'à la mort, qu'il avoit soufferte dans la même Ville l'an mil six cens soixante-un, pour avoir consommé ses attentats contre le Roy Charles I. par une opposition opiniâ-

1685.

tre au rétabliſſement de Charles II. On
1685. prit avec le Comte d'Argile Richard Rumbold, qui l'avoit ſuivi. C'étoit le maître de la maiſon où les Conjurez avoient eu deſſein d'attenter ſur le feu Roy au retour de Nevmarket, & l'un des principaux auteurs du parricide. Il fut pendu à Edimbourg en même temps que le Comte d'Argile y eut la tête coupée. On dit qu'ils furent ſurpris l'un & l'autre, quand ils apprirent après leur défaite, que le Duc de Monthmouth ayant fait deſcente en Angleterre s'étoit fait proclamer Roy: ce Seigneur, diſoient-ils, leur ayant promis de concourir avec eux à changer la Monarchie en République.

Ils ne furent pas les ſeuls que cette conduite étonna: le Prince d'Orange en reçût la nouvelle avec une extrême indignation, & augmenta, par la maniere dont il parla du Duc de Monthmouth, le ſoupçon qu'on a toûjours eu, que ce Duc l'avoit trompé auſſi-bien que lés autres. Comme les démarches des gens fins ſont toûjours ſuſpectes, le Prince d'Orange affecta un zele pour le Roy ſon beaupere en cette occaſion, que le Miniſtre d'Angleterre à la Haye n'interpréta pas favorablement. On avoit appris que Monthmouth, qui avoit débarqué à Lyme, s'étoit avancé avec une armée de cinq à ſix mille rebelles dans la Province de Sommerſet,

merſet, où après avoir fait publier ſes manifeſtes & ſes intentions pour la Religion 1685.
& le bien public, & s'être fait proclamer Roy, il s'étoit réſolu à combattre les troupes du Roy veritable, qui marchoient à lui ſous divers Chefs, dont Mylord Duras Comte de Feversham avoit le commandement principal. Sur cette nouvelle le Prince d'Orange dit à Skelton, que le Duc de Monthmouth, quoi qu'homme d'un médiocre eſprit, avoit le génie de la guerre, & en ſçavoit plus que la plûpart de ceux qu'on envoyoit contre lui; qu'il avoit deſſein d'aſſiſter le Roy ſon beau-pere en cette rencontre, non ſeulement de ſes troupes, mais de ſa perſonne; qu'il alloit paſſer la mer pour ſe mettre à la tête de l'armée Royale, & combattre le Duc de Monthmouth: ſur quoi ce Prince dépêchant Benthem, l'envoya faire cette offre au Roy. Skelton en ſçavoit trop dès-lors, pour ne pas avertir ſon maître, que le ſecours étoit dangereux: la diligence de ſon courier prévint celle de Benthem. Le Roy étant averti à temps, répondit au Prince que leurs communs interêts demandoient qu'il demeurât en Hollande, & s'expliqua de ſa volonté en des termes qui marquoient aſſez qu'un tel zele n'étoit pas de ſaiſon.

En effet le Roy fut ſervi non ſeulement avec fidelité, mais avec capacité même &

1685. de ses troupes & de leurs Chefs. Les Ducs de Grafton, d'Albemarle, de Sommerset & de Beaufort, Mylord Churchill, & d'autres Seigneurs qui commandoient de petits corps, Mylord Duras General de l'armée serrerent de si près celle des rebelles, qu'ils la réduisirent enfin au parti des desesperez, de combattre à forces inégales pour vaincre ou mourir en gens de cœur. Ce fut le seiziéme de Juillet, que se donna cette bataille à Weston près de Bridgevater. Le choc fut rude & même assez long. Quoique le Colonel Oglethrop eût d'abord rompu la cavalerie rebelle, commandée par Grey, qui résista peu : l'infanterie, à la tête de laquelle s'étoit mis le Duc de Monthmouth, combattit avec vigueur, & ce Seigneur soûtint fort bien, tandis que la mêlée dura, la réputation de valeur qu'il s'étoit acquise dans le monde. Mais enfin il fallut ceder au nombre, à l'artillerie, au bon ordre avec lequel il fut attaqué. La victoire fut complette pour le Roy. A peine le Duc put-il rassembler après sa défaite cinquante chevaux, qu'il ne garda pas même longtemps. Tant de gens le poursuivirent, qu'il fut obligé de se retirer presque seul dans un bois. Par malheur pour lui, d'autres fugitifs étant entrez dans ce même asyle, furent cause que leur Chef y fut découvert. On fit garder les avenuës du

bois, & on entra dans les Forts avec des limiers. La recherche réüssit. Les limiers découvrirent d'abord un homme dans un fossé couvert d'une haye, c'étoit un étranger qu'on eut peine à interroger & à entendre : on fit tant neanmoins, qu'on apprit par son moyen où étoit le Duc. Il étoit caché dans un buisson épais, couvert d'un méchant habit ; tremblant au reste, & saisi d'une peur, qui ne laissoit voir aucun vestige de la bravoure dont il se piquoit : par où l'on voit que la raison & l'esprit, qui étoient médiocres en cet homme, entrent dans la grandeur de courage, & que pour agir avec fermeté, il faut sçavoir penser avec force. Il tomba en défaillance quand on l'eut pris, & on eut peine à le faire revenir. Dès qu'il se fut un peu remis, il écrivit au Roy une lettre pleine de repentir & de soumission, il desira d'en être écouté, & cette grace lui fut accordée : mais elle lui fut inutile pour la fin qu'il en prétendoit. Il avoit fait paroître trop de legereté, & sa legereté avoit mis l'Etat dans un trop grand peril, pour que le Roy pût prudemment tenter encore une fois la clemence. Son ingratitude envers un pere, qui l'avoit tendrement aimé, qui l'avoit comblé de bienfaits, qui lui avoit souvent pardonné des attentats même contre sa personne, ne laissoit aucun lieu à un oncle d'espe- 1685.

rer plus de reconnoissance. Ainsi le mal-
1685. heureux Duc de Monthmouth fut mis entre les mains des Juges, qui le condamnerent à la mort, qu'il souffrit publiquement à Londres le vingt-cinquiéme de Juillet: esprit plus foible que méchant, mais par sa foiblesse capable des plus grandes méchancetez. Quelques jours avant qu'on le prît, on avoit aussi pris Grey déguisé : le Roy usa envers celui-ci d'une clemence qui a fait dire qu'il avoit trahi son parti.

Beaucoup d'autres furent punis, & en plus grand nombre même que le Roy n'avoit prétendu. On en accuse la séverité du Chevalier Jefferys leur Juge, depuis Chancelier d'Angleterre, la cruauté du Colonel Kirke, & en general l'avarice des Commissaires préposez pour exercer envers les rebelles ou la séverité des Loix, ou la misericorde du Prince : car on dit que le plus ou le moins de part dans le crime commis, ne fut pas en cette occasion le motif de la peine ou de l'indulgence; que les moins en état de racheter leur révolte furent ceux qui la payerent plus cher, & que si beaucoup de gens perdirent la vie, ce fut parce qu'il s'en trouva peu qui eussent assez d'argent pour la conserver. Le Roy fut trop tard averti de ce désordre, mais on ne l'en eût pas plûtôt informé, qu'il en témoigna de l'indignation; & si des services importans, qu'il

avoit reçû de ceux qui en étoient accusez, l'obligea de les épargner, il répara autant qu'il put leur injustice, par le pardon general qu'il accorda à ceux des révoltez, qui étoient encore en état d'éprouver les effets de sa clemence. 1685.

On avoit tout sujet de croire, qu'un regne dont les commencemens étoient si heureux, seroit florissant dans la suite. On reconnoissoit dans Jacques II. vainqueur de Monthmouth & d'Argile l'an mil six cens quatre-vingt-cinq, le Duc d'York, vainqueur des Hollandois l'an mil six cens soixante & cinq; & les persécutions que ce Prince avoit souffertes dans cet intervalle, étoient un lustre à sa vertu qui en donnoit à sa Couronne. Toutes choses sembloient lui promettre une prosperité constante: de grands ennemis vaincus & détruits, une armée victorieuse sur pied, les Grands & le peuple non seulement soumis, mais affectant de la complaisance, tous les Princes étrangers empressez à rechercher son amitié, & le regardant comme l'arbitre de tous les differens de l'Europe, paroissoient plus que des augures d'un regne paisible & glorieux. Aussi humainement parlant eussent-ils été infaillibles, si Jacques n'eût point été Catholique, s'il eût suivi toute autre Religion, s'il n'en eût point même eu du tout, ou s'il eût pû avoir pour la sienne l'indiffe-

rence que lui vouloient les Proteſtans ja-
1685. loux de la leur, & les politiques qui n'en ont point. On dit qu'il a porté trop loin ſon zele pour l'Egliſe Romaine. Je ne ſuis pas de ceux qui croyent que l'on ne peut porter trop loin le zele pour les Autels; je ſçai que ce feu, tout ſaint qu'il eſt, brûle ſouvent la maiſon de Dieu, quand on l'y allume ſans y apporter les précautions de la prudence; mais ſans vouloir flatter un Roy, dont ma naiſſance & ma profeſſion ne me permettroient pas de rien eſperer, quand il ſeroit encore ſur ſon trône; la fidelité de l'Hiſtoire m'oblige à détruire ce préjugé dont les mauvais ſujets de ce Prince ont autoriſé leur conduite, & à montrer combien injuſte eſt le blâme que donnent à la ſienne ces politiques après coup, qui jugeant des choſes par l'évenement, donnent toûjours le tort aux malheureux, & ſe perſuadent ſans examiner, qu'un homme ne fait pas ce qu'il doit quand il ne réüſſit pas en ce qu'il fait.

Je ne prétens pas ſoûtenir qu'il ne ſe ſoit point fait de fautes dans les Conſeils de ce Monarque. La conjoncture où ſe trouve un Roy, qui gouverne un peuple indocile, des Grands qui n'ont depuis long-temps de principes que leur ambition, trois Nations auſſi oppoſées d'inclinations que d'interêts, des ſujets de

Religions differentes, qui s'en font une de porter toutes choses aux extrémitez ; 1685.
un Roy environné de Ministres moins appliquez à le servir qu'à lui rendre leurs Collegues suspects, non de négligence, non de défaut de zele, non de manque de capacité, mais des plus infâmes pratiques & des plus noires trahisons ; un Roy, dis-je, dans cette situation est dans un chemin trop glissant, pour ne point faire de faux pas, & ne prendre pas quelquefois le moins bon parti. Mais je maintiens que la conduite du Roy d'Angleterre a été telle dans tout le cours de cette révolution, que s'il lui est arrivé quelquefois de prendre le moins bon parti, ce n'a été que par les égards qu'il a eu pour sa Nation, & sur des raisons qui auroient rendu les partis qu'il a pris les meilleurs ; si une infidelité sans exemple, & des trahisons contre lesquelles la prudence la plus éclairée n'a point de précautions à prendre, ne les avoit rendu mauvais. Je n'apporterai point d'autres preuves de la verité que j'avance, que les faits publics & non contestez : je les raconterai, à peu de circonstances près, tels que les ennemis de ce Prince les ont écrits dans leurs libelles, & je ne m'éloignerai que du tour que leur malignité y a donné : le Lecteur équitable jugera qui d'eux ou de moi disent vrai.

1685. Ce ſeroit faire tort à la pieté dont le Roy d'Angleterre fait une profeſſion ſi édifiante & ſi declarée, de nier qu'il ait deſiré de voir retourner ſes ſujets à la Religion de leurs peres, dont le ſchiſme les a ſéparez : mais quand il leur plaira d'étudier ſans préoccupation ſes démarches, ils trouveront de quoi ſe convaincre, que ce Prince n'a jamais prétendu les attirer à ſa croyance autrement que par la perſuaſion. Ils verront plus quand ils voudront examiner la choſe à fond : ils connoîtront que quoi qu'il fût Roy, il a toûjours regardé l'Egliſe Anglicane comme la Religion dominante, fauſſe à la verité, mais établie ; & qu'un Roy prudent avoit d'autant plus de raiſon de ménager, que parmi les nouvelles Sectes qui ont inondé l'Angleterre, celle-là eſt preſque la ſeule qui ait conſervé de l'attachement pour les Rois & pour la Royauté. Ce fut la raiſon qu'allegua ce Prince dans ſon Conſeil & au Parlement, comme nous avons remarqué, pour promettre à cette même Egliſe de la proteger & de la maintenir. Les effets répondirent aux paroles. L'Egliſe Anglicane demeura en poſſeſſion des Evêchez, des Cures, des Univerſitez, des Chapelles mêmes qu'elle avoit à la Cour ; & ce qui eſt de plus conſiderable, lorſque le Roy ſe fit ſacrer, quoi que la choſe ne fût pas ſans quelque ſujet de conteſtation

dans

dans les principes de l'Eglise Romaine, lui & la Reine prirent l'onction des mains de l'Archevêque de Cantorbery, Primat de l'Eglise Anglicane. 1685.

En faisant des démarches si fortes en faveur de la Religion du Royaume, Jacques crut qu'il étoit de sa conscience, de sa réputation, de sa dignité, d'en faire quelques-unes pour la Religion du Roy; & qu'il étoit juste que ceux de sa Communion profitassent de son regne, au moins pour le tirer de l'oppression où ils étoient depuis si long-temps. Car à juger sainement des choses, tout ce qu'il fit en leur faveur tendoit uniquement à cela, & se réduit à deux articles, l'un de donner aux Catholiques le libre exercice de leur Religion, l'autre de les rétablir dans le droit d'exercer les fonctions publiques, dont on les avoit injustement dépoüillez, ou plûtôt lui-même dans celui d'employer des sujets utiles, & fideles dans tous les temps, aux ministeres qui leur conviendroient pour le bien commun de l'Etat: le nombre au reste en étant si petit, en comparaison de celui des autres, qu'on n'avoit pas lieu d'en prendre ombrage. Tel fut le plan du Roy d'Angleterre, auquel, tout juste qu'il étoit, prévoyant qu'il ne laisseroit pas de trouver des obstacles à vaincre, il résolut d'y employer avec la douceur de son naturel, l'autorité que lui don-

noit le Sceptre, & garda toûjours ce
1685. temperamment dans la conduite de cette affaire.

Pour executer ce projet, il crut ne pouvoir mieux commencer que dans la conjoncture d'une victoire, d'une armée sur pied, d'un Parlement favorable. Aussitôt qu'il l'eut rassemblé, il y declara qu'il avoit conservé dans ses troupes quelques Officiers de sa Communion, en qui il avoit confiance, & qui l'avoient toûjours bien servi, qu'il desiroit les continuer, & qu'il s'attendoit que sur ce point on ne lui feroit pas d'embarras. Il n'en dit pas davantage sur ce sujet; mais comme il insista sur les bons effets que l'union qu'on avoit euë depuis le peu de temps qu'il regnoit avoit produit dans tout l'Etat, ils comprirent, ce qui étoit vrai, que pour rendre cette concorde plus universelle, & plus solide entre tous les Membres de la Monarchie, il avoit pris la résolution d'user du droit incontestable que sa Couronne lui donnoit de dispenser des Loix penales, pour moderer la rigueur de celles qui en vertu du Test excluoient d'utiles sujets des charges publiques, & le privoient lui en particulier de beaucoup de bons serviteurs.

Le Roy avoit raison de croire qu'on louëroit sa moderation, ne proposant que de rétablir dans un petit nombre d'em-

plois ceux qui ſuivoient ſa Religion, qui durant plus de douze ſiecles les avoient ſeuls poſſedez tous : mais il apprit par l'oppoſition qu'il trouva dans ſon Parlement à la propoſition dont je parle, que pour contenter les Sectateurs d'Henry VIII. ce n'étoit pas aſſez qu'il fit peu en faveur de ceux de Saint Edoüard, qu'il eût fallu ne rien faire du tout. Il n'eut pas plûtôt parlé qu'on murmura, & qu'on ſe plaignit qu'il n'obſervoit pas la parole qu'il avoit donnée, lorſqu'il étoit monté ſur le trône, au Conſeil & au Parlement, de maintenir l'Egliſe Anglicane : comme ſi maintenir l'Egliſe Anglicane eût été la même choſe, que laiſſer dans l'oppreſſion la Catholique : ſur quoi l'aigreur ayant commencé à ſe mettre dans les eſprits, le Roy prorogea le Parlement. Afin de montrer cependant que ſes prétentions étoient juſtes, il voulut que d'habiles gens de la Communion Anglicane même jugeaſſent de ce differend. 1685.

Il fit d'abord porter la cauſe au Banc du Roy, l'une des Cours de Juſtice des plus autoriſées du Royaume, pour prononcer ſur le pouvoir diſpenſatif des Loix penales : ſçavoir s'il appartient au Roy, ou s'il ne lui appartient pas. Il ordonna qu'on fit dénoncer & citer à ce Tribunal le Chevalier Hales Catholique Romain, pour être condamné à l'amende, portée

par le Test contre ceux, qui sans avoir prêté
1685. le serment, exercent les Emplois publics.
Hales produisit pour sa défense une dispense de cette Loi, que le Roy lui avoit donnée : ainsi la cause fut réduite à la these generale du pouvoir dispensatif des Loix penales. On la plaida avec chaleur de part & d'autre, mais avec tant de force, & des raisons si convaincantes du côté du Roy, que quelque interêt qu'eussent les Juges à ne lui être pas favorables, ils ne pûrent se défendre de lui faire justice. On leur fit voir, non seulement que le pouvoir dont il s'agissoit, étoit un droit essentiel à la Royauté, mais que l'usage en Angleterre en étoit aussi ancien que la Royauté même ; qu'il étoit de tous les temps & de tous les regnes, & qu'il entroit dans la plûpart des actes qui émanent des Rois : que le terme de *Nonobstant*, lequel y est si ordinaire, est toûjours une dispense de quelque Loi ; que les commutations de peines n'en sont pas de moins évidentes, & plus encore les amnisties, les pardons, le rétablissement des coupables dans les biens confiquez. On allégua quelque chose de plus fort. On apporta des exemples de loix, dont les Rois avoient empêché l'effet, non seulement par des dispenses à l'égard de quelques particuliers, mais par une suspension generale à l'égard de tout le Royaume : com-

me il étoit tout nouvellement arrivé ſous Charles II. touchant le ſtatut des voitures, ſans que le Parlement s'en fut plaint, ni que perſonne, même des plus zelez pour les droits de la Nation, eut dit que ce Prince paſſat les bornes de ſon autorité. On cita enfin Henry VII. le Salomon de l'Angleterre, dans le Conſeil duquel la Loi qui défendoit la continuation des Sherifs au-delà d'un an, fut declarée nulle & impraticable, parce qu'elle empêchoit le Roy de diſpoſer de ſes ſujets: raiſon qui autoriſoit encore plus la diſpenſe du Teſt que l'exemple. Ce fut ſur des motifs ſi preſſans, qu'après avoir oüi les Avocats qui ſoûtenoient la cauſe contraire, on jugea en faveur du Roy & de la grace accordée à Hales. Le Chef de Juſtice Herbert prononça, que ce Chevalier ayant été diſpenſé de la Loi par l'autorité legitime, qui réſide dans le Souverain, étoit auſſi exempt de la peine. Non content de ce premier jugement, le Roy voulut que le grand Chancelier conſultât les douze Juges d'Angleterre, qui ſont les Interprétes des Loix. Ils étoient tous Proteſtans, & tous neanmoins prononcerent, que le pouvoir diſpenſatif des Loix penales appartenoit inconteſtablement au Roy. 1685.

Ce Prince aſſuré de ſon droit par une voye ſi juridique, crut qu'il en pourroit uſer deſormais avec moins de contradic-

tion. Il conſerva ſes Officiers Catholi-
1685. ques, & dans la ſuite en prit quelques autres, ſelon le temps & l'occaſion, peu neanmoins, & la modération qu'il affecta en cette rencontre, eſt une choſe que bien des gens ont regardée comme une faute, diſant que s'il en eut pris davantage, on n'en eut pas fait plus de bruit, & il en auroit été mieux ſervi. D'autres pouſſent la choſe plus loin, & regardant l'armée du Roy comme le nerf de ſes entrepriſes, & le ſeul moyen de faire entendre raiſon à des gens que ni ſon droit, ni ſa moderation à en uſer ne pouvoit engager à ſouffrir qu'il en uſât, ils euſſent voulu que les Catholiques y euſſent été en aſſez grand nombre pour ſe faire craindre du reſte, & y euſſent été aſſez forts pour ôter aux autres la tentation de manquer de fidelité. Les troupes d'Irlande euſſent fait cet effet avec ce qu'on y eut pû joindre d'Anglois & d'Ecoſſois fideles. Le Roy ne crut pas devoir faire cette violence aux Proteſtans, ayant d'ailleurs de grandes raiſons de s'aſſurer de ceux de ſes troupes, où les ſoldats l'aimoient en effet, & la plûpart des Officiers avoient des ſujets eſſentiels de l'aimer. L'évenement a décidé que le parti le plus hardi eût été le meilleur, mais le préjugé & les regles étoient pour le plus moderé, & ce fut celui que prit le Roy. En effet ſa mode-

ration en inſpira à quelques-uns ; mais elle n'en donna pas à tous. On ne laiſſa pas de murmurer, & les Miniſtres de l'Egliſe Anglicane s'emporterent en quelques endroits, juſqu'à prêcher publiquement contre la conduite du Prince, & contre ceux qu'il exemptoit de la ſeverité des Loix. Un nommé Sharp Curé de ſaint Gilles ſe rendit remarquable ſur cette matiere, & mêla dans un de ſes ſermons des invectives contre les Catholiques, que les plus zelez Proteſtans deſapprouverent, & jugerent trop violentes. 1685.

Le Roy avoit prévû dès qu'il avoit formé le deſſein de tirer d'oppreſſion les Catholiques, qu'il auroit ſur les bras les Prédicateurs Proteſtans : pour les contenir, il avoit fait renouveller des reglemens faits ſous le feu Roy, l'an mil ſix cens ſoixante-deux, par leſquels il leur eſt défendu, entr'autres choſes, de parler dans leurs ſermons d'affaires d'Etat, d'entrer dans les queſtions du droit des ſujets & des Souverains, de traiter certains points de Theologie qui avoient autrefois excité de grands troubles dans le Royaume, particulierement ceux de la prédeſtination & du libre-arbitre, de mêler dans les controverſes des invectives, des injures, des railleries, des termes & des expreſſions offenſantes. Ces Ordonnances n'empêcherent pas le Curé de ſaint Gilles

de s'échaper: il en viola plusieurs dans un
1685. seul sermon, & il y avoit danger qu'il ne les continuât, si on n'y eut apporté remede. Le Roy, qui en fut informé, s'adressa d'abord à l'Evêque de Londres, & le pressa d'en faire justice; mais il n'en put tirer d'autre satisfaction, qu'un leger avis donné au coupable, peu propre à corriger un homme emporté, & à empêcher le mauvais exemple: sur quoi le Roy ayant consulté ce qu'il étoit en pouvoir de faire pour arrêter cette licence, on lui conseilla d'établir la Commission Ecclesiastique. C'est une espece de Tribunal assez usité dans la Grande Bretagne, depuis que le schisme y a fait reconnoître les Rois pour Chefs de l'Eglise. Les premiers Rois Protestans avoient érigé celui de la Haute Commission; mais les pouvoirs de cette Cour, qu'on disoit être trop étendus, en ayant rendu le nom odieux, on l'abolit, & on établit avec des pouvoirs plus limitez celui de la Commission Ecclesiastique, que les Parlemens mêmes jugerent nécessaire pour réprimer la licence des gens d'Eglise, pour regler leurs mœurs, pour les obliger à s'acquitter de leurs devoirs. Cet expedient de tenir en bride les ministres de l'Eglise Anglicane ayant encore paru plus de saison sous un Roy Catholique que sous un autre, Jacques renouvella la Commission, qu'il

forma d'Evêques & de laïques, tous gens de marque & Proteſtans. Il ne l'eut pas plûtôt formée, qu'il y fit citer l'Evêque de Londres, & le Curé déclamateur. 1685.
L'Evêque eut peine à reconnoître la Juriſdiction des Commiſſaires, quoique l'Archevêque de Cantorbery ſon Métropolitain en fut un : il s'y ſoûmit enfin neanmoins, & après y avoir exposé les mauvaiſes raiſons qui l'avoient porté à laiſſer impunie la ſaillie de Sharp, ils furent tous deux ſuſpendus des Miniſteres Eccleſiaſtiques, juſqu'à ce qu'il plût au Roy de les rétablir, & quatre Prélats furent nommez pour faire cependant dans le Dioceſe de Londres les fonctions Epiſcopales.

Cet exemple étonna les Miniſtres, & les ayant fait taire pour quelque temps, 1686.
le Roy donna avec plus de tranquillité, au peu de Catholiques qu'il avoit deſſein d'employer, les Charges qu'il leur deſtinoit : & tout cela ſe réduiſit à quelques places dans le Conſeil, qu'il donna ſucceſſivement à Mylords Povis, Arundel, Bellaſis, Douvre, Tyrconel, Caſtelmaine & Peterſborough ; à trois ou quatre Gouvernemens de conſideration, dont il pourvût Mylords Tyrconel, Widringhton, Langdale, le Chevalier Hales, à quelques Charges remplies par les Lords Thomas Hovard, Melford, Sunderland, Molgrave,

les Chevaliers Butler & Titchbourn, M.
1686. Brovvn & M. Porter, l'Evêque Giffort, fait Préſident du College de la Magdelaine à Oxford, auquel le Roy joignit encore quelques Docteurs de ſa Communion, pour punir les Proteſtans refractaires qui lui avoient conteſté le droit d'y en nommer même de la leur. Encore eſt-il à remarquer, qu'une grande partie de ces Charges étoient poſſedées par ceux que je viens de nommer du vivant même du feu Roy. Dans les troupes, il n'y avoit guéres que le Duc de Barvik, les Lords Douvre, Dumbarton & Montgommery, le Colonel Richard Hamilton: ſur la flote le Chevalier Stricland, qui euſſent des poſtes de conſideration.

Pendant que ce point, qui regardoit le Teſt, s'établiſſoit de cette maniere, le Roy penſoit à établir la liberté de conſcience qui étoit le ſecond article du projet qu'il avoit formé en faveur de ſa Religion. Ce
1687. fut l'an mil ſix cens quatre-vingt-ſept, qu'en ayant fait la declaration, dans laquelle il avoit compris pluſieurs Sectes Non-conformiſtes, il l'envoya d'abord en Ecoſſe. Il l'adreſſa au Conſeil Privé: la réſiſtance que le Parlement d'Ecoſſe avoit apportée à ſes deſſeins touchant la diſpenſe du Teſt, ayant obligé ce Prince à le proroger auſſi-bien que celui d'Angleterre. Le Conſeil reçût la declaration

d'un consentement unanime, quoiqu'elle contint l'abrogation de tous les sermens établis contre les Catholiques ; & ayant témoigné au Roy par une lettre signée de tous ceux qui composoient cette Assemblée, que les précautions qu'il prenoit pour assurer l'Eglise Anglicane, les faisoient acquiescer sans peine à la liberté qu'il donnoit à ses sujets Nonconformistes, l'Acte en fut publié partout. 1687.

Cette docilité de l'Ecosse fit bien esperer de celle de l'Angleterre. En effet le Conseil Privé approuva la declaration à Londres comme à Edimbourg, moderée toutefois, & n'abrogeant pas, comme celle qui avoit été envoyée en Ecosse, les sermens établis contre les Catholiques, mais les suspendant seulement, & exemptant des Loix penales ceux qui sans les avoir prêtez, étoient entrez ou entreroient desormais dans les emplois publics.

La part qu'avoient les Presbyteriens à cette grace, leur fit recevoir la proclamation avec de grands témoignages de joye: les autres Sectes n'en eurent pas moins, & toutes en marquerent leur reconnoissance par des Adresses particulieres, que chacune en son style presenta au Roy. L'Eglise Anglicane en eut seule du chagrin, & quoi que fissent quelques Evêques bien intentionnez pour la paix, ils

1687. ne pûrent engager les autres à approuver la declaration. Les plus moderez étoient ceux qui n'en témoignoient leur mécontentement que par leur silence. Le Roy n'avoit rien omis pour leur en ôter tout sujet. Outre que la declaration confirmoit les paroles tant de fois données de maintenir l'Eglise Anglicane, selon qu'elle étoit établie par les Loix, elle ne portoit en faveur des autres Sectes, même de la Religion Catholique, qu'une simple permission de s'assembler en des Chapelles particulieres, avec défense de s'emparer d'aucun Temple des Protestans, assurant de plus les possesseurs des terres appartenantes autrefois aux Monasteres, aux Abbayes & autres Eglises Catholiques, qu'ils seroient maintenus dans la libre & paisible possession de ces biens, telle qu'ils l'avoient euë jusqu'alors.

Ni ces ménagemens, ni ces assurances ne furent capables d'adoucir la mauvaise humeur des Episcopaux, d'autant plus difficiles à se laisser persuader, que le Parlement continuoit à s'opposer aux desseins du Roy, qui pour rendre plus solide ce qu'il avoit fait en faveur de sa Religion, entreprit d'y faire confirmer la liberté de conscience, & abolir le Test par une Loi stable, qui en Angleterre ne se fait par le Roy que dans le Parlement. Jacques mit tout en usage pour vaincre

la résistance de cette Assemblée, qui lui étoit d'ailleurs favorable, & qu'il eut bien voulu conserver. Il la prorogea à diverses fois pendant l'espace de deux ans, qu'il employa à la gagner; il en vint jusqu'à conferer en particulier dans son cabinet avec chacun de ceux qui la composoient; ce qui fit nommer aux Anglois cette maniere de traiter *Closetting*, comme qui diroit Brigue du cabinet. 1687.

Là Jacques leur representoit que quatre Rois ayant tenté de mettre l'uniformité de Religion en Angleterre, pour mettre la concorde parmi les Anglois, & tant de sages politiques ayant épuisé tous les expediens les plus propres à y réüssir, ils avoient travaillé en vain; qu'ainsi l'unique moyen qui restoit d'établir dans l'Etat une tranquillité que la Religion ne troublât plus, étoit de laisser à chacun la liberté de vivre en la sienne; que les persecutions qu'on faisoit dans le Royaume aux Non-confotmistes en faisoient sortir de bons sujets, dont les Etrangers profitoient, & que ceux qui n'en sortoient pas, y demeuroient chagrins, mécontens; & s'ils n'avoient pas assez de vertu pour souffrir patiemment leurs maux, toûjours prêts à favoriser les révoltes, & à entrer dans les factions; qu'on en avoit vû des effets funestes dans les derniers Regnes, dont aucun Roy ne pourroit ga-

rentir ni ſa perſonne, ni ſes ſujets, qu'on
1687. n'ôtat aux eſprits inquiets le prétexte de Religion, dont ils abuſent pour troubler les autres.

A ces raiſons, le Roy mêloit les promeſſes, & quelquefois même appuyoit & les promeſſes & les raiſons de quelques traits d'indignation. Car il ôta à quelques-uns des Charges qu'ils tenoient de lui, diſant qu'il n'étoit pas raiſonnable, que lui refuſant leurs ſervices, ils joüiſſent de ſes bienfaits. Tout cela fut également inutile pour vaincre ces eſprits obſtinez, & quelque regret qu'eut le Roy de caſſer ce Parlement, il y fut contraint. Les Proteſtans qui lui reprochent comme une conduite irréguliere & contraire à la liberté que les Loix donnent à ces Aſſemblées, ce qu'il a fait pour s'aſſurer des ſuffrages de celle-ci, ont oublié les violences dont uſoit Henry VIII. en pareilles rencontres, & la maniere dont tant d'autres Rois ont engagé leurs Parlemens à ſouſcrire à leurs volontez.

Jacques II. n'a rien fait qui en approche; & ſi nous conſultons l'Hiſtoire, nous trouverons que deux Parlemens des plus fameux qu'ait vû l'Angleterre, autoriſerent cette conduite ſous le Regne d'Edoüard III. & ſous celui de Richard II. Il s'agiſſoit de Bulles de Rome, où les droits du Roy paroiſſoient léſez: le

Parlement pria Edoüard, & obligea Richard presque malgré lui, de s'assurer par 1687.
des Conferences particulieres avec les Membres, de ce qu'on s'en pouvoit promettre pour soûtenir contre le Saint Siege, pour lequel les anciens Anglois avoient un extrême respect, les droits du Roy & de sa Couronne; & ce ne fut qu'après ces Closettings, qu'on fit les statuts, dont deux Papes sçurent si mauvais gré à ces deux Rois.

Ces exemples n'empêcherent pas qu'on ne trouvât le procedé de Jacques II. contraire aux Loix, & l'on s'en plaignit encore davantage, quand pour avoir un Parlement favorable à son entreprise, il usa du Quo-Warrento comme avoit fait le Roy son frere, & prit des mesures avec ceux qui présidoient aux élections, pour réformer les Communautez dont elles dépendent. Car on étoit en humeur de se plaindre, & les moindres démarches du Roy en faveur de sa Religion, étoient regardées par les Protestans comme la destruction de la leur.

Ce Prince avoit crû qu'étant Catholique, on ne pouvoit trouver mauvais qu'il eut un Agent auprès du Pape pour la direction de sa conscience, & qu'il en reçût un Ministre avec le respect convenable à celui qu'il representoit. Il se trompa. On trouvoit bon qu'il eut un Agent

auprès du Turc, & l'on souffroit impa-
1687. tiemment qu'il en eut un auprès du Chef de la Communion qu'il suivoit. On concourut avec lui à recevoir honorablement les Ambassadeurs de Maroc, & l'on s'indigna qu'il reçût avec quelque cérémonie, quoique dans sa maison seulement, un Ministre de celui qu'il reconnoissoit pour Vicaire de Jesus-Christ. On loüa le Duc de Sommerset pour avoir refusé d'introduire le Nonce; & le Duc de Grafton qui obéït, fut accusé d'une impieté, qu'il n'a pû expier que par sa desertion.

On trouva fort étrange qu'un Roy Catholique défendît une espece de fête, où par un emportement inoüi on brûle tous les ans l'effigie du Pape. On ne pouvoit dire une Messe, ouvrir une Chapelle ou une Ecole, rendre justice à un Catholique sur quelque oppression qu'il souffrît, punir un faiseur de libelles, un déclamateur séditieux, un parjure averé & public, pour peu qu'il témoignât de zele contre la Catholicité, que l'Eglise Anglicane ne fut en rumeur; & c'est du tissu de semblables faits, que sont remplis encore aujourd'hui les écrits de certains Sectaires, qui ont voulu montrer par-là que l'Angleterre a eu raison de s'allarmer des desseins du Roy contre la Religion du païs. Ceux d'entre nous qui sur ces recits ont jugé la conduite de ce Prince plus vive qu'il
ne

ne convenoit, se sont laissez prévenir sans doute par le dénombrement de ces choses, ramassées exprès dans ces livres pour imposer aux lecteurs. Ceux qui lisent avec précaution, & qui comparent dix ou douze faits mis ensemble pour faire montre, à l'étenduë de trois Royaumes & à l'espace de quatre ans que ce Roy a été sur son Trône, jugent autrement d'un Souverain, qui avec un grand zele pour sa Religion, s'est borné par modération à faire si peu & si lentement ce qu'il a fait en sa faveur. 1687.

Aussi y a-t-il apparence, que même les Protestans zelez seroient revenus des terreurs que leur avoient données leurs Ministres, si l'ambition de quelques Grands ne se fût point mêlée à la Religion, & si un reste de la cabale qui avoit été si contraire au Roy lorsqu'il étoit encore Duc d'York, n'eut composé un poison des deux, qui corrompit en peu de temps toutes les parties nobles de l'Etat. Ce fut sur un raisonnement assez semblable à celui des Juifs, lorsqu'ils firent mourir le Messie, que la faction Shaftsburyenne renaissant comme de ses cendres, persuada à quelques Seigneurs ou de la Secte Episcopale, ou de la Presbyterienne même, ou de ceux d'entr'eux qui sous ces noms vivent en assez grand nombre sans Religion, que les Romains alloient ab-

1688. ſorber toutes les Charges du Royaume, & détourner ſur eux toutes les graces du Prince ; qu'en peu de temps on ne verroit qu'eux dans les emplois conſidérables, que les Proteſtans en ſeroient exclus, & que les choſes viendroient à un point, qu'il ne leur reſteroit de parti à prendre, que de ſe faire Catholiques, ou de vivre en hommes privez dans leurs maiſons. Pour prouver ce raiſonnement, on cita des exemples, qui pour être en petit nombre, ne laiſſoient pas d'être plauſibles.

Le Roy, au commencement de ſon Regne, avoit fait les Comtes de Clarendon & de Rocheſter ſes beaux-freres, le premier Viceroi d'Irlande, le ſecond Grand Tréſorier d'Angleterre. Dans la ſuite les Catholiques jugerent que ces deux Seigneurs, quoiqu'alors attachez au Roy, étant Proteſtans emportez, feroient échoüer dans ces grands poſtes tout ce que ce Prince avoit entrepris pour tirer l'Egliſe d'oppreſſion. Le Comte de Sunderland premier Miniſtre, incompatible avec Rocheſter & ſon ennemi declaré, avoit tramé toute cette intrigue, pour ſe défaire d'un Concurrent qu'il avoit grand ſujet de craindre, & qu'il avoit toûjours fort haï.

Le Roy, qui aimoit ſes beaux-freres, & particulierement Rocheſter, réſiſta

long-temps aux prieres & aux ſollicitations 1688.
qu'on lui fit pour les priver de leurs Emplois ; il chercha des raiſons de s'en défendre, mais celles qu'on lui alleguoit pour le faire paroiſſant fortes, il ſe laiſſa enfin perſuader de retirer Clarendon d'Irlande, & d'y envoyer Tyrconel. Il tenta de convertir Rocheſter, qui condeſcendit à oüir diſputer des Catholiques & des Proteſtans, comme s'il eût cherché la verité : mais apparemment, il ne chercha qu'à ſe faire honneur de ſa mauvaiſe conſtance auprès de ceux de ſa Religion, & y acquerir un crédit qu'il commençoit à perdre à la Cour.

Quelque avantage que les Catholiques euſſent eu dans cette diſpute, le Comte en ſortit encore Proteſtant, & donna volontairement au Roy la démiſſion de ſa Charge, qui fut réduite en Commiſſion, & donnée à cinq perſonnes, dont Milords Douvre & Belaſis Catholiques Romains furent du nombre. Le Roy recompenſa les deux Comtes, de tout ce qu'il crut de plus capable d'adoucir une playe ſi ſenſible : mais l'évenement a fait voir que la dague leur étoit demeurée dans le cœur, & leur exemple fut de grand uſage aux ſéditieux, pour faire craindre de tels coups aux autres.

La ligue fut d'autant plus facile à former, que la faction, ſuivant les traces

1688. de Shaftſbury ſon ancien Chef, ne propoſoit à la plûpart de ceux qu'elle s'appliquoit à ſéduire que la moitié de ſes deſſeins. Celui de détrôner le Roy ne fut communiqué qu'à peu de gens, & l'on peut dire que ce fut ſans y penſer & ſans le vouloir, que le gros de la Nation a été engagé dans ce crime. La ſeureté de la Religion Proteſtante, la réduction des Catholiques aux termes des Loix établies contr'eux, la liberté des Parlemens, l'éloignement du pouvoir arbitraire, dont on diſoit la Nation ménacée, & où le Roy paroiſſoit être plus en état de parvenir qu'aucun de ces prédéceſſeurs, ſi on n'y remedioit promptement, la conſervation des honneurs & des charges dans les familles Proteſtantes, qu'on croyoit voir paſſer peu à peu dans celles des Catholiques Romains, furent les plans qu'on propoſa à ceux qu'on ne crut pas capables d'écouter des propoſitions plus hardies, & les motifs qu'on leur apporta d'entrer en conféderation, non pour ſe défaire du Roy, mais pour l'obliger, diſoit-on, à gouverner ſelon les Loix. La choſe réüſſit : on ſe ligua, & beaucoup de gens s'engagerent avec d'autant moins de précaution, que le Chef qu'on leur propoſoit pour conduire cette entrepriſe, témoignoit avoir des intentions plus éloignées de l'invaſion.

Cette feinte modération fut en effet l'appas dont le Prince d'Orange ſe ſervit, pour engager les Seigneurs Anglois non ſeulement à le ſuivre, mais à l'inviter de ſe venir mettre à leur tête, pour obliger leur Roy à regner plus conformément à leurs Loix. J'ai déja dit qu'on n'a pas crû juger témerairement du Prince d'Orange, de dire que depuis long-temps il ſe frayoit le chemin au trône, qu'il attendoit l'occaſion d'y monter plûtôt que par la ſucceſſion, toûjours incertaine & trop lente pour un impatient heritier. Son impatience toutefois ne l'avoit rendu ni téméraire, ni précipité à entrer en action à contre-temps : il avoit laiſſé faire les étourdis, ſe tenant toûjours en état de profiter de leur bonheur, ſans courir les riſques de leurs imprudences. 1688.

Tout l'art que les autres hommes employent dans les entrepriſes hardies à ſe diſpoſer à agir, ce Prince l'employa en celle-ci à agir ſeurement, & à réüſſir ſans peril, toûjours en commerce avec le Monarque qu'il avoit deſſein de ſupplanter, n'omettant aucun des devoirs d'un gendre ſoumis envers un beau-pere, affectant du zele pour ſes interêts, & agiſſant avec ſes Miniſtres comme s'il en eût été le premier. Cette conduite en impoſa d'autant plus aiſément au Roy d'Angleterre, que le Prince d'Orange fut plus long-temps

sans faire presque autre chose que penser
1688. beaucoup, étudier les démarches des Anglois, & disposer sur cela les siennes, quand le temps d'en faire viendroit. Le renouvellement de l'ancienne cabale, à l'occasion dont nous parlons, lui fit comprendre que ce temps étoit venu, & plus encore les entretiens qu'il eût avec une partie de ces factieux, qui pendant que les autres agissoient avec les Seigneurs du païs, passerent en Hollande sous divers prétextes, pour traiter plus seurement avec lui.

Le Prince, asseuré de trouver des partisans dans le Royaume, s'appliqua à ôter au Roy tous les secours qui lui pouvoient venir du dehors. Jacques avoit fait alliance avec l'Espagne, & par-là il pouvoit se promettre que la Maison d'Autriche au moins ne lui seroit pas opposée, sur-tout quand il seroit question d'une affaire de Religion. Il n'avoit point de Traité avec la France, mais il étoit ami personnel & parent trop proche du Roy, pour n'en pas tirer les secours nécessaires dans le besoin. Pour lui ôter ces deux appuis, le Prince d'un côté entra, & fit entrer les Hollandois dans la ligue d'Ausbourg contre la France, afin d'attirer sur cette Monarchie les forces des Conféderez, en cas qu'elle attaquât les Etats, pendant que leurs troupes passeroient la mer pour l'en-

treprise d'Angleterre ; de l'autre, il rendit le Roy son beau-pere suspect à la Maison d'Autriche, comme un Prince contraire à ses desseins, uni d'interêts, & engagé avec la France par un Traité secret, qui paroîtroit quand il en seroit temps. 1688.

L'Empereur & le Roy Catholique étoient d'autant plus susceptibles de ces ombrages, que leurs Ministres avoient inutilement tenté d'engager le Roy d'Angleterre à entrer avec eux dans la ligue, qu'ils avoient faite contre la France avec les Princes Allemans. Le Comte de Castanaga gouverneur de la Flandre Espagnole, & l'Ambassadeur Pedro Ronquillo n'avoient rien omis pour l'y engager, jusques-là que ce dernier lui avoit promis, que s'il vouloit bien y entendre, son Parlement acquiesceroit à tout ce qu'il avoit entrepris d'établir touchant la Religion. Quand le Roy eût été d'humeur à se liguer contre la France, il y a apparence que ce n'eût pas été sur le crédit que cet Espagnol se flatoit d'avoir dans son Parlement, qu'il eût embrassé ce parti : le penchant naturel de la Nation, fortifié alors par les cris de nos Calvinistes chassez, lui en eût été un motif plus plausible. Ceux qui disent qu'il devoit prendre cette occasion de gagner les sujets, ne font pas refléxion à l'inconséquence qu'il y eût eu dans ce procedé, & que la ligue dont il s'agissoit n'é-

tant que la ſuite d'une autre, faite à Mag-
1688. debourg par les Proteſtans à l'occaſion des Huguenots; il eût été contre le bon ſens à un Prince qui entreprenoit de procurer en Angleterre la liberté aux Catholiques, de concourir à rétablir en France les plus entêtés des Proteſtans. Outre que la bonne politique ne vouloit pas qu'il quittât un ami ſolide, pour ſe joindre à des Princes qui ne pouvoient lui être utiles que tandis qu'ils auroient beſoin de lui, vû que les Proteſtans commençoient à ſurprendre leur pieté, juſqu'à les attirer en des ligues formées contre un Roy Catholique, en faveur des Calviniſtes qu'il avoit chaſſez de ſes Etats. Ainſi ce fut prudemment que le Roy d'Angleterre répondit à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qu'il garderoit fidelement l'alliance qu'il avoit avec ſon maître : mais que la même fidelité l'obligeoit auſſi à ne point rompre l'amitié qui étoit entre lui & le Roy Très-Chrétien ſon parent; qu'il vouloit vivre en paix avec ſes voiſins, & la maintenir s'il pouvoit entr'eux.

Cette réponſe ne contenta pas les Conſeils de Vienne & de Madrid, & diſpoſa apparemment l'Empereur & le Roy d'Eſpagne à écouter les propoſitions que leur fit faire le Prince Hollandois, non plus ſeulement contre le Roy de France, mais contre le Roy d'Angleterre même. Je ſuis

du

du ſentiment de ceux qui croyent que pour les engager, il uſa du même moyen dont ſes partiſans s'étoient ſervis pour liguer les Seigneurs Anglois, qu'il ne leur fit propoſer que la moitié de ſes deſſeins, & qu'il leur perſuada que le but de ſon paſſage en Angleterre, n'étoit que d'obliger le Roy ſon beau-pere à ſe liguer avec eux contre nous. On le doit, ce me ſemble, ainſi préſumer de la Religion de la Maiſon d'Autriche. 1688.

La continuation de la ligue depuis le Monarque Anglois détrôné, eſt un argument contraire auquel on ne répond pas aiſément : mais on continuë ſouvent, quand on eſt engagé, des choſes auſquelles on ne s'engageroit pas, ſi on prévoyoit, quand on les commence, où elles doivent aboutir. Quoi qu'il en ſoit, ce fut de cette ſorte que ſe forma la funeſte ligue, qui a chaſſé le Roy d'Angleterre de ſon trône & de ſes Etats. Le Prince auteur de ce projet diſpoſoit cependant ſous-main l'armement néceſſaire à paſſer la mer : les Hollandois non ſeulement lui préparoient des troupes & des vaiſſeaux, mais pour lui donner moyen de combattre le Roy ſon beau-pere de ſes propres armes, ils retinrent ſix Regimens de ſes ſujets engagez à leur ſervice depuis long-temps, & quoique le Roy pût faire pour les retirer d'entre leurs mains, il n'en put venir à bout.

1688. Ce fut en ce temps que la Reine se trouva grosse du Prince de Galles, dont elle accoucha le vingtiéme de Juin l'an mil six cens quatre-vingt-huit. La cabale usa d'un double artifice pour profiter d'un évenement qui naturellement la devoit détruire ; l'un de répandre parmi le peuple que cet enfant étoit supposé, l'autre de faire craindre aux Grands la continuation du pouvoir souverain dans une race Catholique, à la ruine de la Religion & de la fortune des Protestans. Le premier n'a pas réüssi, & n'a pas fait honneur à ses auteurs : tant de témoins irréprochables avoient vû naître le Prince de Galles, tant de gens l'avoient vû dès qu'il fut né, que la fable a paru insoûtenable à ceux-mêmes qui auroient eu le plus d'interêt à la soûtenir. Le second n'a eu que trop de succès.

Plusieurs souffroient assez patiemment de voir regner un Catholique, dans l'esperance qu'un heritier Protestant lui succederoit, & dédommageroit les Sectaires de ce qu'un Roy orthodoxe leur avoit ôté. Ils se consoloient que Jacques II. leur eût ramené le regne de Marie, dans l'attente que la Princesse d'Orange feroit revivre celui d'Elizabeth. Il se trouvoient loin de leur compte à la naissance d'un Prince de Galles, qui ne pouvoit manquer d'être élevé dans la Religion Catholique, qui seroit pour la perpetuer

sur le trône, & pour la rendre avec le temps dominante parmi le peuple. L'opinion commune a été, que cette consideration, plus qu'aucune autre, avoit avancé les affaires du Prince d'Orange, soit en augmentant le nombre de ceux qui favorisoient le dessein, soit en déterminant les autres à concourir à celui qu'il feignoit avoir de borner sa puissance aux Loix, & le mettre hors d'état de rien entreprendre ou contre la Religion du païs, ou contre la liberté de la Nation. 1688.

La fameuse affaire des Evêques, qui survint sur ces entrefaites, mit les dernieres dispositions à celle de la révolution. Ce fut originairement une intrigue des Presbyteriens d'Angleterre, ou pour mieux dire, de leurs Ministres, qui voulant profiter des contestations de la Cour avec l'Eglise Anglicane, firent suggerer au Roy par des Catholiques, que pour engager le Parlement à confirmer la liberté de conscience, il falloit obliger les Evêques à la faire publier dans les Eglises. Comme le Roy n'avoit rien plus à cœur que d'établir solidement cet article, il donna dans cet expedient, qui d'ailleurs ne paroissoit pas devoir souffrir de difficulté, la publication des Edits du Prince dans les Eglises étant de tout temps en usage en Angleterre comme ailleurs. Il l'ordonna donc, & envoya l'ordre qu'il en porta aux Evêques.

Ceux de ces Prélats qui ſe trouverent à
1688. Londres s'étant aſſemblez à Lambeth, chez l'Archevêque de Cantorbery, pour déliberer de l'affaire, embraſſerent cette occaſion pour faire éclater le chagrin que leur donnoit la declaration, & réſolurent de refuſer la publication qu'on exigeoit d'eux. Pour adoucir neanmoins leur refus, & ne paroître pas refractaires, ils compoſerent une Requête, que l'Archevêque lui-même, les Evêques de Saint Aſaph, de Bath & de Wels, de Chiceſter, d'Ely, de Briſtol, de Peterborough porterent au Roy. La Requête contenoit, que leur conſcience ne leur permettoit pas une ſoumiſſion qu'ils auroient euë en toute autre rencontre; qu'ils prioient que l'on eût égard à la juſte délicateſſe qu'ils devoient avoir ſur ce point; qu'il s'agiſſoit de conſerver les droits de l'Egliſe Anglicane, & de plus les Loix du Royaume, auſquelles la diſpenſe du Teſt, que le Roy ajoûtoit à la liberté de conſcience, donnoit une atteinte contraire au gouvernement établi, & aux decrets des Parlemens de l'an mil ſix cens ſoixante-deux, & de l'an mil ſix cens ſoixante-douze. Ce dernier point donna lieu au Roy de répondre plus aigrement qu'il n'auroit fait, ſi les Evêques s'en fuſſent tenus aux raiſons qui regardoient l'Egliſe. *Je ne m'attendois pas*, leur dit-il, *à une rémontrance pareille*, *&*

que ſeuls de tout mes ſujets vous me conteſtaſſiez mon autorité. Il ne s'agit pas ici des 1688.
droits de l'Egliſe Anglicane dont vous vous prévalez, mais de ceux de ma Couronne que je veux maintenir. Je ſuis Roy, vous devez m'obéïr, & c'eſt le parti que votre conſcience & votre devoir vous doit inſpirer.

Le Roy ayant congedié les Prélats, aſſembla ſon Conſeil pour déliberer des moyens de les rendre ſoûmis, & d'empêcher les mauvais effets que pourroit cauſer leur exemple. On réſolut de les citer. Ils comparurent, mais ce ne fut ni pour acquieſcer aux ordres du Prince, ni pour obéïr à ceux du Conſeil. On leur ſignifia qu'étant accuſez d'avoir publié, ſous prétexte de preſenter une Requête, un libelle contraire à l'autorité Royale, ils euſſent à donner caution, ſelon les Loix pour leſquelles ils ſe montroient ſi zelez, qu'ils comparoîtroient à la Cour du Banc du Roy dans un temps qu'on leur marquoit, pour répondre devant les Juges ſur l'accuſation intentée contr'eux. On diroit à voir la conduite des Anglois de ce dernier ſiecle, que l'Angleterre n'a de Loix que pour ſes Rois.

Ces mêmes Evêques, qui trouvoient ſi mauvais que le Roy ſe diſpensât de les obſerver, refuſerent ſans ſcrupule de s'y ſoûmettre, & ne voulurent point donner

1688. caution : ſur quoi le Conſeil ayant déliberé, conclut d'un commun conſentement à les envoyer à la Tour. Ils y furent conduits, & quoiqu'ils prétendiſſent qu'étant Pairs du Royaume, ils n'étoient point obligez de ſe ſoumettre à la juriſdiction du Banc du Roy ; tant de gens ſçavans dans les Loix les convainquirent qu'ils ne la pouvoient décliner, qu'ils y répondirent enfin, & que leur cauſe y fut plaidée. On allegua de part & d'autre diverſes raiſons pour & contre, & les leurs parurent ſi foibles, qu'ils furent contraints d'avoir recours au deſaveu de leur Requête, qu'on ne put prouver être d'eux, parce que le Roy s'étoit trouvé ſeul dans ſon cabinet lorſqu'il l'avoit reçûë, & que le Roy ne peut être témoin, ſur-tout dans les choſes qui le concernent : uſage bien different de celui des temps où les Rois d'Angleterre concluoient leurs Edits par ces mots : *Témoin moi-même.*

Ce fut par ce mauvais ſubterfuge que les Evêques furent élargis, & renvoyez chez eux abſous. Ils eurent obligation au Roy de la facilité qu'ils trouverent à avoir des Jurez favorables, & à faire ſolliciter leur cauſe par tous leurs amis. Car ce Prince leur laiſſa prendre tous les moyens de ſe tirer du pas où ils s'étoient engagez, apparemment dans l'eſperance que ſa bonté les rameneroit au devoir, & qu'ils dou-

neroient desormais l'exemple aux autres de ne pas s'en écarter. Il y fut trompé. La Justice avoit alienė ces Prélats, la clemence ne les ramena point. Je ne sçai si déja la cabale les avoit tentez de se joindre à ceux qui invitoient le Prince d'Orange, mais il est seur qu'elle se servit de ce dernier chagrin à propos pour surmonter leur résistance, s'ils en avoient fait. La conduite de six d'entr'eux a assez fait voir dans la suite, qu'ils n'eurent jamais intention d'entrer dans les desseins de ceux qui vouloient détruire le Roy, mais seulement de se joindre en cause avec ceux qu'on trompoit comme eux, & à qui l'on faisoit accroire qu'on ne vouloit que l'obliger à gouverner selon les Loix. Ce fut sans doute par cet artifice que ces Prélats furent engagez à écrire au Prince Hollandois, pour le prier de hâter sa marche, & d'accourir à la défense de la Religion & des Loix, ausquelles ils prétendoient que le Roy avoit donné une nouvelle atteinte, en les faisant mettre en prison. 1688.

Le Prince d'Orange ne pouvant plus douter d'une conspiration generale à seconder ses intentions, pressa encore plus son armement qu'il n'avoit fait jusques-là; & ce nouvel empressement donna lieu au Comte d'Avaux Ambassadeur de France en Hollande, non seulement de soupçon-

ner que le Prince avoit d'autres desseins
1688. que ceux d'un vigilant Stathouder, pour maintenir en bon état la flote & les troupes Hollandoises, mais de découvrir que ses projets regardoient uniquement l'Angleterre. Il en avertit le Roy son maître, & ce fut par-là que le Roy d'Angleterre en reçût les premiers avis, au moins précis & positifs. Je dis précis & positifs: car il y avoit déja long-temps, que M. Skelton étant en Hollande, avoit découvert que le Prince d'Orange intriguoit avec les Anglois. Ce Ministre avoit des liaisons dans la maison de la Princesse, par le moyen desquelles il surprit des lettres, qui sans expliquer nettement de quoi il étoit question, en disoient assez pour donner à entendre, qu'il se tramoit sous main quelque chose au desavantage du Roy. Il en avertit, mais l'habitude qu'on avoit à sa Cour d'Angleterre d'entendre parler de trahisons, y faisoit souvent négliger les bons comme les mauvais avis. Celui que le Roy Très-Chrétien avoit reçû du Comte d'Avaux parut à ce Prince d'une nature à n'être pas traité de la sorte: il pressa le Roy d'Angleterre d'y faire l'attention qu'il meritoit, & de prendre ses précautions pour se défendre de l'invasion dont ses Etats étoient menacez.

Presqu'en même temps M. Skelton, venu en France en qualité d'Envoyé ex-

traordinaire, étoit en commerce avec un homme qui lui donna de grandes lumieres ſur l'affaire dont il s'agit. C'étoit un nommé Budé de Verace, Genevois Proteſtant. Il avoit été autrefois Capitaine aux gardes du Prince d'Orange, & ayant tué un homme en duel, il avoit été diſgracié. Skelton l'avoit reconcilié à la recommendation du Comte de Clarendon, qui ayant fait élever ſon fils Mylord Cornbury à Geneve, avoit obligation à Verace de bien des ſoins qu'il en avoit pris. Le Genevois étant rétabli dans les bonnes graces de ſon Maître, y entra plus avant que jamais, & eut grande part à ſa confidence & à celle de Benthem ſon favori. Je ne ſçai à quelle occaſion il ſe broüilla avec eux, & ſe retira. Il étoit de retour à Geneve, lorſque ſur le bruit de l'armement qui ſe préparoit en Hollande, il écrivit à M. Skelton, qui étoit alors à Paris, qu'il avoit à communiquer au Roy d'Angleterre ſon Maître des affaires où il ne s'agiſſoit de rien moins que de ſa Couronne, & de lui faire connoître un gendre dont il ne ſe défioit pas aſſez; mais qu'au reſte il ne s'ouvriroit de ſon ſecret qu'au Roy en perſonne, ſi ce Prince avoit agréable qu'il ſe mît en chemin pour l'aller trouver. 1688.

Sur cet avis Skelton écrivit cinq ou ſix lettres en Angleterre, toutes fort vives,

1688. fort empressées, & à peu près du même stile que celles qu'on écrivoit à son Maître de la part du Roy Très-Chrétien. D'un autre côté, le Marquis d'Albyville, Envoyé d'Angleterre auprès des Etats, ne manqua pas à son devoir. Ainsi le Roy fut averti suffisamment pour n'être pas surpris. Il défera tard à ces avis. On apporte diverses raisons pourquoi il n'y défera pas plûtôt. Le Prince d'Orange continuoit à garder avec lui une conduite qui sembloit ne pas permettre de concevoir de lui de si noirs soupçons. Ce Prince lui rendoit toûjours les mêmes devoirs, jusques-là qu'il lui avoit fait faire des complimens comme les autres, sur la naissance du Prince de Galles, & qu'il avoit fait ajoûter le nom de ce nouveau beau-frere à ceux des Princes de sa famille, pour lesquels on prioit dans sa Chapelle.

Outre cela, lorsque le bruit de l'armement se fut répandu, Citers Ambassadeur des Etats, par une supercherie indigne, assuroit positivement qu'il ne regardoit point l'Angleterre, & donnoit à entendre au Roy, que la France avoit plus de raison de s'en allarmer que lui. De plus ce Monarque comptant sur la fidelité de gens qu'il ne pouvoit soupçonner d'en manquer, se trouvoit en état de peu craindre les entreprises des Hollandois. Il avoit une armée de terre, une flote,

des magazins capables de rendre inutiles les efforts de toute l'Europe, s'il eût été aussi-bien servi de ceux qu'il avoit mis dans l'emploi, qu'il avoit sujet de l'attendre. On dit que même la trahison aida à fortifier dans son esprit ces raisons de securité: son premier Ministre en a été accusé. 1688.

Ce Ministre étoit Robert Spenser, Comte de Sunderland, Secretaire d'Etat & President du Conseil Privé. Son nom marque assez sa naissance, que de grands biens & beaucoup d'esprit lui donnoient moyen de soûtenir avec un éclat digne de ses ancêtres, si sa conduite y eut répondu. Si elle fut infidele ou seulement mauvaise, je n'y vois pas assez clair pour le décider. Voici ce qui s'en dit de part & d'autre. Ceux qui l'accusent d'infidelité fondent leur raisonnement sur des préjugez & sur des faits, & disent que Mylord Sunderland étoit à l'égard du Roy Jacques un ennemi reconcilié par politique & par necessité, qu'il avoit poussé dans les Parlemens l'affaire de son exclusion avec plus de chaleur que personne, & qu'il n'avoit recherché son amitié que quand il lui avoit vû prendre le dessus; que c'étoit un homme déterminé à suivre le parti dominant; mais ayant toûjours, en cas de changement, des ressources dans les autres; que pendant qu'il

avoit adheré aux factions Parlementaires
1688. contre la Maison Royale, il avoit des liaisons avec une maîtresse du Roy Charles, qui l'avoit reconcilié avec lui, & par sa médiation avec le Duc d'YORK; qu'étant devenu premier Ministre, & presque unique du dernier depuis son élevation sur le Trône, il s'étoit attaché à lui avec zele pendant qu'il l'avoit vû en prosperité, mais qu'aussi-tôt qu'il s'étoit apperçû qu'un parti se formoit contre lui, il avoit paru entrer en commerce avec ses ennemis; que la Comtesse sa femme écrivoit regulierement à la Princesse d'Orange, & que son oncle Henry Sidney, l'un des Chefs de la faction, étoit passé en Hollande auprès du Prince; que dans une lettre imprimée, le Comte avoüant qu'il s'étoit donné aux Catholiques, dont il avoit embrassé la Religion, pour mieux servir les Protestans, prouve que le parti dont il étoit, n'étoit pas toûjours celui dont il paroissoit être; qu'on ne peut juger autrement de la violence qu'il fit à son Maître, en l'engageant nonobstant ses répugnances, à mettre dans le Conseil d'Angleterre le Pere Petre malgré lui-même, malgré la Reine qui s'y opposoit, malgré les plus essentielles Loix de l'Ordre dont étoit ce Pere; que le Roy, pour contenter son Ministre, fit ceder en cette occasion au droit qu'il crut avoir de disposer

de ses sujets; qu'on ne peut inferer autre chose du procedé qu'eut ce Seigneur dans le démêlé des Evêques, qu'il fit pousser dans le Conseil, & qu'il favorisa sous main; qu'on ne peut attribuer qu'à un mauvais principe le mépris qu'affecta ce Ministre de tant d'avis, qui vinrent au Roy des desseins de son gendre & des Hollandois, & beaucoup plus encore les partis qu'il l'engagea à prendre dans la suite, lesquels ôterent à ce Monarque les seuls moyens qui lui restoient de résister à ses ennemis. 1688.

Telles sont à peu près les preuves qu'alleguent de l'infidelité du fameux Comte de Sunderland, ceux qui l'accusent d'avoir été infidele: ceux qui l'excusent y répondent, que ce n'est pas une regle infaillible, qu'un ennemi reconcilié ne puisse devenir un ami sincere, qu'un homme peut conserver des ressources dans un parti sans l'embrasser; que le Comte n'avoit point été convaincu d'avoir lié personnellement avec les ennemis de son maître aucun commerce qui tendît à le trahir; que celui de sa femme avec la Princesse d'Orange, quoique suspect dans les conjonctures, n'est point une raison suffisante d'attribuer un tel crime au mari; que Sidney, quoique son parent, l'a pû tromper comme les autres, & lui faire accroire que son passage en Hollande

n'avoit point d'autre fin que sa santé, &
1688. un voyage aux eaux de Spa, qui en effet en fut le prétexte; que l'aveu de s'être fait Catholique pour mieux servir les Protestans, est plûtôt une excuse auprès d'eux, qu'une preuve d'intelligence avec eux, puisqu'on ne s'excuse point auprès de ceux avec qui on agit de concert; que dans l'affaire du Pere Petre, le Comte cherchoit sur qui détourner l'envie des choses qui déplaisoient au peuple dans la conduite de la Cour; que l'entreprise du Prince d'Orange & des Hollandois contre un Roy puissant & environné de grosses armées, paroissoit si extraordinaire, que n'y pouvant ajoûter foi, il crut en devoir negliger les avis; que quand il fut obligé de la croire, ces mêmes forces, dont il voyoit le Roy son Maître soûtenu, le firent opiniâtrer à rejetter des secours, qu'il crut dangereux & qu'il ne jugea pas necessaires. Ainsi excusent le Ministre Anglois, ceux qui entreprennent de l'excuser. Je laisse au lecteur plus décisif que moi, à prendre parti sur ce problême, pour suivre le fil de mon Histoire.

Le Roy de France & l'Envoyé du Roy d'Angleterre à sa Cour ne s'étant point rebutez, se firent écouter. On écrivit à l'Envoyé de faire venir le Genevois, & l'on témoigna au Roy Très-Chrétien qu'on étoit touché de ses soins : sur quoi

ce Prince, non content d'avoir averti du péril, envoya à Londres M. de Bonrepos offrir les ſecours neceſſaires à l'éviter. 1688.

Loüis ſe préparoit alors à attaquer les Liguez d'Auſbourg. Cette ligue s'étoit formée contre lui, ſous prétexte que depuis la paix, il s'étoit emparé des Villes de Straſbourg & de Luxembourg. Quelque droit que lui en euſſent donné divers ſujets de mécontentemens qui ne ſont pas de cette Hiſtoire, les Alliez en furent irritez. On alloit recommencer la guerre, ſi ceux qui la vouloient détourner n'euſſent trouvé l'expedient d'une tréve, que ſa longueur fit paroître plus utile au repos public que la paix. La ligue d'Auſbourg ayant fait voir que les Alliez n'avoient deſſein de garder la ſuſpenſion d'armes, que juſqu'à ce qu'ils fuſſent en état de les prendre à leur avantage, le Roy réſolut de les prévenir. Ses forces étoient prêtes pour cette entrepriſe, lorſque l'embarras où il vit le Roy d'Angleterre l'ayant touché, il préfera les interêts de ſon ami aux ſiens, & chargea Bonrepos de lui offrir ſes troupes & des vaiſſeaux pour les tranſporter,

A regarder la choſe en elle-même, c'étoit un pas bien délicat à faire à un Roy d'Angleterre, que d'introduire dans ſes Etats une armée d'étrangers, de Catholiques, particulierement de François. C'étoit une affaire à flétrir la memoire d'un

1688. Prince dans l'eſprit de ſa Nation, & un aveu de tous les bruits malicieuſement répandus, d'une alliance faite exprès pour opprimer la liberté & la Religion du païs. D'ailleurs le Roy avoit des forces plus que ſuffiſantes pour réſiſter à tous les efforts des Hollandois, que ſa ſeule flote pouvoit arrêter, & qu'en tout cas ſon armée de terre ne pouvoit preſque manquer de vaincre, étant & beaucoup plus nombreuſe & mieux diſciplinée que la leur. Sunderland qui ouvrit l'avis de refuſer les ſecours offerts, appuya ſon ſentiment ſur ces raiſons: ceux qui furent de l'avis contraire le fonderent ſur celles-ci; qu'il falloit regarder la choſe, non en elle-même, mais dans les circonſtances preſentes; qu'il ne s'agiſſoit pas ſimplement d'oppoſer des armées à d'autres, mais de ſçavoir ſi les armées qu'on oppoſeroit aux ennemis, n'étoient point d'intelligence avec eux pour concourir à leurs deſſeins, ſi les Chefs qui les commandoient étoient d'une fidelité plus à l'épreuve de la corruption, que ceux des autres corps de l'Etat, qu'on diſoit être corrompus, & que l'on ne connoiſſoit pas. De-là ceux qui parloient ainſi inferoient, que ſi par malheur la corruption s'étoit gliſſée dans l'armée auſſi-bien qu'ailleurs, le Roy refuſant les ſecours étrangers, qui avec ce qui s'y joindroit de ſujets fideles lui auroient

roient fait au moins un parti, demeureroit exposé sans défense à toutes les forces de ses ennemis. 1688.

Dans cette diversité d'opinions, le suffrage du Ministre, la bonté du Roy pour ses sujets, l'honneur de la Nation, la confiance qu'il avoit dans les Chefs de ses troupes, la plûpart d'une qualité à ne se pas flétrir eux-mêmes par une si basse trahison, ou gens comblez de ses bienfaits, le détermina au parti qu'a condamné l'évenement, & lui fit refuser des secours qu'il auroit aisément reçûs, les flotes qui s'y seroient pû opposer n'étant point encore en état de se mettre en mer pour agir.

On apprit en France avec chagrin la résolution prise en Angleterre, & l'on ne peut dire combien notre Cour parut touchée du peril d'un Roy, qui depuis longtemps y étoit aimé. Skelton étoit accablé de gens qui l'arrêtoient, qui le questionnoient, & qui se prenoient presque à lui de ce qu'on ne suivoit pas ses avis. On vouloit qu'il trouvât moyen de servir son Maître malgré ses Ministres, & l'on fit tant qu'on l'engagea à proposer un expedient qui l'auroit en effet sauvé, si la Cour d'Angleterre, agissant conséquemment à ses premiers principes, n'en eût encore empêché l'effet. Un jour que M. de Croissy pressoit l'Envoyé là-dessus, ce

1688. lui-ci, après lui avoir répondu qu'il n'avoit point d'ordre & qu'il n'osoit rien demander, ajoûta qu'il croyoit cependant, que si le Roy Très-Chrétien faisoit declarer aux Etats la part qu'il prenoit aux affaires du Roy son Maître, & menaçoit de les attaquer, s'ils entreprenoient rien contre lui, il les arrêteroit tout court, & déconcerteroit les mesures du Prince d'Orange & des factieux; que par-là, sans donner sujet aux Anglois de se plaindre que leur Roy eut appellé les étrangers dans leur païs, on le serviroit efficacement, en retenant deçà la mer une partie de ses ennemis, pendant qu'il dissiperoit chez lui les cabales qu'y faisoit l'autre.

L'ouverture de l'Envoyé ayant paru bonne au Ministre, il en alla parler au Roy, qui embrassant avec plaisir tous les moyens qu'on lui proposoit de secourir le Roy d'Angleterre, dût-il attirer l'orage sur soi, envoya ordre à M. d'Avaux de declarer aux Provinces Unies, qu'ils ne pouvoient attaquer un Prince lié si étroitement avec lui, sans l'obliger à le secourir. L'Ambassadeur parla d'une maniere qui donnoit à penser aux Etats; lorsqu'on fut informé à Londres & de l'avis de M. Skelton, & de la declaration de M. d'Avaux. Le Ministre d'Angleterre ne se démentit point, & se servant toûjours des égards qu'avoit le Roy pour ses sujets,

lui persuada de persister dans la fatale résolution de ne recevoir de secours que d'eux. Albyville avoit reçû ordre de demander aux Hollandois un éclaircissement touchant la flote qui se préparoit dans leurs ports: pour toute réponse, on l'avoit chargé d'en demander un autre au Roy touchant ses alliances avec ses voisins. Il sembloit que ce procedé dût être à la Cour d'Angleterre un nouveau motif d'accepter la diversion qu'on lui offroit. On n'y changea point de maximes: le Ministre ne se démentit point. On fit declarer aux Etats que l'on n'avoit point d'alliance particuliere avec la France, & l'on fit revenir Skelton pour le mettre à la Tour de Londres, où il demeura dix-huit jours.

1688.

C'est ainsi que l'aheurtement d'un Ministre, si on n'en pense rien de plus fort, livra un grand Roy à ses ennemis, & qu'un excès de confiance en des sujets qui ne la meritoient pas, priva ce Prince des secours qu'il auroit pû recevoir d'ailleurs. Verace fut surpris de l'apprendre lorsqu'il arriva à Paris. Il y étoit venu à dessein de continuer son chemin à Londres: mais jugeant qu'inutilement il donneroit des informations dont on ne pouvoit plus profiter, il s'en retourna sur ses pas.

Le Roy de France de son côté, craignant de se faire un ennemi d'un Prince

qu'il vouloit délivrer des ſiens, employa
1688. ſes forces à prévenir les deſſeins de la ligue d'Auſbourg ; & ce fut à cette occaſion que M. le Dauphin fit la belle campagne de mil ſix cens quatre-vingt-huit, dans laquelle en moins de deux mois, il prit Philiſbourg, Manheim, Frankendal, & d'autres places importantes, & fit à la France contre les Allemans, un rempart de leurs Villes ruinées, ou de celles qu'il voulut conſerver.

On ſe préparoit cependant en Hollande & en Angleterre, là à attaquer, ici à ſe défendre. Des deux côtez on diſpoſoit les flotes, les armées de terre, l'artillerie, les munitions ; & comme l'eſperance des deux partis étoit fondée ſur les Anglois, on employoit de part & d'autre les moyens propres à ſe les attacher. Dans ce deſſein, le Prince d'Orange fit dreſſer une declaration qui contenoit trois principaux points.

Le premier étoit un dénombrement des griefs de la nation Angloiſe, ſur-tout des Proteſtans contre leur Roy, touchant le pouvoir diſpenſatif, l'avancement des Catholiques dans les Charges & dans les Conſeils, la Commiſſion Eccleſiaſtique, l'affaire des Evêques, & d'autres points recherchez & déduits avec art, pour faire un aſſemblage odieux de faits, par leſquels on tâchoit de prouver que ce Prin-

ce avoit eu deſſein de détruire la Religion, les Loix, la liberté du païs. 1688.

Le ſecond conſiſtoit à dire, que pluſieurs Seigneurs d'Angleterre Eccleſiaſtiques & ſeculiers, s'étant adreſſez au Prince d'Orange, pour le prier de les aider à ſe garentir des maux dont ils ſe voyoient menacez; que ce Prince avoit d'autant plus volontiers acquieſcé à leurs prieres, qu'étant le plus proche heritier de la Couronne d'Angleterre, il étoit plus intereſſé à la conſervation des Loix & de la Religion du Royaume, dont on avoit même entrepris de lui ôter la ſucceſſion par la ſuppoſition d'un Prince de Galles.

Dans le troiſiéme, le même Prince d'Orange alleguant qu'un Parlement libre étoit le ſeul remede eficace qu'on pût apporter à ces maux, & ſuppoſant qu'un Parlement ne ſeroit jamais libre ſous un Roy qui regnoit ſans égard aux Loix, ſi cette Aſſemblée n'étoit ſoûtenuë d'ailleurs, ſignifioit la réſolution qu'il avoit priſe de paſſer la mer avec des forces ſuffiſantes pour en appuyer les decrets, exhortant en même temps tous les bons Anglois de ſe joindre à lui pour concourir à un ſi loüable deſſein.

On étoit ſur le point d'envoyer cette declaration en Angleterre, & une autre aſſez ſemblable en Ecoſſe; lorſqu'on apprit qu'elle portoit à faux, au moins pour

la plus grande partie, par les démarches
1688. qu'avoit fait le Roy pour contenter les Proteſtans, & leur ôter tous les prétextes qu'ils pouvoient avoir de ſe plaindre. La plûpart des choſes faites en faveur des Catholiques avoient été ou révoquées ou ſuſpenduës juſqu'au Parlement, déja indiqué, mais differé à cauſe du trouble que cauſoit l'entrepriſe des Hollandois. La Commiſſion Eccleſiaſtique avoit été abolie, les Evêques étoient rentrez en grace, & celui de Londres dans ſes fonctions. On avoit rendu à la Capitale & à d'autres Communautez les Chartres qu'on leur avoit ôtées du vivant même du feu Roy. On avoit donné au futur Parlement toutes les aſſurances poſſibles d'une parfaite liberté. On n'avoit en un mot rien omis de tout ce qu'on avoit crû propre à diſſiper les ombrages & à gagner les cœurs; & enfin le temps approchant auquel on diſoit que les Hollandois avoient réſolu de ſe mettre en mer, on avoit publié une proclamation, par laquelle le Roy avertiſſant qu'une Puiſſance étrangere ſe diſpoſoit à venir envahir le Royaume, exhortoit ſes ſujets à quitter toutes les défiances paſſées, pour ſe réünir contre l'ennemi commun.

Le Prince d'Orange ayant appris ces nouvelles meſures du Roy, fit ajoûter pour les détruire deux points à ſa decla-

ration ; l'un fut une protestation qu'il n'avoit nul dessein d'envahir le Royaume, mais seulement de faire assembler un Parlement libre, & en état d'assurer la Religion & les Loix, sur des fondemens qu'on ne pût plus ébranler ; l'autre fut une réfutation des assurances que donnoit le Roy de cette même liberté au Parlement, qu'il promettoit, exhortant les Anglois zelez à ne s'y laisser pas surprendre, ensuite de quoi ayant envoyé ce Manifeste en Angleterre avec ordre de l'y répandre, il ne pensa plus qu'à partir. 1688.

Ce fut les derniers jours d'Octobre, qu'ayant pris congé des Etats, il commença à mettre à la voile, avec un vent qui le poussoit où il vouloit aller aborder. Quatre à cinq cens bâtimens composoient sa flote, & douze à treize mille hommes son armée de débarquement. Il avoit avec lui les Seigneurs Anglois qui s'étoient déja déclarez, dont les plus remarquables étoient Charles Talbot Comte de Schrevsbury, élevé dans la Religion Catholique, hereditaire dans sa famille depuis le grand Talbot jusqu'à lui, qui l'a abandonnée le premier. Charles Gerard Comte de Maklesfield, Mylord Mordant, Henry Sydney & le Vice-Amiral Herbert.

Le Maréchal de Schomberg, sorti de France comblé de biens & d'honneurs,

1688. mais chagrin d'en avoir été éloigné dans l'affaire des Huguenots, s'étoit donné au Prince d'Orange, & étoit de l'expedition. Herbert commandoit l'avant-garde, Evertzen l'arriere-garde, le Prince s'étoit mis au corps de bataille. La flote portoit le pavillon blanc avec les armes de son Chef, autour desquelles on lisoit ces mots: *Pour la Religion & la liberté.* Elle étoit toute en haute mer, & commençoit à faire route, lorsqu'une tempête s'étant élevée durant la nuit, la battit avec tant de furie douze heures entieres qu'elle continua, qu'elle la dispersa, & la contraignit de s'aller rassembler dans ses ports. Le dommage y fut grand, mais bientôt réparé; & le vent devenant favorable, on se remit l'onziéme de Novembre pour la seconde fois en mer. Mylord Darmouth Amiral d'Angleterre avoit fait esperer au Roy qu'il arrêteroit les ennemis, mais il ne parut point, & le quinziéme le Prince débarqua ses troupes à Lime, à Torbay & aux Plages voisines, sans que personne s'y opposât.

Il se saisit d'abord d'Exeter dans la Province de Devonshire, & mit son camp aux environs, à dessein de s'y arrêter, pour observer les mouvemens que causeroit son arrivée parmi les habitans du païs. Il ne fut pas fort long-temps sans y en voir beaucoup. Le Roy d'un côté fit partir une partie de son armée pour se rendre à Salisbery,

lisbery, à dessein de l'y aller joindre avec ce qu'il avoit retenu de troupes pour l'accompagner : de l'autre, les plus empressez des factieux commencerent à paroître. Mylord Louvelace se fit voir vers Bristol avec quelques gens ramassez. Mylord Cornbury fut le premier qui montra que l'armée Royale n'étoit pas exempte de corruption. Ce Seigneur ayant fait semblant d'aller enlever un quartier des ennemis vers Axminster, & ayant pris un corps de troupes de celles de Salisbery qu'on jugea suffisans pour cela, en débaucha une partie qu'il conduisit à Exeter. 1688.

Cette premiere défection étonna la Cour, & fit craindre qu'elle n'eût des suites : pour tâcher de les prévenir, le Roy assembla les Officiers qui étoient restez près de lui ; le Duc de Grafton, Trelauny, Kirke, & Churchill en étoient du nombre. Là le Roy paroissant d'un air plein d'une franchise capable de toucher des cœurs genereux : *J'ai donné mes ordres*, leur dit-il, *pour assembler un Parlement libre, aussi-tôt qu'un temps plus tranquille nous permettra de l'esperer tel. Je suis résolu de pourvoir, autant que le peuvent desirer mes sujets, à la seureté de leur Religion, de leur liberté, de leurs privileges. Souhaitez-vous quelque chose de plus ? je suis prêt de vous l'accorder. Mais au reste, si après cela quelqu'un n'est*

pas encore content, je le prie de se declarer:
1688. *je suis prêt de donner à ceux qui ne se trouveront pas bien avec moi tous les passe-ports nécessaires pour aller trouver le Prince d'Orange, & je leur épargnerai volontiers la honte d'une trahison.*

Ce discours parut faire impression: tous protesterent qu'ils étoient satisfaits, & prêts à répandre leur sang pour le service de leur Roy. Il est à croire que quelques-uns le pensoient comme ils le disoient: mais l'évenement fit bien voir que de mauvais cœurs ne se gagnent point. Le Roy trop sujet à juger de la probité d'autrui par la sienne, ne pouvant s'imaginer que des gens d'une profession à aimer l'honneur dûssent le trahir lâchement après de telles protestations, partit avec ce qu'il avoit conservé de troupes dans son ancien camp, & se rendit à Salisbery. Il n'y fut pas plûtôt arrivé, que Churchill, l'homme d'Angleterre le plus comblé de ses bienfaits, & qu'on avoit toûjours regardé comme une espece de favori, lui tendit un piége pour l'enlever, & apparemment pour le mettre entre les mains de son ennemi.

Si la défection de Cornbury avoit fait craindre au Roy qu'elle n'eût des suites, elle avoit fait craindre en même temps au Prince qu'elle n'en eût pas assez. De toute la brigade que ce Seigneur avoit tâ-

ché de débaucher, il n'en avoit pû séduire qu'une fort petite partie : le reste étoit retourné à Salisbery, détestant l'infidelité qu'on leur avoit voulu faire commettre. Universellement parlant les soldats, & la plûpart des Officiers subalternes, étoient dans cette disposition. D'ailleurs Louvelace, au lieu d'attirer la Province où il avoit armé dans les interêts des factieux, avoit été combattu près de Cirencester par la milice du païs, pris, & confiné en prison par les soins du Duc de Beaufort. D'un autre côté, Clifford & Sarsfield avoient défait un gros parti de l'armée du Prince d'Orange. Dans cette situation des choses, la faction apprehenda de n'avoir pas bien pris ses mesures, & résolut pour abreger chemin de se saisir de la personne du Roy. Churchill ayant été choisi pour executer ce dessein, engagea adroitement le Roy à aller voir son avant-garde, qui étoit la partie de son armée la plus proche des ennemis. Ce Prince étoit prêt à monter en carosse, lorsqu'un subit saignement de nez l'obligea de rompre la partie, & de remettre la revûë à un autre fois. La journée n'étoit pas passée, qu'il fut averti de bonne part, qu'on l'avoit voulu enlever, & que les mesures étoient prises pour le conduire à Exeter ; si le ciel, qui pour exercer plus long-temps sa vertu veilloit à la conservation de sa personne, 1688.

n'eût à propos détourné ce coup. Chur-
1688. chill se retira cependant, & alla trouver le Prince Hollandois, avec ce qu'il pût lui mener de deserteurs séduits par ses soins.

Cet évenement fit changer de résolution au Monarque, & lui fit prendre le parti de remener son armée vers Londres, pour conserver la Capitale, & arrêter la défection, dont la proximité d'Exeter étoit une tentation aux inconstans. Ce fut durant ce chemin, que le Roy reconnut qu'il étoit trahi par tous les Chefs de son armée dont il s'étoit le moins defié, le Prince de Dannemark son second gendre, le Duc d'Ormond & beaucoup d'autres l'ayant quitté sur cette route pour prendre celle d'Exeter, & le Duc de Grafton s'y étant rendu du camp de Salisbery. Les troupes s'ébranlerent à ce coup, & quelques-unes se dissiperent. Ainsi le Roy arrivant à Londres crut ne pouvoir rien faire de mieux, que d'assembler ce qu'il y trouva de gens de consideration qui ne s'étoient point encore declarez, pour déliberer avec eux des moyens d'arrêter le cours du malheur qui menaçoit l'Etat. Il n'eut pas plûtôt parlé dans cette Assemblée du sujet qui l'avoit obligé à en demander les avis, qu'il reconnut qu'une partie étoient ou gagnez ou surpris par la faction ennemie. Le Comte de Claren-

don entr'autres s'expliqua avec une hauteur ſur les prétenduës fautes du Roy, qui fit juger, ce qui arriva, qu'il iroit bientôt trouver le Prince. Le gros de l'Aſſemblée neanmoins parut être du nombre de ceux qui ne vouloient qu'obliger le Roy à aſſembler un Parlement, où ſon autorité fut bornée aux Loix qu'on lui voudroit impoſer : ils en demanderent de nouveau la convocation, & furent d'avis que cependant le Roy députât quelques Seigneurs, pour entrer avec le Prince d'Orange en quelque ſorte d'accommodement, & le prier de ſuſpendre ſa marche, qu'il avoit déja priſe vers Londres, juſqu'à ce qu'on fut convenu.

1688.

Le Roy ſe trouvoit dans un état à ne plus refuſer de voyes d'arrêter une révolution, qui paroiſſoit inévitable. Outre la défection des Officiers de ſon armée, il apprenoit à tous momens de nouveaux ſoulevemens dans les Provinces. Les Comtes de Bath, de Mancheſter, de Northampton, d'Abingdon, de Nevcaſtle; les Lords de la Mere, Grey, Lumley, & un grand nombre d'autres Seigneurs s'étoient ſaiſis de divers poſtes, & ouvertement declarez pour le Prince. Mylord Dartmouth Amiral de la flote avoit même paru chanceler. Le Roy avoit envoyé à Porthmouth le Prince de Galles pour le faire paſſer en France; le Marquis de Povis

l'y avoit conduit, & n'avoit rien omis
1688. pour engager Mylord Dartmouth à servir le Roy dans une si essentielle occasion : mais cet Amiral s'en étoit excusé d'une maniere, qui avoit confirmé les soupçons qu'on avoit de lui, depuis qu'il avoit laissé passer la flote Hollandoise sans la combattre.

Le peuple de Londres, toûjours inquiet & amateur de la nouveauté, étoit dans un continuel mouvement. Les Catholiques étoient par-tout pillez, insultez, maltraitez. On commençoit à proceder dans les Cours de Justice contr'eux. Les Comtes de Salisbury, de Peterborough, de Sunderland, quoi que le Roy ayant reconnu que celui-ci l'avoit mal servi l'eût éloigné de la Cour & des affaires, avoient été citez en jugement. La Princesse de Dannemark fille du Roy s'étoit retirée peu de temps après son mari. Dans cette extrémité, le Roy quoique persuadé qu'un Parlement libre ne le pouvoit être pour lui, résolut cependant de le convoquer, pour tenter cette derniere voye de sauver quelques débris de son naufrage, & fit expedier les lettres circulaires pour l'assembler le quinziéme de Janvier. Il députa en même temps les Lords Halifax, Nottingham & Godolphin au Prince d'Orange, pour l'avertir qu'on l'alloit contenter, qu'il y auroit un Parlement libre,

qu'on y examineroit les griefs dont la Nation s'étoit plaint à lui, & qu'on y satisferoit pleinement. Les Députez étoient chargez de le prier d'arrêter sa marche, pour laisser au Parlement cette même liberté, qu'il étoit venu lui procurer. Outre cela, pour ne rien obmettre de tout ce qui pouvoit contribuer à la paix, le Roy leur avoit donné pouvoir de traiter d'accommodement, aux conditions qui seroient jugées les plus convenables à l'état present des affaires, & au repos de la Nation. 1688.

Personne de ceux qui raisonnent n'avoit jamais crû le Prince d'Orange, ni assez devot, ni assez prévenu de tendresse pour les Anglois, pour ne se proposer d'autre but de tant de frais & de fatigues, que d'assurer leur Religion, dont après tout il n'étoit pas, & leurs libertez, qu'il eût plûtôt dû contribuer à détruire qu'à conserver, étant après le Prince de Galles le plus proche heritier du Roy. La maniere dont il reçût les Deputez de ce Monarque convainquit les moins soupçonneux, qu'il avoit bien d'autres desseins. Embarassé de la convocation d'un Parlement, où il prévoyoit que le Roy seroit lié à la verité par des Loix qui le gêneroient, mais où il craignoit que par-là même il ne fût affermi sur le trône, les Protestans n'ayant plus rien à apprehen-

der de lui : il continua ſa marche, & ne
1688. répondit aux Députez qu'on lui avoit envoyez, que lorſqu'il fut aſſez près de Londres, pour intimider ceux qui n'étoient point encore entrez dans tout ſon projet. Là, il parla avec une hauteur, & propoſa au Souverain des conditions ſi intolerables, que ce Monarque averti d'ailleurs par un de ſes trois Députez, qu'il n'y avoit plus de ſeureté dans le Royaume même pour ſa perſonne, prit le parti de ceder au temps, & d'aller chercher un aſyle entre les bras de ce même ami, dont il avoit refuſé les ſecours.

Avantque de penſer à ſoi, le Roy penſa à la Reine ſa femme, & au Prince de Galles ſon fils. Sur le refus qu'avoit fait Dartmouth de paſſer le petit Prince en France, on l'avoit fait raporter à Londres. Ce fut la nuit du dix-neuviéme au vingtiéme de Decembre, que le Comte de Lauzun, aujourd'hui Duc, ſe trouvant à la Cour d'Angleterre, concerta avec le Roy l'évaſion de la Reine & du Prince, & par une des plus heureuſes avantures de ſa vie, y employa utilement ſes ſoins. Riva, Italien, Officier de cette Princeſſe; Labadie, François, domeſtique du Roy, gens d'une fidelité éprouvée, furent chargez de pourvoir aux choſes neceſſaires à l'embarquement, & au chemin qu'il falloit faire depuis Withal juſqu'au vaiſſeau,

Ce ne fut pas ſans de grands dangers d'être arrêtez & découverts, qu'une grande Reine & un Prince de cinq mois pûrent ſortir de leur Palais, dans un temps où tout étoit ſuſpect, & où un cri de l'enfant auroit été capable de rompre les meſures les mieux priſes. 1688.

On ſe déguiſa cependant, on s'évada par des eſcaliers & par des endroits dérobez, on traverſa la Tamiſe, on fit le chemin qu'il y a de Londres juſqu'à Graveſend, où Labadie avoit arrêté le vaiſſeau qui devoit porter la Royale Famille en France, ſans que le Prince jettât un ſeul cri. On fut en danger en divers endroits d'être arrêtez par des ſentinelles & par des aſſemblées de peuple, qui ſoupçonnoient ceux qu'ils ne connoiſſoient pas d'être des Catholiques fugitifs, & qui regardoient leur évaſion comme une proye qui leur échapoit. On eſſuya ſur la Tamiſe la pluye, le vent, l'agitation du fleuve, dans l'horreur d'une nuit ſi obſcure, qu'on ne ſe voyoit pas l'un l'autre. La Reine attendit à l'autre bord, près des murailles d'une Egliſe, un caroſſe qu'on atteloit dans une hôtellerie voiſine, expoſée à la pluye qui continuoit. La curioſité d'un homme qui étoit ſorti de l'hôtellerie avec de la lumiere à la main, fit craindre que la Princeſſe ne fût reconnuë. Il avançoit vers le lieu où elle étoit, lorſ-

que Riva, qui s'en apperçut, le ſuivit &
1688. le heurta bruſquement. Ils tomberent tous deux dans la bouë.

Cette diverſion fut heureuſe: l'homme crut que cette chûte étoit un effet du hazard, ils ſe firent mutuellement des excuſes, & la choſe en demeura là. On monta en caroſſe, & l'on arriva au vaiſſeau, où la femme de Labadie qui connoiſſoit le Capitaine, paroiſſant la premiere, l'amuſa, pendant que la Reine qui paſſoit pour une Dame Italienne retournant en ſon païs avec ſa famille, entra dans la chambre qu'on lui avoit deſtinée avec la nourriſſe qui portoit le Prince. Le Duc & la Ducheſſe de Povis gouvernante du petit Prince, les Comteſſes Dalmon & de Montecuculli, & d'autres perſonnes de la ſuite, s'embarquerent en même temps avec trois Capitaines Irlandois, envoyez exprès par le Roy, pour veiller ſur celui du vaiſſeau, en cas que s'appercevant de quelque choſe, il eut manqué à ſon devoir. On n'eut pas beſoin de ce ſecours. Le vaiſſeau s'étant mis à la voile, on fit heureuſement le trajet, & l'on aborda à Calais. La Reine y vouloit attendre le Roy ſon mari, qui ſelon le projet fait entr'eux, devoit s'y rendre le lendemain; mais ce Prince ne paroiſſant point, elle s'achemina à Boulogne, où deux Religieux & un Officier

qui s'étoient ſauvez d'Angleterre, lui en apprirent des nouvelles qui mirent ſa conſtance à une épreuve où Dieu ſeul la pût ſoûtenir. Ils lui raconterent que le Monarque s'étant heureuſement tiré de Whithal, de Londres, & des chemins par où l'on arrive à la mer, s'étoit embarqué pour la ſuivre; mais que ſon vaiſſeau mal leſté, l'ayant obligé de reprendre terre pour y faire ajoûter du leſt, il avoit été reconnu, & arrêté près de Feversham. Ils n'en ſçavoient pas davantage, & la Princeſſe demeura dans la cruelle incertitude de la deſtinée du Roy ſon époux, juſqu'à ce qu'étant à Montreüil, elle apprit une autre nouvelle qui la conſola, & lui mit l'eſprit dans une ſituation plus propre à recevoir le bon accüeil que le Roy Très-Chrétien lui fit: ce Prince n'ayant rien omis de tout ce qu'il jugea capable de lui adoucir ſes malheurs. 1688.

Le Roy d'Angleterre ayant été arrête, comme nous venons de le dire, on en donna avis à Londres. Les Seigneurs s'y étoient aſſemblez ſur le bruit de ſon évaſion; & ayant appris qu'avant que de partir, il avoit révoqué les lettres données pour la convocation du Parlement qu'ils lui demandoient, ils firent publier un Ecrit, par lequel ils ſe declarerent ouvertement pour le Prince d'Orange, qu'ils ſuppoſoient toûjours n'être venu que pour

faire assembler un Parlement libre, & pour-
1688. voir par-là à la seureté de leur Religion & de leurs libertez. Quatre Députez de leur part étoient allez trouver ce Prince, lorsqu'on apprit qu'on avoit arrêté le Roy: sur quoi les Seigneurs s'étant assemblez, lui envoyerent Mylord Duras avec ses carosses & ses gardes, afin de le ramener à Londres. Il y fut reçû du peuple avec des cris de joye, des acclamations, des marques d'affection, qu'il est mal-aisé d'exprimer. Ce fut un jour de triomphe pour lui. Personne ne se souvenoit d'avoir jamais rien vû de pareil. Le son des cloches, les feux de joye, & tout ce qui dans les fêtes publiques inspire les sentimens les plus vifs, fut employé en celle-ci.

Le Prince d'Orange, qui connoissoit déja le génie du païs, avoit prévû cet évenement, & tâché de le prévenir. Il avoit envoyé Zuylestein, Gentilhomme de sa maison, à Feversham avec une lettre, par laquelle il prioit le Roy, mais avec un air de hauteur qui tenoit beaucoup de l'ordre d'un Maître, de n'avancer pas plus avant vers Londres que jusqu'à Rochester. Je ne sçai par quelle avanture cette lettre ne fut renduë au Roy que lorsqu'il fut à Londres même. Le Prince d'Orange en eut du chagrin, & resolut de ne pas donner à l'inconstance des Anglois, ni les

moyens, ni le loisir de reprendre les sentimens, que la nature & le devoir inspirent aux sujets pour leurs Souverains. Le Roy lui avoit envoyé le Comte de Feversham à Windsor, où ce Prince s'étoit arrêté, pour l'inviter à venir loger dans la Capitale au Palais Saint-James, consentant qu'il s'y fit garder même par sa garde Hollandoise, afin qu'ils pûssent conferer personnellement & à l'amiable des moyens de s'accommoder, & de satisfaire amplement aux fins de sa declaration. 1688.

Le Prince montra par le traitement qu'il fit à l'Envoyé du Roy, que ses fins & celles de sa declaration n'étoient pas les mêmes. Car sous prétexte que ce Comte avoit licentié l'armée du Roy, quoiqu'il en eut reçû ordre exprès, il le fit arrêter, & ne le relâcha que quand il n'eut plus de Traité à craindre, & en même temps envoya à Londres deux mille hommes de ses troupes, qui ayant chassé les Gardes du Roy, se saisirent de toutes les portes & de toutes les avenuës de Withal. Il ne s'en tint pas-là. Le lendemain, le Roy n'étant point encore éveillé, il lui députa les Mylords Halifax, de la Mere, & Schrevvsbury, pour lui dire du même ton qu'il avoit commencé à prendre, qu'étant sur le point de venir à Londres, on ne jugeoit pas à propos qu'ils s'y trouvassent en même temps, & qu'on

1688. lui donnoit à choisir ou d'Hamptoncourt, ou de Ham, pour se retirer avec sa Maison.

Le Roy concevant mieux que jamais qu'il ne faisoit pas seur pour lui de demeurer en Angleterre, dans un temps où ses propres sujets osoient lui intimer de tels ordres de la part de son ennemi, & continuant dans le dessein d'aller rejoindre sa famille en France, demanda Rochester, au lieu de Ham & d'Hamptoncourt qu'on lui proposoit. Le Prince d'Orange prévit son dessein, & après y avoir pensé, jugea qu'il convenoit aux siens, qu'il lui abregeroit du chemin, qu'il lui épargneroit de grands embarras qui lui étoient inévitables, s'il n'en venoit à des violences, dont les moindres eussent mis à son nom une tache que le Diadême n'est pas capable d'effacer. Il est à présumer que ce fut dans cette vûë, dont l'Histoire ne peut s'empêcher de le loüer, qu'il consentit à laisser aller le Roy son beau-pere à Rochester; & que ce Monarque s'y étant rendu, il l'y fit garder d'une maniere qui a fait juger à tout le monde qu'il étoit bien-aise qu'il trouvât moyen de s'échapper, comme il arriva en effet. Le Roy négligeamment gardé, se déroba par un jardin, où il y avoit une porte qui conduisoit à la Tamise. Là, ayant trouvé une barque qu'il y avoit fait préparer, il y en-

tra, & ayant fait voile accompagné du Duc de Barvik, il arriva à Ambleteuſe au commencement de Janvier de l'an mil ſix cens quatre-vingt-neuf, & de-là 1689.
vint à Saint-Germain trouver la Reine ſon épouſe, où le Roy Très-Chrétien le reçût avec d'autant plus de joye, qu'il avoit témoigné plus d'inquietude des perils qu'il avoit courus.

Comme le premier motif des perſecutions que les Anglois faiſoient à leur Roy, étoit la ruine des Catholiques, ceux-ci furent les premieres victimes qu'après l'évaſion de ce Prince les Proteſtans immolerent à leur haine. Le peuple de Londres commença par piller leurs maiſons, brûler leurs Chapelles, les inſulter en mille manieres; & dans ce tumulte, on n'épargna pas les perſonnes à qui le droit des gens eſt une ſauve-garde inviolable chez les Nations les plus barbares. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne, tout ami qu'il étoit de la faction dominante, par un juſte châtiment du Ciel, fut le premier qu'on attaqua. On ne peut dire les inſolences que l'on commît chez ce Miniſtre : ſes meubles, ſa bibliotheque, ſa vaiſſelle, ſes équipages furent emportez ou brûlez. L'Envoyé du Grand Duc de Toſcane fut expoſé aux mêmes inſultes. Les ſujets du Royaume furent encore plus maltraitez que les étrangers;

l'autorité publique y intervenant, on leur
1689. ordonna de ſortir de Londres; on mit en priſon à divers temps les perſonnes de qualité, qui ne pûrent trouver le moyen de ſuivre le Roy leur Maître en France.

Les Comtes de Saliſbery, de Caſtelmaine, de Peterſboroug, Mylord Montgommery & beaucoup d'autres y furent long-temps, & n'en ſortirent qu'à des conditions, qui en ont obligé quelques-uns à préferer l'exil volontaire où ils ſont encore aujourd'hui, à la demeure de leur patrie, où ceux qui ont voulu reſter ont la douleur de voir leurs biens employez à faire la guerre à leur legitime Souverain. Le Comte de Sunderland ſe retira en Hollande, où reprenant la Religion qu'il avoit ſolemnellement abjurée, il confirma les mauvais bruits qui avoient fait ſoupçonner ſa fidelité. Les Proteſtans attachez au Roy, eurent part à la perſecution. Le Grand Chancelier Jefferyes fut mis à la Tour, & y mourut: le Roy a depuis donné cette Charge à Herbert frere de l'Amiral, qui l'exerce aujourd'hui à Saint-Germain avec moins de fonctions que ſes prédéceſſeurs, mais avec une gloire qui l'en dédommage. Le Comte de Middleton Secretaire d'Etat ayant eu le même attachement à ſon devoir, a auſſi eu le même ſort.

Le Prince d'Orange toûjours attentif aux

aux conjonctures favorables, prit celle de ces mouvemens pour faire son entrée dans Londres. Il y fut reçû avec les démonstrations de joye & les applaudissemens publics, qu'on y donne toûjours aux nouveaux venus. Tous les Corps le feliciterent du succès de son entreprise & le remercierent du zele qu'il témoignoit pour la Nation. Les Grands s'assemblerent, & le prierent de se charger du gouvernement, jusqu'à ce qu'on eut convoqué les Etats du Royaume, non en Parlement, qui ne s'assemble qu'au nom du Roy, mais sous le nom de *convention*, qui fut fixée au commencement du mois de Février prochain. 1689.

Comme la Chambre basse est depuis long-temps en possession d'être maîtresse de toutes les déliberations de l'Etat, le soin de la faction qui vouloit élever le Prince Hollandois sur le Trône, fut premierement de faire élire autant de Membres qu'elle put favorables à ses intentions, & ensuite de gagner ceux qui ne seroient pas de son choix. Elle n'y réüssit que trop bien. La Convention étant ouverte, on ne fut pas long-temps sans entendre proposer parmi les Communes ces odieuses questions; sçavoir, si un Roy Catholique n'étoit pas incapable de la Couronne? si Jacques II. n'avoit pas rompu par sa mauvaise administration & par sa

1689. retraite hors du Royaume, le contrat original des Souverains avec leurs peuples ? si cette retraite n'étoit pas une désertion, une abdication qui rendoit le Trône vacant ? Ceux des Seigneurs Anglois qui conservoient encore de l'amour pour la Monarchie, & qui prévirent les consequences de ces questions dans un Etat dont le premier fondement est la succession, les entendirent avec étonnement, reconnurent leur faute, & plusieurs d'entr'eux firent ce qu'ils pûrent pour la réparer.

Leur parti fut d'abord assez grand, pour empêcher la Maison haute de consentir aux déliberations de la Chambre basse sur tous ces points, qui s'y déciderent toûjours à la pluralité des voix au desavantage du Roy. Ils furent assez long-temps balancez & disputez parmi les Pairs, sur les raisons que quelques-uns d'entr'eux alleguerent pour le bon parti. Ils remontrerent qu'il paroîtroit étrange à toutes les Nations du monde, de declarer qu'un Roy Catholique étoit incapable de porter un sceptre ; que depuis Egbert jusqu'à Elizabeth, quarante Rois Catholiques l'avoient porté ; que depuis peu toute l'Angleterre avoit, par des Adresses expresses, desavoüé cette fausse maxime ; que les deux Universitez l'avoient même condamnée d'erreur ; que

le Parlement de l'année mil six cens quatre-vingt-cinq l'avoit cruë si pernicieuse à l'Etat, qu'il avoit voulu noter d'infamie ceux qui avoient voulu exclure le Duc d'Yorx de la Royauté ; que toute la Nation ayant reconnu ce Prince, dans le temps même où il faisoit une profession plus ouverte de la Religion Catholique, ce seroit une inconsequence ridicule de prétendre que cette même Religion fut un empêchement à regner ; que quant au prétendu contrat du Souverain avec le peuple, c'étoit une pernicieuse chimere, souvent condamnée, comme une porte ouverte à tous les séditieux pour broüiller ; qu'on ne pouvoit nommer désertion, & encore moins abdication, la retraite d'un Roy maltraité & abandonné de ses sujets à la merci d'une Nation étrangere, voyant son caractere Royal exposé aux insultes du peuple, & sa personne entre les mains d'un Prince qui lui imposoit des loix, qui l'arrêtoit dans ses propres Etats, & dont on lui donnoit des ombrages qui lui en faisoient tout craindre ; que les offres que ce Monarque avoit souvent faites à la Nation & au Prince qui la protegeoit, de traiter avec eux, de ne rien obmettre pour satisfaire à leurs griefs, étoient des réparations suffisantes des fautes qu'on lui imputoit ; que plusieurs lettres qu'il écrivoit 1689.

actuellement de Saint-Germain aux deux
1689. Chambres de la Convention & à plusieurs particuliers, les protestations qu'il faisoit contre les actes de cette Assemblée, les mesures qu'il prenoit pour rentrer en possession de ses Etats, prouvoient qu'il n'y avoit pas renoncé, & que s'il avoit deserté, c'étoit le païs, où sa personne ne lui paroissoit pas en seureté, & non pas le Trône, qu'il regardoit toûjours comme un bien qui lui appartenoit; qu'il n'étoit pas le premier Roy, même d'Angleterre, qui eut fait ce pas; que du temps des Rois Saxons, Ethelrede se retira en Normandie, & que parmi les Plantagenetes, Edoüard IV. passa en Flandre, sans qu'Henry VI. son concurrent crût avoir acquis par-là un nouveau droit à la Couronne; que dans les conjonctures pareilles où Jacques II. s'étoit trouvé, la condition des Rois seroit bien dure, s'ils étoient les seuls de tous les hommes ausquels il ne fut pas permis de fuïr un peril, qu'on ne peut éviter qu'en le fuïant; qu'un homme qui voit sa maison en feu, en sort quand il ne le peut éteindre, & se reserve pour la rétablir, quand il ne peut pas la sauver.

Sur telles & semblables raisons, ou déduites de vive voix, ou inserées en divers écrits, la Maison haute balança durant quelqurs jours avec succès les délibera-

tions des Communes, & ſouvent la pluralité y conclud pour le bon parti ; mais la faction travaillant ſans relâche à gagner des voix, inſenſiblement la pluralité ſe trouva dans le parti oppoſé, & les points conteſtez enfin ſe déciderent contre le Roy. Le Trône fut declaré vacant. 1689.

Ce pas étant fait, il fut queſtion de la forme du gouvernement. On propoſa une République, une Regence, la continuation de la Royauté dans un nouveau ſujet. La République n'eut que des partiſans ſecrets: la Regence en eut aſſez de publics pour faire craindre au Prince de n'être pas Roy. On dit que la peur qu'il en eut l'obligea à lever le maſque, & à faire dire ſous main à ceux qui prenoient ce parti, que s'ils n'en prenoient un plus conforme à ce qu'il avoit ſujet d'attendre de la reconnoiſſance de la Nation, il alloit les abandonner au juſte reſſentiment du Roy, en ſe retirant en Hollande, & en declarant ceux d'entr'eux qui l'avoient appellé en Angleterre. Il n'en falloit pas tant, pour engager des gens qui avoient déja fait tant de pas, à franchir ce qui en reſtoit à faire.

On conclud pour la Royauté, & par une conſequence naturelle à la déferer au Prince d'Orange. On ne laiſſa pas d'être embaraſſé à convenir ſous quel titre il en prendroit poſſeſſion. Celui d'élection

1689. dégradoit une Couronne hereditaire. Celui de conquête étoit incompatible avec les privileges de la Nation. La succession ne pouvoit avoir lieu depuis la naissance du Prince de Galles, dont on eut honte de continuer à révoquer la naissance en doute. Quand on veut une fin injuste, on passe aisément par-dessus l'irrégularité des moyens necessaires à y parvenir. Sans faire mention du Prince de Galles, on supposa la Princesse d'Orange heritiere de la Couronne d'Angleterre: on résolut de donner au Prince son mari le titre de Roy; & par une suite de procedez contraires à toutes les regles établies dans les Royaumes hereditaires, on arrêta que s'il survivoit, il continuëroit à regner au préjudice de la Princesse de Dannemark heritiere de sa sœur; & qu'en cas que cette Princesse vint à mourir sans laisser d'enfans, la Couronne retourneroit à ceux du Prince, s'il en avoit.

Les choses étant ainsi résoluës, la Convention dressa des articles pour préserver la Nation des griefs qui avoient servi de prétexte à la révolte. On décida entre autres choses, que le pouvoir de dispenser des Loix, & d'en suspendre l'execution, étoit abusif & illégitime, si les dispenses & les suspensions n'étoient autorisées par le Parlement; que les commissions extraordinaires, comme celles qui

dans le dernier Regne avoient été établies par le Roy pour les affaires Ecclesiastiques, étoient contraires aux Loix du Royaume, & pernicieuses aux libertez du peuple; qu'il n'étoit pas permis au Roy de lever ni d'entretenir une armée sur pied en temps de paix, sans l'aveu du Parlement; que toutes levées d'argent ausquelles le Parlement n'auroit point consenti, seroient censées illégitimes; qu'on laisseroit aux Communautez qui députent aux Parlemens, une entiere liberté de choisir ceux qu'ils y croiroient les plus propres, & aux Députez d'y parler, d'y dire leurs avis, & d'y donner leurs suffrages, selon qu'ils le jugeroient à propos pour le bien public; que tous les sujets auroient droit de se plaindre au Roy, & de lui presenter des Adresses; que le Roy ne pourroit accorder de pardon à ceux qu'on auroit accusez dans le Parlement, auquel seul il appartenoit de les condamner & de les absoudre, au moins définitivement; qu'aucun Prince & aucune Princesse du Sang Royal n'épouseroit une personne Catholique; que pour veiller à l'observation de ces articles, & de beaucoup d'autres qui étoient énoncez dans cet acte, on assembleroit le Parlement tout au moins tous les trois ans. Ces conditions parurent dures à un Prince fier, & d'un esprit à en voir toutes les

1689.

conſequences ; auſſi, dit-on, qu'il en fut
1689. ſurpris : mais après tout, il ſentit bien qu'il ſeroit bientôt en pouvoir de n'en obſerver que ce qu'il lui plairoit, comme il eſt arrivé en effet.

Outre que pour lui adoucir cette dégradation de la Royauté, on ſubſtitua aux anciens ſermens d'Allegeance & de Suprematie, qui renfermoient un engagement de fidelité envers le Roy, & qu'on abolit par cette raiſon, un autre ſerment de fidelité envers le Prince & la Princeſſe d'Orange : enſuite de quoi la Princeſſe étant arrivée d'Hollande, on les proclama l'un & l'autre, & l'Aſſemblée de la Convention ayant été changée en Parlement, on ſe prépara à les couronner. La ceremonie ne ſe fit que le vingt & uniéme d'Avril. L'Archevêque de Cantorbery refuſa conſtamment de la faire, auſſi-bien que le nouveau ſerment, que le ſeul Evêque de Saint Aſaph, des ſept qui avoient eu avec le Roy le démêlé dont j'ai parlé, a prêté juſqu'à maintenant, les autres ayant mieux aimé perdre leurs Benefices, qu'on leur a en effet ôtez. Nul Catholique ne l'a fait, & pluſieurs même des Proteſtans s'en ſont aſſez longtemps défendus, parmi leſquels les Comtes de Clarendon, d'Exeter, de Lichtfield, d'Yarmouth, quoique reſtez dans le païs, perſiſtent dans cette reſolution. Le Prince

ce n'a poussé personne à l'extrémité sur ce point, & s'est contenté d'imposer une taxe aux recusans de la troisiéme partie de leurs revenus, laquelle étant double pour les Catholiques, leur donne occasion, au défaut de leur vie, de sacrifier au moins leurs biens à la fidelité qu'ils doivent à leur Religion & à leur Roy. 1689.

L'Ecosse ne fut pas long-temps sans suivre l'exemple de l'Angleterre. La révolte à la verité s'y alluma plus lentement, & le Roy y trouva plus de gens en état de prendre les armes pour son service. On y eut peine à oublier que Jacques VII. étoit ce Duc d'York, à qui la Nation avoit fait tant de protestations volontaires d'un attachement éternel. L'entreprise du Prince d'Orange & les pratiques des Anglois parurent n'y exciter d'abord que de l'indignation & de l'horreur ; on y vit même des dispositions d'une constance capable de servir d'asyle au Roy persecuté ; mais enfin l'esprit Protestant, le mauvais exemple, les sollicitations de la cabale d'Angleterre, firent glisser chez les Ecossois la contagion de leurs voisins, & les engagerent à suivre le torrent qu'ils auroient pû arrêter. Ils firent les mêmes démarches. Ils assemblerent une convention, qu'ils changerent dans la suite en Parlement. Ils declarerent le Trône vacant, & envoyerent la Couronne au Prin-

ce par le fils du feu Comte d'Argyle, Dal-
1689. rumple, & ce Montgommery qui s'est depuis peu retiré auprès du Roy. Ils établirent un nouveau serment, & n'obmirent rien pour paroître l'avoir encheri sur les Anglois. Ils eurent plus de peine qu'eux, à rendre le Prince qu'ils avoient choisi, paisible possesseur du Royaume. Ils avoient pris des précautions assez justes pour n'en pas avoir. Ils avoient arrêté & mis en prison le Comte de Perth Grand Chancelier, aîné du Comte de Melfort, & Catholique comme lui, homme que sa vertu & son zele pour le service de son Roy, rendoit redoutable aux séditieux. Le Comte de Lauderdale & beaucoup d'autres eurent le même sort que le Chancelier, & perdirent la liberté, que ni lui ni eux n'ont recouverte, que quand on ne les a plus craint, & dont ils n'ont joüi que pour se choisir un exil. Malgré tout cela, assez de braves gens éviterent la captivité, pour embarasser les rebelles & arrêter la révolution, pour peu qu'on les eut secourus d'ailleurs. Le Duc de Gourdon soûtint un long siege dans le fort Château d'Edimbourg. Le Vicomte de Dundée, le Comte de Dunferlin, Mylord Dunkell, Ratray, Canon, les Montroses de leur temps, tinrent plusieurs années la campagne avec les fideles Highlanders, ressource constante de leurs

Rois dans les temps de rebellion. Le
courage, l'habileté, l'activité infatigable 1689.
de ces hommes animez du zele qu'inspire la vertu & le devoir, ne ceda qu'à l'extrémité, & quand les grandes esperances que l'Irlande avoit fait concevoir du rétablissement des affaires, s'étant évanoüies, leur eurent ôté celle de recevoir du secours.

L'Irlande étoit la partie la plus entiere des Etats du Roy d'Angleterre, que l'esprit de révolte avoit corrompus. Comme les Irlandois sont la plûpart Catholiques, le Comte de Tyrconel qui l'étoit aussi, trouva de la facilité à maintenir dans l'obéïssance du legitime Souverain la plus grande partie de l'Isle. La Capitale en donna l'exemple, qui fut suivi par les meilleures places de l'un & de l'autre côté delà la mer, depuis Dublin vers le Midi. La révolte se cantonna dans le Nord, & mit son siege à Londonderry. Comme on sçavoit que les Anglois pressoient fortement le Prince d'Orange d'envoyer en Irlande de grands secours, on crut que la présence du Roy y étoit nécessaire pour les prévenir, & que le païs étant fertile en bons soldats, l'honneur de combattre à la vûë & sous le commandement du Monarque en assembleroit un assez grand nombre aussi-tôt qu'il y paroîtroit pour le rendre maître des postes qu'avoient occupé

les rebelles, avant qu'on les pût secourir.
1689. Il y passa, & arriva vers les fêtes de Pâques à Dublin, accompagné du Comte de Tyrconnel, qui l'étoit venu recevoir à Kork où ce Prince l'avoit créé Duc.

On jugea à propos que Jacques profitant des premiers mouvemens du zele qu'inspiroit sa présence aux Irlandois de sa communion, s'allât d'abord montrer dans le Nord. Il y alla, & en effet sa marche étonna les Rebelles : ils abandonnerent Coleraine, & Kilmore résista peu. Il vint jusqu'à Londonderry, & envoya sommer la place; mais un Ministre nommé Walker, qui s'en étoit fait Gouverneur, témoigna tant de résolution de se défendre jusqu'à l'extrémité, que le Roy pressé de faire des troupes pour résister à l'armée Angloise, qui se préparoit à passer la mer pour venir s'opposer à lui, fut contraint de revenir à Dublin, après avoir donné ses ordres pour le siege de Londonderry.

Il ne manqua pas de soldats, mais ses soldats manquoient la plùpart de toutes les choses nécessaires à la guerre, horsmis de courage & de bonne volonté. Les armes, les munitions, l'argent étoient rares dans un païs, que la Nation qui y domine épuise de tout depuis si long-temps. Il y avoit peu d'Officiers qui sçussent régulierement la guerre, & il est aisé de juger, qu'il eût fallu plus de loisir que l'on

ne s'en pouvoit promettre, pour discipliner de nouvelles levées. Le Roy suppléa le mieux qu'il put à ce qui lui manquoit par tant d'endroits. Il avoit amené de France Rose, Maumon, Pusignan, Lery, Boisselau, & quelques autres Officiers d'experience & de valeur, que le Roy Très-Chrétien lui avoit donnez. Il pouvoit compter parmi les siens sur le Viceroi, le Duc de Barvik, le Grand Prieur, Maxvel, Chelcon, Wachaupd, Suderland, Dorington, Sarsfield, & les Hamiltons. Il avoit apporté avec lui quelques armes, quelques munitions, quelque argent. Le siege de Londonderry l'avoit obligé d'y laisser une partie de tout cela, mais le Marquis de Château-Regnauld lui ayant amené un nouveau convoi, après avoir repoussé Herbert qui l'avoit attaqué en chemin, il eut enfin une petite armée, où l'ardeur de combattre qui y paroissoit, fortifioit les bras au défaut des armes. L'été se passa à faire ces préparatifs, durant lesquels quelques autres troupes, qui tenoient la campagne sous divers Chefs, eurent divers succès qui ne décidoient rien. On attendoit celui du siege de Londonderry, fortement attaqué, mais opiniâtrement défendu par Walker & sa garnison. On les avoit réduits à l'extrémité, quoique Maumon & Pusignan, & beaucoup d'autres braves

1689.

gens y eussent été tuez. Comme on sçavoit
1689. que le Major Kirke y devoit amener du secours, on lui avoit fermé le port par une estacade & de grosses chaînes, qui lui en empêchoient l'entrée. Les assiegez manquoient de tout, & se voyoient enfin obligez d'en venir à capituler, lorsque Kirke rompit l'estacade, & ayant secouru la place fort à propos, obligea les assiegeans, qui de leur coté avoient épuisé toutes les choses nécessaires à continuer le siege, de se retirer sans avoir rien fait, que d'affoiblir les ennemis de cinq ou six mille hommes, qu'on dit qu'ils perdirent ou par les armes ou par la faim.

L'arrivée d'une armée Angloise sous le Maréchal de Schomberg fit sortir le Roy de Dublin, pour aller au-devant de lui. Le Maréchal ayant débarqué ses troupes dans le Comté de Dovvne, y fut joint par celles de Kirke, lequel après s'être emparé de quelques places vers le Nord, vint avec lui camper à Dundalke. Le Roy s'avança jusqu'à Drogheda, & leur envoya offrir la bataille, que le Maréchal refusa. Les armées furent long-temps campées presqu'à la vûë l'une de l'autre, sans que le Roy pût attirer celle des Rebelles au combat. Le Maréchal perdit plus de monde qu'il n'en eût pû perdre en deux batailles, par les maladies qui se mirent dans ses troupes presqu'aussi-tôt qu'il fut arrivé.

Durant le reste de l'été que ce General s'obstina à se retrancher, & une partie de 1689.
l'hyver qu'il alla prendre des quartiers dans des places moins exposées, il lui mourut plus de douze mille hommes. Le Roy ne l'ayant pû forcer, se saisit de son poste quand il l'eut quitté, & après l'avoir fortifié se retira à Dublin avec son armée.

L'hyver se passa en préparatifs, que la situation des affaires de l'Europe rendit extrémement inégaux. Le Prince d'Orange, toûjours pressé par le Parlement d'Angleterre de secourir les Protestans d'Irlande, résolut d'y passer en personne. Et en effet l'été suivant, l'an mil six cens qua- 1690.
tre-vingt-dix, il y passa, & s'étant joint avec le Maréchal de Schomberg, marcha avec quarante-cinq mille hommes, & soixante pieces de gros canon, vers Dublin pour chercher le Roy. Ce Prince avoit reçû de France de quoi armer encore des soldats, & un secours de cinq mille hommes de troupes du Roy Très-Chrétien, commandez par le Comte de Lauzun, ayant, entr'autres Officiers Generaux, le Marquis de la Hoguette, qu'une mort glorieuse vient de nous enlever en Piémont. Avec ce renfort, que la ligue de tout l'Empire, de l'Angleterre, de l'Espagne, des Provinces-Unies, du Duc de Savoye contre la France, ne permirent

1690. pas de rendre plus grand, l'armée du Roy de la Grande Bretagne ne pût guéres passer vingt mille hommes, une grande partie à demi armez, & n'ayant d'artillerie que douze pieces de campagne qu'on avoit amenées de France. En cet état ce Prince jugea, que si une de ces victoires, où la bonne cause & la valeur supplée au nombre, ne le tiroit d'affaires, il alloit être vivement poussé, & que s'il reculoit, ses soldats perdant beaucoup de cette ardeur qui leur faisoit souhaiter le combat, il perdroit toûjours le païs sans avoir rien tenté pour le conserver. Cette pensée le fit résoudre à marcher au-devant du Prince, de l'attendre au bord de la Boyne, & de le combattre au passage. Celui-ci y parut bientôt avec toutes ses troupes & ses soixante pieces de canon; & ce fut-là que l'onziéme de Juillet se donna la bataille, à laquelle cette riviere a donné le nom. Elle eut le succès qu'elle devoit avoir, vû la difference des forces. Il n'eut pas été impossible, malgré cette inégalité, qu'elle n'en eût eu un meilleur pour le Roy qui la perdit, si ses ordres eussent été suivis; si aussi-tôt qu'il le commanda, on eût chargé des troupes qui avoient passé un gué éloigné à sa gauche pendant qu'une partie de ses gardes & de ses dragons disputoient le passage d'un gué plus proche au Maréchal de Schomberg qui y fut tué, & pendant

dant que ſon aîle droite ſoûtenoit encore les efforts de ſes ennemis. On fut trop lent de ce côté-là, & trop fortement pouſſé de celui-ci par le canon, & par la ſuperiorité du nombre. L'aîle droite fut rompuë & défaite, malgré la valeur du Duc de Barvik ſi connuë en tant d'autres rencontres, du Chevalier d'Hocquincourt qui y perit, & de Richard Hamilton qui y fut pris priſonnier. 1690.

Alors le Comte de Lauzun s'approchant du Roy lui repreſenta, qu'il alloit être enveloppé, & qu'il ne falloit plus compter que ſur une bonne retraite : le priant d'en laiſſer le ſoin à lui & à tant de braves Officiers, qui ne manqueroient à rien pour la faire réüſſir. L'avis étoit de trop bon ſens, pour n'être pas ſuivi par un Prince, qui n'étoit ni de mœurs ni d'âge à finir par le deſeſpoir. Le Roy cedant à ſa fortune, ou pour parler comme ce Prince penſe, ſe ſoumettant aux ordres de la Providence, prit le regiment de Sarsfield, & ſe retira à Dublin, pendant que le Comte, les François, Cheldon, & d'autres Officiers diſpoſoient les choſes à la retraite, qu'ils firent de l'aveu des ennemis avec beaucoup d'ordre & d'honneur.

Les deux partis ſe ſont mutuellement blâmez d'avoir mal profité, les uns de leur victoire, & les autres de leur retrai-

te. Ceux qui ont écrit pour le Prince d'O-
1690. range blâment le Roy d'avoir trop tôt quitté l'Irlande, & ceux qui y resterent après lui, d'avoir mal recüeilli les debris d'une fuite qui leur avoit ôté peu de monde, le nombre de leurs morts, selon ceux qui en mettent le plus, ne passant pas quinze cens hommes. Les écrivains du parti du Roy blâment le Prince d'avoir mal suivi sa victoire, d'être venu trop tard à Dublin, Ville ouverte de tous côtez, sans armes & sans munitions; d'avoir donné le temps aux troupes du Roy de se rassembler à Limerik, à Gallovay, & en d'autres places assez fortes pour tenir long-temps; d'où en effet il étoit arrivé que la guerre avoit traîné en longueur, depuis même le départ du Roy, qui quitta Dublin presqu'aussi-tôt qu'il y fut arrivé, pour se retirer en France; que le Prince d'Orange s'étoit vû obligé de lever le siege de Limerik avec beaucoup de perte pour lui, & d'honneur pour les Royalistes, sur-tout pour M. de Boisselau, de repasser en Angleterre sans avoir achevé sa conquête, qu'il eût perduë, si dans la bataille que donna Saint Ruth près d'A-
1691. thlone l'an mil six cens quatre-vingt-onze aux Rebelles que commandoit Ghinghle, ce François, Chef de l'armée Royale, n'eût été tué d'un coup de canon, après avoir déja rompu toute l'infanterie enne-

mie, & donnant actuellement un ordre pour ſuivre le mouvement de ſa victoire, que ſa mort arrêta, & donna à ſon ennemi; que le ſecond ſiege de LIMERIK, ſoûtenu avec tant de gloire, & terminé par une des belles capitulations qu'on vit jamais, avoit été une reſſource capable de rétablir le parti Royal, ſi l'Irlande eût été auſſi à portée d'être ſecouruë par la France, que toute l'Europe attaquoit, qu'elle l'étoit, d'être attaquée par l'Angleterre pour laquelle tant de Nations combattoient. Ceux qui ſçavent le deſſein qui porta le Roy d'Angleterre à ſortir ſi promptement d'Irlande, pourroient ajoûter à cela, qu'il avoit imaginé une diverſion qui eût embaraſſé le Prince d'Orange, ſi une ſeule circonſtance dont elle dépendoit ne l'eût fait manquer. 1691.

Mais il étoit de la deſtinée de Jacques II. de ne pas faire à demi le ſacrifice de ſes Couronnes à ſa Religion, juſques à ce qu'il ait rempli le temps de ſon épreuve. Il étoit du bien de cette Religion même, que ceux qui en font profeſſion, euſſent devant les yeux un tel exemple: il étoit de la gloire du Roy ſous lequel j'écris cette hiſtoire, d'ajoûter aux titres qui lui font porter le nom de GRAND, celui de ſoûtenir ſeul une ſi belle cauſe, & d'en faire voir la juſtice par le gain de ſept batailles rangées, par la conquête de pluſieurs Pro-

vinces, & des plus fortes places du mon-
1691. de ſoûmiſes à ſon Empire, malgré les ef-
forts de tant de Puiſſances, *liguées contre le Seigneur & contre ſon Chriſt*.

FIN.

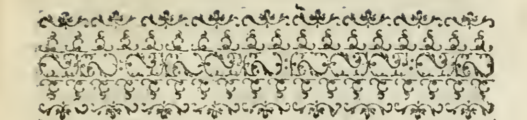


TABLE DES MATIERES du quatriéme Volume.

A

B

C

L

P

Q

R

S

Fin de la Table du quatriéme Tome.




ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY
UNIVERSITY